

FUGUES : RUPTURES EN RECHERCHE DE LIENS PROFIL ET TRAJECTOIRES

Fabienne Glowacz
ULG – CHILD FOCUS

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Introduction | 4 |
| I. Revue de la littérature | 5 |
| 1 Définition de la fugue..... | 5 |
| 2 Chiffres 6 | |
| 3 Profils de fugeurs et typologies..... | 8 |
| 4 Facteurs de risque d'une trajectoire de fugue | 9 |
| 4.1 Le milieu familial | 9 |
| 4.2 Le milieu scolaire et les pairs..... | 10 |
| 4.3 Les vulnérabilités psychologiques | 11 |
| 4.4 La consommation de substance | 12 |
| 4.5 Les risques spécifiques aux jeunes institutionnalisés..... | 13 |
| 4.6 Autres | 14 |
| 4.7 Modélisation | 14 |
| 5 Pendant la fugue | 15 |
| 6 Après la fugue | 16 |
| 7 Les fugues multiples..... | 17 |
| 8 Qu'en retenir? | 18 |
| II. Méthodologie..... | 19 |
| 1. Stratégie générale : la méthode mixte de type « séquentiel-explicatif » | 19 |
| 2. Analyse de l'échantillon global (N=1694)..... | 20 |
| 3. Analyse de l'échantillon restreint (N=228)..... | 21 |
| 4. Interviews de fugeurs..... | 22 |
| III. Analyse des dossiers de Child Focus | 23 |
| Chapitre 1: Echantillon global de fugeurs signales a child focus | 24 |
| 1. Description de l'échantillon global..... | 24 |
| 2. Variables pour l'étude de l'échantillon global..... | 24 |
| 3. Axes d'analyse et traitement des données | 25 |
| 4. Résultats - Analyse de chaque variable | 26 |
| 4.1 Sexe du fugeur | 26 |
| 4.2 Âge du fugeur | 26 |
| 4.3 Premier appelant..... | 27 |
| 4.4 Le lieu de départ de la fugue..... | 28 |
| 4.5 La durée de la fugue | 29 |
| 4.6 Les critères inquiétants | 30 |

| | | |
|---|--|----|
| 4.7 | L'issue de la fugue | 30 |
| 4.8 | Résumé des tendances observées pour chaque variable | 31 |
| 5. | Résultats – Analyse sur croisement de variables | 32 |
| 5.1. | L'âge et le sexe des fugueurs | 32 |
| 5.2. | Le lieu de départ de la fugue – âge et sexe | 33 |
| 5.3. | Les premiers appelants – âge, sexe, lieu de départ, critères inquiétants | 34 |
| 5.4. | Durée de la fugue – âge, sexe et fugue d'institution | 37 |
| 5.5. | Issue de la fugue – âge et sexe | 39 |
| 6. | Comparaison avec l'étude de 2004 | 42 |
| 6.1. | Comparaison pour chaque variable | 42 |
| 6.2. | Comparaison de croisements de variables | 43 |
| 7. | Synthèse | 44 |
| Chapitre 2: Analyse des profils de fugueurs selon les analyses de contenus des signalements a Child Focus | | 45 |
| 1. | Analyse descriptive de l'échantillon restreint (N = 228) | 48 |
| 1.1 | Données sociodémographiques | 48 |
| 1.2 | Caractéristiques de la fugue | 48 |
| 1.2.1 | Critères inquiétants | 49 |
| 1.2.2 | La durée de la fugue | 49 |
| 1.2.3 | L'issue de la fugue | 49 |
| 1.2.4 | Les types de fugue | 50 |
| 1.2.5 | Avec qui le jeune fugue-t-il ? | 50 |
| 1.2.6 | Les antécédents de fugue | 51 |
| 1.2.7 | Autres | 51 |
| 2. | Grappe typologique préalable – Running to / Running from | 52 |
| 2.1 | Les « running to » | 52 |
| 2.2 | Les « running from » | 53 |
| 2.3 | Les « running to & from » | 54 |
| 2.4 | Récapitulatif de la typologie Running to/Running from | 55 |
| 3 | Analyse thématique (par grappes) | 56 |
| 3.1 | Conflits dans la famille | 56 |
| 3.2 | Comportements problématiques | 57 |
| 3.3 | Consommateurs de substances | 59 |
| 3.4 | Pairs avec comportement problématique | 60 |
| 3.5 | Antécédents de fugue | 61 |
| 3.6 | Vulnérabilités psycho-affectives | 62 |
| 3.7 | Fugueurs de moins de 13 ans | 63 |

| | | |
|-------|--|-----|
| 3.8 | Fugueurs ayant fugué d'une institution | 64 |
| 3.9 | Synthèse de l'analyse typologique et thématiques des fugues | 65 |
| IV. | Entretiens avec les fugueurs | 67 |
| 1. | Introduction | 67 |
| 2. | Méthodologie..... | 68 |
| 2.1 | Description de l'entretien semi-directif | 68 |
| 2.2 | Présentation des jeunes interviewés | 69 |
| 2.3 | Mode de recrutement..... | 69 |
| 2.4 | Présentation de la population des jeunes fugueurs interviewés | 70 |
| 3. | Résonances | 72 |
| 4. | Trajectoires de fugue | 73 |
| 4.1 | Analyse du contexte de vie lors de la première fugue | 81 |
| 4.2 | Facteurs déclencheurs..... | 85 |
| 4.3 | Vécu expérientiel et ressources durant la fugue..... | 86 |
| 4.4 | Arrêt de la première fugue..... | 88 |
| 4.5 | Retour et suites | 89 |
| 5. | Les dynamiques de fugue..... | 90 |
| 5.1 | Fugues régulations émotionnelles | 90 |
| 5.2 | Fugues « To » d'institution – première fugue / retour à la famille | 93 |
| 5.3 | Fugues « dépression »..... | 96 |
| 5.4 | Fugues « en recherche du lien » | 100 |
| 5.5 | Fugues « message » | 105 |
| 6. | Typologie de fugues | 109 |
| 6.1 | Les fugues précoces (N=10)..... | 109 |
| 6.1.1 | Du domicile..... | 109 |
| 6.1.2 | De l'institution | 110 |
| 6.2 | Les fugues récurrentes (N=18) | 110 |
| 6.3 | La fugue « errance »..... | 113 |
| 6.4 | Les « thrown away »..... | 115 |
| 7. | Les fugues « victime d'un proxénète d'adolescent » | 119 |
| 8. | CONCLUSION | 120 |
| V. | Recommandations | 123 |
| VI. | References Bibliographiques..... | 125 |
| VII. | Annexes – Trajectoires | 131 |

INTRODUCTION

La disparition d'un enfant est un événement lourd de conséquences, non seulement pour la vie de ses proches mais aussi et surtout pour la vie et le développement de l'enfant lui-même. Afin d'appréhender ce phénomène de façon efficiente, il est nécessaire de connaître en profondeur les dynamiques mises en jeu, ainsi que d'adopter une approche globale et multidisciplinaire en matière de prévention et de lutte contre la fugue.

Une meilleure connaissance du profil des jeunes fugueurs est clairement indispensable : qui sont-ils, pourquoi fuguent-ils, que font-ils pour survivre au cours de leur disparition, que se passe-t-il lorsqu'ils rentrent chez eux ou lorsqu'ils sont retrouvés, ... En 2004, Child Focus publia l'étude « Fuguer : ... pour fuir quoi? », qui portait sur le profil des fugueurs et leur vécu. Il s'agissait là de la première recherche menée en Belgique dans ce domaine, alors que ce problème est loin d'être marginal. Chaque année, Child Focus traite plus de 1000 dossiers de jeunes fugueurs.

Après plus de dix ans, Child Focus a estimé qu'il était temps d'actualiser les résultats de cette étude. Dans une société qui évolue rapidement, les comportements des jeunes changent aussi vite que le contexte dans lequel ils grandissent. Child Focus a trouvé dans l'Université de Liège le partenaire idéal pour mener à bien cette étude, qui a pour objectif de mieux comprendre le profil actuel des fugueurs, leur vécu, ainsi que de formuler des recommandations.

Par le biais d'une analyse de la littérature, de deux analyses approfondies des dossiers Child Focus ainsi que d'interviews des fugueurs eux-mêmes, cette étude tente de répondre à ces questions : quel est le profil du fugueur, quel est son contexte de vie et quelles dynamiques entrent en jeu, avant, pendant et après la fugue?

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Cette première partie a pour but de proposer un état des lieux des recherches scientifiques portant sur la fugue. Après la définition et les chiffres, nous présenterons diverses typologies qui ont été envisagées pour rendre compte de la complexité du phénomène. Ensuite, différents facteurs de risque d'une trajectoire de fugue seront traités : le milieu familial, le milieu scolaire et les pairs, les vulnérabilités psychologiques, la consommation de substance, les risques spécifiques aux jeunes institutionnalisés et enfin, la proposition d'une modélisation et d'un questionnaire. Puis le rapport abordera la question du « pendant la fugue » et de l' « après-fugue », pour terminer avec la problématique des fugues multiples. Cette revue de la littérature se base sur les recherches et publications récentes mais également sur des articles rédigés dans les années 1970-1980, époque à laquelle la fugue est devenue un sujet d'étude et d'intérêt social. Ces données plus anciennes sont encore utilisées et corroborées par les nouvelles recherches, c'est pourquoi il est pertinent de s'y référer dans le présent rapport.

1 DÉFINITION DE LA FUGUE

Bien que chacun ait une idée de ce en quoi peut consister une fugue, il a toujours été difficile de s'accorder sur une définition qui mettent d'accord les législateurs, les policiers, les intervenants sociaux, les chercheurs, les parents et les jeunes. En 1976, cette interrogation avait conduit la *National Statistical Survey on Runaway Youth* à proposer trois critères d'une définition opérationnelle à destination des professionnels : l'âge, l'absence d'accord du parent ou gardien/tuteur et la durée de la disparition. Le critère de l'âge n'a jamais vraiment posé problème : le fait que la fugue concerne des mineurs est généralement accepté. L'absence d'accord du parent ou gardien/tuteur est également communément admise, ce qui permet de distinguer les fugueurs, qui quittent volontairement leur lieu de vie, des jeunes que l'on qualifie de « jetés à la porte » (*thrown-away*), à savoir des jeunes qui sont forcés de quitter leur foyer par leurs parents ou qui sont ignorés par ceux-ci, de sorte que ces jeunes vont et viennent sans surveillance parentale (Burgess, 1986). La durée de la disparition ne fait par contre pas encore l'objet d'un consensus : certains parlant de « minimum 24 heures », d'autres d'« une nuit » (Young et al., 1988) ou encore de la possibilité de distinguer la durée de la disparition selon l'âge du jeune (Sedlak et al., 2002).

Définir la fugue est particulièrement important car cela permet d'établir un socle commun pour discuter de ce phénomène particulier, le comprendre, et le prévenir. Cela fournit un même référentiel susceptible d'être partagé par les policiers, les intervenants sociaux, les chercheurs, les parents et les jeunes. En effet, Daniels (1976) a noté que la définition de la police l'amenait à conclure à un taux de fugue de 0,0011 %, la définition des « 24 heures hors du lieu de vie » à un taux allant de 2,06 à 6,6 % et la définition sur base auto-rapportée à un taux de 24,3 %. En 1967 déjà, Shellow relevait que les fugues signalées à la police constituaient la « pointe de l'iceberg », une seule fugue sur six étant rapportée selon lui. Toutefois, Swanton et al. (1988) estimaient qu'une seule fugue sur trois était signalée. Par ailleurs, un certain comportement du jeune qualifiable de fugue peut ne pas être compris comme tel par le jeune, ni par ses parents, ce qui explique une absence de signalement. En outre, un jeune fuguant régulièrement peut finalement ne plus être signalé ou bien le signalement peut être retardé voire refusé par les autorités. Enfin, une définition ne résout pas la complexité du phénomène de la fugue : dans certaines situations, il peut être difficile de distinguer des cas de fugue des cas de *thrown-away* de sorte que, selon le protagoniste interrogé, parent ou jeune, il est possible de conclure à l'un ou l'autre (Stein, 1999 ; Sjöblom, 2004).

Alors que de plus en plus d'études partagent les trois critères de définition de la fugue, de nombreuses études nord-américaines associent régulièrement les sous-groupes « fugueurs » et « sans-abris » dans leurs échantillons étudiés, ce que déplorent Tyler et Bersani (2008) car « *tous les jeunes qui fuguent ne deviennent pas sans-abris, et tous les sans-abris n'ont pas fugué* » (p.231, notre traduction). Tout en reconnaissant que ces études reflètent le terrain auquel ont accès ces chercheurs ainsi qu'une certaine réalité du système nord-américain, la présente recherche a veillé à ne pas confondre ces deux phénomènes, eu égard au contexte belge étudié.

Child Focus a opté pour cette définition : « **Les fugueurs sont des mineurs qui ont quitté leur domicile, institution ou famille d'accueil sans autorisation** ». Nous retrouvons ici les deux premiers critères mais pas le troisième, ce qui permet une prise en compte des « fugues » qui durent peu de temps et étend le filet d'intervention de Child Focus.

2 CHIFFRES

Etablir des chiffres nécessite de prendre en considération une situation définie. Or les études traitant de la fugue rappellent rarement la définition sur laquelle elles se fondent ou bien, si elles la rappellent, elle n'est pas forcément la même à chaque fois, ce qui entraîne des difficultés dans la compréhension de la signification du chiffre et dans la comparaison des différents résultats. Cependant, malgré ces écueils, les chiffres peuvent nous renseigner sur l'ampleur du phénomène.

Au niveau européen (vingt-neuf pays sont concernés), *Missing Children Europe*¹ compte 54 % de dossiers de fugues sur les 209 841 dossiers ouverts en 2015, avec une augmentation de 3 % depuis 2014. Selon un communiqué de presse du SPF Justice de 2010, 1 % des foyers européens vivrait chaque année la fugue d'un de ses enfants. En Belgique, nous ne disposons pas de statistiques officielles. En France, le Ministère de l'Intérieur a constaté une augmentation des signalements de fugueurs entre 2000 et 2007, les signalements auprès de la police et de la gendarmerie étant passés de 34 438 à 44 699 (Malon, 2008). En 1998, Lafont, Vallet et Plouznikoff soulignaient que, si le nombre de fugues déclarées s'élevait à environ 30 000 par an, on pouvait estimer un nombre réel à 100 000 fugues par an. Les observations de Rees & Lee (2005) vont en ce sens : 68 % des fugueurs qu'ils ont rencontrés n'avaient pas été signalés disparus à la police et seulement 20 % d'entre eux chercheraient une aide auprès de services spécialisés (la plupart préférant des aides informelles, tels que des amis ou des membres de la famille élargie).

S'agissant de la recherche scientifique menée en Belgique, deux études sur questionnaires auto-rapportés nous apprennent que 4 % des adolescents en région liégeoise (Liège, Saint-Nicolas & Herstal) (Born et Gavray, 1994) et 6,5 % en Flandre (De Witte et al., 2000) ont fugué l'année précédant l'enquête. Appliquant les critères « minorité/absence d'autorisation/une nuit dehors » à des données longitudinales de jeunes suivis depuis leurs 12 ans, Pergamit (2010) estime qu'un jeune sur cinq fait une fugue avant ses 18 ans. Ce résultat est supérieur à

¹ Pour information, la définition de la fugue sur laquelle se base Missing Children Europe est la suivante : « Runaways are children who run away or are forced out of home or institution where they have been placed ». Cette définition est donc plus large que les définitions habituellement utilisées. Missing Children Europe, Figures and trends 2015 – From hotlines for missing children and cross-border family mediators, available on <http://missingchildreneurope.eu/Portals/0/Docs/Annual%20and%20Data%20reports/Missing%20Children%20Europe%20figures%20and%20trends%202015.pdf>

la prévalence de fugue au cours de la vie que Nye et Edelbrock (1980) estimaient à un jeune sur huit. Pergamit (2010) relève également que, si le nombre moyen de fugues s'élève à 3,2 par fugueur, la moitié des fugueurs ne fait qu'une seule fugue ; ensuite, 21,7% des fugueurs fuguent deux fois, 17 % entre trois et cinq fois, et 12,6 % plus de cinq fois.

Des prévalences différentes sont observées selon le sexe. Les statistiques officielles françaises dénombrent davantage de fugueuses que de fugueurs (Malon, 2008). Il en va de même pour les statistiques canadiennes des Services Nationaux des Enfants Disparus (2008) qui notent 57 % de filles parmi les fugueurs. Les deux études belges précédemment citées relevaient que 3 % des filles et 5,3 % des garçons avaient fugué au cours de l'année précédant l'enquête wallonne (Born et Gavray, 1994) mais respectivement 6,3 % et 6,8 % selon l'enquête flamande (De Witte et al., 2000). Cette différence s'explique généralement par le fait que l'on signale davantage la disparition/la fugue d'une fille que d'un garçon, la supervision parentale étant plus accrue pour les filles, alors que les garçons fugueraient davantage. Cependant, les résultats de Pergamit (2010), qui s'appuient sur une enquête longitudinale, contredisent cette explication : la prévalence de fugue au cours de la vie est de 18,3 % pour les garçons et de 20,6 % pour les filles ; le nombre moyen de fugues par fugueur serait respectivement de 2,7 pour les garçons et de 3,7 pour les filles. La littérature relève souvent une plus grande prévalence de fugues chez les filles par rapport aux garçons mais ces derniers fugueraient plus tôt que les filles (Sanchez, Waller et Greene, 2006; Malloch, 2006).

En termes d'âge, les trois quarts des fugueurs signalés aux autorités françaises ont entre 15 et 18 ans (Malon, 2008). *Missing Children Europe* (2015) note aussi une tendance à la fugue chez les jeunes de 15 ans et les Services Nationaux des Enfants Disparus (2008) situent les pics de fugue chez les 14-15 ans. Plus de la moitié des jeunes étudiés par Pergamit (2010) ont fait leur première fugue avant leurs 14 ans ; les garçons sont davantage susceptibles que les filles d'avoir fait leur première fugue avant leurs 13 ans. Or des fugues plus précoces ont été associées à davantage de réitération de fugues (Rees et Smeaton, 2001). Enfin, la plupart des fugues durent moins d'une semaine (Hammer, Finkelhor & Sedlak, 2002; *Missing Children Europe*, 2015).

Ces quelques chiffres nous aident à nous apercevoir que le phénomène de la fugue n'est pas anecdotique, tant en termes de nombres bruts que de pourcentages. De plus, ils nous incitent à distinguer des trajectoires de fugue, ainsi que leurs significations, selon le profil du jeune.

Plusieurs typologies ont été proposées afin de mieux comprendre la fugue et les fugueurs, ainsi que d'élaborer des modèles de prévention et d'intervention davantage ciblés. Le présent point ne sera pas exhaustif mais aspire à rendre compte de la variété des approches envisagées.

La référence majeure est la typologie distinguant les « *running to/fuguer vers quelque chose* » et les « *running from /fuguer de quelque chose* » (Homer, 1973). Alors que les premiers sont décrits comme recherchant l'aventure, l'indépendance et une satisfaction des plaisirs sans les limites parentales, les seconds sont décrits comme fuyant des situations familiales difficiles voire dangereuses. Zide et Cherry (1992) ajoutent que les jeunes au profil de « *running to* » quittent leur domicile pour de courtes périodes, gardent le contact avec leurs parents et se sentent libres de retourner chez eux; ils se débrouillent bien lors de leur fugue et ils risquent davantage de s'engager précocement dans des activités illégales, notamment la prostitution. Quant aux jeunes au profil de « *running from* », ils ont moins de liens avec leur famille, ont subi des abus sexuels intrafamiliaux et d'autres maltraitements, risquent de se prostituer lors de leur fugue mais aussi de s'adonner à d'autres activités illégales, quoique plus tardivement que les jeunes au profil de « *running to* ».

D'autres typologies ont été proposées. Robert, Fournier et Pauzé (2004) ont distingué deux profils de fugueurs. Le premier profil comprend des jeunes plus susceptibles d'être de sexe féminin et de subir un niveau élevé de violence parentale mais moins susceptibles d'avoir des troubles des conduites et des pairs commettant des délits, par rapport au second groupe. Le second profil, quant à lui, comprend des jeunes plus susceptibles d'être de sexe masculin, d'avoir des troubles des conduites et d'avoir des pairs commettant des délits mais moins susceptibles de subir un niveau élevé de violence parentale, par rapport au premier groupe. Orten et Soll (1980) ont proposé une typologie à partir de ce qu'ils appellent le *degré d'aliénation*² entre le jeune et sa famille et à partir du degré d'internalisation de la fugue comme réponse adéquate à des situations difficiles aux yeux du fugueur. Au premier degré, le jeune est peu *aliéné* par rapport à sa famille; au deuxième degré, le jeune a de plus en plus d'expérience en tant que fugueur et devient ambivalent quant à la possibilité de revenir chez lui; au troisième degré, le jeune est souvent plus âgé, s'identifie à la culture des fugueurs et ne souhaite plus retrouver ses proches. Kufeldt et Nimmo (1987) distinguent les « *in and outers* » et les « *true runners* » : les premiers recourent à de courtes fugues de façon impulsive comme modalité de coping, alors que les seconds fuguent pendant de plus longues périodes sans volonté de revenir chez eux. Brennan, Blanchard, Huizinga et Elliott (1978) ont souligné l'importance de distinguer les jeunes faisant de courtes fugues de ceux faisant de longues fugues, mais aussi de distinguer les jeunes ayant des activités délinquantes de ceux qui n'en ont pas. Enfin, Jones (1988) a proposé une typologie en articulant les différentes modalités de trois critères, à savoir : la dynamique familiale, les caractéristiques personnelles et la durée/fréquence de la fugue.

Ces multiples profils reflètent les différents angles d'approche possibles du phénomène de la fugue et cette complexité nous rappelle l'importance de considérer le jeune, son environnement et l'interaction entre le jeune et son environnement.

² « Aliénation » à comprendre au sens étymologique du terme et signifiant que le jeune et sa famille se considèrent l'un et l'autre comme de plus en plus étranger/autre/loin/différent/. Cette « aliénation » entre le jeune et ses parents est à comprendre parallèlement à l'internalisation de la fugue par le jeune comme une réponse adéquate face à ses difficultés.

4.1 LE MILIEU FAMILIAL

La grande majorité des fugues étant l'œuvre d'adolescents, il est nécessaire de resituer l'étape développementale que constitue l'adolescence. En effet, au cours de celle-ci, le jeune amorce un processus de séparation-individuation vis-à-vis de ses parents, ce qui entraîne une accentuation de l'investissement dans ses relations amicales, puis amoureuses. Il peut être décrit comme un « *chercheur d'emplacement* » (Eiguer, 2005) qui testera ailleurs les modalités relationnelles qu'il avait élaborées avec sa famille. Cependant, pour certains adolescents, la prise de distance vis-à-vis des parents peut s'avérer radicale et prendre la forme d'une « *rupture affective, sociale, spatiale et temporelle* » (Gaillard, 2014, p.191; citant Askevis, 1996). Cela nous rappelle que « *pour se séparer, l'adolescent a besoin d'être bien attaché* » (Golse, 2001, p.92). Or, être « bien attaché » nécessite certes d'être attaché, mais également que cet attachement soit positivement porteur. C'est pourquoi la fugue survient souvent dans un contexte familial connaissant diverses difficultés (conflits, négligence, violence,...), de sorte qu'elle peut signifier un besoin de différenciation et d'individuation (Crespi & Sabatelli, 1993), tout en exprimant une forme d'échec à l'autonomisation (Delage, 2005).

Tout d'abord, la structure familiale peut être étudiée : le nombre de jeunes fugueurs serait moins élevé parmi les jeunes issus de familles où vivent les deux parents biologiques (Kashubeck, Pottebaum & Read, 1994), et il serait plus élevé parmi les jeunes issus de familles monoparentales ou de familles nombreuses (Johnson & Peck, 1978). Ces jeunes fugueurs sont ainsi davantage susceptibles de vivre dans des familles où il y a des conflits ou des traumatismes (divorces, décès, gardes alternées mal vécues,...) et où la supervision parentale est difficile (en raison du célibat du parent, de l'importance de la fratrie,...), celle-ci étant négativement corrélée avec la fugue (Whitbeck & Hoyt, 1999). En outre, l'éducation offerte par certaines familles peut être fragilisée par le quartier et le voisinage de l'habitation, ce qui favorise la fugue (Hill & Herman-Stahl, 2002). En ce sens, la victimisation liée à l'environnement, dans lequel le jeune subit la délinquance du voisinage (exemples : vols, coups de feu,...), peut également augmenter le risque de fuguer (Tyler & Bersani, 2008).

Ensuite, de très nombreuses recherches font état de conflits, voire de violence, intrafamiliaux. La plupart de ces études ne distinguent pas les chiffres propres aux jeunes fugueurs de ceux propres aux jeunes sans-abris, et nous apprennent que les jeunes qui fuguent seraient issus de familles notamment caractérisées par de nombreux conflits, des dysfonctionnements, un manque de communication et de cohésion émotionnelle (Whitbeck, Hoyt & Ackley, 1997). Par ailleurs, 41 % de ces jeunes ont subi de l'abus émotionnel, 60 % de la violence physique, 48,2% de la négligence et 25 % de la violence sexuelle, en précisant que les garçons sont davantage victimes de négligences que les filles et que les filles sont davantage victimes de violence sexuelle que les garçons (Powers, Eckenrode, Jaklitsch, 1988). Cette étude, qui porte sur les jeunes fugueurs et sans-abris s'adressant à des services sociaux, souligne le problème du sous-signalment de la violence faite aux adolescents, ceux-ci étant régulièrement considérés comme moins vulnérables que les enfants. De plus, l'échantillon qu'elle a analysé compte davantage de filles que de garçons, ce qui incite ses auteurs à penser que les filles sont plus enclines à demander de l'aide que les garçons, qui auraient peur de se montrer vulnérables en se déclarant victimes; cela souligne aussi notre attitude par rapport aux filles, que l'on considère généralement plus en danger que les garçons lors d'une fugue. Une autre étude relève les chiffres suivants dans un abri pour jeunes : 2,3 % ont subi de l'abus émotionnel, 46,5 % de la violence physique, 23 % de la violence sexuelle et 27,9 % une combinaison des trois (Gary, Moorhead & Warren, 1996).

Puis, en considérant des études portant explicitement sur la fugue, nous notons ces résultats intéressants : les jeunes de sexe féminin, ou les jeunes ayant subi de la négligence ou de la violence sexuelle, ou encore ceux qui ont vécu un changement de structure familiale dans l'année précédant la fugue, sont susceptibles de faire leur première fugue plus tôt (Thrane, Hoyt, Whitbeck & Yoder, 2006). Avoir subi de la violence psychologique ou physique prédit également un risque de fugue, lequel prédit des risques de délinquance et de victimisation en médiant l'effet des violences antérieurement subies (Kim et al., 2009). En outre, un tiers de l'échantillon de Mallette et Rosenthal (2009) désigne la violence intrafamiliale comme cause principale de leur fugue ou rejet de la maison, deux-tiers ayant subi des violences répétées. Cette étude s'est penchée en particulier sur la violence infligée par les figures maternelles : les fugueuses ont davantage été l'objet de la violence de leur mère que les fugueurs qui, eux, ont davantage subi la violence de leur belle-mère. Selon ces jeunes, la violence pouvait être liée à des caractéristiques de leur mère (prise de substance, ...), au contexte familial difficile (jalousie de la belle-mère à l'égard de la fille, mécontente dans la fratrie, ...) ou à leurs propres comportements (avoir mal fait la vaisselle, avoir volé un paquet de cigarettes, ...). Enfin, la consommation de substance par des membres de la famille est parmi les principaux facteurs incitant les jeunes à fuguer (Ginzler et al., 2003).

Dans un autre registre, l'hypothèse de la transmission intergénérationnelle du comportement de fugue peut être éclairante. Elle souligne l'enjeu des expériences de fugue des parents vis-à-vis de leurs propres enfants. Ainsi, bien que ces derniers ignorent généralement, sur un plan conscient, la fugue d'un de leurs parents, ils peuvent être confrontés à des traces de mécanismes de fugue chez le parent qui a fugué, notamment lors de conflits familiaux, et percevoir le désir de fuite du parent, de sorte que l'enfant peut apprendre cette modalité de réponse que constitue la fugue, ou a minima, le désir de fugue (Lappin & Covelman, 1985). Sur un échantillon de 332 jeunes, Plass et Hotaling (1995) notent que 24 % des parents de fugueurs avaient eux-mêmes fugué, contre 11 % des parents de jeunes n'ayant pas fugué. Leur modèle de régression logistique ajoute que le risque de fuguer d'un jeune est multiplié par 2,4 si l'un de ses parents a lui-même fugué.

Pour terminer, nous pouvons nous demander si les jeunes et les parents perçoivent ces difficultés de la même manière. L'étude de Whitbeck, Hoyt et Ackley (1997) semblait aller en ce sens : adultes et adolescents reconnaissent le manque de supervision parentale, le manque de chaleur, la violence et les comportements problématiques du jeune. Cependant, l'étude de Safyer et ses collègues (2004) n'observe pas cela : les parents ne reconnaissent pas leurs potentielles responsabilités dans la fugue de leur enfant, tandis que le jeune fugueur se sent responsable, reconnaît des difficultés avec ses parents et envisage d'y remédier. Face à ces deux résultats, il demeure donc encore particulièrement intéressant de comparer les points de vue des parents et du jeune quant à la fugue et aux raisons de celles-ci : en prendre conscience pourrait aider à prévenir les fugues et leurs éventuelles réitérations.

4.2 LE MILIEU SCOLAIRE ET LES PAIRS

Ce qui se passe au sein de la famille peut avoir des conséquences dans d'autres domaines, dont celui de la scolarité et des fréquentations. En ce sens, l'enfant va apprendre comment interagir à partir de ce qu'il observe, expérimente et éprouve dans son contexte familial et s'en inspirer pour des situations appartenant à d'autres contextes. Si les relations familiales ont été chaotiques, l'enfant risque d'exporter un modèle relationnel problématique, notamment à l'école et dans ses relations amicales. Cette reproduction peut alors conduire à des échecs scolaires et/ou relationnels : c'est la théorie de la prime socialisation (Whitbeck, 1999). Cependant, cette théorie sous-estime d'autres influences, telle que la culture des adolescents, les difficiles transitions vers l'âge adulte et les différences de genre (Nurco & Lerner, 1999). La plupart des études qui seront reprises ici ne nous permettent pas de distinguer les caractéristiques propres aux jeunes fugueurs de celles qui sont propres aux jeunes sans-abris.

Les jeunes qui fuguent rencontrent souvent des difficultés académiques (Toro, Dworsky & Fowler, 2007; Whitbeck & Hoyt, 1999). Les mauvais résultats (English & English, 1999; Nye, 1980) et les sanctions (dont le renvoi, Tyler & Bersani, 2008) sont fréquents. Il est possible de voir en ces problèmes un indicateur de difficultés familiales (Hagan & McCarthy, 1997). Barwick et Siegel (1996) ont ainsi noté que, sur 123 jeunes ayant fugué, 52 % avaient des difficultés d'apprentissage en lecture et 29 % en mathématiques. Les mauvais résultats scolaires sont considérés comme un facteur de risque de fugue (English & English, 1999; Nye, 1980). Par ailleurs, avoir des expériences scolaires négatives expose le jeune au risque de faire l'école buissonnière et de décrocher de l'école, ce qui favorise également la fugue (Edelbrock, 1980; Hagan & McCarthy, 1997).

En ce qui concerne les relations amicales, celles-ci sont encore très peu étudiées dans le cadre de la fugue. La théorie de la prime socialisation a souvent encouragé à s'attarder sur les dynamiques familiales mais accorde peu d'attention aux diverses conséquences potentielles de cette prime socialisation, telle que la socialisation avec les pairs. Or, certains trouvent l'influence des pairs plus déterminante que la maltraitance subie dans le fait de fuguer (Robert, Fournier & Pauzé, 2004). Ainsi, les comportements déviants des amis ont-ils été associés à la décision de fuguer (Chen, Thrane & Adams, 2012), notamment parce que ces pairs ont des attitudes non-conventionnelles qui peuvent encourager à la fugue et la faciliter, en donnant des conseils pour préparer des affaires, se loger,... alors que des pairs aux attitudes conventionnelles mettraient en garde contre la fugue et ses dangers (Brennan, Huizinga, Elliott, 1978). Les jeunes qui fuguent passeraient davantage de temps avec leurs amis qu'avec leurs parents, en particulier ceux qui ont fugué à un âge précoce (Whitbeck & Hoyt, 1999). Ainsi, les jeunes manquant de ressources familiales semblent rechercher du soutien auprès d'amis ; cela serait d'autant plus vrai pour les jeunes homosexuels ou bisexuels (Johnson, Whitbeck & Hoyt, 2005). Malgré cette tendance, Tyler et Bersani (2008) n'ont pas trouvé de lien entre l'exposition à des pairs déviants et le fait de fuguer.

4.3 LES VULNÉRABILITÉS PSYCHOLOGIQUES

Après l'étude de l'environnement du jeune (famille, école et pairs), il est nécessaire de se pencher sur le jeune et son bien-être ou mal-être psychique ; cela peut d'ailleurs être mis en perspective avec les points précédemment développés. À nouveau, la plupart des études qui seront reprises ici ne distinguent pas les éléments propres aux jeunes fugueurs de ceux qui sont propres aux jeunes sans-abris.

Les troubles de l'humeur, en particulier la dépression, sont particulièrement présents chez les fugueurs : 80 à 90 % d'entre eux en souffrent (Whitbeck et al., 2000). Des chercheurs ont établi un lien entre ces troubles et le contexte familial (Thompson, Bender & Kim, 2011) : la dépression des jeunes qui fuguent a été associée au fonctionnement familial, en termes de soucis et de conflits (pour les deux sexes), au fait d'avoir subi des abus sexuels (en particulier pour les filles) et au fait d'avoir un père qui consomme de l'alcool avec excès (seulement pour les garçons). Toutefois, les liens entre la fugue et la dépression laissent souvent sans réponse la question de la temporalité (de Man, Dolan, Pelletier & Reid, 1994) : la dépression rend-elle le jeune vulnérable à la fugue ou la fugue rend-elle le jeune vulnérable à la dépression ? De plus, les facteurs de stress présents avant la fugue peuvent se combiner à de nouveaux facteurs de stress pendant la fugue et accentuer le mal-être psychique. Les troubles des conduites sont également fréquents (Rohr, 1993).

Les jeunes fugueurs bénéficient de moins de stratégies d'ajustement face au stress et risquent davantage de s'automutiler ou d'avoir des pensées suicidaires que les jeunes ne fuguant pas (Yoder, 1999). Sur un échantillon de 2247 individus âgés de 16 à 34 ans à qui Meltzer et al. (2012) ont demandé s'ils avaient fugué, une forte association est relevée entre la fugue et le fait d'avoir eu des pensées suicidaires au cours de sa vie, ainsi qu'entre la fugue et les tentatives de suicide. Alors que le taux d'automutilation chez les adolescents tout-venant est de 15 à 20 %, il se situe aux environs de 69 % pour les jeunes dits « à risque », parmi lesquels on retrouve les fugueurs. Dans la population générale, l'automutilation est associée aux tentatives de suicide (Wilkinson et al., 2011). Toujours dans la population générale, le risque d'automutilation est plus élevé pour les filles que pour les garçons (Hintikka et al., 2009) ; les filles font deux à trois fois plus de tentatives de suicide que les garçons (Johnson et al., 2000) mais le suicide abouti est davantage masculin. Ces différentes tendances se retrouvent chez les jeunes fugueurs (Leslie et al., 2002). D'autres psychopathologies ont également été relevées, telles que les troubles des conduites, le retard mental et le trouble de la communication. En outre, ces problématiques psychiques sont davantage associées à la fugue lorsqu'il y a eu maltraitance (Sullivan & Knutson, 2000).

Enfin, Peled et Cohavi (2009), dans leur étude portant sur les adolescentes qui fuguent, voient des parallèles entre la fugue et le suicide, dans le sens où la fugue serait l'expression d'une autodestruction, d'un « *living suicide* », de sorte que l'alternative à la fugue envisagée pourrait en fait être le suicide.

4.4 LA CONSOMMATION DE SUBSTANCE

De nombreuses études ont conclu à un lien entre consommation de substances (tabac, cannabis, alcool et autres drogues illicites) et fugue mais sans distinguer les jeunes fugueurs des jeunes sans-abris. Nous reprendrons ici des études portant explicitement sur des fugueurs.

Considérant des jeunes ayant fugué vers 14-15 ans et diverses caractéristiques quatre années plus tard, Windle (1989) distingue trois groupes : les jeunes qui n'ont jamais fugué, ceux qui ont fugué une fois et ceux qui ont fugué à plusieurs reprises. Ces derniers risquent davantage de consommer des substances que les deux premiers ; ils rapportent aussi plus de délinquance et sont davantage en décrochage scolaire. Même en contrôlant la variable « délinquance », la fugue est bel et bien associée à davantage de consommation de tabac et de drogues illicites pour les filles et les garçons. Par ailleurs, des taux plus élevés de consommation d'alcool, de cannabis et de drogues illicites sont observés chez les jeunes ayant fugué dans les douze derniers mois, en comparaison avec les jeunes qui n'ont pas fugué (SAMHSA, 2004). En outre, sur leur échantillon de 2247 individus âgés de 16 à 34 ans, Meltzer et al. (2012) soulignent une association significative entre fugue et dépendance à l'alcool (y compris en ajustant les données sociodémographiques, la santé physique et mentale et les victimisations pendant l'enfance) mais pas entre fugue et dépendance à la drogue (seulement une fois ces ajustements effectués). Enfin, chez les jeunes fugueurs, la consommation de drogue a été associée aux symptômes dépressifs (Tucker et al., 2011) dont nous avons parlé précédemment.

4.5 LES RISQUES SPÉCIFIQUES AUX JEUNES INSTITUTIONNALISÉS

Souvent, en termes de lieu de vie, l'étude de la fugue porte sur la famille du fugueur. Pourtant, certains fugueurs ne vivent pas chez leurs parents mais dans des familles d'accueil ou des institutions. Comme le rappelle Attar-Schwartz (2013), on estime que moins d'1 % des enfants au Royaume-Uni et que 0,3 % de la population générale américaine est placé, alors qu'un tiers des fugueurs anglais et un quart des fugueurs américains proviennent d'un lieu de placement. Cependant, les pourcentages de fugueurs placés en famille d'accueil ou en institution peuvent s'avérer particulièrement variés et assez difficilement comparables, notamment parce que l'on ne sait pas toujours s'il s'agit d'un jeune qui a effectivement fugué alors qu'il était placé ou s'il s'agit d'un jeune placé qui a fugué mais sans pour autant avoir spécifiquement fugué de son actuel lieu de placement (par exemple, il peut avoir fugué à l'occasion d'un week-end qu'il passe chez ses parents).

La théorie des risques cumulés (*Cumulative Risk Theory*), généralement applicable au phénomène de la fugue, est d'autant plus pertinente avec les jeunes en famille d'accueil ou en institution : les nombreuses difficultés qu'ils ont vécues les ont conduits dans des lieux de placement, où une solution peut être trouvée mais où il est également possible que de nouvelles complications adviennent ; par conséquent, le risque de fugue est susceptible de s'accroître. En ce sens, Nesmith (2006) note une augmentation du risque de fugue du jeune pendant qu'il séjourne en famille d'accueil de 84 % par facteur de risque additionnel (exemples : quand le jeune y demeure plus longtemps, jeune plus âgé, jeune avec antécédent de fugue, jeune présentant un trouble des conduites, jeune faisant l'école buissonnière, une évaluation négative de la famille d'accueil par le travailleur social, ...). Mais, parallèlement à cela, bénéficier de plans individualisés d'aménagement des dispositifs de placement réduirait le risque de fuguer chez les jeunes en famille d'accueil.

En considérant les caractéristiques du jeune en institution et les caractéristiques de ladite institution, Attar-Schwartz (2013) souligne des facteurs de risque propres aux jeunes (la longue durée du placement, jeunes plus âgés, problèmes d'ajustement, de haut degré de victimisation par les autres jeunes ou par les membres du personnel) ; mais également des facteurs de protection propres aux jeunes (bénéficier d'un personnel qui les soutienne et qui se montre moins strict) ou aux institutions (avec beaucoup de jeunes et davantage de surveillance). En matière de fugue d'une famille d'accueil, l'étude de Lin (2012) rapporte divers facteurs de risque (jeune plus âgé, de sexe féminin, antécédent de fugue, premier placement tardif, nombre important de placements, début du séjour en famille d'accueil, jeune placé en raison de ses problèmes de comportements, jeune placé en raison de la consommation de substance de ses parents, familles monoparentales, ...). Dans une étude portant sur dix-sept adolescents ayant fugué d'un service de psychiatrie, Bernard et al. (2012) relèvent que près de deux tiers de ces fugues se sont déroulées dans le premier mois de l'hospitalisation et près des trois quarts de ces jeunes voulaient rentrer chez eux. Il s'agirait d'un motif récurrent de fugue pour ces jeunes placés, à savoir retrouver leurs parents, leurs amis, leur communauté (Lin, 2012). Enfin, l'étude de Courtney et Zinn (2009) apporte un important éclairage sur la/les période(s) où le jeune risque de fuguer lorsqu'il est en famille d'accueil ou en institution, à savoir d'une part, dans les trois premiers mois du séjour et d'autre part, après deux années de placement. En outre, elle relève un facteur de protection qui a été peu étudié : avoir un membre de sa fratrie dans le même lieu de placement.

Ces éléments nous permettent d'insister à nouveau sur l'importance de prendre en compte la combinaison des caractéristiques du jeune, de son environnement et de l'interaction entre ces éléments pour envisager une compréhension de la fugue ; l'environnement mobilisant en plus ici des dimensions institutionnelles et administratives supplémentaires.

4.6 AUTRES

Ayant à l'esprit les recherches portant sur les jeunes sans-abris (souvent confondus avec les jeunes fugueurs dans la littérature nord-américaine) et les études concernant la souffrance psychique des jeunes en fugue, quelques auteurs ont décidé d'étudier l'orientation sexuelle des fugueurs. En effet, une surreprésentation des orientations homo et bisexuelles est relevée dans la population des sans-abris (Cochran et al., 2002) et les orientations homo ou bisexuelles ont été associées à de moins bonnes relations avec les parents (Rew et al., 2005), à du stress, à des souffrances mentales accrues et à des risques de consommation subséquente (Russell, Driscoll & Truong, 2002). Considérant ces éléments, Waller et Sanchez (2011) ont observé qu'en contrôlant la relation aux parents, les symptômes dépressifs et la consommation d'alcool, l'attraction homosexuelle était associée à une prévalence de fugue plus élevée. Par ailleurs, ils relèvent que les jeunes qui n'ont pas de relations amoureuses risquent moins de fuguer, peut-être parce qu'ils sont davantage supervisés et ne sont ainsi pas confrontés à certaines difficultés émotionnelles propres aux relations sentimentales.

4.7 MODÉLISATION

Comme le rappellent Tyler, Hagewen et Melander (2011), les recherches sur les fugueurs et sans-abris sont pour la plupart athéoriques. Cependant, le modèle de l'amplification du risque (*Risk Amplification Model*) se justifie pour de telles thématiques (Whitbeck, Hoyt & Yoder, 1999). En ce sens, les difficultés familiales compliqueraient la sphère sociale et augmenteraient le risque de faire une fugue, ce qui amplifie les vulnérabilités du jeune et l'entraîne dans des comportements problématiques voire dangereux. Dans leur étude longitudinale prenant en compte l'instabilité familiale, l'environnement, les problèmes de comportement et les symptômes dépressifs, Tyler, Hagewen et Melander (2011) rejoignent le modèle de l'amplification du risque, en particulier en matière d'instabilité familiale.

Parmi les différents éléments déclencheurs que nous avons mentionnés, certains ont été retenus pour élaborer un questionnaire auto-administré évaluant les jeunes qui risquent de fuguer (Springer, 1998). L'*Adolescent Concerns Evaluation* comprend quarante items portant sur quatre facteurs : la famille, l'école, les amis et la dépression.

Les recherches portant principalement sur les facteurs susceptibles de conduire à la fugue, ce qui se passe pendant celle-ci a été très peu étudié et se limite souvent aux risques encourus.

On estime qu'un fugueur sur six aurait dormi dans la rue, qu'un sur douze aurait été blessé pendant sa fugue (Rees & Lee, 2005); en Ecosse, un fugueur sur six aurait été agressé physiquement ou sexuellement au cours sa fugue (Wade, 2001). Il risque davantage des problèmes et complications médicales en raison de comportements à risque, notamment la consommation de substance et la prostitution (Yates et al., 1988). Les vulnérabilités participant à la fugue fragilisent également le jeune pendant celle-ci. Par exemple, avoir subi de la négligence, des abus sexuels, et avoir connu des changements de structure familiale accroît le risque d'être victimisé pendant la fugue (Thrane et al., 2006). En outre, face aux besoins de nourriture et de logement, le jeune manque souvent de ressources et peut opter pour des stratégies de survie dangereuses (délinquance, drogue, prostitution, affiliation à un gang, ...), ce qui fragilise d'autant plus le fugueur, ainsi que sa santé mentale, et l'expose à un risque de suicide (Henk, 2001). Quatre éléments font encourir au fugueur le risque de se prostituer : une fugue de plus longue durée, avoir subi des abus sexuels, provenir d'une famille déstructurée et être un garçon homo ou bisexuel ; l'exploitation sexuelle est plus sévère pour les jeunes qui ont fugué que pour ceux n'ayant pas fugué (Hotaling & Finkelhor, 1988).

Cependant, il est également possible d'envisager des facteurs qui vont protéger le jeune pendant sa fugue : de bonnes relations avec le père diminuent le risque de consommation de substance et de comportements délinquants pendant la fugue, de même que de bonnes relations avec la mère diminuent le risque de recourir à la prostitution (Stein et al., 2009).

Enfin, il est important de souligner les paradoxes qui se jouent pendant la fugue. Il y a tout d'abord le paradoxe de l'aide que le fugueur peut recevoir : tout en étant salvatrice et nécessaire, celle-ci peut également faciliter le vécu de la fugue et moins inciter à un retour chez soi (Staller, 2004), notamment si cette aide contribue à un certain sentiment d'auto-efficacité allié à un désir d'autonomisation. Ensuite, il y a le paradoxe de la survie de rue, dans le sens où les jeunes les plus aptes à survivre dans la rue sont les moins susceptibles de revenir chez eux (Greene, 2012). Cela peut être associé au modèle d'Orten et Soll (1980) précédemment présenté, qui insistait sur l'ambivalence et le *degré d'aliénation*³. Grâce à de nouvelles affiliations et pratiques, le jeune va s'habituer à des modes de survie qui lui faciliteront son vécu de fugueur (Martinez, 2006), ce qui engendrera une moindre ambivalence et davantage d'aliénation vis-à-vis de son milieu d'origine, augmentant le risque d'une fugue de plus longue durée, voire sans retour.

³ « Aliénation » à comprendre au sens étymologique du terme et signifiant que le jeune et sa famille se considèrent l'un et l'autre comme de plus en plus étranger/autre/loin/différent/. Cette « aliénation » entre le jeune et ses parents est à comprendre parallèlement à l'internalisation de la fugue par le jeune comme une réponse adéquate face à ses difficultés.

Très peu de recherches s'intéressent à ce qui se passe après la fugue et plus précisément au retour du jeune.

Pourtant, revenir dans son milieu de vie n'est pas un gage de fin heureuse ni de neutralisation des problématiques antérieures ou co-occurentes à la fugue. En ce sens, pour les filles, la fugue multiplie le risque d'être sexuellement agressée dans l'année subséquente par 2,5, avec les effets partiellement médiateurs de la consommation d'alcool et du commencement des pratiques sexuelles ; il faut également souligner l'existence d'un risque d'agression sexuelle au retour de la fugue et pas seulement pendant celle-ci (Thrane, Yoder & Chen, 2011). En outre, la fugue a été associée à des activités délinquantes dix-huit mois après celle-ci mais pas à davantage de victimisation ou à moins de bien-être (Tyler et al., 2008). Par ailleurs, sur le long terme, la fugue a été associée à des problèmes psychologiques, de comportement, à de la consommation de substance à l'âge adulte et à un risque de devenir sans-abri (Simons & Whitbeck, 1991). Enfin, sur la base des variables antérieures et postérieures à la fugue observées dans une étude longitudinale, la consommation de substance et la dépression apparaissent tant comme des facteurs y conduisant qu'en résultant (Tucker et al., 2011).

Pour ce qui est du retour en famille à proprement parler, il est important de questionner la pertinence de cette réunification, en particulier dans le cas de familles dysfonctionnelles. De plus, le retour ne connaît pas forcément une issue positive car il est souvent motivé par des raisons économiques et légales (Teare, Backer-Wilson & Larzelere, 2001). Cependant, la réunification demeure largement encouragée et préférée à un placement, même en présence de familles dysfonctionnelles (Thompson, Kost & Pollio, 2003). En ce sens, les jeunes rentrés dans leur famille connaissent davantage de suites favorables que ceux qui ont été relogés ailleurs ; par exemple, en matière d'école, d'emploi, d'estime de soi, de délinquance, de relations familiales,... (Thompson, Pollio & Bitner, 2000). Pourtant, un certain doute demeure : les effets positifs du retour observés après six semaines de réunification s'estompent fortement après six mois (Pollio et al., 2006), suscitant le risque de nouvelles fugues.

Bien que la moitié des fugeurs ne fasse qu'une seule fugue (Pergamit, 2010), le phénomène des fugues multiples n'est pas rare. Ce qui pourrait distinguer les jeunes fugeant une seule fois des jeunes fugeant à plusieurs reprises est que les premiers répondraient à un incident précis alors que les seconds seraient confrontés à des problèmes récurrents (Thompson & Pollio, 2006).

Concernant le risque de re-fuguer, une faible cohésion familiale et la consommation de substance y contribueraient mais pas les conflits familiaux, les symptômes dépressifs, la délinquance, ni l'investissement scolaire (Slesnick et al., 2013). Il a aussi été possible de distinguer des facteurs de risque (jeune délaissé, jeune consommateur d'alcool) et des facteurs de protection (jeunes vivant avec leurs parents, avoir des proches ou des amis, et la confiance que le jeune accorde à ses parents) (Thompson & Pillai, 2006). Une étude longitudinale distinguant la réitération de fugues pour les jeunes n'ayant fait qu'une seule fugue et ceux qui en ont déjà fait plusieurs, relève que la réitération des premiers est liée à des changements familiaux et à la durée du séjour en hébergement, alors que la réitération des seconds est liée à des problèmes émotionnels (Baker et al., 2003). Enfin, l'élément le plus déterminant pour estimer la probabilité d'une fugue est une fugue antérieure (Tyler & Whitbeck, 2004), ce qui nous encourage à rappeler qu'estimer la probabilité d'une fugue, qu'il s'agisse de la première ou des subséquentes, est particulièrement complexe.

La problématique des fugues multiples questionne notamment l'assimilation du vécu de la fugue et des codes associés par le jeune, ce qu'avaient déjà envisagé Orten et Soll (1980) dans leur typologie où ils décrivent le « troisième type de fugeur » comme un jeune qui s'identifie à la culture de la fugue et n'envisage plus de revenir chez lui. Cela peut mener à l'hypothèse d'un « *continuum entre la fugue et l'itinérance* » chez certains fugeurs (Karam, 2013, p.6). Les jeunes inscrits dans l'errance, que Chobeaux (1996) qualifie de « nomades du vide », incarneraient aujourd'hui désaffiliation, déliaison, décrochage... Or, ces jeunes sont souvent décrits comme des acteurs de « *refus délibérés des normes sociales* » (Rodriguez, 2014, p.27). Ce statut d'acteur risque d'avoir pour conséquence que ces jeunes fugeurs, devenus itinérants, seront considérés comme des personnes ayant posé un choix de vie rationnel. Dès lors, cela aggravera le regard que l'on porte sur eux en matière de non-normativité et de risque de délinquance puisqu'ils l'ont *choisi*. En outre, le respect de leur autonomie et de leur potentiel adaptatif peut conduire à une non-mobilisation des services d'aide, d'autant plus si ces « *anciens fugeurs* » sont devenus adultes, de sorte que la chronicisation de la fugue sous la forme de l'itinérance, voire de l'errance, risque de devenir inéluctable ... Tout ceci peut nous permettre de comprendre pourquoi, souvent, les études américaines de la fugue portent à la fois sur les fugeurs et les sans-abris.

A la vue de ces informations, nous nous apercevons que la fugue a suscité de multiples questions et encouragé des recherches aux thématiques variées, portant tantôt sur le jeune, tantôt sur son environnement, tantôt sur les caractéristiques de la fugue. Certains points, davantage étoffés, montrent comment la fugue a conduit à des études dans certains domaines plutôt que d'autres, de sorte que les questions familiales semblent avoir été beaucoup investiguées, tandis que ce qui se passe pendant la fugue est peu interrogé.

Ces différents éléments présentent le fugueur comme un jeune vulnérable et exposé au risque de rencontrer des difficultés ultérieurement. Cependant, il est important de rappeler que la fugue n'a pas toujours été appréhendée sous l'angle du danger mais a également longtemps été perçue sous celui de l'aventure et de l'émancipation ; cette transition s'est opérée dans l'Amérique des années 1960-1970, à l'époque des mouvements hippies (Staller, 2003). Cela étant, il est important de toujours garder à l'esprit que la fugue, aussi interpellante soit-elle pour les proches et les autorités, doit pouvoir être envisagée par la recherche selon ces deux angles, sans exalter ni diaboliser la fugue, et ce, afin de dépasser les limites des représentations que chaque époque connaît.

II. MÉTHODOLOGIE

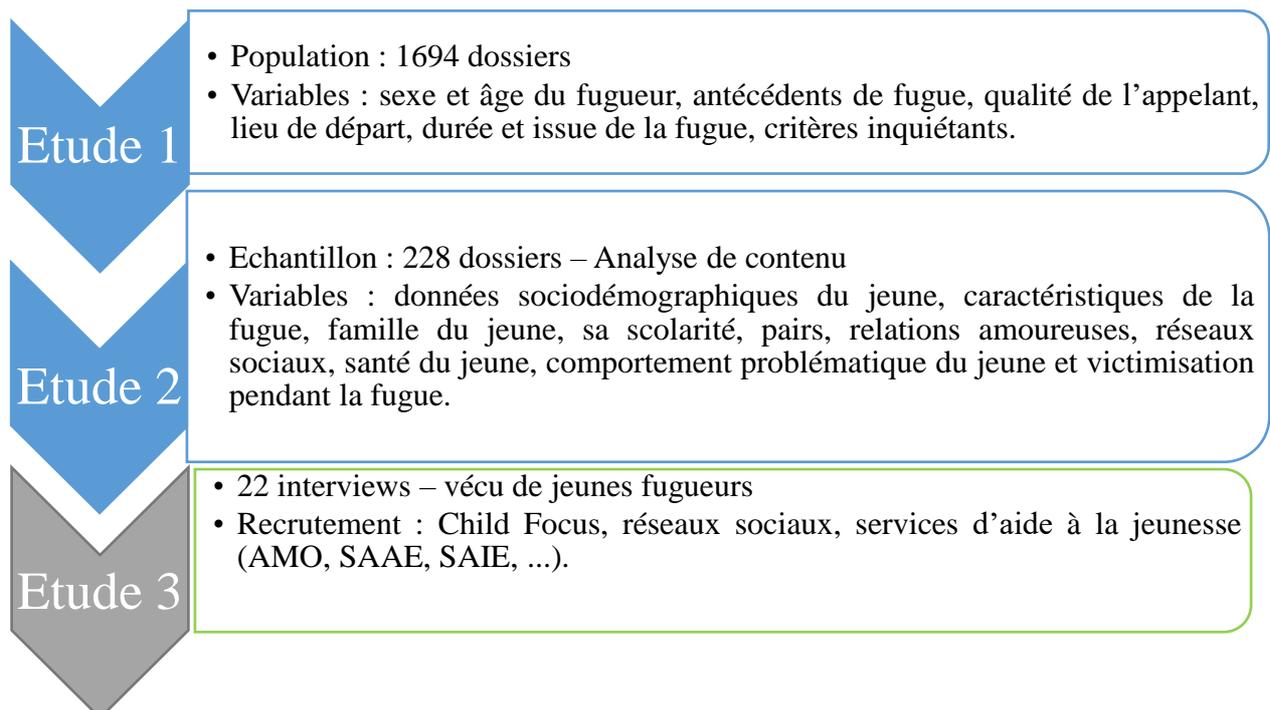
Etudier le phénomène de la fugue peut mobiliser différentes questions de recherche, ainsi que différentes ressources et mises en œuvre pour y répondre. Ce point présente la méthodologie à laquelle nous avons eu recours, en l'occurrence, une méthodologie en trois temps/études.

1. STRATÉGIE GÉNÉRALE : LA MÉTHODE MIXTE DE TYPE « SÉQUENTIEL-EXPLICATIF »

Cette recherche porte sur des données et des techniques d'analyse tantôt quantitatives, tantôt qualitatives, c'est pourquoi cette méthode est dite « mixte ». En sciences sociales et humaines, la méthode mixte peut être définie comme un troisième paradigme de recherche, à la suite des paradigmes quantitatif et qualitatif, qui combine notamment les techniques, méthodes et concepts issus des paradigmes quantitatif et qualitatif et ce, dans le cadre d'une seule étude ou de plusieurs études associées (voir les définitions proposées par Johnson, Onwuegbuzie & Turner, 2007). En l'occurrence, nous avons eu recours à des éléments quantitatifs, puis à des éléments qualitatifs. Ceci explique notre recours au qualificatif « séquentiel-explicatif » (Briand & Larivière, 2014). La méthode mixte offre plusieurs plus-values : l'articulation de techniques et de conceptualisations qui pallie les faiblesses du pur quantitatif et du pur qualitatif, tout en insistant sur les forces de chacun; la triangulation des résultats et analyses à la lumière de différents traitements de l'information; des perspectives qui combinent la macro et la micro-analyse; une approche créative du chercheur qui (re)construit ses questions de recherche et techniques à la lumière des différentes possibilités que la méthode mixte peut lui offrir (Mason, 2006).

L'approche séquentielle choisie est détaillée en Figure 1 : chacune des trois études implique une collecte et une analyse de données, ainsi que des résultats.

Figure 1 : Méthode mixte suivie pour l'analyse



- La première étude consiste en l'analyse d'un échantillon global composé de tous les dossiers de fugues de mineurs ouverts et clôturés par Child Focus entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014 (à savoir 1694 dossiers). Cette première étude s'attarde sur *l'analyse de dossier* portant sur des éléments nécessairement encodés par les conseillers de Child Focus (par exemple : sexe et date de naissance du fugueur, présence de critères inquiétants, qualité de l'appelant, ...). Ces éléments sont ensuite analysés comme des « variables ».
- La deuxième étude consiste en l'analyse d'un sous-échantillon de dossiers sélectionnés parmi les 1694, à savoir 228 dossiers. Elle s'intéresse à *l'analyse du contenu du dossier* : les éléments étudiés sont les annotations précisées par les conseillers de Child Focus parce qu'ils les estimaient opportunes pour la résolution du dossier (ce qui explique l'application de filtres de communication pour choisir les éléments à rapporter dans le dossier). Ces annotations ont été analysées à la lumière de différentes variables issues de la revue de littérature.
- Enfin, la troisième étude a consisté en vingt-deux interviews menées auprès de jeunes ayant fugué. Cela permet une approche plus phénoménologique de la fugue, en saisissant comment cette expérience particulière a été vécue par le jeune, comment il lui donne du sens et se la réapproprie dans son parcours de vie.

2. ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON GLOBAL (N=1694)

Cette analyse porte sur tous les dossiers de fugues de mineurs ouverts et clôturés par Child Focus entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014, à savoir 1694 dossiers. Ceux-ci ont été sélectionnés à partir de quatre filtres : le motif de la disparition (la fugue), la date d'ouverture du dossier, la date de clôture du dossier et l'âge du fugueur.

Une première analyse descriptive a été réalisée sur la base des critères associés à chaque dossier de Child Focus, à savoir le sexe et l'âge du fugueur, l'appelant, le lieu de départ de la fugue, la durée de la fugue, les critères inquiétants et l'issue de la fugue. Ces critères ont été étudiés comme des variables.

Une seconde analyse comparative a été menée en croisant certains de ces critères sous forme de tableaux de contingence. Ces analyses permettent d'appréhender les tendances quantitatives sur l'ensemble des dossiers de fugue en termes de fréquences brutes et de pourcentages. L'objectif était d'établir un profil du fugueur, des caractéristiques de la fugue et de l'appelant en considérant les variables « sexe » et « âge » relatives au fugueur. Cette analyse comparative a été effectuée à l'aide du test du « khi carré », qui teste l'hypothèse d'indépendance entre deux variables nominales (par exemple : la durée de disparition et le sexe). Si les calculs statistiques indiquent qu'il faut « rejeter » l'hypothèse d'indépendance, cela signifie qu'il existe un lien entre les variables; s'il n'y a pas « rejet » de l'hypothèse d'indépendance, alors il n'est pas possible de dire qu'il existe un lien entre les variables et l'analyse statistique est terminée. Quand il y a rejet de l'hypothèse d'indépendance, cela permet de dire, par exemple, que les durées des disparitions sont différentes pour les filles et les garçons. Si l'on souhaite ensuite savoir sur quel(s) type(s) de durée ces différences peuvent être précisées, on recourt aux tests dits « post-hoc ». Ceux-ci peuvent nous indiquer que la différence de durées de fugue entre les filles et les garçons (notée par le test chi-carré) est en fait observée pour les fugues de « 1 à 2 jours », plus fréquentes chez les garçons que chez les filles.

3. ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON RESTREINT (N=228)

L'analyse de l'échantillon global aboutissant à de nouvelles questions, il a été décidé d'étudier en profondeur les dossiers via des éléments davantage singuliers et contextuels, annotés par les conseillers de Child Focus. Pour ce faire, un dossier sur sept a été sélectionné parmi les 1694 dossiers, d'une part parmi les dossiers concernant des filles, d'autre part parmi les dossiers concernant des garçons; cette sélection a abouti à 228 dossiers.

À la suite à la revue de littérature, de nouvelles thématiques de variables ont été élaborées afin d'analyser le contenu des dossiers de Child Focus. Les éléments considérés apportent une perspective plus dynamique de la fugue, puisqu'il ne s'agit plus seulement d'un dossier étudié, mais d'un *contenu* de dossier étudié. Ces thématiques sont : les données sociodémographiques du jeune, les caractéristiques de la fugue, la famille du jeune, sa scolarité, ses pairs, ses relations amoureuses, son utilisation des réseaux sociaux, sa santé, ses comportements problématiques et la victimisation pendant sa fugue.

Chacune de ces thématiques était subdivisée en plusieurs variables, de sorte que la thématique « santé » questionnait la santé physique, la santé mentale, les antécédents de tentative de suicide, les idéations suicidaires et la médication. Chaque variable comprenait des modalités de sorte que, pour la thématique « santé », la variable de la santé physique devait être codée selon l'une de ces quatre modalités : « on ne sait pas / aucun problème / problème de santé / grossesse ou antécédent de grossesse ».

Cependant, les types d'informations disponibles dans chaque dossier sont peu réguliers : certains dossiers sont fortement documentés, d'autres peu. De même, certains éléments répondant à certaines variables sont souvent retrouvés, alors que d'autres ne le sont que très rarement. Dès lors, pour un nombre important de dossiers, nous n'étions pas en mesure de répondre au sujet traité par la variable : beaucoup de données manquent.

Après une première analyse en termes de fréquences et de pourcentages, une seconde analyse en grappes a été effectuée. Certaines thématiques parmi celles qui ont été mentionnées dans le paragraphe précédent ont été questionnées, afin de faire émerger les particularités des dossiers répondant auxdites thématiques. Ainsi, tous les dossiers soulignant la présence de pairs problématiques constituent une grappe. Chaque grappe de dossiers sera décrite à partir des autres variables; par exemple, tous les dossiers sélectionnés parce qu'il y est précisé une présence de pairs problématiques seront qualifiés en profondeur à partir d'autres variables, telles que la famille, les antécédents de fugue, ... Cela permet d'envisager des spécificités pour certaines grappes de dossiers, notamment en termes de facteurs de risque et de protection.

4. INTERVIEWS DE FUGUEURS

L'analyse de l'étude 1 et de l'étude 2 a permis de dresser des profils de jeunes fugueurs à partir des signalements auprès de Child Focus. Toutefois, cette analyse n'a pas donné accès au vécu du jeune fugueur, c'est pourquoi les atouts du versant qualitatif doivent être mobilisés. Cela signifie qu'un accès direct à la parole du fugueur apportera du sens aux éléments trouvés ainsi que des réponses là où les éléments manquaient. L'interview apporte une dimension singulière et qualitative dépassant *l'analyse du dossier* (cf. étude de l'échantillon global) et *l'analyse du contenu du dossier* (cf. étude de l'échantillon restreint) en questionnant la perspective du fugueur.

La réalité est conçue comme une construction humaine par la recherche qualitative, qui reconnaît la subjectivité comme faisant partie intégrante de la vie sociale (Boutin, 2000 ; Deslauriers, 1991; Lessard-Hébert, Goyette & Boutin, 1995; Savoie-Zajc, 2000 cités par Mukamurera, Lacourse & Couturier, 2006). L'objet de ce type de recherche est de « donner du sens », de comprendre des phénomènes humains complexes; dans ce cas-ci, le phénomène de la fugue.

Le choix de l'outil méthodologique qualitatif s'est porté sur l'entretien semi-directif. Cette méthode permet de recueillir les informations relatives aux questions de recherche. L'entretien n'est ni entièrement ouvert, ni dirigé par un grand nombre de questions précises. Il permet une certaine souplesse et une ouverture. Le jeune est libre de construire et d'exprimer sa réponse comme il le souhaite. Les questions recadrent son discours lorsqu'il s'éloigne des thèmes relatifs au questionnement de recherche. Cet outil permet d'approcher au plus près l'expérience de fugue du jeune et rend sa description aussi fidèle que possible à ce qu'il lui est arrivé. Donner directement la parole aux jeunes permet d'appréhender leur vécu de manière authentique.

L'entretien semi-directif a permis de mettre en lumière le milieu de vie du jeune, ses expériences et ses comportements durant la fugue, les motivations quant à sa fugue mais aussi ses attentes en matière d'assistance. Plusieurs thèmes ont été abordés et analysés en fonction des différentes périodes de la fugue (avant-pendant-après) : la famille, les pairs, l'école, son bien-être, ses besoins et les moments-clés de la fugue (le départ, l'issue de la fugue). Des questions ont également été posées sur l'évaluation du recours aux services d'aide et de soutien existants et ainsi qu'aux institutions, Child Focus notamment. L'objectif était de faire émerger des spécificités propres au fugueur et à son vécu; principalement les spécificités qui n'auraient pu être mises en évidence dans les analyses précédentes.

Afin de mieux saisir la chronologie des faits et de comprendre le déroulement de la fugue, l'entretien a été mené à l'aide d'une ligne du temps. En plus d'être un outil utile à l'interviewer dans son analyse, il permet également au jeune de replacer plus aisément les événements qui se rapportent à sa fugue.

La prise de contact avec les jeunes fugueurs est une étape importante dans la réalisation des interviews. Différents moyens ont été mis en œuvre afin de recruter des jeunes, tant pour la Communauté flamande que pour la Communauté française. Une première prise de contact s'est faite via les réseaux sociaux : une annonce sur la recherche, accompagnée d'une explication sur le but de l'entretien, a été diffusée. Du côté de la Communauté flamande, les jeunes ont été contactés via Child Focus. Ce mode de recrutement a permis de rencontrer 9 jeunes. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, différents services d'aide ont été contactés : Services d'Aide en Milieu Ouvert, Services d'Accueil et d'Aide Educative, Service d'Aide et d'Intervention Educative, Centre d'Accueil d'Urgence, institutions et autres services sociaux de la province de Liège, de Namur et du Luxembourg. En Communauté flamande les services suivants ont été contactés : la Gemeenschapsinstelling De Zande à Beernem et le Psychiatrisch Centrum Caritas De Kaap à Melle. En Communauté française, 13 jeunes ont été recrutés. Ainsi, le recrutement se voulait le plus large possible afin de retenir une population hétérogène de fugueurs, c'est-à-dire venant de tout milieu, avec des problématiques différentes.

III. ANALYSE DES DOSSIERS DE CHILD FOCUS

Cette section est consacrée à l'analyse de dossiers ouverts par Child Focus pour motif de fugue, et plus précisément, les fugues de mineurs signalées et clôturées entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014.

Toute disparition ou toute situation d'exploitation sexuelle d'enfants peut être signalée à Child Focus via son numéro gratuit 116000, joignable 24h sur 24. Le responsable-accueil recueille les premières informations (coordonnées personnelles, circonstances de l'appel,...), afin de préciser la demande de l'appelant et de la transférer au conseiller qualifié pour cette prise en charge. Chaque dossier est traité par le conseiller qui lui est attribué. Celui-ci est fréquemment en contact avec la police au cours de l'enquête, notamment à la suite d'un Protocole de Collaboration liant Child Focus à la police et à la justice. Pouvant être considéré comme intermédiaire entre les parents (membre de la famille/ institution) et la police, le conseiller prend régulièrement des nouvelles du parent appelant et l'informe de l'évolution de l'enquête.

Alors que certains critères sont automatiquement sélectionnés/cochés dans les dossiers (exemple : le sexe, le code postal du lieu de la disparition,...), d'autres informations ont un développement plus singulier (exemple : le comportement du jeune lors des jours précédant sa fugue), de sorte que le contenu des dossiers pourra varier selon l'appelant, le contexte de la disparition et le responsable d'accueil qui reçoit le dossier chez Child Focus. Deux études quantitatives sont issues de la distinction de ces éléments : la première sur l'échantillon global (1694 sujets) et la seconde sur un échantillon restreint (228 sujets).

Ainsi, premièrement, l'entièreté de ces dossiers a été analysée comme un « **échantillon global de fugueurs** » à partir de différents critères disponibles, à savoir ceux qui ont été cochés par le conseiller ou automatiquement établis par le programme informatique lors de l'encodage du dossier. Il s'agit donc d'une *analyse statistique du dossier* et non pas de son contenu. A ce niveau, il n'y a pas de liberté d'appréciation quant à l'importance de l'information ni quant à la pertinence de l'encoder : cela fait partie des renseignements de base nécessairement contenus dans le dossier.

Deuxièmement, une partie de ces dossiers a été analysée comme un « **échantillon restreint de fugueurs** » en sélectionnant un dossier sur sept, d'une part parmi les dossiers concernant des filles, et d'autre part parmi les dossiers concernant des garçons, afin de respecter cette représentativité particulière. Les descriptions annotées par les conseillers ont été traitées à partir de différentes thématiques élaborées à la suite d'une revue de la littérature portant sur les fugues. Il s'agit donc d'une *analyse du contenu du dossier* et non pas seulement des données quantitatives du dossier. A ce niveau, il y a une effective liberté d'appréciation quant à l'importance de l'information et quant à la pertinence de l'encoder. En ce sens, les renseignements sont recueillis auprès de différents appelants soit, qui communiquent spontanément ce qu'ils *estiment* important de transmettre à Child Focus, soit qui sont *encouragés* par les conseillers à transmettre ce que ces conseillers trouvent *opportun* de savoir. De cette façon, les sources informatives participant à l'élaboration du *contenu du dossier* connaissent deux filtres : ce que l'on trouve pertinent de dire et ce que l'on trouve pertinent de demander. Dès lors, les informations contenues dans les dossiers peuvent différer selon la qualité du signalant et des autres appelants ultérieurs : un membre de la famille ne communique pas les mêmes éléments à Child Focus que le fait un agent de police car chacun dispose d'informations différentes et chacun envisage différemment la pertinence de ces informations susceptibles d'être transmises.

Ces deux études permettent de considérer des informations de plus en plus précises car de plus en plus singulières, à propos du jeune et de sa fugue. Elles annoncent déjà une troisième étude au cours de laquelle des jeunes ayant fugué seront interviewés, afin d'avoir accès à leur vécu expérientiel et aux dynamiques motivationnelles durant leur fugue.

Ce premier chapitre propose une *analyse du dossier*, et non pas de son contenu, à partir des renseignements de base nécessairement contenus dans le dossier. Y seront développés : la description de l'échantillon global, les variables disponibles, les axes d'analyse et le traitement des données, ainsi que les résultats, traitant tantôt chaque variable séparément, tantôt certaines variables ensemble. Cela nous donnera un premier aperçu des fugueurs signalés à Child Focus, afin de disposer de repères pour le deuxième chapitre consacré à un échantillon restreint.

1. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON GLOBAL

L'échantillon global, sur lequel porte cette analyse, est composé de 1694 dossiers, ce qui correspond au nombre de fugues de mineurs signalées et clôturées entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014 auprès de Child Focus. Il a été décidé d'étudier deux années de signalements, comme l'ont fait les auteurs du rapport de 2004 « *Fuguer...pour fuir quoi?* », dans le but de rencontrer éventuellement davantage de cas de longues fugues et afin de diversifier les types de fugues. Enfin, les dossiers étudiés concernent des fugues de mineurs âgés de 6 ans (âge minimal rencontré) à 18 ans moins un jour, conformément aux définitions issues de la littérature, qui reprennent ce critère de la minorité.

2. VARIABLES POUR L'ÉTUDE DE L'ÉCHANTILLON GLOBAL

- **Le sexe du jeune** signalé est systématiquement indiqué. Cette information a été régulièrement reprise lors des croisements avec les autres variables disponibles.
- **L'âge du jeune** : les dossiers de Child Focus étudiés concernent des jeunes qui ont entre 6 et 18 ans moins un jour. L'âge sera notamment analysé en fonction de deux tranches d'âge, à savoir les jeunes de 6 à 13 ans d'une part, et les jeunes de 14 à 17 ans d'autre part. En effet, la littérature internationale montre que la plupart des fugueurs ont entre 14 et 18 ans.⁴
- **Le premier appelant** : Le programme d'encodage des dossiers de Child Focus dispose de cinq catégories de signalant (père, mère, tiers,...). Cette indication est particulièrement intéressante pour la question des « filtres de l'information », puisque c'est cette personne qui fournit les premiers renseignements sur le jeune et sa fugue.
- **Le lieu de départ** : les dossiers de fugues précisent toujours le lieu d'où le jeune a fugué, à savoir du domicile du jeune, de l'institution dans laquelle il est placé ou d'autres lieux de vie comme la famille d'accueil du jeune, par exemple. Cette information doit être cochée. Cette distinction entre les fugues du domicile et les fugues d'institution n'a été qu'assez récemment prise en considération dans les recherches scientifiques qui en soulignent d'ailleurs toute la pertinence.

⁴ Cf. Chapitre I.2.

- **La durée de la fugue**, soit le temps que le jeune passe hors de chez lui ou de l'institution, est indiquée pour chaque dossier sous l'appellation « durée de disparition ». En effet, la fugue est une sous-catégorie de disparition de mineurs. Cette durée est calculée en fonction des informations transmises par l'appelant, à savoir le jour de la disparition et le jour de retour du jeune.
- **Les critères inquiétants** d'une disparition (notamment d'une fugue) ont été établis par la Directive ministérielle du 20 février 2002⁵, qui en retient six :
 1. La personne disparue a moins de 13 ans.
 2. La personne disparue présente un handicap mental ou physique ou manque d'autonomie.
 3. La personne disparue suit un traitement médical ou doit prendre des médicaments.
 4. La personne disparue se trouve peut-être en danger de mort.
 5. La personne disparue se trouve peut-être en compagnie de tiers qui pourraient constituer une menace pour son bien-être ou elle risque d'être victime d'un fait délictueux.
 6. L'absence de la personne est en contradiction totale avec son comportement habituel.

Child Focus a ajouté un septième critère inquiétant : la durée de la disparition (plus de 30 jours). Ces critères reprennent tantôt des éléments propres au jeune, tantôt des éléments caractérisant la fugue.

- **L'issue de la fugue** : notre échantillon global étant composé de dossiers clôturés, l'issue de la fugue est précisée sous l'appellation de « critères de fermeture ». S'y retrouvent notamment le retour spontané du jeune, le fait que le jeune ait été retrouvé par ses parents, par la police ou par un tiers, ou encore son décès.

3. AXES D'ANALYSE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Premièrement, chaque variable disponible dans les dossiers de Child Focus - à savoir le sexe et l'âge du fugeur, l'appelant, le lieu de départ de la fugue, la durée de la fugue, les critères inquiétants et l'issue de la fugue - a été étudiée dans le cadre d'une analyse descriptive. Cette analyse a permis, à partir des analyses des fréquences, d'obtenir le pourcentage de fugeurs selon les différentes variables. Ainsi, cette analyse donnait lieu à une meilleure vue d'ensemble des données étudiées.

Deuxièmement, une analyse comparative croisant les différentes variables a été effectuée afin de déterminer l'existence ou non de spécificités. Ainsi, l'âge, le sexe et le lieu de départ de l'institution ont été croisés avec l'appelant, la durée de la fugue, les critères inquiétants et l'issue de la fugue.

⁵ Directive ministérielle du 20 février 2002 relative à la recherche des personnes disparues – adaptation du 20 avril 2003

4. RÉSULTATS - ANALYSE DE CHAQUE VARIABLE

4.1 SEXE DU FUGUEUR

Environ 67% des dossiers de fugues de Child Focus concernent des filles et 33% des garçons. Étant donné qu'il existe une presque équivalence entre le nombre de filles et le nombre de garçons mineurs en Belgique, ces chiffres indiquent une surreprésentation de filles parmi les jeunes signalés auprès de Child Focus comme étant en fugue.

Les études scientifiques (Malloch, 2006), les statistiques de la police française (Malon, 2008) et les statistiques canadiennes des Services Nationaux des Enfants Disparus (2008) ont en effet tendance à noter un taux de fugue signalé plus élevé chez les filles que chez les garçons, quand bien même d'autres résultats ont également été obtenus (Born et Gavray, 1994; De Witte et al., 2000; Pergamit, 2010). En adoptant l'angle du signalement et de la réaction sociale, cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les filles sont perçues comme étant plus vulnérables (Van de Ploeg & Scholte, 1990) tant par les autorités que par les parents, ce qui motive leur signalement. En adoptant l'angle de la fugue à proprement parler, la littérature considère également la fugue comme l'expression la plus fréquente de mise en danger chez les filles (Guibert, 2014), de sorte qu'il est possible de concevoir que les filles fuguent bel et bien davantage que les garçons.

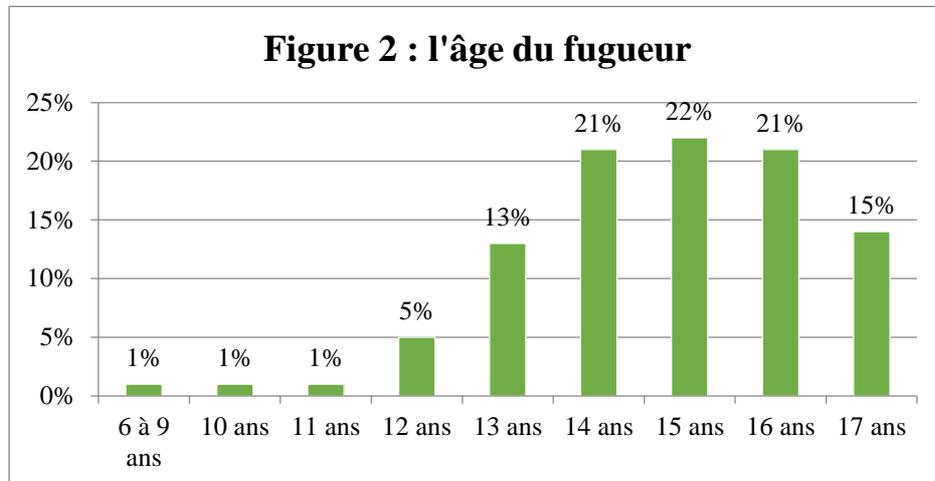
4.2 ÂGE DU FUGUEUR

Beaucoup de fugues sont le fait de jeunes âgés de 14 à 16 ans (Figure 2), de sorte que 60% des dossiers traités concernent des adolescents de cette tranche d'âge.

Cette observation rejoint les statistiques françaises selon lesquelles les trois quarts des fugueurs signalés aux autorités ont entre 15 et 18 ans (Malon, 2008), ainsi que les statistiques canadiennes des Services Nationaux des Enfants Disparus (2008) qui observent que plus de 80% des fugueurs ont entre 14 et 17 ans. En outre, cela rappelle combien l'adolescence est une période pendant laquelle l'attrait pour le risque est inévitablement présent, tant pour les filles que pour les garçons (Braconnier, 2002). Il s'agit d'un passage développemental entre deux états, celui de l'enfance et celui de l'âge adulte : le jeune n'est plus un enfant mais n'est pas encore un adulte (Claes & Lannegrand-Willems, 2014). Cette période se caractérise par un pic de conduites à risque liées à l'autonomie, au besoin de reconnaissance et à la quête d'une identité. En ce sens, la fugue serait une importante prise de risque (Gosselin, 2008) qui peut être vue parallèlement à la recherche d'une certaine autonomie. L'ampleur de cette éventuelle prise de risque dépendra de l'histoire de l'adolescent, de ses prédispositions internes mais aussi des liens qui l'unissent à sa famille, liens que la fugue questionnerait expressément (Gosselin, 2008).

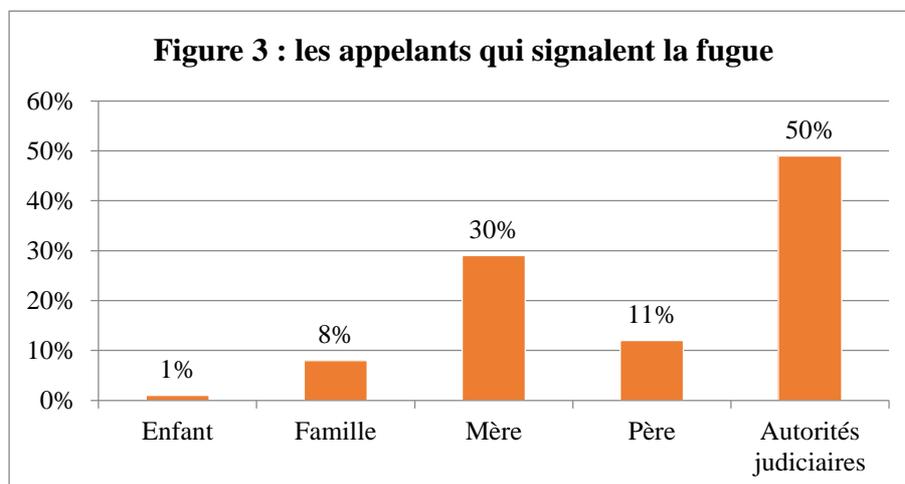
Par ailleurs, on note une baisse du taux de fugue chez les jeunes de 17 ans. Cette observation appelle plusieurs commentaires. Premièrement, puisque les fugues concernent des mineurs, parler de taux de fugue pour les personnes majeures serait erroné. Cela explique l'absence de taux pour les plus de 18 ans (d'autant que Child Focus traite des dossiers relatifs à des mineurs et exceptionnellement à des 18-25 ans). Cependant, disposer de ce taux eût été intéressant pour observer la situation des jeunes adultes (bien que l'utilisation du terme *fugue* soit ici incorrecte, puisque nous ne parlons pas de mineurs ; il serait donc préférable de parler de *disparition volontaire*). Deuxièmement, il est possible que le fugueur de 17 ans soit moins signalé à Child Focus et ce, pour différentes raisons telles que, d'une part, une moindre inquiétude pour ce jeune en fugue que l'on envisage comme davantage en mesure de se débrouiller eu égard à son âge et à ses ressources (sociales, matérielles,...)

et d'autre part, une certaine saturation des personnes confrontées à une énième fugue qui ne feront même plus la démarche d'en avertir Child Focus.



4.3 PREMIER APPELANT

Près de la moitié des appelants sont une autorité officielle et plus précisément la police; près de l'autre moitié des appelants sont les parents ou la famille élargie du jeune (Figure 3). Dans seulement dix-sept dossiers, le signalant est le jeune en fugue.



Comme cela a été brièvement décrit précédemment, Child Focus peut agir comme un intermédiaire entre la famille du jeune, les autorités judiciaires et les services de police, notamment grâce à un Protocole de Collaboration ayant formalisé les contacts entre Child Focus et les autorités judiciaires/la police. Cela conduit à plusieurs possibilités pour l'ouverture d'un dossier, parmi lesquelles nous présentons quatre cas de figure (Figure 4). Dans la première situation, Child Focus est contacté par les parents mais sans que ceux-ci ne disposent d'une déclaration de disparition, de sorte que Child Focus, tout en recueillant les informations qui lui sont confiées, demandera aux parents d'entreprendre une démarche auprès de la police, afin d'obtenir un numéro de procès-verbal et de s'assurer de l'enregistrement. Dans la deuxième situation, Child Focus est contacté par les parents, qui disposent déjà d'une déclaration de disparition et d'un numéro de procès-verbal. Child Focus a dès lors la possibilité de mettre en œuvre ses actions. Dans la troisième situation, Child Focus est contacté par la police, police qui aura elle-même été contactée par les parents du jeune en fugue ou par l'institution dont le jeune dépend; la déclaration de disparition et le procès-verbal étant établis, Child Focus peut pleinement traiter le dossier. Dans la quatrième situation, plus rare, Child Focus peut être contacté par le jeune fugueur lui-même. Dans ce cas, Child Focus cherche, en concertation avec le jeune, une solution sécurisante et durable.

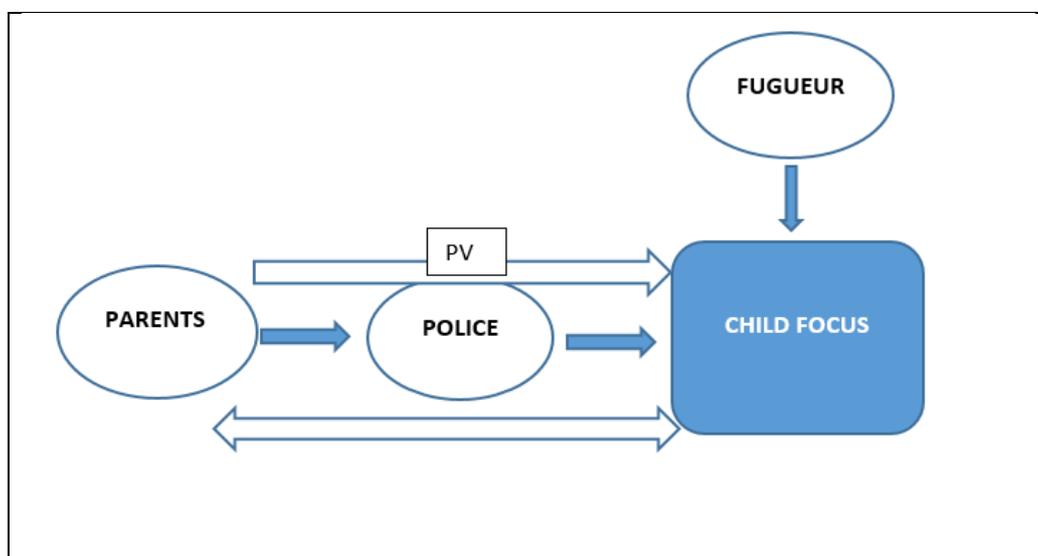


Figure 4 : Contacts entre les appelants et Child Focus pour l'ouverture d'un dossier

4.4 LE LIEU DE DÉPART DE LA FUGUE

Un peu plus de deux tiers (1160) des jeunes de l'échantillon global étudié ont fugué du domicile familial et un tiers (534) a fugué d'une institution de placement.

A la vue du nombre de mineurs placés en institution en Belgique, les jeunes institutionnalisés sont surreprésentés parmi les fugueurs étudiés. Cela peut être lié au fait que les institutions de placement sont tenues de signaler dans de brefs délais la disparition de leurs bénéficiaires, donc les cas de fugue, auprès de la police. En tout cas, cela signifie qu'un nombre important de jeunes en fugue connaissent d'autres difficultés que celles ayant conduit à une décision de placement. Ces jeunes peuvent être dès lors considérés comme particulièrement vulnérables à la fugue et à ses dangers : ils ont souvent déjà connu une rupture par rapport à leur milieu de vie, celui-ci étant souvent caractérisé par de la négligence ou des abus (Courtney & Zinn, 2009).

4.5 LA DURÉE DE LA FUGUE

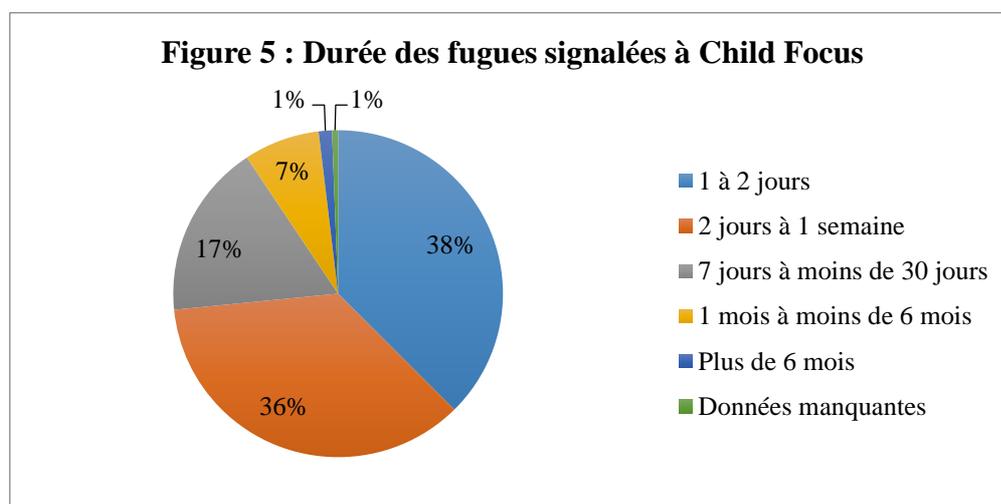
Un peu moins des trois-quarts des fugues signalées à Child Focus sont d'une durée inférieure à une semaine (Tableau 1 et Figure 5). Plus la durée de la fugue augmente, plus le nombre de dossiers diminue. Néanmoins, dans presque 9% des cas, le jeune est absent pendant plus d'un mois.

Cela rejoint le constat selon lequel la plupart des fugues durent moins d'une semaine (Hammer, Finkelhor & Sedlak, 2002). Cette thématique de la durée a notamment été traitée par Jones (1988), selon qui la durée de la fugue peut renseigner sur les intentions du jeune quant à sa fugue et sur ses motivations. En ce sens, les fugues de courtes durées (quelques heures voire un jour) sont souvent impulsives et associées à une crise familiale. Elles seraient considérées comme un appel à l'aide, un moyen d'échapper à une crise familiale temporaire; alors que les fugues qui durent quelques jours voire une semaine sont à comprendre comme de « vraies » fugues, dans le sens où le jeune envisage véritablement la fugue comme une solution à ses problèmes familiaux.

Comme mentionné dans le paragraphe portant sur la variable de l'âge, il pourrait être intéressant de connaître les durées des *fugues* des jeunes adultes. En effet, on peut envisager qu'en raison de leur âge plus avancé, de leur maturité, de leurs ressources sociales et matérielles, ils sont davantage en mesure de *fuguer* plus longtemps que les adolescents.

Tableau 1 : Durée des fugues signalées à Child Focus

| Durée de la fugue | Fréquence | % |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| 1 à 2 jours | 636 | 37,54% |
| + de 2 jours à 7 jours | 608 | 35,89% |
| + de 7 jours à moins de 30 jours | 292 | 17,24% |
| + de 1 mois à moins de 6 mois | 126 | 7,44% |
| + de 6 mois | 22 | 1,30% |
| Données manquantes | 10 | 0,59% |
| Total | 1694 | 100% |



4.6 LES CRITÈRES INQUIÉTANTS

Parmi les 1694 dossiers étudiés, 224 (13%) sont considérés comme inquiétants selon un ou plusieurs des six critères de la Directive ministérielle⁶, certains de ces dossiers étant inquiétants à différents égards (par exemple, à la fois un handicap et un traitement médical). Le critère le plus représenté est le fait que le fugueur ait moins de 13 ans. Le tableau 1 montre cependant que dans 148 dossiers, le jeune était resté parti pendant plus d'un mois. Si ce critère inquiétant, ajouté par Child Focus, devait être pris en considération, il deviendrait le plus représentatif.

Chaque critère inquiétant présent dans une situation doit être coché dans le dossier. Cette manœuvre a pourtant été omise pour le critère « plus de trente jours », sans doute parce que contrairement aux autres critères, elle a lieu a posteriori. En tout cas, dans la recherche de 2004 « *Fuguer... pour fuir quoi?* », les deux critères inquiétants les plus présents étaient alors « moins de 13 ans » et « disparition de plus de trente jours ». En tenant compte de ces 148 disparitions de plus de trente jours qui sont sinon omises, nous retrouvons une tendance similaire à celle de 2004.

4.7 L'ISSUE DE LA FUGUE

Les critères de fermeture précisent le motif de clôture d'un dossier. Les principaux motifs sont que le fugueur est retrouvé par les autorités ou qu'il revient de lui-même (Tableau 3).

Le fait qu'un nombre important de jeunes reviennent d'eux-mêmes peut être lié à leur statut de mineur, leur état d'indépendance et d'autonomie en construction et aux liens d'attachement à leur famille. De plus, le retour du jeune est principalement motivé par des besoins physiologiques : le jeune a faim, a froid, est fatigué, etc... (Green, 2012). Cependant, la clôture de la fugue pose déjà la question d'une éventuelle nouvelle fugue. En effet, si la fugue a été une expérience positive, si le jeune se retrouve dans la même situation que celle qui a motivé son départ et si ses besoins ne sont toujours pas satisfaits, le jeune risque de fuguer à nouveau (Fredette, 2004). Par conséquent, l'intervention se veut capitale lors du retour puisqu'elle peut prévenir la réitération de la fugue.

⁶ Voir 2. Variable pour l'étude de l'échantillon global. Le critère inquiétant « disparition de plus de 30 jours » a été ajouté par Child Focus aux six critères inquiétants précisés par la Directive ministérielle du 20 février 2002 relative à la recherche des personnes disparues – adaptation du 20 avril 2003

Tableau 3 : Issue de la fugue pour les dossiers de Child Focus

| Critères de fermeture | Fréquence | Pourcentage |
|---|-------------|----------------|
| L'enfant a été retrouvé par les autorités | 724 | 42,74% |
| L'enfant est revenu de lui-même | 677 | 39,96% |
| L'enfant a été retrouvé par les parents | 140 | 8,26% |
| L'enfant a été retrouvé par un tiers | 108 | 6,38% |
| Dossiers non-justifiés (malentendu) | 21 | 1,24% |
| L'enfant est décédé | 7 | 0,41% |
| Décision Child Focus | 4 | 0,24% |
| Parti de son plein gré (18-25 ans) | 4 | 0,24% |
| Localisé à l'étranger | 3 | 0,18% |
| Abandon du dossier | 2 | 0,12% |
| L'enfant était perdu | 2 | 0,12% |
| Majorité atteinte | 1 | 0,06% |
| Données manquantes | 1 | 0,06% |
| Total | 1694 | 100,00% |

4.8 RÉSUMÉ DES TENDANCES OBSERVÉES POUR CHAQUE VARIABLE

| | |
|----------------------|--|
| Sexe | Filles |
| Âge | 14-16 ans |
| Appelant | Autorités et famille |
| Lieu de départ | Un tiers d'une institution |
| Durée de la fugue | Généralement moins d'une semaine |
| Critères inquiétants | « moins de 13 ans » / plus de 30 jours |
| Issue de la fugue | Retrouvé par les autorités ou revenu de lui-même |

5. RÉSULTATS – ANALYSE SUR CROISEMENT DE VARIABLES

Différentes analyses croisées portant sur les précédentes variables étudiées ont été menées. Ces analyses permettent de faire émerger des spécificités propres au fugueur à la lumière de ces variables, notamment des facteurs de risque et de protection. Les facteurs de risque sont des facteurs préexistants qui augmentent la probabilité, pour le jeune, d'adopter un certain comportement (Farrington, 2007), dans ce cas-ci, la fugue. Par ailleurs, les facteurs de protection sont des caractéristiques propres au jeune, à sa situation et à son milieu qui réduisent le risque d'adopter ce comportement (De Vogel et al., 2011).

Deux sous-groupes ont été formés pour l'âge : un groupe comprenant les jeunes de 0 à 13 ans (pour faire le lien avec le critère inquiétant relatif à l'âge du fugueur) et un autre comprenant les jeunes de 14 à 17 ans. Ainsi, cette distinction a permis d'estimer s'il existait des différences statistiques entre les plus jeunes et les plus âgés, notamment eu égard au développement adolescentaire.

5.1. L'ÂGE ET LE SEXE DES FUGUEURS

La répartition pour les filles et les garçons en fonction de l'âge est équivalente (Tableau 4 et 4bis). Cela signifie qu'environ 20% des filles et garçons en fugue ont moins de 13 ans et environ 80% des filles et garçons en fugue ont entre 14 et 17 ans. Alors que Pergamit (2010) relève que les garçons sont plus susceptibles d'avoir fait leur première fugue avant l'âge de 13 ans que les filles, nous ne notons aucune différence significative entre les filles et les garçons de moins de 13 ans. En outre, cette répartition équivalente signifie que le ratio filles/garçons (deux tiers des dossiers concernent des filles et un tiers des dossiers concernent des garçons) observé pour l'échantillon global est identique, quelle que soit la tranche d'âge envisagée.

Tableau 4 : Âge du fugueur selon son sexe

| Age | Filles | Garçons |
|-----------|--------|---------|
| 0-13 ans | 19,98% | 21,90% |
| 14-17 ans | 80,02% | 78,10% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2(1, 1693) = 0,8424919, p = .35869$$

Tableau 4bis : Sexe du fugueur selon son âge

| Sexe | 0-13 ans | 14-17 ans |
|---------|----------|-----------|
| Filles | 65,04% | 67,63% |
| Garçons | 34,96% | 32,37% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2(1, 1693) = 0,8424919, p = .35869$$

5.2. LE LIEU DE DÉPART DE LA FUGUE – ÂGE ET SEXE

Sur la base du lieu de départ de la fugue et de l'âge des jeunes, une équivalence est observée (Tableau 5). Cela signifie que, peu importe qu'ils fuguent d'une institution ou du domicile familial, la plupart des fugueurs ont entre 14 et 17 ans. Ensuite, en ce qui concerne le lieu de départ de la fugue et le sexe des jeunes, une équivalence apparaît à nouveau (Tableau 6 et 6bis) : cela signifie que ni les filles ni les garçons ne fuguent préférentiellement du domicile familial ou de l'institution. Les proportions précédemment établies se retrouvent en effet ici : un tiers des fugues avaient pour lieu de départ une institution et un tiers des fugues concernent des garçons. Enfin, en distinguant les fugues du domicile familial (Tableau 7) des fugues de l'institution (Tableau 8) et en ajoutant la variable du sexe, une équivalence est à nouveau observée. S'agissant du lieu de départ de la fugue, la tendance est commune aux filles et aux garçons : qu'il s'agisse de fugues du domicile familial ou de fugue de l'institution, la plupart des filles et des garçons fuguent lorsqu'ils ont entre 14 et 17 ans.

Tableau 5 : Âge du fugueur selon le lieu de départ de la fugue

| Âge | Domicile | Institution |
|------------------|----------|-------------|
| 0-13 ans | 20,19% | 21,54% |
| 14-17 ans | 79,81% | 78,46% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2 (1, 1693) = 0,4045697, p = .52474$$

Tableau 6 : Lieu de départ de la fugue selon le sexe

| Lieu de départ | Filles | Garçons |
|--------------------|--------|---------|
| Domicile | 67,90% | 69,66% |
| Institution | 32,10% | 30,34% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2 (1, 1693) = 0,5370368, p = .46366$$

Tableau 6bis : Sexe selon le lieu de départ de la fugue

| Lieu de départ | Filles | Garçons | Total |
|--------------------|--------|---------|-------|
| Domicile | 66,55% | 33,45% | 100% |
| Institution | 68,35% | 33,45% | 100% |

$$\chi^2 (1, 1693) = 0,5370368, p = .46366$$

Tableau 7 : Fugues du *domicile* selon le sexe et l'âge

| Âge | Filles | Garçons |
|--------------|-------------|-------------|
| 0-13 ans | 19,33% | 21,91% |
| 14-17 ans | 80,67% | 78,09% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2 (2, 1159) = 1,067608, p = .30149$$

Tableau 8 : Fugues d'*institution* signalées selon le sexe et l'âge

| Âge | Filles | Garçons |
|--------------|-------------|-------------|
| 0-13 ans | 21,37% | 21,89% |
| 14-17 ans | 78,63% | 78,11% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2 (1, 534) = 0,0187437, p = .89110$$

5.3. LES PREMIERS APPELANTS – ÂGE, SEXE, LIEU DE DÉPART, CRITÈRES INQUIÉTANTS

En étudiant les appelants et l'âge du jeune signalé, une différence significative apparaît entre les deux tranches d'âge 6-13 ans et 14-17 ans, en fonction de la personne qui signale la fugue (Tableau 9). Cela motive le recours subséquent à une analyse dite « post-hoc », afin de situer à quel niveau se situe cette différence. Dès lors, le fugueur de 6-13 ans est moins signalé auprès de Child Focus par sa mère que ne l'est le fugueur de 14-17 ans; et le fugueur de 6-13 ans est davantage signalé auprès de Child Focus par les autorités judiciaires que ne l'est le fugueur de 14-17 ans. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que le très jeune âge de certains fugueurs sensibilise davantage, par son caractère inquiétant, les autorités judiciaires et les incline à prendre plus rapidement contact avec Child Focus. De plus, face à une disparition inquiétante, la police a l'obligation de contacter la Cellule disparition de la police fédérale⁷ qui est elle-même régulièrement en contact avec Child Focus pour de tels dossiers. Alors que pour des fugueurs plus âgés, le signalement auprès de Child Focus, se fera d'abord par la mère et dans un second temps par la police.

L'analyse des appelants et du sexe du fugueur, révèle que les filles et les garçons sont signalés par chaque type d'appelant dans les mêmes proportions (Tableau 10).

Les fugues du domicile ont été comparées aux fugues d'institution en fonction de l'appelant et une différence significative est observée (Tableau 11). La qualité de l'appelant diffère en fonction du lieu de départ de la fugue.

⁷ La Cellule disparition est une cellule de la police fédérale qui appuie les polices locales dans le cadre de disparitions inquiétantes.

Le test post-hoc destiné à identifier au niveau de quel appelant se situe cette différence entre les lieux de départ ne donne pas de résultat significatif. Cependant, en prenant en compte l'écart le plus important, nous voyons que les autorités judiciaires signaleraient davantage à Child Focus les jeunes fuguant d'une institution que les jeunes fuguant du domicile familial.

Enfin, sans considérer la variété des critères inquiétants possibles, il est intéressant de souligner par qui les dossiers comportant des critères inquiétants sont signalés auprès de Child Focus (Tableau 12). Il s'avère que 70% de ces dossiers inquiétants sont signalés par la police. Un protocole d'accord entre Child Focus et les autorités judiciaires, sis en annexe de la Directive ministérielle, définit les modalités opérationnelles en cas de disparition et spécifie qu'en cas de disparition inquiétante d'un enfant, la Cellule Disparition signale celle-ci à Child Focus et inversement.

Tableau 9 : Appelants selon l'âge du fugueur

| Appelant | 6-13 ans (n=358) | 14-17 ans (n=1353) |
|-----------------------|------------------|--------------------|
| Enfant/victime | 0,57% | 1,12% |
| Autorités judiciaires | 61,89%* | 46,65% |
| Mère | 20,63%* | 31,40% |
| Père | 11,46% | 11,24% |
| Famille | 5,16% | 8,85% |
| Données manquantes | 0,29% | 0,74% |
| Total | 100% | 100% |

$\chi^2 (5, 1693) = 30,32952, p = .00001$

*Post-hoc

Tableau 10 : Appelants selon le sexe du fugueur

| Appelant | Filles (n=1137) | Garçons (n=557) |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Enfant/victime | 1,23% | 0,54% |
| Autorités judiciaires | 48,81% | 51,89% |
| Mère | 30,17% | 27,11% |
| Père | 10,20% | 13,46% |
| Famille | 8,80% | 6,64% |
| Données manquantes | 0,79% | 0,36% |
| Total | 100% | 100% |

$\chi^2 (5, 1694) = 10,44257, p = .06362$

Tableau 11 : Appelants selon le départ de la fugue

| Appelant | Domicile (n=1160) | Institution (n=534) |
|-----------------------|-------------------|---------------------|
| Enfant/victime | 1,12% | 0,75% |
| Autorités judiciaires | 47,07% | 55,81% |
| Mère | 30,95% | 25,28% |
| Père | 11,29% | 11,24% |
| Famille | 8,79% | 6,55% |
| Données manquantes | 0,78% | 0,37% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2 (5, 1694) = 13,30662, p = .02067$$

Tableau 12 : Appelants dans des dossiers comportant des critères inquiétants

| Appelant | Fréquence | Pourcentage |
|-----------------------|------------|-------------|
| Autorités judiciaires | 171 | 71,25% |
| Mère | 29 | 12,08% |
| Père | 25 | 10,42% |
| Famille | 14 | 5,83% |
| Données manquantes | 1 | 0,42% |
| Total | 240 | 100% |

5.4. DURÉE DE LA FUGUE – ÂGE, SEXE ET FUGUE D'INSTITUTION

L'analyse de la durée de la fugue et de l'âge du fugueur révèle que les jeunes de moins de 13 ans fuguent davantage pour une durée de un ou deux jours que les jeunes de 14-17 ans et les jeunes de 14-17 ans fuguent davantage pour des durées plus longues (entre une semaine et six mois) que les jeunes de moins de 13 ans (Tableau 13). Cet élément peut être analysé à la lumière de Kufeldt & Nimmo (1987) qui distinguent les « in and outers » des « true runners », en précisant que les premiers recourent régulièrement à la fugue de façon impulsive alors que les seconds sont davantage organisés. En ce sens, les fugueurs plus âgés disposeraient de davantage de ressources pour s'adonner à une fugue de plus longue durée, alors que les fugueurs plus jeunes seraient rapidement dépourvus de moyens car davantage impulsifs et donc moins organisés. Par ailleurs, en reprenant la typologie d'Orten & Soll (1980) questionnant l'ambivalence, les fugueurs plus jeunes ne seraient qu'un petit peu ambivalents vis-à-vis de leur famille, si bien que le retour serait rapide, alors que les fugueurs plus âgés s'identifieraient davantage à la culture des fugueurs et seraient davantage ambivalents, entraînant un retour plus tardif.

En analysant la durée de la fugue et le sexe des fugueurs, nous notons que davantage de garçons que de filles fuguent pour une durée d'un ou deux jours (Tableau 14). Ainsi, près de la moitié des garçons signalés à Child Focus sont revenus soit dans la journée, soit après une nuit passée hors de chez eux. A nouveau, l'hypothèse de l'impulsivité de Kufeldt & Nimmo (1987) peut être envisagée. Sans que cela ne signifie que les filles sont davantage des « true runners/véritables fugueurs », cela implique que les garçons qui fuguent auraient un profil assez impulsif, non seulement quant au fait de fuguer, mais également quant à la durée de la fugue. En se référant à Orten & Soll (1980), les garçons peuvent être envisagés comme peu ambivalents vis-à-vis de leur lieu de départ, ce qui explique leurs retours rapides. Cette faible ambivalence pourrait être comprise comme l'expression de motivations de fuguer, qui seraient moins souvent relationnelle et familiale pour un garçon que pour une fille. Une autre hypothèse concerne les ressources sociales dont les jeunes disposent. En effet, le nombre élevé de fugues de courtes durées chez les garçons pourraient s'expliquer par leur manque de ressources, d'entourage social et d'aide possible lorsqu'ils sont hors de chez eux, en comparaison avec les filles. En effet, le garçon en fugue serait davantage perçu comme *un danger*, alors que la fille serait perçue comme *en danger* : l'entourage est ainsi davantage disposé à aider une fille en fugue plutôt qu'un garçon en fugue. Dès lors, le garçon en fugue revient plus vite, parce qu'il tombe à court de ressources ou parce qu'il n'est pas suffisamment en mesure de se cacher.

La comparaison entre la durée de la fugue pour les filles et pour les garçons quittant leur institution, fait apparaître une différence mais sans que celle-ci ne puisse être davantage précisée par le test post-hoc (Tableau 15). Cependant, en prenant en compte les écarts les plus importants, nous voyons que les garçons fuguent davantage de l'institution pendant un ou deux jours que ne le font les filles, ainsi que les filles fuguent davantage de l'institution entre sept et trente jours que ne le font les garçons. On retrouve la tendance déjà notée précédemment : les fugues des garçons sont de plus courte durée que celles des filles.

Tableau 13 : Durée de la fugue selon l'âge du fugueur

| Durée de la fugue | De 0 à 13 ans | De 14 ans à 17 ans |
|--------------------------------------|---------------|--------------------|
| De 1 à 2 jours | 54,73%* | 33,11% |
| De plus de 2 jours à 7 jours | 32,38% | 36,83% |
| De plus de 7 jours à moins de 1 mois | 9,17%* | 19,35% |
| De plus de 1 mois à moins de 6 mois | 2,58%* | 8,71% |
| Plus de 6 mois | 1,15% | 1,34% |
| Données manquantes | 0,00% | 0,67% |
| Total | 100% | 100% |

$\chi^2 (5, 1694) = 34,26986, p = .00001$

*Post-hoc

Tableau 14 : Durée de la fugue selon le sexe du fugueur

| Durée de la fugue | Filles | Garçons |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| 1 à 2 jours | 32,81% | 47,22%* |
| + de 2 jours à 7 jours | 37,12% | 33,39% |
| + de 7 jours à moins de 30 jours | 19,53% | 12,57% |
| + de 1 mois à moins de 6 mois | 8,27% | 5,75% |
| + de 6 mois | 1,58% | 0,72% |
| Données manquantes | 0,70% | 0,36% |
| Total | 100% | 100% |

$\chi^2 (5, 1694) = 38,72742 p = .00001$

*Post-hoc

Tableau 15 : Durée de la fugue et départ de l'institution selon les deux sexes

| Durée de la fugue | Filles | Garçons |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| 1 à 2 jours | 25,21% | 34,91% |
| + de 2 jours à 7 jours | 35,07% | 37,28% |
| + de 7 jours à moins de 30 jours | 26,03% | 17,75% |
| + de 1 mois à moins de 6 mois | 11,51% | 10,06% |
| + de 6 mois | 1,37% | 10,06% |
| Données manquantes | 0,82% | 0,00% |
| Total | 100% | 100% |

$$\chi^2 (5, 1694) = 11,30903 \quad p = .04559$$

5.5. ISSUE DE LA FUGUE – ÂGE ET SEXE

L'analyse des critères de fermeture et du sexe des fugueurs permet d'observer une équivalence (Tableau 16) : cela signifie que les dossiers de fugue des filles et des garçons connaissent les mêmes issues.

Etudier les critères de fermeture et l'âge des fugueurs, ne révèle pas d'équivalence (Tableau 17). Bien que nous ne puissions pas préciser spécifiquement sur quels critères de fermeture la différence doit être observée, les différences les plus importantes nous permettent de voir qu'il y a davantage de fugueurs revenus d'eux-mêmes chez les 14-17 ans que chez les moins de 13 ans, alors que ce dernier groupe semble plus souvent être retrouvé par les parents et des tiers que les 14-17 ans.

Tableau 16 : Issue de la fugue selon le sexe du fugueur

| Critères de fermeture | Filles | Garçons |
|---|-------------|-------------|
| Abandon du dossier | 0,09% | 0,18% |
| Décision de Child Focus | 0,26% | 0,18% |
| Malentendu | 1,15% | 1,44% |
| L'enfant est décédé | 0,26% | 0,72% |
| L'enfant est revenu de lui-même | 38,61% | 42,73% |
| L'enfant a été retrouvé par les autorités | 45,03% | 38,06% |
| L'enfant a été retrouvé par les parents | 7,83% | 9,16% |
| L'enfant a été retrouvé par un tiers | 6,07% | 7,00% |
| Localisé à l'étranger | 0,26% | 0,00% |
| Parti de son plein gré (18-25 ans) | 0,26% | 0,18% |
| Majorité atteinte | 0,09% | 0,00% |
| Données manquantes | 0,09% | 0,00% |
| L'enfant était perdu | 0,00% | 0,36% |
| Total | 100% | 100% |

$\chi^2 (13, 1694) = 19,34303$ $p = .112885$

Tableau 17 : Issue de la fugue selon l'âge du fugueur

| Critères de fermeture | 6-13 ans | 14-17 ans |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Abandon du dossier | 0,00% | 0,15% |
| Décision CF | 0,00% | 0,30% |
| Malentendu | 1,43% | 1,19% |
| L'enfant décédé | 0,00% | 0,52% |
| L'enfant revenu de lui-même | 37,25% | 40,67% |
| L'enfant retrouvé par les autorités | 41,26% | 43,12% |
| L'enfant retrouvé par les parents | 10,32% | 7,73% |
| L'enfant retrouvé par un tiers | 9,17% | 5,65% |
| Localisé à l'étranger | 0,00% | 0,22% |
| Parti de son plein gré (18-25 ans) | 0,00% | 0,30% |
| Majorité atteinte | 0,00% | 0,07% |
| Données manquantes | 0,00% | 0,07% |
| L'enfant était perdu | 0,57% | 0,00% |
| Total | 100% | 100% |

$\chi^2 (13, 1694) = 23,91390$ $p = .03193$

6. COMPARAISON AVEC L'ÉTUDE DE 2004

En 2004, l'étude « *Fuguer... pour fuir quoi?* » a été menée, à la demande de Child Focus. Cette recherche avait pour objectif de mieux comprendre la problématique des fugueurs, à laquelle Child Focus est régulièrement confrontée. La recherche actuelle a notamment pour objectif de mettre en évidence l'évolution des données au cours de ces dix dernières années et de faire éventuellement émerger le profil d'un fugueur contemporain. Le présent point précisera les éléments où l'étude de 2004 et la présente recherche se rejoignent ou pas; un état des lieux de cette étude est également disponible dans Glowacz et al. (2004).

6.1. COMPARAISON POUR CHAQUE VARIABLE

- **Sexe** : Les deux recherches concluent à deux tiers de dossiers de fugue impliquant des filles et un tiers impliquant des garçons.
- **Âge** : Les deux recherches relèvent que plus de 75% des fugueurs ont entre 14 et 17 ans.
- **Premiers appelants** : La recherche de 2004 notait qu'environ 75% des appelants étaient des membres de la famille mais que seulement 20% étaient de la police, alors que la présente recherche observe une égale répartition : chacun de ses deux profils correspond à un peu moins de la moitié des appelants.
- **Lieu de départ** : La recherche de 2004 dénombre un quart de fugueurs ayant quitté une institution et trois quarts ayant quitté le domicile familial, alors que la présente recherche conclut respectivement à un tiers et deux tiers.
- **Durée de la fugue** : Les résultats des deux recherches montrent qu'environ 75% des fugues ont une durée inférieure à une semaine.
- **Issue de la fugue** : Les deux recherches indiquent que quatre fugues sur dix se terminent par le retour volontaire du jeune. Cependant, les dossiers de fugue seraient désormais davantage clôturés du fait que les autorités retrouvent le fugueur (de 32,7% en 2004 à 42,7% pour la présente recherche).

A la lumière de ces éléments, nous voyons qu'en termes de sexe, d'âge et de durée de fugue, il n'y aurait pas de différence entre l'étude de 2004 et la présente recherche. C'est particulièrement important car, parmi les six points analysés, il s'agit des trois caractéristiques les plus étudiées par la littérature et nous retrouvons les mêmes tendances que dans la littérature : il n'y aurait donc pas d'importants changements du phénomène de la fugue.

S'agissant des trois autres points analysés, des différences sont notées. Désormais, l'appelant serait davantage un professionnel. Ensuite, concernant le lieu d'origine de la fugue, le nombre de fugues d'institution serait désormais plus élevé. Il se peut que les jeunes institutionnalisés fuguent davantage aujourd'hui qu'il y a dix ans, tout comme il se peut que ces jeunes qui fuguent d'une institution soient davantage signalés à Child Focus aujourd'hui, parce que les institutions confrontées à ces situations contactent plus vite la police qu'il y a dix ans, police qui contacte ensuite Child Focus. Enfin, en matière d'issue de la fugue, davantage de dossiers sont aujourd'hui clôturés à la suite d'une intervention des autorités. Ce peut être lié au fait que les autorités judiciaires sont mieux sensibilisées aux risques qu'encourent le fugueur, de sorte qu'elles se mobilisent davantage, ou ce peut être lié au fait que, dans les cas de fugues aujourd'hui, il soit nécessaire de faire appel à des moyens, pour retrouver le fugueur, que seules les autorités judiciaires possèdent, ce qui explique que le dossier soit clôturé grâce à la police.

6.2. COMPARAISON DE CROISEMENTS DE VARIABLES

- **Âge et sexe** : Nous savons que ces deux recherches soulignent toutes deux que deux tiers des dossiers de fugue concernent des filles et un tiers concerne des garçons. Or, l'étude de 2004 relevait que les dossiers de fugue impliquant des jeunes de moins de 13 ans concernaient autant de filles que de garçons (il y avait donc une sous-représentation des filles), alors que 72% des cas de fugue de jeunes de 14 à 17 ans impliquaient des filles. Cependant, la présente recherche montre que le ratio filles/garçons (deux tiers/un tiers) demeure, que l'on envisage les jeunes de moins de 13 ans ou les jeunes âgés de 14 à 17 ans.
- **Durée de la fugue et sexe** : Les deux recherches relèvent que les garçons fuguent pendant de plus courtes durées que ne le font les filles.
- **Durée de la fugue et âge** : Les deux recherches révèlent que les jeunes de moins de 13 ans fuguent davantage pour une durée d'un ou deux jours que les jeunes de 14 à 17 ans.
- **Lieu de départ et sexe** : Tout en gardant à l'esprit la différence rapportée dans le point 6.1. en termes de lieu de départ, nous voyons, dans l'étude de 2004, que les trois quarts de fugues d'institution étaient le fait de filles (sachant que celles-ci représentaient les deux tiers de la population de fugueurs de 2004), alors que la présente recherche indique que deux tiers des fugues d'institution sont le fait de filles (sachant que celles-ci représentent deux tiers de notre échantillon global de fugueurs). Dans la même lignée, dans l'étude de 2004, 16,8% des garçons fugueurs avaient fugué d'une institution (sachant qu'un quart de la population de fugueurs de 2004 avait pour lieu de départ une institution) alors que, dans la présente recherche, ce pourcentage a presque doublé (sachant qu'un tiers des fugues a actuellement pour lieu de départ une institution). Cela signifie qu'il y avait en 2004 une légère surreprésentation de filles (et une légère sous-représentation de garçons) parmi les fugueurs d'institution, ce qui n'est actuellement plus le cas.
- **Issue de la fugue et âge** : Les deux recherches révèlent la même tendance, à savoir des dossiers de fugues majoritairement clôturés en raison de retour volontaire du jeune ou parce que celui-ci a été retrouvé par les autorités et ce, peu importe l'âge du mineur ayant fugué.

A la lumière de ces éléments, nous voyons qu'en croisant *la durée de la fugue et le sexe*, *la durée de la fugue et l'âge* ainsi que *l'issue de la fugue et l'âge*, il n'y aurait pas de différence entre l'étude de 2004 et la présente recherche. Nous avons déjà observé, dans le point 6.1, que les variables sexe, âge et durée prises isolément ne présentaient pas de différences.

En ce qui concerne les différences, le croisement des variables *âge* et *sexe* indique qu'en 2004, les filles et les garçons de moins de 13 ans étaient signalés à Child Focus de façon égale, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Du point de vue du signalement, cela peut éventuellement signifier que l'on s'inquiétait alors de la même façon pour les jeunes de moins de 13 ans, quel que soit le sexe du fugueur. Nous ne pouvons cependant pas expliquer pourquoi il y aurait aujourd'hui davantage de sensibilité quant au sexe du fugueur de moins de 13 ans, par rapport à 2004. Du point de vue du taux de fugue, cela peut signifier qu'en 2004, le taux de fugue était à peu près identique pour les garçons et les filles jusqu'à leur 13 ans mais qu'à partir de l'adolescence, les filles étaient davantage susceptibles de fuguer, les garçons moins. Nous ne pouvons toutefois pas expliquer pourquoi, en l'espace de dix années, les filles de moins de 13 ans auraient commencé à fuguer davantage et/ou les garçons de moins de 13 ans à moins fuguer.

Ensuite, le croisement des variables *lieu de départ* et *sexe* révélait, en 2004, une légère surreprésentation des filles parmi les fugueurs d'institution. Du point de vue du signalement, cela pouvait signifier une tendance à davantage signaler une fille en fugue de son institution qu'un garçon en fugue de son institution. Du point de vue du taux de fugue, cela pouvait signifier que les filles vivant en institution éprouvaient alors davantage le besoin de quitter ce lieu de vie que les garçons. Or, les nouveaux chiffres tendent à montrer que les filles ne fuguent pas davantage de l'institution que les garçons.

7. SYNTHÈSE

- ☑ L'échantillon global étudié est composé de deux tiers de filles et d'un tiers de garçons. Ainsi, les filles sont plus nombreuses à être signalées auprès de Child Focus. Il est important d'insister sur le fait que nous parlons ici de signalement, bien que cela rejoigne de nombreuses statistiques officielles et résultats de recherche.
- ☑ La tranche d'âge des jeunes de 14 à 16 ans est celle où l'on retrouve le plus grand nombre de signalements à Child Focus. Cette observation peut être liée à l'adolescence, période pendant laquelle les remaniements psychiques et sociaux, les questionnements identitaires et l'attirance pour le risque sont importants.
- ☑ En ce qui concerne le profil des appelants, cette analyse a montré que la moitié des premiers appels relatifs à des fugues sont le fait des autorités judiciaires ou des services de police. La mère et le père arrivent respectivement en deuxième et troisième position. Cela permet d'affirmer qu'il existe une réelle collaboration entre Child Focus et les autorités judiciaires, puisque ce sont les premiers appelants et qu'un numéro de procès-verbal est obligatoire pour l'ouverture d'un dossier. Par ailleurs, il est important de rappeler que Child Focus joue régulièrement le rôle d'intermédiaire entre la police et les parents du fugueur.
- ☑ Un tiers des dossiers concerne des jeunes ayant fugué d'une institution.
- ☑ L'analyse de la durée de la fugue montre que les fugues de courtes durées sont les plus nombreuses : plus d'un tiers des fugueurs sont retrouvés après une nuit dehors et un peu moins d'un tiers des fugueurs sont retrouvés endéans deux jours ou une semaine. La comparaison effectuée entre les filles et les garçons sur le critère de la durée de la fugue a montré que les garçons fuguèrent plus que les filles pour de courtes durées. Des différences relatives à l'âge du jeune ont également été mises en évidence dans cette analyse : les jeunes de moins de 13 ans fuguent pour de plus courtes durées que ceux de plus de 13 ans.
- ☑ Enfin, dans quatre cas sur dix, le dossier est clôturé en raison du retour volontaire du jeune et, dans quatre cas sur dix, parce que le jeune a été retrouvé par les autorités. Des analyses plus approfondies ont montré que la tendance en termes d'issue de la fugue était commune aux filles et aux garçons. Ainsi, les modalités de retour du jeune sont les mêmes, quel que soit son sexe.

Ces éléments nous donnent un premier aperçu des dossiers de fugue traités par Child Focus entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014. Cependant, cette *analyse de dossier* et non pas du contenu du dossier montre ses limites, puisque le contenu n'est pas traité. C'est pourquoi le deuxième chapitre porte sur un échantillon restreint, où nous travaillerons sur le contenu du dossier à partir de différentes variables, élaborées à la suite de la revue de littérature.

Sur l'échantillon global étudié dans le chapitre précédent qui rassemble 1694 dossiers de fugue, 228 dossiers ont été sélectionnés afin de constituer un « échantillon restreint de fugueurs ». Comme dit précédemment, un dossier sur sept a été sélectionné, tantôt parmi les dossiers de l'échantillon global impliquant des filles en fugue, tantôt parmi les dossiers de l'échantillon global impliquant des garçons en fugue.

Ce deuxième chapitre porte sur le contenu des dossiers de Child Focus, c'est-à-dire sur ce qui a été rapporté aux conseillers par l'appelant et ce qu'il en a noté, mais aussi sur ce qui a été rapporté aux conseillers tout au long des échanges relatifs à la fugue (échanges qui ont donc pu mobiliser différents protagonistes). L'enjeu de ce chapitre est d'avoir accès à de nouvelles informations nous permettant de disposer d'éléments hautement singuliers et qualitatifs, afin de mieux comprendre ce qui est rapporté et retenu lors d'un signalement de fugue. Etant donné la variété des informations renseignées dans les dossiers et la littérature relative à la fugue, différentes variables ont été envisagées pour analyser le contenu de ces dossiers. Ces variables peuvent être classées dans les thématiques suivantes :

- **Les données sociodémographiques** reprennent des informations sur le jeune, telles que son âge, son sexe, la langue qu'il parle et son origine culturelle.
- **Les caractéristiques de la fugue** renseignent sur le lieu d'origine de la fugue (par exemple, le domicile de la mère ou du père, ou encore l'institution,...), sur la destination de la fugue et l'environnement de cette destination, sur les personnes avec qui le jeune fugue, sur la durée de sa fugue, sur les traces laissées par le jeune avant sa fugue (telle qu'une lettre), sur les antécédents de fugue, sur les contacts que le jeune a pu avoir avec ses parents, les services sociaux ou la police pendant sa fugue, sur le retour temporaire du jeune, sur les critères inquiétants, sur l'issue de la fugue et enfin, sur les différents types de fugue. Certaines de ces variables se retrouvent dans les variables dont nous disposons pour l'échantillon global de 1694 dossiers, de sorte que nous pourrions mettre en perspective l'échantillon global et l'échantillon restreint.
- **La famille** est un thème particulièrement présent dans la revue de la littérature. Les différentes variables donnent des informations sur les personnes qui vivent avec le jeune (mère, père, membre de la famille élargie, en institution, etc.), sur le type de supervision parentale (faible, modérée ou forte), sur le manque d'attention ou l'abandon du jeune par ses parents, sur la présence d'un conflit dans la famille, de même que la personne avec qui le jeune est en conflit (le père, la mère ou la fratrie), et sur l'existence ou non de violence sexuelle d'un membre de la famille envers le jeune.
- Le thème de **la scolarité** donne des informations sur le type d'enseignement, l'absentéisme, le redoublement, le décrochage scolaire, les problèmes de comportement, les problèmes avec l'autorité et le harcèlement subi par le jeune à l'école.
- **Les pairs**, leur influence et leurs liens avec la fugue ont été peu étudiés dans la littérature alors que certains auteurs estiment l'influence des pairs parfois plus déterminante que la maltraitance subie dans la décision d'un jeune de fuguer (Robert, Fournier & Pauzé, 2004). Par conséquent, cette thématique de variables a été créée afin de questionner l'existence d'une relation entre la fugue et les pairs. Dans cette catégorie, le profil des pairs est étudié, d'une part sous l'angle du « comportement habituel/avant la fugue » et d'autre part sous l'angle du « pendant la fugue » afin de questionner leurs éventuels comportements problématiques (consommation de

substance, atteinte aux biens et aux personnes, prostitution). Le profil du **partenaire amoureux** est également examiné dans cette perspective.

- Il est indispensable de prendre en considération le fort attrait des adolescents pour **les nouvelles technologies** et plus précisément les outils de communication (les téléphones portables, Internet, les réseaux sociaux, etc.). D'ailleurs, ces technologies ont modifié certains traits de la fugue (Versini, 2008). Les variables sur les réseaux sociaux donnent des indications sur l'utilisation habituelle des réseaux sociaux par le jeune et son utilisation pendant la fugue. Elles reprennent également l'aspect motivationnel de la fugue associable aux réseaux sociaux.
- **La santé du jeune** est un point essentiel à aborder dans l'analyse de cet échantillon restreint, étant donné qu'elle concerne plusieurs critères inquiétants repris par Child Focus. Les données reprises sont la santé physique et mentale du jeune, les antécédents de tentatives de suicide, les idéations suicidaires et la médication du jeune.
- En plus des **comportements problématiques** des pairs, il est également indispensable d'étudier ceux **des fugeurs**. De nombreuses recherches ont étudié le lien entre les comportements déviants et la fugue. Les variables reprises dans cette catégorie sont les mêmes que pour le profil des pairs, à savoir la consommation de substance, l'atteinte aux biens et aux personnes, la prostitution. À nouveau, la distinction est faite entre le « comportement habituel/avant la fugue », et le « pendant la fugue ».
- **La victimisation subie** pendant la fugue par le jeune est réelle puisqu'il se trouve dans une situation de vulnérabilité. Le jeune doit développer des stratégies de survie qui pourront le confronter à des situations dangereuses : il peut être agressé physiquement, sexuellement ou être séquestré. Dans le pire des cas, le jeune décède. Ces différents cas de figure sont repris dans la catégorie des variables sur la victimisation subie.

Le contenu des 228 dossiers constituant le présent échantillon restreint a donc été étudié en recourant à ces thématiques subdivisées en variables.

Une **première analyse** descriptive des différentes variables a été réalisée. A partir de l'étude des fréquences, des tendances ont été mises en évidence. Cependant, pour certaines variables étudiées, de nombreuses données manquent. En effet, lorsqu'on examine plus précisément le contenu des dossiers de Child Focus, à la lumière des variables étudiées, certains sont particulièrement documentés et d'autres moins. Bien que ces données manquantes complexifient la perspective d'élaborer un profil de fugeur, elles nous renseignent également sur une pratique particulièrement intéressante, à savoir les filtres d'information. En effet, la famille, la police et le conseiller Child Focus ont chacun leur représentation de la fugue et sont différemment mobilisés par une fugue : la famille et la police ne donneront pas les mêmes informations lors de la fugue d'un même enfant ; le policier rapportera à Child Focus des questions qu'il a posées à la famille mais que le conseiller n'aurait jamais pensé demander à celle-ci, de même que le conseiller posera lui-même certaines questions et notera certaines réponses selon ce qu'il estime pertinent... chacun étant motivé par ses responsabilités, ses représentations et ses expériences tantôt parentales, tantôt professionnelles. Dès lors, un dossier pour lequel il y a eu des contacts avec d'autres protagonistes, après l'appelant initial, est susceptible de fournir davantage d'informations grâce aux différents apports de chacun. Cependant, nous n'allons pas procéder à cette analyse des modalités de fonctionnement des signalants mais nous centrer sur l'information renseignée sur les fugues et fugeurs pour en affiner les profils et les spécificités.

Dans un deuxième temps, une analyse a été effectuée dans le but d'appréhender les spécificités de plusieurs sous-groupes appelés « grappes ». Afin de mieux comprendre ce qui caractérise les types de fugue « running to » et « running from », ces typologies spécifiques seront préalablement présentées. Ces types seront croisés avec d'autres variables telles que les caractéristiques de la fugue, la famille du jeune, le comportement problématique, les pairs, etc...

Ensuite, une analyse thématique sera proposée à l'aide de huit grappes soigneusement sélectionnées. Chaque grappe correspond à un champ d'intérêt, que la littérature a lié au phénomène de la fugue :

- jeunes connaissant des conflits dans leur famille;
- jeunes ayant des comportements problématiques;
- jeunes ayant des problèmes de santé mentale;
- jeunes consommant des substances;
- jeunes dont les pairs ont des comportements problématiques;
- jeunes ayant des antécédents de fugue;
- jeunes de moins de 13 ans;
- jeune fuguant d'une institution.

Ces grappes ont été étudiées à partir des variables à notre disposition (par exemple : les données sociodémographiques sur le jeune, les caractéristiques de la fugue,...), de sorte que chaque grappe sera décrite par les tendances observées dans les autres variables.

Limites : Certaines thématiques, par exemple les réseaux sociaux, la scolarité et la victimisation pendant la fugue ne seront pas abordées en grappe, ces informations étant peu signalées et/ou questionnées lors des contacts avec les conseillers de Child Focus.

Les différents résultats obtenus dans le présent chapitre seront affinés dans le troisième chapitre dans lequel des entretiens avec des fugueurs se centrent sur les trajectoires de fugue et les besoins rencontrés par le jeune. Ces thématiques qui n'avaient pu être abordées dans ce deuxième temps, le seront par contre à l'occasion des entretiens.

1. ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'ÉCHANTILLON RESTREINT (N = 228)

Pour cette première analyse, nous traiterons des données sociodémographiques et des caractéristiques de la fugue.

1.1 DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Cet échantillon restreint comprend 228 sujets dont les deux tiers sont des filles, comme pour l'échantillon global. En effet, l'échantillonnage s'était basé sur cette distinction des sexes, de sorte qu'un dossier sur sept concernant des filles avait été sélectionné, ainsi qu'un dossier sur sept concernant des garçons. Comme précisé dans le chapitre précédent étudiant les 1694 dossiers de Child Focus, les filles sont plus signalées que les garçons. Mais la question demeure quant à savoir si ce taux plus élevé pour les filles est lié à un signalement plus accru des filles en fugue et/ou s'il est lié à un taux de fugue effectivement plus important pour les filles.

Dans cet échantillon restreint, les jeunes les plus représentés (un peu moins de la moitié) sont ceux qui sont âgés de 15 à 16 ans. Ensuite, viennent les 13-14 ans, qui représentent un tiers de cet échantillon. Pour finir, les 17-18 ans représentent environ 16%. Un peu moins de 10% seulement ont moins de 13 ans. Pour 1% des jeunes de cet échantillon, l'âge n'est pas mentionné. Ces observations rejoignent les résultats du chapitre précédent : les fugueurs signalés à Child Focus ont principalement entre 13 et 16 ans.

Pour 44,7% des fugueurs, le lieu de résidence principal est la maison des parents (ou des tuteurs légaux). Par ailleurs, 33,8% des jeunes vivent en institution. Le type d'environnement de la résidence principale est soit rural (22,8%), soit urbain (52,2%). Pour environ un quart des jeunes, on ne connaît pas le type d'environnement du milieu de vie, l'information n'étant pas renseignée dans le dossier du jeune.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA FUGUE

Certaines caractéristiques de la fugue ont été étudiées à partir des informations disponibles pour l'échantillon global de 1694 dossiers, traités dans le chapitre précédent. De nouvelles variables ont été ajoutées pour étudier plus en profondeur ces caractéristiques dans l'échantillon restreint. Dans ce point, les trois premières variables qui seront traitées étaient également présentes lors de l'étude de l'échantillon global (critères inquiétants, durée de la fugue et issue de la fugue) ; les trois variables suivantes sont des variables supplémentaires élaborées sur la base d'une revue de la littérature (type de fugue, avec qui le jeune fugue, antécédents de fugue).

1.2.1 CRITÈRES INQUIÉTANTS

Parmi cet échantillon restreint, 46 dossiers concernent des fugues considérées comme inquiétantes (environ 20%). Pour rappel, les critères inquiétants recensés sont : le handicap du jeune, la mise en danger du jeune, le fait que le jeune ait été menacé par un tiers, le fait que le jeune suive un traitement médical, le fait que le jeune ait présenté un comportement inhabituel et l'âge du jeune (moins de 13 ans). Pour un tiers des dossiers inquiétants, le critère est celui de l'âge du jeune (moins de 13 ans), ce qui rejoint la tendance de l'échantillon global.

1.2.2 LA DURÉE DE LA FUGUE

Cette information est toujours présente dans les dossiers de Child Focus. La majorité des fugues sont de courte durée (environ 60 %), c'est-à-dire maximum deux/trois jours. Les jeunes fuguent entre 4 jours et une semaine dans environ 20 % des cas. Environ 16 % de fugues durent une semaine à un mois, tandis que seulement 4 % durent entre 1 et 6 mois. Cela rejoint les premières observations sur les 1694 dossiers de fugue, qui montraient que les fugues sont généralement de courtes durées.

Des recherches ont montré que ces victimes sont souvent des jeunes qui ont fugué à de nombreuses reprises, souvent à partir d'un très jeune âge, de leur maison ou de l'institution où ils séjournaient. Il s'agit de jeunes qui font souvent des fugues de longue durée et qui se cachent en terrain inconnu, parce que le risque que quelqu'un les y cherche est plus faible. Certains recourent au sexe comme moyen de survie, pour se procurer de l'argent, de quoi se nourrir, pour recevoir de l'attention ou trouver un abri.

1.2.3 L'ISSUE DE LA FUGUE

Cette information se retrouve également dans les 1694 dossiers et donne une indication sur ce qui met fin à la fugue. Les fugues se terminent principalement par le retour volontaire du jeune (dans presque 50 % des cas). Par ailleurs, le jeune peut aussi être retrouvé par les autorités (36,4 %), par ses parents (7,9 %) ou par une tierce personne (6,1 %).

Ainsi, dans presque la moitié des cas, le jeune revient de lui-même vers un milieu de vie, une situation qu'il avait pourtant voulu quitter. Son retour peut être l'expression d'une ambivalence (Orten & Soll, 1980; Glowacz et al., 2004) : il souhaitait partir mais, à la fois, il souhaitait rester. Bien que cette ambivalence soit inquiétante parce qu'elle participe à la fugue, elle s'avère aussi salvatrice dans la mesure où elle encourage au retour : aussi longtemps qu'un jeune demeure ambivalent, il est susceptible de rentrer. Par ailleurs, l'ambivalence traduit la persistance des liens avec son milieu de vie qu'il a quitté et avec les personnes significatives (famille, fratrie, pairs, intervenants,...). La fugue a été une solution face à l'impasse, aux tensions vécues; elle a été le projet d'un instant mais le retour sera également la solution dans un temps ultérieur, notamment face à l'adversité vécue pendant la fugue. Néanmoins, un retour volontaire ne signifie pas une réunification aisée : les problèmes ayant conduit à la fugue n'ont pas forcément été résolus. Dans l'autre moitié des cas, le retour est involontaire. Cela peut signifier une réunification plus difficile, notamment parce que le jeune a été dépossédé de sa fugue, de sa solution. Le contact avec les autorités peut aussi avoir différentes conséquences : soit le jeune se sent remis sur les rails, recadré et prêt à reprendre une vie normale, soit le jeune se sent attrapé comme un délinquant et voit les policiers comme des personnes en lesquelles il ne peut pas avoir confiance.

1.2.4 LES TYPES DE FUGUE

Des typologies ont été proposées dans la littérature afin de mieux comprendre la variété des fugueurs et la variété des fugues. Cela montre à quel point le phénomène de la fugue peut être complexe. Comme la revue de la littérature l'indique, une des principales classifications différencie les « running to/fuguer vers quelque chose » et les « running from/fuir quelque chose » (Homer, 1973). Pour rappel, dans le premier type, les jeunes rejoignent quelqu'un (un ami, un partenaire amoureux,...) ou quelque chose ; ils cherchent l'aventure, l'indépendance, l'autonomie. Ces jeunes gardent souvent le contact avec leurs parents. Dans le second type de fugue, les jeunes quittent quelqu'un ou quelque chose. Par leur fugue, ils tenteraient d'échapper à un contexte familial difficile (Zide & Cherry, 1992).

A partir des informations contenues dans les 228 dossiers, environ 14,5 % des jeunes peuvent être décrits comme fuguant pour rejoindre quelqu'un ou quelque chose et 28,5 % comme fuguant pour s'éloigner de quelqu'un ou quelque chose. Par ailleurs, certaines fugues seraient des deux types et dites mixtes : « running from » et « running to » (7 %). Un grand nombre de dossiers (50 %) ne comprennent pas suffisamment d'informations afin de définir le type de fugue. De plus, il est important de préciser que le type de fugue est déterminé selon la qualité des informations rapportées et encodées dans le dossier.

1.2.5 AVEC QUI LE JEUNE FUGUE-T-IL ?

Quand un jeune fugue, il peut partir seul ou il arrive qu'un ami, un partenaire amoureux ou un membre de la fratrie l'accompagne. Dans l'échantillon restreint de jeunes signalés auprès de Child Focus, on ne sait pas si le jeune part seul ou accompagné pour plus de la moitié des jeunes. Cependant, environ 22,8 % des jeunes fuguent seuls et 20,5 % des jeunes partent avec quelqu'un. Le fait que le jeune soit accompagné amène à se questionner sur l'influence qu'un pair, un membre de la famille ou un partenaire amoureux peut avoir sur le jeune et sa fugue. De plus, cette influence peut non seulement intervenir au niveau de la décision de fuguer (tel qu'envisagé ici) mais aussi au niveau du déroulement de la fugue et de la décision d'y mettre un terme.

Cette question a été très peu étudiée dans la littérature et ce, peut-être parce qu'on a tendance à se représenter le fugueur comme un être solitaire, peu organisé et impulsif, de sorte qu'il partirait seul ; cela a pour conséquence le peu de recherches portant sur le *compagnonnage* dans la fugue. Si l'on sait que le conseiller de Child Focus interroge le signalant sur la présence d'une autre personne ou non au départ de la fugue, les 20,5 % observés sont un bon indicateur du taux de fugueurs partant accompagnés. Ainsi, les données manquantes pour ce point seraient dues au fait qu'il n'a pas été annoté dans le dossier que le jeune était parti seul car cela fait partie de nos représentations du fugueur solitaire.

1.2.6 LES ANTÉCÉDENTS DE FUGUE

Parmi les jeunes repris dans notre échantillon restreint, 54,8 % ont fugué plus d'une fois (18 % ont fugué deux fois et 36,8 % ont fugué trois fois ou plus). Cependant, nous ne disposons pas d'informations concernant les antécédents de fugue pour 17,5 % des dossiers.

La littérature distingue les jeunes qui ne fuguent qu'une seule fois de ceux qui fuguent à plusieurs reprises. Selon Thompson & Pollio (2006), pour les premiers, la fugue renverrait à un incident précis, tandis que pour les seconds, elle serait liée à des problèmes répétitifs. Burgess (1986) affirme que les jeunes qui ne fuguent qu'une ou deux fois sont plus susceptibles de vouloir faire de nouvelles expériences. Par ailleurs, ceux qui fuguent un grand nombre de fois sont plus susceptibles d'avoir été victimes de violences physiques (qui seraient la cause de la fugue). Plusieurs facteurs sont associés au risque de re-fuguer, comme la cohésion familiale et la consommation de substance (Slesnick et al., 2013).

1.2.7 AUTRES

D'autres variables sur les caractéristiques de la fugue ont été questionnées : la destination de la fugue et l'environnement de cette destination (chez la mère, chez le père, chez un ami ou un partenaire amoureux,...), le projet de la fugue (préparation d'un sac à dos et d'argent), et les traces que le jeune a pu laisser (lettre informant de la décision de fuguer), les contacts que le jeune a pu avoir avec ses parents (un coup de téléphone pendant la fugue, notamment pour les rassurer), les services sociaux ou la police pendant sa fugue, et le retour temporaire du jeune (pour reprendre des vêtements, de l'argent,...). Cependant, les dossiers de Child Focus, le plus souvent, ne contiennent pas ces informations, c'est pourquoi elles ne seront pas analysées.

Enfin, étant donné le peu d'informations mentionnées sur la scolarité, l'utilisation des nouvelles technologies et les éventuelles victimisations subies pendant la fugue, ces points n'ont pas pu être étudiés dans ce chapitre.

2. GRAPPE TYPOLOGIQUE PRÉALABLE – RUNNING TO / RUNNING FROM

A partir de cette typologie proposée par plusieurs auteurs (Homer, 1973; Zide & Cherry, 1992), trois grappes ont été créées (« running to », « running from » et la grappe mixte « running to & from »), afin de mieux comprendre ce qui caractérise ces types de fugue. Ces grappes ont été analysées à travers différentes variables telles que l'âge et le sexe du jeune, les caractéristiques de la fugue (avec qui le jeune fugue, la durée de la fugue, les antécédents de fugue, les contacts pendant la fugue et l'issue de la fugue), les conflits dans la famille, les comportements problématiques des pairs et du jeune ou encore la santé mentale du jeune. Ces croisements permettent de mettre en lumière les spécificités des différents types de fugues. Néanmoins, il est important de rappeler que pour de nombreux dossiers, des informations sur ces différentes variables ne sont pas toujours disponibles, rendant l'établissement de caractéristiques pour ces trois types de fugues plus difficile.

2.1 LES « RUNNING TO »

Sur les 228 fugues composant l'échantillon restreint, 33 sont du type « Running To » (14,5 %).

- Sexe et âge : neuf jeunes sur dix sont de sexe féminin et leur âge rejoint la tendance de l'échantillon global : ils ont entre 13 et 16 ans. La question du sexe est intéressante : les filles sont plus nombreuses que les garçons à fuguer pour aller vers quelqu'un ou quelque chose, ou dans une recherche d'autonomie.
- Caractéristiques de la fugue : pour environ 60 % des dossiers, on ne sait pas si le jeune est parti seul ou accompagné. Environ 20 % des jeunes sont partis seuls et également 20 % sont partis accompagnés (par un ami, un partenaire amoureux ou un membre de la fratrie). La durée de ce type de fugue est plus longue que la tendance observée dans l'échantillon global. Une fugue qui dure plus longtemps renvoie à l'idée que le jeune est mieux organisé, mieux soutenu et qu'il possède de meilleures stratégies de survie. Par ailleurs, environ la moitié des jeunes « running to » a fugué à plusieurs reprises (30 % n'ont aucun antécédent de fugue et dans 20 % des cas cette information n'est pas précisée). Si l'on sait que les jeunes qui fuguent à plusieurs reprises sont confrontés à des difficultés à répétition (Thompson & Pollio, 2006), il est également possible d'envisager que certains apprécient de partir de chez eux et y voient une prise d'autonomie à travers leurs stratégies de survie. En matière de contact, environ 40 % des « running to » restent en contact avec leurs parents. Ainsi, malgré son envie de partir de chez lui, le jeune continue à maintenir un lien avec ses parents : le but de la fugue ne serait pas la coupure vis-à-vis du milieu de vie mais plutôt la découverte d'un *ailleurs*. Toujours en matière de contact, de nombreuses données sur les contacts que le jeune pourrait avoir avec les services sociaux sont indisponibles (70 %). Toutefois, on sait que 30 % de ces jeunes ne gardent aucun contact avec les services sociaux et ne demanderaient donc pas d'aide pendant leur fugue. Enfin, pour plus de 60 % d'eux, le retour est involontaire, c'est-à-dire qu'ils sont soit retrouvés par la police, soit par un membre de leur famille. Ainsi, ces jeunes, comme précisé précédemment, maintiennent un contact avec leur famille mais ne voudraient pas pour autant rentrer chez eux. Environ 40 % de ces jeunes reviennent d'eux-mêmes, peut-être en raison du contact avec leur famille qui les encourage à finalement rentrer ou peut-être parce que leur vie hors de chez eux ne correspond pas à leurs attentes.

- Famille : ces jeunes vivent principalement soit chez leurs deux parents, soit en institution. Environ 27 % des « running to » sont en conflit avec leur famille et nous n'avons pas d'informations relatives à la famille pour les autres dossiers.
- Comportement problématique du jeune : en ce qui concerne les comportements problématiques « habituels », la tendance est celle de l'échantillon global (30% mais avec 50 % de données manquantes). Quant aux comportements problématiques « pendant la fugue », cette information est très peu renseignée.
- Données indisponibles : les données manquantes pour ce type de fugue concernent les pairs, les réseaux sociaux, la santé mentale du jeune et ce qui se passe durant la fugue, ce qui souligne la pertinence des entretiens qui suivront.

2.2 LES « RUNNING FROM »

Sur les 228 fugues composant l'échantillon restreint, 65 sont du type « Running From » (28,5 %).

- Sexe et âge : six jeunes sur dix sont de sexe masculin et leur âge rejoint la tendance de l'échantillon global : ils ont entre 13 et 16 ans.
- Caractéristiques de la fugue : alors que 40 % des jeunes partent seul, environ 25 % fuguent avec quelqu'un : on note une tendance à partir seul chez les jeunes qui ont pour objectif principal de quitter ou de s'éloigner d'une personne ou d'un environnement nuisible. Par ailleurs, la tendance en termes de durée pour ce type de fugue est de un jour à deux/trois jours. Les fugues courtes seraient moins planifiées, plus impulsives (car faisant, par exemple, suite à une dispute). En outre, il existerait une ambivalence (Orten & Soll, 1980) chez ces jeunes qui quittent leur domicile mais qui y sont toujours attachés et y retournent donc rapidement. En matière d'antécédents de fugues, 50 % de ces jeunes ont déjà fugué, ce qui laisse penser que, lors des réunifications précédentes, la situation fuie n'avait pas été améliorée ensuite. En termes de contact avec les parents, plus de 70 % des « running from » n'ont aucun contact avec leurs parents durant la fugue. Ces jeunes auraient besoin d'une vraie coupure. Ils ont également peu de contact avec les services sociaux : 10% d'entre eux demandent de l'aide ou du soutien par le biais de ces services. Enfin, presque 60 % des jeunes qui fuguent pour échapper à quelque chose reviennent d'eux-mêmes, c'est-à-dire que leur retour est volontaire. Cette observation renvoie encore une fois à l'ambivalence que vivent ces jeunes. De plus, ces fugues peuvent être considérées comme davantage impulsives; les stratégies de survie seraient moins présentes, ce qui explique des retours volontaires plus fréquents.
- Famille : le jeune vit principalement avec ses deux parents, ensemble, ou avec sa mère seule ; les jeunes institutionnalisés sont moins nombreux. Dans cet échantillon restreint de 228 dossiers, plus de 40 % des jeunes qui ont des conflits dans leur famille appartiennent à la typologie des « running from ». Cela rejoint l'hypothèse selon laquelle une situation conflictuelle entre le jeune et sa famille serait une motivation de la fugue. Néanmoins, cette variable comporte plus de 50 % de données indisponibles.

- Santé mentale du jeune : plus de 40 % des jeunes « running from » ne souffrent d'aucun problème psychologique. Environ 30 % présenteraient des vulnérabilités psycho-affectives telles qu'un état dépressif, une « crise d'adolescence » ou encore le fait que « le jeune se cherche », selon le signalant. Pour 20 % d'entre eux, l'information n'est pas disponible. Il est important de rappeler que l'adolescence est une période développementale complexe faite de nombreux remaniements biologiques, psychiques et sociaux.
- Comportement problématique du jeune : en ce qui concerne les comportements problématiques « habituels », 40 % d'entre eux en présentent, 25 % n'en présentent pas, et les données manquent pour près de 40 %. Quant aux comportements problématiques « pendant la fugue », ils sont très peu renseignés.
- Données indisponibles : les données manquantes pour ce type de fugue concernent les pairs, les réseaux sociaux et ce qui se passe durant la fugue, ce qui souligne, à nouveau, la pertinence des entretiens qui suivront.

2.3 LES « RUNNING TO & FROM »

Sur les 228 fugues composant l'échantillon restreint, 16 sont du type « Running To & From » (7 %).

Ce type mixte de fugue a été envisagé dans la présente recherche pour caractériser les jeunes qui quittent leur lieu de vie dans le but de rejoindre quelqu'un ou quelque chose (« running to ») mais également pour s'éloigner de quelqu'un ou de quelque chose (« running from »). Ce sous-échantillon étant composé de 16 sujets, nous nous limiterons à établir des tendances en fonction du sexe, de l'âge et de quelques caractéristiques de la fugue.

La tendance concernant le sexe et l'âge de ces fugueurs est la même que dans la l'échantillon global, c'est-à-dire qu'ils comptent deux tiers de filles et un tiers de garçons, principalement âgés de 13 à 16 ans. L'analyse de ce sous-échantillon de fugueurs amène deux autres constats. Soit ce type mixte cumule les résultats des deux autres types de fugue, c'est-à-dire que la tendance observée dans le type mixte additionne la tendance des « running to » à la tendance des « running from ». Soit ce type de fugue se situe entre les deux autres types, c'est-à-dire que pour certaines variables la tendance des « running to & from » ne se rapproche davantage ni des « running to », ni des « running from » mais se trouve de préférence entre les deux.

Les types mixtes cumulent les tendances liées au *running to* et celles liées au *running from*, sur le plan de la variable des antécédents de fugue (75 %). La tendance se situe « entre les deux » sur le plan des variables de la durée de la fugue (deux/trois jours), des contacts avec les parents et des contacts avec les services sociaux.

Pour ce qui est des tendances « entre deux », cela a du sens que les types mixtes aient une situation qui se trouve entre les caractéristiques du type « to » et du type « from » en matière de durée de fugue et de contact avec les parents et nous aurions pu nous attendre à cela aussi pour les modalités de retour. Cela signifie que le fugueur qui a des raisons de quitter quelque chose mais qui a aussi des raisons de rejoindre quelque chose, aurait davantage de ressources pour fuguer plus longtemps que celui qui ne fait que partir mais tout de même moins que celui qui ne fait que rejoindre quelque chose : les deux motivations semblent se tempérer l'une et l'autre. Il en va de même pour ce qui est du contact avec les parents : les jeunes de type mixte ont à la fois une volonté de coupure, comme le type « from », et une volonté de maintien de contact, comme le type « to » ; ils sont donc dans un entre-deux. Ensuite, sur le plan du cumul, nous retenons surtout les antécédents de fugue, qui sont plus importants dans le type mixte par rapport aux deux autres types. Cela peut être expliqué par le fait que ces jeunes de type mixte ont davantage de raisons de fuguer, soit pour quitter quelque chose, soit pour rejoindre quelque chose : ils ont davantage d'antécédents de fugue parce qu'ils cumulent les motivations.

2.4 RÉCAPITULATIF DE LA TYPOLOGIE RUNNING TO/RUNNING FROM

Tout d'abord, il est important de souligner que la tendance des âges est la même pour chaque type envisagé. En ce sens, peu importe les motivations sous-tendant la fugue, elles se retrouvent chez des adolescents qui ont entre 13 et 16 ans.

En comparant les types « running to » et « running from », d'intéressantes différences peuvent être notées en matière de sexe, de durée de fugue, de contact avec la famille pendant la fugue et de modalité de retour. Le type « running to » se caractérise par davantage de filles, des durées plus longues, des contacts gardés avec la famille pendant la fugue et des retours plutôt involontaires. Le type « running from », quant à lui, se caractérise par davantage de garçons, des durées plus courtes, une tendance à l'absence de contacts avec la famille pendant la fugue et des retours plutôt volontaires. Toutefois, les tendances restent les mêmes en termes d'âge des fugueurs et de leurs antécédents de fugue. Par ailleurs, en matière de durée de fugue et de contacts, ce que l'on observe pour le type « running to » était déjà soulevé par Zide & Cherry (1992) : ces fugueurs partent pour de plus longues périodes et gardent le contact avec leur famille, par rapport aux fugueurs de type « running from ».

Pour ce qui est du type mixte, celui-ci a permis de souligner la combinaison de motivations (*to* et *from*) et d'observer des tendances au cumul, ainsi que des tendances à l'entre-deux que nous reprenons dans le tableau suivant :

| | Running From | Running To | Running To & From |
|---|---|--|--|
| Sexe | Filles : 28 (43 %) Garçons : 37 (57 %) | Filles : 29 (88 %) Garçons : 4 (12 %) | Filles : 11 (69 %) Garçons : 5 (31 %) |
| Âge | 13-16 ans | 13-16 ans | 13-16 ans |
| Durée de la fugue | Un jour à deux/trois jours | Supérieure à deux/trois jours | Deux/trois jours |
| Contact avec la famille pendant la fugue | « non » | Plutôt « oui » | Entre les deux |
| Retour | Volontaire | Involontaire | Entre les deux |
| Antécédents | Pour 50 % des fugueurs | Pour 50 % des fugueurs | Pour 75 % des fugueurs |

* cumul pour le type mixte

* entre-deux pour le type mixte

3 ANALYSE THÉMATIQUE (PAR GRAPPES)

Plusieurs sous-échantillons/grappes ont été créé(e)s, à partir des éléments repris dans la littérature scientifique et liés à la fugue. Les huit grappes analysées et le nombre de jeunes y étant repris sont les suivants :

| | |
|--|---|
| Fugueurs vivant des conflits dans leur famille | Filles : 42 (75 %) Garçons : 14 (25 %) |
| Fugueurs présentant des comportements problématiques habituellement | Filles : 37 (51 %) Garçons : 36 (49 %) |
| Fugueurs consommant des substances | Filles : 20 (49 %) Garçons : 21 (51 %) |
| Fugueurs dont les pairs ont habituellement des comportements problématiques | Filles : 18 (72 %) Garçons : 7 (28 %) |
| Fugueurs ayant des antécédents de fugue | Filles : 89 (71 %) Garçons : 36 (29 %) |
| Fugueurs présentant des vulnérabilités psycho-affectives | Filles : 33 (62 %) Garçons : 20 (38 %) |
| Fugueurs de moins de 13 ans | Filles : 11 (69 %) Garçons : 5 (31 %) |
| Fugueurs ayant fugué d'une institution | Filles : 37 (62 %) Garçons : 23 (38 %) |

3.1 CONFLITS DANS LA FAMILLE

Sur les 228 fugues composant l'échantillon restreint, 56 impliquent des jeunes en conflit avec leur famille (24,6 %).

A l'adolescence, les processus de séparation-individuation complexifient les relations que le jeune entretient avec sa famille : il expérimente une nouvelle place, de nouveaux rôles, ce qui peut mener à une certaine incompréhension réciproque et à des conflits. Or, les jeunes qui fuguent sont plus susceptibles de vivre dans une famille où il y a des conflits ou des traumatismes que les jeunes ne fuguant pas (Whitbeck & Hoyt, 1999). En l'occurrence, la présente grappe étudie les conflits non violents (ex : disputes) et violents (ex : coups) avec la mère, le père ou avec un membre de la fratrie, ainsi que les violences sexuelles d'un membre de la famille sur le jeune.

- Sexe et âge : la tendance en matière d'âge est la même que celle de l'échantillon global : ces jeunes ont entre 13 et 16 ans. Les trois quarts de la grappe comprennent des filles (42) et un quart des garçons (14).
- Structure de la famille : le jeune ayant des conflits dans sa famille vit principalement avec sa mère ou avec ses deux parents.
- Caractéristiques de la fugue : malgré les 50 % de données indisponibles, environ un quart des jeunes ayant un conflit avec leur famille partent seuls et presque 30 % sont accompagnés. Par ailleurs, parmi les neuf jeunes de l'échantillon restreint de 228 qui ont fugué avec un partenaire amoureux, cinq sont en conflit avec leur famille. En ce qui concerne la durée de la fugue, la majorité des fugues (56 %) sont courtes (maximum deux/trois jours); néanmoins, pour un quart des jeunes, elle a duré entre une semaine et un mois. Comme dans l'échantillon restreint de 228, la moitié des jeunes qui sont en conflit avec leur famille a fugué plusieurs fois. Presque la moitié des jeunes en fugue qui sont en conflit avec leur famille n'ont aucun contact avec celle-ci pendant la fugue : ils se couperaient complètement de leurs proches pendant leur fugue. En termes d'issue de la fugue, la tendance est celle de l'échantillon restreint : un peu moins de la moitié des retours sont volontaires et un peu moins de la moitié sont involontaires. Enfin, pour ce qui est des types de fugues, environ 40 % des jeunes qui vivent un conflit avec un membre de leur famille sont des « running from ».
- Santé mentale du jeune : pour un tiers des jeunes, l'information n'est pas renseignée; un tiers d'entre eux n'aurait aucun problème de santé mentale et un quart d'entre eux a des vulnérabilités psycho-affectives. Considérant les liens existant entre la fugue et les pensées suicidaires, ainsi que les liens entre la fugue et les tentatives de suicide (Meltzer et al., 2012), nous voyons que, parmi les jeunes de l'échantillon restreint qui présentent des antécédents de tentatives de suicide (17), sept sont en conflit avec leur famille.

3.2 COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES

Cette grappe étudie les fugueurs qui présentent des comportements problématiques habituellement présents chez le jeune, c'est-à-dire qu'ils se manifestaient déjà avant sa fugue (consommation de marijuana, d'alcool et de drogues dures, atteinte aux biens et aux personnes, prostitution). En effet, la littérature scientifique a établi des liens entre la délinquance et la fugue (Pergamit, 2010).

Par ailleurs, nous savons peu de choses sur ce qui se passe pendant la fugue. Toutefois, parmi les fugueurs de l'échantillon global qui présentent des comportements problématiques *durant leur fugue* (18 sur 228), onze ont également ce type de comportements habituellement.

- Sexe et âge : il y a autant de filles que de garçons (alors que l'échantillon restreint de 228 dossiers présente un ratio de deux tiers de filles et un tiers de garçons), ce qui peut inciter à comprendre la fugue du garçon comme un comportement problématique parmi d'autres. La moitié des jeunes de cette grappe a 15-16 ans, ce qui correspond au pic des conduites à risque et délinquantes observé durant la période adolescente (Born & Glowacz, 2014).

- Caractéristiques de la fugue : pour la moitié des jeunes avec un comportement problématique, on ne sait pas s'ils sont partis seuls ou accompagnés. Néanmoins, la tendance serait de partir seul dans la majorité des cas et seulement quelques-uns d'entre eux partent accompagnés. Ces jeunes ont tendance à fuguer plus longtemps, c'est-à-dire de deux/trois jours à maximum un mois (30 % partent deux/trois jours; 23 % quatre jours à une semaine et 23 % une semaine à un mois) et 60 % d'entre eux ont fugué à plusieurs reprises. On peut par exemple penser que ces jeunes ont développé des stratégies de survie leur permettant de fuguer plus longtemps, qu'ils réitèrent leur fugue avec moins d'appréhension et plus facilement. Ces modalités de fugue traduisent également les processus de désengagement et de désaffiliation sociale du jeune avec les institutions familiales et sociales au profit d'un fonctionnement marginalisé ponctué par des ruptures répétées. En effet, on constate qu'un peu moins de la moitié des jeunes ayant habituellement un comportement problématique n'ont aucun contact avec leurs parents durant leur fugue. La prise de contact avec les services sociaux pendant la fugue est également peu présente chez ces jeunes. La majorité de ces jeunes en fugue qui ont un comportement problématique ne demandent pas d'aide. S'agissant des retours, près de deux-tiers de ceux-ci sont involontaires et un tiers volontaires : le fait que la tendance soit aux retours involontaires peut être lié au désengagement social et familial de ces jeunes et par ailleurs à leurs meilleures capacités de survie. En ce qui concerne la typologie running to/from, la tendance est de type « running from » : alors que l'on aurait davantage pu penser à du « running to », ce constat nous invite à nous rappeler qu'un jeune qui a des comportements problématiques peut également avoir envie ou besoin de fuir certaines situations familiales et autres en fugeant, ces situations qu'il fuyait peut-être déjà par ses comportements problématiques.
- Famille : le jeune vit, pour une grande partie de ce groupe, en institution ou chez sa mère (environ 25 %, respectivement). Pour plus de deux tiers des jeunes qui ont un comportement problématique habituellement, la présence ou non d'un conflit dans la famille n'est pas signalée.
- Profil des pairs : presque 90 % des dossiers ne donnent aucun renseignement sur cette variable. Par ailleurs, 13 jeunes sur les 25 ayant des pairs au comportement habituellement problématique présentent également des comportements problématiques. Cette même observation peut être faite sur le profil du partenaire amoureux : 80 % des dossiers ne renseignent pas sur le sujet. Cependant, parmi tous les dossiers où le partenaire amoureux a un comportement problématique, un tiers des jeunes en fugue présente aussi des comportements problématiques.
- Santé mentale du jeune : pour un tiers d'entre eux, aucune information n'est mentionnée à ce sujet ; un tiers n'a aucun problème de cet ordre et un tiers a des vulnérabilités psycho-affectives. Parmi les 17 jeunes qui ont des antécédents de tentative de suicide dans l'échantillon restreint de 228 fugeurs, 10 ont des comportements problématiques habituellement. Toutefois, presque la moitié des jeunes présentant un comportement problématique n'ont aucun antécédent de tentative de suicide. Enfin, pour ce qui est des idéations suicidaires, les informations manquent pour un peu moins de la moitié; un peu moins de la moitié n'en a pas présenté et seulement 5 jeunes sur les 73 de la grappe en ont eu.

3.3 CONSOMMATEURS DE SUBSTANCES

Ce point est une « sous-grappe » de la précédente qui portait sur les comportements problématiques habituels. Une association entre la fugue et la consommation de substance a été largement mise en avant dans la littérature : les fugueurs seraient particulièrement exposés au risque de consommer de l'alcool, du tabac et de la marijuana, bien plus que les jeunes qui ne fuguent pas (Thompson et al., 2005). Cette grappe comprend 41 fugueurs, ce qui représente environ 18 % des 228 dossiers de Child Focus. Les types de substance repris dans ce sous-groupe sont l'alcool, la marijuana et les drogues dures.

- Sexe et âge : comme pour la précédente grappe, il y a autant de filles que de garçons, ce qui signifie que ces derniers sont particulièrement représentés dans la consommation de substance. La tranche d'âge de ces jeunes consommateurs est assez large : entre 13 et 18 ans.
- Caractéristiques de la fugue : dans plus de la moitié des dossiers, on ne sait pas avec qui le jeune fugue mais sur les 19 dossiers précisant cette information, treize mentionnent que le jeune a fugué seul. La durée de la fugue est plus longue que dans l'échantillon restreint et oscille entre deux/trois jours à maximum un mois : seulement 15 % des jeunes consommateurs fuguent pour un jour (alors que c'est 30 % pour l'échantillon restreint). En termes d'antécédents, 70 % des jeunes qui consomment ces substances ont déjà fugué. Alors que l'on envisage souvent la consommation comme étant antérieure à la fugue, on peut également concevoir un commencement de la consommation pendant les fugues (soit par survie, soit par initiation ou les deux). En matière de contact avec les parents, l'information n'est pas renseignée pour un tiers des dossiers; la moitié des jeunes n'ont aucun contact avec leurs parents mais neuf jeunes maintiennent un contact. S'agissant des retours, 60 % sont involontaires et 40 % sont volontaires; cela rejoint à nouveau les hypothèses de stratégie de survie. En matière de contact avec des services, l'information n'est pas renseignée pour la moitié des dossiers et pour l'autre moitié, aucun consommateur n'a pris contact avec ces services Enfin, en ce qui concerne la typologie running to/from, l'information n'est pas disponible pour un tiers de jeunes mais un peu plus d'un tiers serait de type « running from », un cinquième de type « to » et un dixième de type « to and from ».
- Famille : ces jeunes vivent généralement chez leur mère seule ou en institution. En matière de conflit, les données manquent pour 70 % des dossiers, mais 10/41 connaîtraient des conflits familiaux.
- Santé mentale du jeune : pour plus d'un tiers des dossiers, l'information n'est pas disponible ; un tiers ne présente aucun problème mental mais un quart des fugueurs qui consomment des substances présente des vulnérabilités psycho-affectives. Cela rejoint la tendance des 228 dossiers, bien que nous ne retrouvions pas ici de jeunes avec des problématiques psychiatriques.

3.4 PAIRS AVEC COMPORTEMENT PROBLÉMATIQUE

Qu'elle soit positive ou négative, l'influence des pairs tient une place importante au niveau du développement social de l'enfant et de l'adolescent (Mathys, Vitaro & Born, 2014). Le groupe de pairs semble avoir une influence au niveau de la transmission culturelle et pousse à la similarité (par la production d'actions semblables) (Rowe, Woulbroun & Gulley, 1994). L'influence négative est, du point de vue de cette recherche, celle qui a le plus d'intérêt, dans le sens où elle peut mener à l'adoption de conduites délinquantes mais aussi à d'autres comportements, telle que la fugue. Par conséquent, la formation d'une « grappe » constituée de fugueurs ayant des pairs avec un comportement problématique semblait essentielle. Parmi les 228 fugueurs composant l'échantillon restreint, 25 ont des pairs présentant des comportements problématiques. Les variables reprises sont les mêmes que pour les comportements problématiques du fugueur : consommation de substances (alcool, marijuana et drogues dures), atteinte aux biens ou aux personnes, prostitution ou incitation à la prostitution.

- Sexe et âge : les filles représentent 72 % de cette grappe et les garçons 28 % (c'est semblable à l'échantillon global). Ils ont entre 13 et 16 ans.
- Caractéristiques de la fugue : alors que dans près de la moitié des dossiers, l'information n'est pas donnée, 10/25 partent avec quelqu'un : ami, partenaire amoureux ou membre de la famille. Le fait que l'on soit informé sur les pairs et que l'on soit informé sur les personnes avec qui le jeune fugue montre comment ces deux informations sont considérées comme suffisamment importantes et concordantes pour être mentionnées dans le dossier. Parmi ces jeunes, 11 ont fugué pendant deux/trois jours, 2 entre quatre jours et une semaine et 6 entre une semaine et un mois. Seulement 3 d'entre eux ont fugué pour un jour et 1 entre un et six mois. En termes d'antécédents, 21/25 ont déjà fugué : il est permis de se demander si les pairs au comportement problématique participent à la réitération de ces fugues, notamment en les encourageant ou en facilitant leur déroulement. En matière de contact avec les parents, peu d'informations sont disponibles : 6 jeunes sur les 25 continuent à avoir des contacts avec leurs parents et 9 n'ont pas eu de contact. En ce qui concerne le contact avec des services, cela n'implique qu'un seul jeune. S'agissant des retours, 11 sont revenus volontairement et 14 involontairement; encore une fois, se pose la question des stratégies de survie pour les fugueurs ayant des fréquentations problématiques, qui pourraient faciliter la fugue et ce que l'on y vit, et entraîner une moindre volonté de retour. Enfin, en ce qui concerne la typologie running to/from, l'information n'est pas disponible pour 8 dossiers; 6 sont de type « to », 8 sont de type « from », et 3 sont de type « to & from ».
- Famille : un tiers de ces jeunes n'ont pas ou ont peu de contact avec leur famille (8/25). Dans la majorité des cas, c'est parce qu'ils se trouvent en institution. Eu égard aux informations dont nous disposons, nous ne pouvons pas développer d'analyse sur les éventuels conflits familiaux.
- Profil des pairs pendant la fugue : sept jeunes de cette grappe ont côtoyé des pairs ayant des comportements problématiques pendant leur fugue. Cela signifie que certains jeunes continuent à avoir ce genre de fréquentations lorsqu'ils sont en fugue. D'ailleurs, ces pairs problématiques pourraient avoir encouragé le jeune à fuguer, ce qui explique leur présence pendant la fugue.
- Comportement problématique du jeune : plus de la moitié de ces jeunes ont des comportements problématiques habituellement. Cette observation pourrait s'expliquer en partie par la fréquentation de pairs problématiques. Par ailleurs, parmi ces 25 jeunes, 2 ne présentent aucun comportement problématique, ce qui veut dire qu'ils côtoient des jeunes qui ont un comportement déviant mais qu'eux ne se comportent pas de la même façon. Cette information est à nuancer étant donné qu'elle a pu être transmise par un parent/signalant, qui pourrait ne pas être au courant de ce que son enfant fait pendant son temps libre. Pour le reste des dossiers (40 %), l'information n'était pas disponible.

3.5 ANTÉCÉDENTS DE FUGUE

Selon la littérature, les jeunes fuguant à de multiples reprises ont des difficultés personnelles et familiales importantes, présentent un haut niveau de comportements délinquants et ont perdu leur tolérance face aux tensions du milieu familial (Jones, 1988), ce qui a pour conséquence la répétition des fugues. La présente grappe permettra de corroborer ou non les informations présentes dans la littérature et de déterminer ce qui caractérise ces jeunes. Plus de la moitié des fugeurs de l'échantillon restreint (125/228) sont partis de chez eux plus d'une fois.

- Sexe et âge : deux tiers sont des filles et un tiers sont des garçons ; cela rejoint la tendance de l'échantillon global. Ils ont entre 13 et 16 ans.
- Caractéristiques de la fugue : pour plus de la moitié des dossiers, on ne sait pas si le jeune est parti seul ou accompagné mais un quart de ces jeunes a fugué avec quelqu'un. Les fugues de ces jeunes sont courtes pour plus de la moitié d'entre eux et ne durent que deux ou trois jours; seuls 8/125 ont fugué pendant plus d'un mois. En matière de contact avec les parents, la moitié des dossiers ne mentionne pas cette information; il n'y a pas de contact dans plus d'un tiers des cas et il y en a dans 20 % des cas. En ce qui concerne les services sociaux, 8 jeunes sur les 125 en ont contacté pendant leur fugue. En termes de retour, plus de la moitié sont involontaires et un peu moins de la moitié sont volontaires. Enfin, s'agissant de la typologie running to/from, un peu moins d'un tiers de ces fugues sont de type « running from », un peu plus de 10 % de type « running to » et un peu moins de 10 % de type « running to & from ».
- Famille : un peu moins d'un tiers de ces jeunes vit en institution; un tiers d'entre eux vit soit chez la mère seule ou chez les deux parents ensemble; il était impossible de préciser avec qui vivaient les autres jeunes de cette grappe. Le fait que cette information soit peu présente dans les dossiers de cette grappe peut indiquer une forme de désaffiliation amorcée vis-à-vis du jeune qui a un passé de fugues à répétition, de sorte que l'on ne sait pas dire avec qui il vit ou bien que l'on n'en voit plus la pertinence, étant donnée la récurrence des fugues.
- Profil des pairs : environ 80 % des dossiers ne précisent pas si le jeune fréquente des pairs avec un profil problématique (100/125). Sur les 25 dossiers dans lesquels l'information est mentionnée, 21 ont des pairs problématiques et 4 n'en ont pas. Et si l'on considère les 25 jeunes ayant des pairs problématiques *habituellement* (cf. grappe précédente), 21 ont des antécédents de fugue; sur les 13 jeunes ayant des pairs problématiques *pendant* la fugue, 10 ont des antécédents de fugue. Dans la même logique, parmi les 24 jeunes qui ont un partenaire amoureux au profil problématique dans l'échantillon restreint de 228, la moitié a des antécédents de fugue.
- Santé mentale du jeune : dans un tiers des dossiers, l'information n'est pas renseignée; un peu moins d'un tiers de ces jeunes n'a aucun problème, un peu moins d'un tiers a des vulnérabilités psycho-affectives et un peu moins de 10 % d'entre eux ont des problèmes psychiatriques. Par ailleurs, parmi les 53 jeunes de l'échantillon restreint présentant des vulnérabilités psycho-affectives, environ deux tiers ont des antécédents de fugue. En outre, parmi les 17 jeunes de l'échantillon restreint ayant des problématiques psychiatriques avérées, 11 ont des antécédents de fugue. Ces résultats viennent également questionner l'existence d'un lien entre la santé mentale du jeune et la répétition de fugue. Baker et al. (2003) distinguent la répétition de fugues pour les jeunes n'ayant fait qu'une seule fugue et ceux qui en ont fait plusieurs : ils notent que la répétition des premiers est liée à des changements familiaux et à la durée du séjour en hébergement, alors que la répétition des seconds est liée à des problèmes émotionnels.

- Comportement problématique du jeune : il y a peu d'indications sur les comportements problématiques. Par ailleurs, sur les 73 jeunes de l'échantillon restreint qui ont des comportements problématiques *habituellement*, environ deux tiers ont des antécédents de fugue. De plus, sur les 18 jeunes qui présentent des comportements problématiques *pendant* la fugue, 13 ont des antécédents de fugue. Cela pourrait nous inciter à penser que la fugue est une forme de comportement problématique parmi d'autres.

3.6 VULNÉRABILITÉS PSYCHO-AFFECTIVES

Les jeunes qui fuguent risquent de présenter des troubles de l'humeur. Parmi ceux-ci, la dépression a particulièrement été mise en évidence, principalement le lien existant entre la dépression et le contexte familial (Thompson, Bender & Kim, 2011). Comme pour les précédentes grappes, les caractéristiques des jeunes qui ont ce type de vulnérabilités ont été étudiées et seront décrites ci-après. Les vulnérabilités psycho-affectives reprennent un éventail assez large de manifestations psychologiques chez l'adolescent, que le signalant décrit comme « crise d'adolescence », « le jeune se cherche », etc...

- Sexe et âge : environ 62 % de ces jeunes sont des filles et environ 38 % sont des garçons, ce qui est semblable à l'échantillon global; ils ont entre 13 et 16 ans.
- Caractéristiques de la fugue : ces jeunes ont tendance à fuguer seuls. Par ailleurs, sur les 9 jeunes qui sont partis avec un partenaire amoureux, 5 ont des vulnérabilités psycho-affectives. Les fugues des jeunes présentant des vulnérabilités psychoaffectives sont de courtes durées (pour 65 %, les fugues ne dépassent pas trois jours). Cette courte durée pourrait s'expliquer par l'attachement du jeune à sa famille, qui motiverait son retour rapide. De plus, ces jeunes peuvent présenter de moins bonnes capacités de résolution de problèmes, ce qui limiterait leurs ressources pour survivre seuls. Presque 70 % d'entre eux ont fugué plusieurs fois, ce qui rappelle le travail de Baker et al. (2003), selon qui les jeunes qui ont déjà fugué plusieurs fois ont tendance à fuguer à nouveau, en raison de difficultés émotionnelles. En matière de contact avec les parents, un tiers des informations sont manquantes et la moitié de ces jeunes n'aurait aucun contact. En termes de contact avec des services sociaux, beaucoup d'informations manquent et peu de contacts sont notés. S'agissant des retours, ils sont involontaires dans plus de 50% des cas et volontaires dans un peu moins de la moitié. Les retours involontaires peuvent être dus à l'inquiétude que ces jeunes mobilisent (en raison de leurs vulnérabilités psychoaffectives), ce qui pourrait expliquer une recherche plus proactive de la police ou des parents. Enfin, en ce qui concerne la typologie running to/from, l'information n'est pas renseignée pour la moitié des dossiers; un tiers sont de type « running from », 4 fugues sont de type « running to », et 4 sont de type mixte « running to & from ». En ce sens, les jeunes qui ont des vulnérabilités psycho-affectives auraient surtout tendance à quitter quelqu'un ou quelque chose, ce qui peut être compris comme une tentative de quitter ce qui les fait souffrir et donc de se distancer de leur vécu difficile.
- Famille : le jeune vit généralement en institution, chez ses deux parents ou chez sa mère. On note aussi une tendance au conflit familial, ce qui peut d'ailleurs être lié au nombre important de fugues de type « running from ».

- Santé mentale du jeune : sur les 17 jeunes qui ont des antécédents de tentative de suicide, 11 présentent des vulnérabilités psycho-affectives. En outre, sur les 14 jeunes qui ont des idéations suicidaires, 9 présentent des vulnérabilités psycho-affectives. Néanmoins, plus de 40 % des jeunes qui présentent ce type de vulnérabilités n'auraient ni d'antécédents de tentative de suicide, ni d'idéations suicidaires.
- Comportement problématique du jeune : il y a une tendance aux comportements habituellement problématiques. Il est possible que, pour le jeune, ces comportements problématiques soient des stratégies adaptatives face à la souffrance psychique éprouvée.

3.7 FUGUEURS DE MOINS DE 13 ANS

Sur les 228 fugues composant l'échantillon restreint, 16 ont moins de 13 ans (7 %).

Eu égard à leur caractère inquiétant, il est nécessaire d'examiner les fugues de jeunes de moins de 13 ans, d'autant plus qu'il s'agit du critère inquiétant le plus représenté parmi les autres critères présents dans l'échantillon global de 1694 dossiers de fugue. Sur l'échantillon restreint de 228 fugueurs, environ 7 % (16 jeunes) ont moins de 13 ans.

- Sexe : les deux tiers sont de sexe féminin et un tiers de sexe masculin; cela rejoint la tendance de l'échantillon global.
- Caractéristiques de la fugue : dans 8 dossiers, il n'est pas précisé si le jeune est parti seul ou accompagné ; 1 est effectivement parti seul et 7 sont partis accompagnés d'un ami ou d'un membre de la fratrie. Hormis la question des filtres d'information, il est légitime de supposer une tendance à partir accompagné chez les jeunes fugueurs : en effet, ceux-ci ne se sentent peut-être pas capables de fuguer sans l'aide d'un tiers. Les fugues sont généralement de courtes durées. Cela peut être lié au manque de ressources et de maturité du jeune, nécessaires pour se débrouiller seul, mais aussi au fait qu'ils sont tout particulièrement recherchés et vite retrouvés (voir le point sur les retours). La moitié de ces jeunes ont des antécédents de fugue, ce qui signifie que déjà avant l'âge de 13 ans, certains enfants ont déjà fugué à plusieurs reprises. En matière de contact, l'information est peu renseignée, qu'il s'agisse des contacts avec les parents (1 est resté en contact et 5 n'ont pas eu de contact) ou avec les services sociaux (5 n'ont pas eu de contact). S'agissant des retours, 10 ont été involontaires et 6 volontaires; les retours involontaires doivent être mis en perspective avec l'importance des recherches déployées en raison de leur jeune âge. Enfin, en ce qui concerne la typologie running to/from, l'information manque pour 10 dossiers; il y a 2 fugues de type « running to », 2 de type « running from » et 2 de type mixte « running to & from ».
- Famille : dix dossiers ne donnent pas d'informations sur la structure familiale mais 2 jeunes vivent chez leur mère, 1 vit alternativement chez ses parents, 2 vivent chez leurs deux parents et 1 vit en institution. En outre, 13 dossiers ne donnent pas d'information sur la présence ou non de conflits familiaux mais ce renseignement est mentionné dans les dossiers de 3 jeunes qui en vivent.
- Données indisponibles : pour les autres variables (profils des pairs, réseaux sociaux, santé mentale, comportement problématique), nous ne disposons pas de suffisamment d'informations pour établir une description.

3.8 FUGUEURS AYANT FUGUÉ D'UNE INSTITUTION

Sur les 228 fugues composant l'échantillon restreint, 60 impliquent des jeunes ayant fugué d'une institution (26,8%).

Attendu qu'un tiers des fugueurs de notre échantillon global a fugué d'une institution, une grappe s'imposait. De plus, la littérature scientifique s'est encore peu intéressée au profil de ces jeunes dont les histoires de vie sont souvent complexes et rythmées par des ruptures.

- Sexe et âge : les deux tiers sont de sexe féminin et un tiers de sexe masculin; cela rejoint la tendance de l'échantillon global. Près de trois quarts des jeunes ont entre 13 et 16 ans.
- Caractéristiques de la fugue : dans plus de 40 % de ces dossiers, on ne sait pas si ces jeunes partent seuls ou accompagnés. Près de 30 % d'entre eux fuguent toutefois de l'institution en compagnie d'un ami, alors que la tendance de l'échantillon restreint est d'environ 15 % : ces fugueurs partiraient donc de l'institution en compagnie d'un ami y vivant également. Ces fugues seraient majoritairement de courte durée. En termes d'antécédents, près de trois quarts des jeunes ont déjà fugué au moins une fois (ce qui est supérieur à la tendance de l'échantillon restreint); et plus de la moitié a déjà plusieurs fugues à son actif (alors que le taux est supérieur à un tiers pour l'échantillon restreint). Cela permet d'envisager les jeunes fuguant de l'institution comme des jeunes exposés au risque de fugues précoces et de fugues à répétition. En matière de contact avec les parents pendant la fugue, 20 % de ces jeunes en ont (ce qui est semblable à ce qui est observé dans l'échantillon restreint) et un peu plus de la moitié n'en a pas. Il est intéressant de noter que, alors que beaucoup de ces jeunes ont peu/pas de contact avec leur famille puisqu'ils sont en institution (cf. point suivant), ils sont cependant en contact avec leurs proches pendant la fugue dans la même proportion que celle qui a été observée dans l'échantillon restreint : ainsi, la fugue apparaît devenir un temps et un espace de transition entre les lieux de vie et une modalité de restauration des liens avec la famille. En termes de contact avec des services pendant la fugue, seuls trois jeunes sont concernés. S'agissant des retours, ces jeunes reviennent un peu plus de façon involontaire (car retrouvés par la police) et un peu moins de façon volontaire que ceux de l'échantillon restreint. Il faut considérer cet élément en lien avec l'obligation qui incombe aux institutions de signaler la disparition d'un jeune qu'elles hébergent auprès de la police. Enfin, en ce qui concerne la typologie, il y a 40 % de non-réponses, 38 % de « running from », 10 % de « running to » et 8 % de type mixte. Le taux élevé de « running from » soulève la question des conflits que le jeune pourrait connaître avec les membres du personnel ou avec d'autres jeunes de l'institution mais aussi la question de la désapprobation du jeune par rapport à la mesure de placement; ces éléments sont en effet susceptibles de mener à une fugue.
- Famille : près de 60 % de ces jeunes n'ont pas/peu de contact avec leur famille. Nous ne pouvons pas donner d'information concernant les conflits familiaux.
- Santé mentale du jeune : dans un tiers des dossiers, l'information n'est pas renseignée; un peu moins d'un tiers de ces jeunes n'ont aucun problème, un peu moins d'un tiers ont des vulnérabilités psycho-affectives et 10 % ont des problèmes psychiatriques.
- Comportement problématique du jeune : alors que nous n'avons pas cette information pour la moitié des jeunes, 43 % d'entre eux ont habituellement des comportements problématiques. Nous ne pouvons cependant pas donner d'informations concernant les comportements problématiques que le jeune aurait eus durant sa fugue.

3.9 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE TYPOLOGIQUE ET THÉMATIQUES DES FUGUES

Après les trois grappes typologiques (running to, running from, running to and from), les huit grappes envisagées à partir de la revue de littérature ont permis de qualifier davantage le profil de fugueurs ayant certaines particularités. Ci-dessous, un aperçu des observations les plus marquantes :

De façon transversale, à l'exception la grappe « moins de 13 ans », la tranche **d'âge concernée** par toutes les grappes est celle des 15-16 ans. Le milieu de l'adolescence est ainsi une période pendant laquelle différentes difficultés peuvent se présenter. De plus, à la vue du descriptif de chaque grappe, il apparaît qu'au cours de cette période, le risque de *cumuler* des difficultés est important, ce qui rejoint notamment la théorie des risques cumulés. En outre, pour chaque grappe, les **antécédents de fugue** sont importants, puisque la moitié des jeunes de chaque grappe a au moins déjà fugué une fois, les jeunes de la grappe « moins de 13 ans » y compris. Dès lors, pour chacune de ces sept grappes fondées sur des éléments étudiés par la littérature (sauf la grappe « moins de 13 ans », qui se base sur un critère inquiétant défini par une Directive ministérielle), on remarque des fugues récurrentes. Par ailleurs, pour chaque grappe, les informations relatives à la **santé mentale** sont mentionnées dans les mêmes proportions. En ce sens, hormis la grappe spécifique à la « santé mentale », aucune n'implique spécifiquement des jeunes ayant une tendance à éprouver de telles difficultés. Enfin, en termes de typologie de fugue, le type « from » est davantage rencontré que les autres types.

De façon plus circonstanciée, nous retrouvons deux tiers de **filles** pour un tiers de **garçons** dans quatre grappes. Néanmoins, dans les grappes des conflits dans la famille et des pairs problématiques, les filles apparaissent légèrement surreprésentées, de même que les garçons sont surreprésentés dans les grappes des comportements problématiques et de la consommation. Ainsi, beaucoup de filles en fugue connaîtraient des conflits familiaux et auraient des amis susceptibles d'être de mauvaise influence. Quant aux garçons en fugue, ils auraient régulièrement des comportements problématiques, notamment la consommation de substance. De plus, s'agissant des filles en fugue, elles présentent davantage de comportements problématiques et/ou de la consommation que les filles de la population adolescente. En outre, il est intéressant de relever que les jeunes vivant des conflits familiaux et ceux qui fuguent d'une institution ont davantage tendance à fuguer avec un ami que les jeunes de l'échantillon restreint. Peut-être les appelants précisent-ils, en signalant la disparition de ces jeunes à Child Focus, l'existence de ces liens amicaux et donc avec quels amis le jeune fugue parce qu'ils perçoivent ceux-ci comme disposant surtout, si pas *seulement*, de ces ressources.

En termes de **durée**, les fugues longues seraient surtout le fait de fugueurs ayant des comportements problématiques (dont la consommation de substance) et de fugueurs ayant des pairs problématiques, alors que les fugues plus courtes seraient plutôt le fait des autres grappes, à savoir les fugueurs connaissant des conflits familiaux, ayant déjà fugué, avec des problèmes de santé mentale, âgés de moins de 13 ans et fuguant d'une institution. Il est possible que les jeunes du « spectre problématique » disposent de davantage de ressources et de stratégies de survie, de sorte que leurs fugues peuvent durer plus longtemps. En outre, ces jeunes ont sans doute connu de multiples ruptures (familiale, scolaire,...), ce qui a entraîné un désengagement social plus important et les a conduits à une association avec des pairs aux profils semblables dans leur fonctionnement et qui véhiculent une sous-culture favorisant une survie dans la rue et l'errance, grâce à certaines solidarités organisées. La question du contact ne peut pas être détaillée davantage.

Par contre, s'agissant de **l'issue de la fugue**, on observe des tendances involontaires d'une part, et des tendances semblables à l'échantillon global d'autre part (à savoir 40 % de volontaires et 40 % d'involontaires). Le retour involontaire est plutôt observé dans la grappe du spectre problématique, chez les jeunes avec antécédents, les fugueurs de moins de 13 ans et les jeunes ayant fugué d'une institution; la tendance de l'échantillon global se retrouve chez les jeunes ayant des conflits avec leur famille et des difficultés psychiques. Les retours involontaires peuvent notamment être liés à deux cas de figure : soit les jeunes ne veulent pas rentrer et ne reviendront que s'ils y sont obligés par les autorités, soit les jeunes sont tout particulièrement recherchés et sont vite retrouvés

par les autorités. Les retours volontaires, quant à eux, peuvent être liés à un manque de ressources, un abandon/refus des stratégies de survie envisagées/proposées, un attachement important au lieu de départ, une sollicitation qui interpelle le jeune, ce qui pousse par conséquent le jeune à rentrer de lui-même.

En ce qui concerne les **comportements problématiques**, en plus des grappes du spectre problématique, ils sont également relevés dans la grappe relative à la santé mentale et la grappe relative à la fugue d'institution.

En conclusion, à partir d'un échantillon restreint de 228 dossiers, notre deuxième étude a tout d'abord permis de retrouver des tendances observées dans l'échantillon global sur le plan des données sociodémographiques et des caractéristiques de la fugue. Ensuite, cette étude a porté sur l'analyse de nouvelles variables à partir des informations singulières transmises à Child Focus par les appelants, notamment en travaillant sur des grappes typologiques et des grappes thématiques. Ces différents éléments nous montrent la multiplicité des caractéristiques susceptibles de qualifier une fugue, de sorte qu'il apparaît désormais difficile de parler de « *la fugue* ». Il serait en effet plus adéquat d'évoquer « *les fugues* », celles-ci pouvant concerner des adolescents très différents et reposer sur divers motifs. Dès lors, la nécessité de comprendre le vécu de ces jeunes fugueurs s'impose, tant en termes de motivations antérieures à la fugue, que de vécu expérientiel pendant celles-ci et d'impact après le retour : les entretiens de la troisième étude auront pour but d'y répondre.

IV. ENTRETIENS AVEC LES FUGUEURS

1. INTRODUCTION

Les deux premières parties de la recherche se sont centrées sur l'analyse des profils des fugueurs sur la base des dossiers de Child Focus. Les analyses des dossiers ont permis d'accéder au profil des fugueurs à partir des signalements auprès de Child Focus et des informations recueillies par les conseillers recevant les appels. Ces données ont permis une analyse des signalements et des spécificités de fugueurs.

La troisième partie s'intéresse aux trajectoires de fugue basées sur la parole de jeunes ayant fugué. Pour approcher le vécu expérientiel de ces jeunes, les dynamiques ainsi que les trajectoires de fugue, nous avons procédé à des entretiens semi-structurés avec des jeunes qui ont accepté de témoigner à propos de cette étape de leur histoire de vie. Pour cette troisième partie de la recherche, nous avons privilégié un accès direct à la parole des jeunes qui ont, dans leur parcours de vie, fait l'expérience d'une ou plusieurs fugues.

Le recrutement de ces jeunes a été conduit par différentes voies, de sorte qu'il ne s'agit plus d'un échantillon se rapportant aux seuls dossiers de Child Focus mais d'un échantillon bien plus large, permettant d'accéder à des profils et des trajectoires de fugue diversifiés.

Les entretiens individuelles avec les jeunes fugueurs ont été chacune analysées sous l'angle des trajectoires de fugue. Elles seront présentées dans le cadre de cette section sous trois approches. L'une, transversale, reprend **les trajectoires de fugue**, où seront étudiés le cadre de vie des jeunes interviewés, les facteurs déclencheurs de leurs fugues ainsi que les expériences vécues pendant et les conséquences survenues après celles-ci. Un deuxième axe d'étude développera les **dynamiques motivationnelles** : des cas particuliers illustreront comment celles-ci se révèlent lors des fugues. En dernier lieu, des typologies reprenant les **dynamiques apparaissant dans les trajectoires** de fugue seront examinées.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 DESCRIPTION DE L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Les rencontres avec les fugueurs se sont déroulées avec pour support un guide d'entretien semi-structuré, relativement ouvert et flexible. Plusieurs thématiques, que nous développerons ci-après, ont été spécifiquement ciblées pour répondre à l'objet de cette troisième étude, à savoir les trajectoires de fugue de ces jeunes. Ces thématiques étaient abordées lors de chaque entretien afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des récits recueillis. Cette méthode permet à la fois, de laisser le sujet parler librement de son parcours et à la fois, d'aborder les thèmes centraux de la recherche. Une ligne du temps, utilisée comme média de recherche pour le sujet et pour le chercheur, a permis au jeune de signifier les moments-clés de sa trajectoire, de les visualiser dans une temporalité chronologique, et au chercheur de les intégrer dans une trajectoire de fugue qui était de la sorte renvoyée au jeune.

Ces rencontres avec les jeunes ayant accepté de témoigner avait pour but de saisir l'expérience vécue par ces jeunes et d'en dégager les dynamiques contextuelles, motivationnelles et décisionnelles de la première fugue, de la fin de fugue et de l'éventuelle répétition des fugues, le sens et les fonctions de celle(s)-ci. L'entretien s'est également centré sur les besoins des jeunes aux différents moments de leur parcours de fugue, sur les référents significatifs (les pairs, enseignants, parents,...) et le rôle qu'ils ont pu jouer, sur les ressources sur lesquelles ils ont pu s'appuyer mais aussi sur les difficultés auxquelles ils ont été confrontés. Enfin, le vécu relatif aux contacts avec les dispositifs sociaux (au sens large) a été exploré et mis en lien avec leur trajectoire.

Les thèmes évoqués durant l'entretien semi-structuré avec le jeune sont les suivants :

- Présentation du jeune et informations identitaires : l'âge, le sexe et la nationalité,...;
- Sa situation actuelle : situation familiale, scolaire et relations sociales. Ces premières questions ont permis de faire connaissance avec le jeune et d'introduire l'entretien;
- La famille : structure de la famille, nature des relations affectives, présence ou non de conflits, entente et ambiance dans la famille;
- L'institution de placement : contexte, liens et expériences en rapport avec la fugue;
- Les pairs : relations aux pairs, place des pairs lors de(s) fugue(s), comportements problématiques (consommation de substance, délinquance,...) ;
- Le vécu scolaire : parcours scolaire, liens avec l'école et les professeurs;
- Les comportements problématiques du jeune : consommation de substance, comportements transgressifs, délinquance, prostitution ;
- Bien-être psychique : dans quel état le jeune se rappelle-t-il avoir été durant les périodes de fugues;
- La (les) fugue(s) : contexte et facteurs déclencheurs de la première fugue, contexte du retour des fugues, de répétition de fugue (circonstances de départ, destination, issue);
- Les besoins du jeune;
- Vécu et perceptions du jeune en matière d'assistance : l'aide perçue et reçue, pertinence des interventions,...

Lors de la conduite de l'entrevue, une attention particulière a été accordée à la première fugue du jeune et aux motivations et à la fonction qu'il pouvait lui accorder, ainsi qu'à la dynamique transactionnelle qui y était associée. Les trajectoires des fugues seront présentées à partir du récit du jeune sur cette première fugue (*l'avant*, le *pendant* et *l'après-fugue*) et de l'éventuel processus de fugues ultérieures.

La parole donnée aux jeunes nous permet d'accéder aux représentations qu'ils peuvent donner de leurs fugues et de leurs ressentis, de leurs motivations et de leurs besoins dans le cadre d'une rencontre avec un chercheur qui, sur la base d'un média, retracera avec eux leur trajectoire de fugue.

2.2 PRÉSENTATION DES JEUNES INTERVIEWÉS

Avant d'entreprendre le recrutement, en fonction des objectifs de la recherche, nous avons défini certains critères : les jeunes étaient âgés de 12 à 20 ans et devaient avoir fugué alors qu'ils étaient mineurs, leur fugue devait avoir duré au moins une nuit et la dernière fugue devait remonter à maximum trois ans et minimum trois mois. Ce délai garantissait la récence nécessaire pour le rappel de l'expérience et la distance suffisante par rapport à l'éventuel état de crise de la fugue.

2.3 MODE DE RECRUTEMENT

Trois modalités de recrutement ont été mises en œuvre en parallèle afin d'établir un contact avec des jeunes ayant fugué. Ce mode de fonctionnement permet d'atteindre une population assez hétérogène de fugeurs, c'est-à-dire venants de milieux distincts, avec des vécus et des problématiques différents. Une place de cinéma était offerte à chaque jeune en remerciement pour sa participation.

Une première voie de recrutement visait à solliciter des témoignages spontanés sur la base d'appel à participation à une étude. Des annonces ont été diffusées via les réseaux sociaux permettant un large partage de l'information. Ce mode de recrutement se justifie par la forte utilisation des jeunes de ce type de communication. Cependant, il s'est avéré qu'aucun jeune n'a réagi et n'a proposé son témoignage par cette voie. Manifestement, cela indique que la fugue reste une expérience qui n'est pas aisément dévoilée par les jeunes qui l'ont vécue, s'ils n'y sont pas encouragés par un tiers.

Un deuxième mode de recrutement s'est basé sur les données de Child Focus. Child Focus a contacté via ses dossiers les parents des jeunes leur ayant été signalés. De cette façon, la demande était formulée par Child Focus aux parents qui la transmettaient ensuite au jeune afin d'avoir son accord. Parmi les jeunes interviewés, 10 ont été contactés et recrutés par cette voie.

Un troisième mode de recrutement a consisté en la prise de contact avec des services d'aide et de protection de la jeunesse : Services d'Aide en Milieu Ouvert, Services d'Accueil et d'Aide Educative, Services d'Aide et d'Intervention Educative, Centres Résidentiel pour Jeunes, Centres d'Accueil d'Urgence, institutions et autres services sociaux de la province de Liège, de Namur et du Luxembourg. L'intervenant proposait ensuite au jeune de participer à l'étude. Dans le cadre des processus de recrutement et de prise de contacts, les chercheurs ont été confrontés à des rendez-vous manqués, à des reports et annulations de rendez-vous.

Le recrutement de ces sujets a transité par celui opéré par l'intervenant, qui, selon ses propres représentations de la fugue et la connaissance des jeunes et de leur niveau de réceptivité et de collaboration possible, a ciblé des jeunes et leur a proposé de participer à l'étude.

Notre échantillon a été finalement constitué sur la base des diverses voies de recrutement, pour la Communauté flamande, par le biais des dossiers de Child Focus et en Communauté francophone, via Child Focus et des services d'aide.

Avant l'entretien, le consentement du jeune et de ses parents (tuteurs ou éducateurs les remplaçant) a été recueilli. Il a été précisé aux participants que les données récoltées durant l'entretien seraient traitées anonymement. Les entretiens ont été enregistrés afin de permettre au chercheur de rester centré sur la rencontre et le discours du jeune. Une retranscription complète des entrevues a permis de respecter l'intégralité du discours du jeune.

2.4 PRÉSENTATION DE LA POPULATION DES JEUNES FUGUEURS INTERVIEWÉS

Au total, 22 jeunes, 15 filles et 7 garçons, ont accepté de témoigner et de partager leur vécu de fugue : 9 jeunes en Communauté flamande et 13 jeunes en Communauté française. Les jeunes ont été recrutés via différentes institutions/organisations (Tableau A) : 10 via Child Focus, 6 via une maison d'hébergement pour jeunes filles, 4 via un Centre d'Accueil d'Urgence (CAU) et 4 via des Aides en Milieu Ouvert (AMO).

La moyenne d'âge des jeunes interviewés est de 16 ans, ce qui correspond à la tranche d'âge des fugueurs les plus représentés dans les analyses de dossiers (de Child Focus). Le tableau B reprend l'âge des jeunes au moment de l'entretien, le milieu dans lequel le jeune vit au moment de la rencontre, l'âge lors de la première fugue, la durée et le lieu de départ de la première fugue, ainsi que le nombre de fugues.

Plus de la moitié des jeunes interviewés (N=13) vivent, au moment de l'entrevue, dans une institution, ce qui peut s'expliquer par le mode de recrutement facilité par cette voie. Parmi les 9 autres jeunes qui vivent en milieu familial, 3 vivent seulement chez leur mère, 1 vit alternativement chez ses deux parents, 1 vit chez ses deux parents ensemble et 4 vivent soit seuls, soit en couple.

Si l'on considère le lieu d'origine du départ de la première fugue, nous constatons 8 fugues d'institution et 14 du domicile familial (Tableau B). La plupart des jeunes ont fugué plusieurs fois et l'ont fait de chez eux et également d'institution. En effet, un grand nombre d'entre eux ont d'abord fugué une première fois de chez eux et ont ensuite fugué des institutions au sein desquelles ils ont été placés.

Tableau A : Lieux de recrutement des jeunes

| Institution/organisation | Nombre de fugueurs |
|----------------------------------|--------------------|
| Child Focus | 10 |
| Maison d'hébergement | 6 |
| Centre d'accueil d'urgence (CAU) | 2 |
| Aide en milieu ouvert (AMO) | 4 |
| Total | 22 |

Tableau B : Profil des jeunes interviewés

| Sujets N = 22 | Milieu de vie au moment de la rencontre | Âge et lieu de départ au moment de la 1 ^{ère} fugue N domicile = 14 N institution = 8 | Durée de la 1 ^{ère} fugue | Nombre de fugues |
|-----------------------|---|--|---------------------------------------|------------------|
| Sophie (F), 17 ans | Institution | 11 ans (I) | 1 nuit | Plus de 5 fugues |
| Tania (F), 15 ans | Institution | 14 ans (D) | 1 journée | Plus de 5 fugues |
| Margaux (F), 14 ans | Institution | 14 ans (D) | 1 journée | 3 fugues |
| Florence (F), 16 ans | Institution | 16 ans (D) | 2 jours | 2 fugues |
| Estelle (F), 17 ans | Institution | 14 ans (I) | 1 journée | Plus de 5 fugues |
| Manon (F), 15 ans | Institution | 14 ans (I) | 1 nuit | Plus de 5 fugues |
| Delphine (F), 16 ans | Chez la mère | 13 ans (I) | 1 semaine | 2 fugues |
| Tom (G), 19 ans | Seul | 16 ans (D) | 1 semaine et demie | 1 fugue |
| Guillaume (G), 19 ans | Chez la mère | 15 ans (D) | 3 jours | 5 fugues |
| Tony (G), 17 ans | Institution | 11 ans (I) | 2 jours | Plus de 5 fugues |
| Alice (F), 14 ans | Institution | 9-10 ans (D) | 1 semaine | 2 fugues |
| Chris (G), 13 ans | Institution | 12 ans (D) | 1 nuit | Plus de 5 fugues |
| Quentin (G), 20 ans | Seul | 14 ans (I) | 2 semaines | 1 fugue |
| Mickaël (G), 15 ans | Chez les deux alternativeme nt | 13 ans (D) | 3-4 jours | 1 fugue |
| Chloé (F), 18 ans | En couple | 12 ans (D) | 3 jours | Plus de 5 fugues |
| Gaëlle (F), 16 ans | Institution | 13 ans (I) | 2 jours | Plus de 5 fugues |
| Romain (G), 15 ans | Institution | 12 ans (D) | 1 journée | Plus de 5 fugues |
| Laura (F), 17 ans | Institution | 12 ans (I) | 1 nuit | Plus de 5 fugues |
| Justine (F), 20 ans | En couple | 14 ans (D) | 1 semaine et demie | Plus de 5 fugues |
| Fanny (F), 18 ans | Chez la mère | 16 ans (D) | 2-3 jours | 1 fugue |
| Sarah (F), 16 ans | Institution | 15 ans (D) | 1 jour | 4 fugues |
| Elodie (F), 20 ans | Chez les deux ensemble | 15 ans (D) | 5 jours | Plus de 5 fugues |

F = fille G = garçon

D = domicile

I = institution

3. RÉSONANCES

Il a été demandé aux jeunes d'associer trois mots en lien avec leur vécu pendant la fugue. Pour certains jeunes, l'exercice fut compliqué : ils éprouvaient des difficultés à mettre des mots sur leur expérience. Les termes les plus utilisés (tableau D) étaient « liberté », « peur », « amusement », « anxiété », « mal-être », « stressé ». Certains jeunes évoquaient une expérience négative de la fugue (solitude, insécurité, instabilité, ...) tandis que d'autres associaient la fugue à une expérience agréable allant jusqu'à parler de « bien-être » durant cette période (aventure, amusement, passionnant, ...). Enfin, des jeunes avaient un avis mitigé sur leurs fugues. Néanmoins, la majorité des récits renvoie à des moments difficiles liés à la fugue. Par ailleurs, il semble que la vision que le jeune a de sa fugue dépende de l'endroit où se situe le jeune dans sa trajectoire de fugue. Les jeunes qui ont arrêté de fuguer ont davantage une vision négative de leur fugue, l'associant à une mauvaise expérience, et ils n'ont pas l'intention de la répéter. D'un autre côté, les jeunes qui sont toujours dans un processus de fugue associent plus de mots positifs à leur vécu et seraient prêts à la renouveler.

Tableau C : La fugue c'est ...



*Les mots les plus grands sont les mots les plus utilisés par les jeunes en comparaison aux autres. Ainsi, le mot « liberté » est le mot le plus énoncé par les jeunes concernant leur vécu pendant la fugue.

4. TRAJECTOIRES DE FUGUE

L'entretien a été mené avec pour support une ligne de temps, qui a permis de retracer le vécu de fugue du jeune à travers les différents thèmes abordés. Après chaque thème, il était proposé au jeune de placer les éléments qu'il venait d'aborder sur la ligne du temps. Chacune d'entre elles figure en annexe et certaines seront reprises dans la présentation typologique. Nous avons, après l'analyse thématique de chaque récit de jeunes, procédé à une analyse transversale qui est présentée dans le tableau.

L'analyse transversale reprend tant des informations factuelles et plus objectives des trajectoires de fugue (départ en fugue, conditions de vie pendant la fugue, retour de fugue relatives à des faits plus objectifs), que des dimensions plus subjectives et expérientielles, tels que les représentations, le vécu, la résonance émotionnelle, le sens attribué,... De l'ensemble des données recueillies, nous allons présenter dans ce rapport le contexte de vie des jeunes, les facteurs déclencheurs, la préparation de la fugue, le vécu expérientiel durant la fugue, l'arrêt de la fugue mais également les besoins du jeune. Ces différents éléments nous permettront de dégager les dynamiques motivationnelles et décisionnelles de ces trajectoires en nous centrant sur la mise en acte de la première fugue, sur l'engagement dans des fugues répétées et sur l'arrêt.

Tableau D : Analyse transversale des récits de jeunes

| Sexe/Âge/ Départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Fugues ultérieures |
|--|---|---|--|---------------------------------------|---|--|
| F 17 ans Institution -dégoûtée -servait à rien -faut plus le faire | Beau-père violent (SAJ) Mère figure d'attachement (insecure) A été expulsée ->placement | 11 ans – 1 nuit Voulait rentrer chez sa maman Confiance amie Accompagnée (filles plus âgées) Fugue initiatique « To » | Pas de contact avec famille A eu peur Filles avaient mauvaise influence Chez des amis | Recherche d'aide Retour volontaire | Gestion de la fugue à l'institution (réassurance) Echec vis-à-vis des attentes | Fugues ultérieures pour s'amuser (15 jours et 1 mois) ->Fugues « To » ->Contexte de désengagement social, rupture -Besoin d'évasion/liberté ->Consommation ->réseaux d'amis |
| F 15 ans Domicile -d'un côté je m'amusais -je me sentais bien | Contexte familial conflictuel (avec beau-père) Ecole pour ne pas être chez elle Consommation (cannabis) Amis fugeurs | 14 ans – 1 journée Confiance amie Sortir d'un contexte conflictuel Non planifiée « From » | Ressources familiales ->chez sa sœur Pas de mise en danger | Internat cf. SAJ Retour volontaire | Envie de changement Beaucoup de contacts rompus | Fugues ultérieures pour s'amuser (2 jours, une nuit) ->Fugues « To » ->Besoin d'évasion/liberté ->Consommation ->Réseaux d'amis |

| Sexe/Âge/ Départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Fugues ultérieures |
|---|---|--|---|--|---|---|
| F 14 ans Domicile -Mensonge -Trahison -Papa | Contexte familial violent Conflit entre les parents Besoin d'être écoutée, se sentait mal | 14 ans – 1 journée Confidence amie Non planifiée Mère prévenue Conflit au sujet de l'hébergement parental « From » | Se changer les idées, être seule A marché Pas de mise en danger | Retour volontaire mais sollicité Ressources familiales ->chez les parents du beau-père | Décision de placement du SAJ | Fugues ultérieures (quelques heures) ->désaccord avec décision ->de courte durée ->pas de mise en danger |
| F16 ans Domicile -Mal-être -Instabilité -Indépendance | Contexte familial conflictuel Famille d'accueil Amis plus âgés Cannabis, alcool | 16 ans – 2 jours Pas planifiée mais y avait pensé Dispute avec parents d'accueil Test des liens Besoin d'amour, de changer d'air « From » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez une amie Contact maintenu Temps pour réfléchir | Retour volontaire mais sollicité | A court terme : heureuse de la réunification A long terme : arrêt du placement | Fugues ultérieures (15 jours) ->toujours scolarisée ->consommation ->réseaux d'amis - >Attachement/relationnel |
| F17 ans Institution -Stressée -Soulagée -Peur | Instabilité du milieu familial Plusieurs institutions Difficultés scolaires Consommation | 14 ans – 1 journée Pas planifiée Contact maintenu avec l'institution Prendre l'air « To » | Ressources au niveau du réseau des pairs Comportements problématiques | Retour volontaire mais sollicité | Accro à la fugue | Fugues ultérieures (15 jours, une nuit) ->Besoin d'évasion/liberté ->Consommation ->Réseaux d'amis ->Relation amoureuse |
| F15 ans Institution -Menace - Consommation | Contexte familial conflictuel Maltraitance Envie de changement | 14 ans – 1 nuit Pas planifiée Tensions au sein du centre Influence d'autres filles « From » | Dynamique collective ->filles du centre Consommation (alcool) | Victimisation d'une des filles (tentative de viol) Retour volontaire | Pas d'impact mais ressentait le besoin de partir | Fugues ultérieures (quelques heures) ->Besoin de liberté |

| Sexe/Âge/départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Autres |
|--|--|---|--|--|--|--|
| F16 ans Institution -On voit sur qui on peut compter -Galère -Solitude | Contexte familial problématique Absence du père Pas de communication dans la famille En CAU | 13 ans – 1 semaine Désaccord avec décisions ->pour se faire entendre « From » | Ressources familiales ->chez son frère Déscolarisée pendant 5 mois | Retour volontaire mais pas de résolution du problème | Prise de conscience de la mère | Fugue ultérieure (une semaine) -désaccord avec décision ->réseaux d'amis -> semaine difficile ->déception à propos du SAJ |
| G19 ans Domicile | Contexte familial difficile Abus Mère et père pas présents Chez grand-mère Difficultés scolaires | 16 ans - 1 semaine et demi Expulsé par grand-mère + sortir d'un contexte conflictuel qui devient fugue « From » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez son meilleur ami Comportements problématiques Comportements de survie | Retour volontaire | Quelques changements mais pas d'amélioration de la situation | Fugue unique Mise en autonomie |
| G19 ans Domicile | Contexte familial difficile Père violent, consommation Décrochage scolaire | 15 ans – 3 jours Expulsé par le père après une dispute qui mène à la fugue « From » | Ressources familiales ->Première nuit chez grand-mère La 2 ^e nuit dans la rue (n'a pas dormi) | Retour volontaire mais sollicité par la mère | Conflit avec le père toujours présent | Fugues ultérieures (Un mois, une semaine) ->dispute avec père et mère ->ressources au niveau des pairs (+copine) ->travail ->Parents séparés ->Fin des fugues et du conflit |

| Sexe/Âge/ Départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Autres |
|---|---|--|--|--------------------------------|--|--|
| G17 ans Institution | Contexte familial difficile En institution Parents peu présents Violence du père | 11 ans - deux jours Retour dans le milieu de vie Attachement « To » | Dans la rue N'a pas dormi | Retour volontaire | D'institution en institution | Fugues ultérieures (5 mois) ->toujours en fugue de chez ses parents ->comportements problématiques ->comportements de survie ->Errance ->En institution depuis peu |
| F14 ans Domicile -Contente -Energée -Stressée | Abus du beau-père Père alcoolique Harcèlement à l'école Placée chez sa grand-mère | 10 ans – une semaine Victimisation non reconnue « From » | Dans une ferme abandonnée Contact rompu | Retour volontaire | Changement d'école Service d'aide Famille d'accueil Hospitalisation CAU | Fugue ultérieure (une journée) ->en désaccord avec les décisions du SPJ ->Avec une amie de l'institution ->ressent encore l'envie de fuguer -ne se plaint pas en institution |
| G13 ans Domicile -C'était bien -On s'est bien amusé -On n'a pas dormi | Conflit avec le père Mère absente Maltraitance du père Difficultés scolaires Pairs problématiques | 12 ans – une nuit Dispute avec le père Liberté Processus d'autonomisation « From » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez des amis Pairs problématiques Consommation (cannabis) | Retour volontaire/involontaire | En CAU | Fugues ultérieures (une journée, 3 jours) ->toujours accompagné ->réseaux d'amis ->Fugue = défi |

| Sexe/Âge/départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Autres |
|---|--|---|--|---------------------|---|--|
| G20 ans Institution -Liberté -Entouré -Mal-être | Contexte familial conflictuel (avec belle-mère) En internat depuis ses 6 ans Difficultés scolaires | 14 ans - 2 semaines Préparation matérielle Retour dans le milieu de vie Lien/attachement « To » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez des amis Contact avec mère, lui envoyait de l'argent | Retour involontaire | Résolution du problème | Fugue unique |
| G15 ans Domicile -Liberté -Social | Conflit familial Difficultés scolaires Pairs problématiques | 13 ans – ¼ jours Dispute au téléphone avec mère En lien avec la consommation « From » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez des amis Liberté, calme | Retour involontaire | La situation a empiré ->davantage de consommation Mais pas dû à la fugue selon le jeune | Fugue unique Arrêt de la consommation ->Petite amie ->Grands-parents |
| F18 ans Domicile -Accro à la fugue -Violence -Regrets | Consommation des parents Abus Peu de supervision des parents Deuil de la grand-mère difficile | 12 ans – 3 jours Sortir d'un système violent « From » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez une amie Contact rompu Sa mère lui manquait | Retour volontaire | Contente du placement | Fugues ultérieures (une nuit, 15 jours) ->Comportements problématiques ->Pairs problématiques ->Relation amoureuse ->Envie de liberté « Time out » ->parler ->Liberté |

| Sexe/Âge/départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Autres |
|--|---|---|--|---------------------|---|--|
| F16 ans Institution -Anxiété -Courage | Contexte familial difficile Problèmes à l'école En institution Besoin d'amour | 13 ans – 2 jours Dispute avec mère Quitter le centre Fugue = régulation « From » | Chez sa maman (alors qu'elle n'était pas là) Avec une amie de l'institution Liberté Coupé contact | Retour involontaire | La situation a empiré | Fugues ultérieures (deux semaines) ->Régulation émotionnelle -> Ressources au niveau du réseau des pairs ->Consommation ->Retour involontaire (police) |
| G15 ans Domicile -Fâché -Tristesse -Peur | Conflit avec le père (violence) Problème de comportement à l'école | 12 ans – 1 journée Pas planifiée Echapper au conflit Apaisement de tensions « From » | Ressources au niveau du réseau des pairs ->avec des amis Respect retrouvé | Retour volontaire | Conflits avec la mère Plus de contact avec le père | Fugues ultérieures (maximum 24h) ->Echapper au conflit En institution |
| F17 ans Institution -Insécurité -Difficile -« Chill » | Consommation du père Placement à 6 ans Mère toujours présente | 12 ans – 1 nuit Pas planifiée Dispute avec les éducateurs du centre « From » | Dynamique collective Reprise de lien avec mère | Retour involontaire | Mère pas contente (c'est elle qui a appelé la police) | Fugues ultérieures (une nuit, un mois) ->Ressources sociales ->Libre et soulagée ->Victimisation (viol) |
| F20 ans Domicile -Effrayant -Incertain -Expérience désagréable | Contexte familial violent Père alcoolique Problèmes à l'école Pairs problématiques | 14 ans – 1 semaine et demi Pas planifiée Sortir d'un système violent (peur du père) « From » | Aux Pays-Bas Ressources familiales ->chez un ami Inquiète pour mère mais peur du père | Retour involontaire | Pas d'impact (volonté d'un changement du père) | Fugues ultérieures (une nuit) ->toujours les mêmes motivations ->consommation Aujourd'hui : clean |

| Sexe/Âge/départ | Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt | Retour | Autres |
|--|--|---|---|---------------------|--|---|
| F18 ans Domicile | Pas de souffrance familiale | 16 ans – 2/3 jours Faire passer un message (relation homo) « From » | Ressources familiales ->chez grand-mère puis dans la rue Contact maintenu pour rassurer | Retour volontaire | Ne voyait plus sa copine Soutien familial, social et psy | Fugue unique |
| F16 ans Domicile -Aventure -Passionnant -Liberté | Pas de souffrance familiale | 15 ans – 1 jour Rupture amoureuse Dépression | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez un ami Maintien d'un contact pour rassurer | Retour involontaire | Nouveaux amis Obligation d'une aide | Fugues ultérieures (une nuit, une semaine) ->consommation ->problèmes relationnels ->Rupture |
| F20 ans Domicile -Incertitude -Liberté -Anxiété | Mère protectrice Bonne relation avec père Difficultés à l'école Pairs problématiques Psy | 15 ans – 5 jours Envie de liberté Influence des pairs | Ressources au niveau du réseau des pairs ->chez un ami avec son copain Comportements problématiques | Retour volontaire | Dépression Absence à l'école A perdu la confiance de ses parents | Fugues ultérieures ->Réseau des pairs ->Consommation ->Retour volontaire ->Contact coupé -> institutions |

4.1 ANALYSE DU CONTEXTE DE VIE LORS DE LA PREMIÈRE FUGUE

Le contexte de vie de la première fugue est évoqué au travers des relations entretenues avec les adultes signifiants, tels que les parents ou les éducateurs (pour les jeunes en institution). Les jeunes rencontrés décrivent pour la plupart un contexte de vie difficile, peu satisfaisant, marqué par des conflits, des troubles communicationnels avec les parents ou agents éducateurs (pour les enfants placés), des relations et, pour certains, des interactions caractérisées par des violences verbales, physiques ou psychologiques. Les jeunes racontent être en conflit ouvert et récurrent avec un des deux parents, soit la mère, soit le père, voire les deux, lorsqu'ils vivent encore ensemble. La plupart des jeunes identifient spontanément la source du conflit comme étant liées aux relations et tensions avec le compagnon ou la compagne du parent avec lequel ils vivent principalement. Ils évoquent une dynamique de « rivalité » avec le compagnon du parent et le sentiment d'être abandonné par leurs parents, alors qu'ils attendaient de leur part un soutien et une reconnaissance « inconditionnelle » mais ont été déçus. Fragile dans ses attachements, le jeune fugueur, s'il ne ressent pas le soutien ou une alliance de la part de son parent, risque de se voir abandonné injustement au profit du compagnon. Les jeunes fugueurs, lorsqu'ils évoquent leur contexte de vie au moment de leur première fugue, retiennent le manque d'attention de la part de leurs parents, qui ne semblent pas prêter attention à leur besoin.

- Manque de reconnaissance, conflits et tensions avant la première fugue

Manque de reconnaissance, manque de soutien perçu, questionnement par rapport à leur place, sentiment d'abandon voire de rejet dans le cadre de la recomposition familiale sous-tendent les conflits et les tensions au niveau des relations familiales **tant pour le jeune vivant en famille que pour le jeune vivant en institution.**

Précisons que huit des jeunes interviewés vivaient en institution avant leur première fugue et ce, en raison du contexte familial conflictuel et/ou problématique. La demande du placement en institution émane pour certains des jeunes eux-mêmes, compte tenu de ce contexte familial difficile. Mais dans le contexte de placement, à nouveau confrontés à des tensions ou conflits, ils considèrent le retour dans le milieu familial comme une alternative et la fugue comme un moyen d'y accéder.

« Je lui ai dit c'est lui ou c'est moi, et elle m'a dit que c'était lui. On se prenait tout le temps la tête (N.D.L.R. : avec sa mère) à propos de mon beau-père...

Il est violent » (Sophie, 17 ans)

« Tendue (N.D.L.R. : l'ambiance), parce qu'il s'est mis avec ma belle-mère. » (Manon, 15ans).

- Supervision parentale : entre le trop peu et le trop

Lors de l'évocation du cadre de vie, les jeunes font tous référence à la supervision parentale au travers des règles de vie, que certains estimaient trop strictes, alors que d'autres les considéraient inexistantes. Plusieurs jeunes insistent sur le manque d'autonomie et la surveillance et le contrôle de leurs parents, vécus comme une entrave à leur autonomie. D'autres rappellent qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, ce qui renforçait leur sentiment de ne pas être soutenu et investi par leurs parents.

Le discours des jeunes montre l'interaction entre la qualité des relations avec les parents et leurs revendications d'autonomie, de liberté, de prise de distance, qui se trouveront concrétisées dans la fugue.

« Il est super strict mon père,

il confisquait mon téléphone...il fouillait ma chambre...il ne voulait pas que je sorte avec mes amis... il me disait qu'il ne voulait plus voir ces notes-là à l'école. » (Chris, 13 ans).

« Avant mes 15 ans peut-être (N.D.L.R. : règles de vie à la maison); quand on me disait tu sors pas ou quoi oui. Mais après non je faisais ma vie moi-même, j'ai jamais eu quelqu'un derrière moi ou quoi que ce soit. A part peut-être monsieur C. (AMO), c'est lui qui m'a un peu sorti pour l'école » (Tom, 19 ans)

- Mal-être et fugue

Tous les jeunes interviewés ont déclaré se sentir mal avant leur première fugue, principalement en raison des tensions présentes à la maison. Toutefois, peu d'entre eux ont demandé de l'aide lorsqu'ils n'allaient pas bien. Trois profils se dessinent, par rapport à ce repli sur soi et à cette absence de recours aux aides disponibles.

Tout d'abord, certains savaient où ils pouvaient recevoir de l'aide, tant au niveau des sphères privées que sociales (famille, proches et services d'aide), mais ils n'ont pas initié une démarche de demande d'aide, préférant ne pas en parler ou ne parvenant pas à verbaliser et à reconnaître ce mal-être.

D'autres jeunes expliquent qu'ils ne savaient pas où s'adresser et n'avaient pas connaissance des services pouvant leur apporter une aide. Enfin, d'autres jeunes ont tenté de demander de l'aide mais ils ne se sont pas sentis écoutés et se sont sentis déçus dans leurs attentes.

« J'étais pas bien. » (Manon, 15 ans),

« Avant, pas spécialement bien, quand on ne dialogue pas, on se renferme un peu sur soi-même. C'est vraiment ça. » (Delphine 16 ans).

« Entre là et là (N.D.L.R. : période où il était chez sa maman), c'est impossible quoi. Même maintenant c'est impossible. Au niveau émotionnel à mon avis c'est de la merde quoi. Même maintenant, j'ai ma maison, je suis tranquille mais dans ma tête ça partira jamais. Avec ce qu'il s'est passé avant j'arrive pas à penser comme je devrais quoi... J'ai voulu en parler puis on ne m'a jamais trop écouté, on ne m'a jamais trop pris au sérieux » (Tom, 19 ans).

- L'école : entre refuge et exclusion

La plupart des jeunes fugueurs interviewés évoquent un vécu problématique au sein de l'école avant leur première fugue. Certains brossent les cours, ont déjà doublé à de multiples reprises et/ou présentent des problèmes de comportement. Par ailleurs, sur les 22 fugueurs interviewés, une jeune adolescente déclare avoir été harcelée à l'école. Le rapport à l'école est marqué par un manque de motivation, d'envie, de projet et de valorisation :

« C'était la cata ... pour aller en cours c'était impossible, j'aimais pas. Rester assis là à rien faire, j'ai jamais su. Pourtant niveau travail ça allait. » (Tom, 19 ans).

Néanmoins, quelques jeunes gardent une vision positive de l'école, qu'ils associent à une échappatoire par rapport aux tensions et aux conflits présents à la maison. Comme pour beaucoup d'adolescents, les amis sont une motivation de fréquentation scolaire. Certains expliquent qu'ils éprouveraient beaucoup de difficultés à continuer l'école s'ils n'avaient pas leurs amis.

*« A l'école, ça changeait de l'ambiance à la maison ...
je m'amusais bien à l'école ; » (Margaux, 14 ans).*

- Première fugue : les amis, un support social ?

Dans la vie des jeunes rencontrés, les pairs occupent une place importante. Ils ont souvent un réseau d'amis mais seulement quelques-uns à qui ils peuvent se confier. Quelques jeunes fugueurs déclarent avoir parlé de leur envie de fuguer à leurs amis. Leurs réactions ont été, soit de les dissuader de partir, soit de les accueillir en les hébergeant si la situation ne changeait pas. En ce sens, les pairs représentent un support social et affectif pour ces jeunes fugueurs. Cependant, le risque d'être engagé durant cette première fugue dans des conduites problématiques, délinquantes et à risque, sera notamment lié au fonctionnement et aux conduites prônées par ces amis qu'ils vont fréquenter durant leur fugue.

« On en a toujours fait quand on était ensemble (N.D.L.R. : des choses interdites) ...

On fumait, on sortait, on prenait du gaz.

On volait du plomb, du cuivre, des câbles, des voitures ; » (Tom, 19 ans).

S'agissant des réseaux sociaux, alors que la majorité des jeunes nous ont confié avoir une utilisation habituelle des réseaux sociaux avant leur première fugue (hormis deux jeunes en raison de leur trop jeune âge), peu d'entre eux ont parlé avec d'autres jeunes en fugue via les réseaux sociaux avant leur première fugue. Lorsque des contacts ont été entretenus via ces médias, ces jeunes ont reçu des messages « conseils » les incitant à rentrer chez eux ou des échanges « aide » visant à trouver ensemble une solution à la situation :

*« Ca me perturbait car je ne savais pas où elle était (N.D.L.R. : son amie),
mais elle est revenue et je lui ai dit de ne plus jamais faire ça ; » (Manon, 15 ans).*

Il a été intéressant de noter que certains jeunes déconseilleraient et tenteraient de dissuader d'autres jeunes à fuguer (avant leur première fugue), alors qu'eux-mêmes ont fini par faire une fugue. Outre le phénomène de contamination que cette observation peut évoquer, cela indique que, placé dans une position plus réflexive par rapport à la fugue, le jeune peut développer une attitude plus critique par rapport à « la fugue comme solution ».

Dans le même sens, les jeunes qui ont arrêté de fuguer et qui y associent un vécu plus négatif déconseilleraient aux autres jeunes de fuguer et ceux qui voient la fugue positivement auraient plutôt tendance à l'approuver.

- Quels besoins avant la fugue ?

Lorsque les besoins éprouvés par les jeunes durant cette période sont explorés, il apparaît que l'exercice est laborieux : ils éprouvent des difficultés à formuler et à trouver leurs mots. Le contenu qui émerge de l'ensemble de leurs propos renvoie à la notion de changement, changement de relation, changement attendu chez le parent adulte, changement dans la structure familiale, dans la dynamique relationnelle... La fugue apparaît ainsi motivée par un appel, un besoin de changement. Des besoins d'ordre affectif et de soutien sont également évoqués par ces adolescents. Il est intéressant d'émettre l'hypothèse que ces jeunes demandent peu d'aide, que ça soit à leur famille ou à l'extérieur, parce qu'ils éprouvent des difficultés à exprimer ce dont ils ont réellement besoin.

« Je voulais juste retourner chez ma maman le week-end » (Thomas, 20 ans),

« Ne plus rester chez mon papa » (Margaux, 14 ans),

« Que ma grand-mère change » (Tom, 19 ans),

« Que mon père change » (Chloé, 18 ans),

« Que mon beau-père parte » (Sophie, 17 ans).

« Qu'on me laisse voir mon père, mais on me laissait pas le voir » (Tania, 15 ans).

4.2 FACTEURS DÉCLENCHEURS

Pour l'analyse des facteurs déclencheurs des fugues, qu'elles soient impulsives/réactives ou préparées (préméditées), nous nous sommes référés à la typologie « To » et « From », les premières se caractérisant par le fait de fuguer avec l'intention de rejoindre quelqu'un, les secondes par le fait de fuir une personne ou une situation. Les motivations et les facteurs déclencheurs, précipitant la fugue et engageant le jeune dans cette trajectoire, seront étudiés dans le cadre des premières fugues.

- Facteurs déclencheurs des trajectoires de fugue « To » (première fugue) :

Placés en institution notamment en raison de difficultés familiales, 3 jeunes parmi les 22 rencontrés ont fait leur première fugue dans l'intention de rentrer chez leur(s) parent(s). Il s'agissait de retrouver leur famille malgré les situations problématiques qu'ils y vivaient. Il y a une certaine ambivalence de la part de ces jeunes tiraillés entre le besoin de retrouver leurs parents, vis-à-vis desquels l'attachement demeure important en dépit de problèmes relationnels, et le besoin de sortir de cette situation familiale problématique.

« Moi dans le centre c'était tout le temps « maman, maman, maman »... » (Tony, 17 ans)

« Je voulais rentrer chez moi » (Sophie, 17 ans)

« Le fait de me sentir loin, d'être à l'internat à Bruxelles ...j'ai pété une case après trois jours (N.D.L.R. : ce qui l'a poussé à fuguer)» (Quentin, 20 ans)

- Facteurs déclencheurs des trajectoires de fugue « From » (première fugue) :

Les jeunes interviewés sont plus nombreux à avoir fait leur première fugue dans le but de fuir quelqu'un ou une situation problématique (« Running From »). D'un côté, une partie de ces jeunes décident de fuguer pour sortir d'un contexte problématique (tensions, conflits, violences physiques et/ou psychologiques). L'élément déclencheur est alors un énième conflit, « la goutte d'eau qui fait déborder le vase », ou le sentiment de ne plus pouvoir supporter davantage de tensions, que ces difficultés soient vécues à la maison ou en institution. Ces fugues se font souvent de manière réactive et impulsive, par exemple, à la suite d'une dispute. D'un autre côté, certains jeunes décident de fuguer pour la première fois en raison de leur désaccord avec une décision de placement prise par l'aide à la jeunesse. Ils fuguent alors de leur domicile en apprenant la décision, afin d'éviter le placement, ou bien ils fuguent de l'institution, une fois qu'ils y ont été effectivement placés.

« Avec tous mes problèmes, à l'école et tout, à la fin j'en ai eu marre et je suis partie » (Alice, 14 ans)

« Je suis parti à cause de toutes les disputes avec mon père » (Chris, 13 ans).

« C'était le matin et on s'était disputés encore et encore la veille, j'avais envoyé un message, c'est plus facile d'envoyer un message comme ça je m'énerve pas et que je disais tout ce que je pensais dans le message, je disais qu'il y en avait que pour eux à la maison et que ça commençait à m'énerver, je sentais vraiment que je n'étais pas du tout d'eux et je voyais la différence » (Florence, 16 ans)

« Ici, ça nous énervait (avec d'autres filles de l'institution), il y avait trop d'histoires, de tensions, donc on voulait partir » (Manon, 15 ans).

En l'occurrence, que le lieu de départ de la première fugue de type « running from » soit le domicile ou l'institution, cette fugue semble faire office de régulation émotionnelle et relationnelle pour le jeune. Une fois un certain seuil de conflit atteint, le jeune éprouve des tensions, qu'il ne peut selon lui apaiser autrement qu'en fuguant : d'autres stratégies de régulation avaient sûrement déjà été mobilisées mais sans lui paraître suffisamment efficaces. Cependant, alors que cette première fugue apparaît comme une solution pour le fugueur, le retour de la fugue peut signifier un retour à un fonctionnement antérieur identique, que le jeune voulait justement fuir ou changer par son comportement. Il existe ainsi un risque qu'à la suite de cette première fugue, ayant pour but une régulation émotionnelle et relationnelle, le jeune répète ce comportement à plusieurs reprises, la fugue devenant à ses yeux le meilleur moyen de supporter les tensions.

Comme cela a déjà été indiqué, ces fugues, qu'elles soient du type « To » ou « From » sont majoritairement réactives et impulsives, peu planifiées et se font sur un coup de tête. Ces jeunes prennent seulement un peu d'argent avec eux, parfois un sac à dos avec quelques affaires, mais selon eux, leur fugue n'est jamais réfléchie longtemps à l'avance.

4.3 VÉCU EXPÉRIENTIEL ET RESSOURCES DURANT LA FUGUE

Lors de sa première fugue, dans la majorité des cas, le jeune séjourne chez un ami. D'autres parviennent à trouver refuge chez un autre membre de la famille (frère, sœur, grands-parents). Ainsi, le fugueur est-il en mesure de mobiliser des ressources tantôt amicales, tantôt familiales pour se loger. Lorsque les ressources sont familiales, le jeune s'expose à moins de comportements problématiques : cette personne fait office de référent éducatif et incarne un lien avec la sphère familiale (quand bien même le jeune souhaite quitter celle-ci pendant le temps de sa fugue ou ne la côtoie plus beaucoup en raison d'un placement). Mais lorsque les ressources du fugueur relèvent presque uniquement du réseau des pairs, il y a un risque de rupture des liens affectifs avec la sphère familiale, puisque celle-ci ne semble pas disponible pour le jeune pendant sa fugue. Cette rupture peut en initier d'autres, notamment dans la sphère sociale, et faciliter l'adoption de comportements problématiques. Ceux-ci sont ainsi favorisés par l'expérimentation de la liberté que permet la fugue, d'autant plus s'il n'y a pas de référents éducatifs.

« Je suis partie de chez moi à 7h et j'ai été chez ma sœur. J'avais raté mon bus. Si je retournais chez moi, j'allais me faire tuer par mon beau-père, du coup, je suis partie. Mais j'avais pas de téléphone parce qu'on me l'avait pris, du coup... J'ai été voir chez mon père s'il pouvait m'amener en voiture d'abord et il dormait toujours, du coup j'ai vu ma sœur et elle m'a pris dans le bus, du coup on est parties (...) D'abord elle a été prévenir l'école et son école à elle et puis on a passé la journée à parler de ça, puis on a été au SAJ » (Tania, 15 ans)

« La journée, je dormais et la nuit je sortais avec mon meilleur ami, on fumait, on buvait et on volait du cuivre » (Tom, 19 ans).

« Pour moi c'était impossible que je rentre (...) j'ai une amie qui m'a payé le train donc j'ai quand même des amis proches. J'ai été loger chez une autre amie qui vit toute seule, qui était avec moi dans l'autre centre puis j'ai des amis qui m'ont appelée et tout (...), j'ai été faire un peu la fête la nuit puis je suis rentrée » (Florence, 15 ans)

Certains jeunes disposant de très peu de ressources amicales/familiales expliquent concevoir le vol comme un moyen légitime pour survivre : ayant faim, froid, ne disposant pas d'argent, cela leur paraît davantage envisageable qu'un retour dans leur maison ou dans leur institution. Il est important de souligner que ces jeunes préfèrent recourir au vol plutôt que de demander de l'aide : la perspective de montrer qu'ils peuvent se débrouiller seuls est souvent présente dans leur discours. Or, le vol assure une certaine autonomie à leurs yeux. Ainsi, parvenir à s'en sortir seul apparaît comme un défi développemental, surtout chez les fugueurs ayant peu de soutien. Alors que ceux qui ont trouvé refuge chez des amis proches ou des membres de la famille diront s'en sortir grâce à ceux-ci.

« Sans mes amis, j'aurais pas d'endroit où dormir, manger, boire » (Quentin, 20 ans).

Peu de jeunes déclarent avoir eu des craintes ou des peurs pendant leur première fugue. La plupart expliquent qu'ils étaient bien, libres et soulagés d'avoir quitté la situation conflictuelle.

« Je me sentais bien, je me sentais apaisée » (Florence, 16 ans).

« J'étais soulagée de ne pas être ici (N.D.L.R.: dans l'institution) » (Estelle, 17 ans).

Les moments difficiles vécus par la plupart des jeunes se rapportent à des besoins primaires tels que la faim ou la fatigue. Ainsi, même si la majorité d'entre eux étaient aidés par des amis ou des membres de la famille, la première fugue était pour certains jeunes le moment où ils prenaient conscience qu'il était difficile de survivre seuls, hors de chez eux.

« J'avais pas un euro, c'était difficile » (Tom, 19 ans).

« Je savais pas où dormir ni rien, c'était chiant » (Guillaume, 19 ans).

Quelques jeunes seulement ont passé leur temps de fugue seuls, dans la rue. Parmi ceux-ci, un jeune ne savait pas comment rentrer chez lui, ce qui explique qu'il ait passé la nuit dehors. Une autre jeune ne voulait pas aller quelque part en particulier, elle voulait juste marcher, souffler :

« Je marchais pour plus penser à ça, je voulais qu'on me laisse un peu tranquille » (Margaux, 14 ans).

Peu de jeunes restent en contact avec leurs proches lorsqu'ils sont en fugue, en envoyant des messages ou en passant des coups de téléphone, par exemple. Ce refus de contact s'observe chez les fugueurs de type « from » (sur les 3 fugueurs de type « to » rencontrés, 2 n'avaient pas de téléphone portable, en raison de leur âge, et le dernier a repris contact avec sa mère). La plupart éteignent même leur téléphone afin de ne pas être localisés par la police. Ainsi ressentent-ils le besoin de se couper complètement, d'être en rupture vis-à-vis de la situation qu'ils ont fuie. Il faut considérer cet élément en lien avec la régulation émotionnelle précédemment abordée, qui permet de comprendre la fugue comme un moyen d'apaiser les tensions par une prise de distance. Finalement, lorsqu'ils rallument leur téléphone, ils annoncent à leur proche leur disponibilité pour un éventuel contact. Souvent, ils expliquent ce geste par l'inquiétude qu'ils ont vis-à-vis d'un membre de leur famille ou parce qu'ils veulent les rassurer sur leur état de santé.

Comme cela a été constaté précédemment, les besoins des jeunes pendant leur première fugue sont principalement des besoins primaires (dormir, manger). Il est difficile pour eux d'identifier des besoins du registre affectif, identitaire et émotionnel pendant cette période. Par ailleurs, certains expliquent qu'ils n'avaient besoin de rien, puisqu'ils disposaient d'un endroit où dormir, avaient de quoi se nourrir et surtout, étaient loin de leurs problèmes.

« J'avais besoin de rien car je pouvais enfin être seule et tranquille » (Margaux, 14 ans).

Aucun jeune interviewé ne s'est adressé à un service d'aide pendant sa première fugue. Alors que certains disaient n'avoir besoin de rien et donc ne pas avoir besoin de se faire aider, d'autres connaissaient des services d'aide, auxquels ils avaient été référencés dans le passé, mais refusaient de s'y adresser car ils n'avaient pas été satisfaits des mesures mises en place par ces services, ce qui explique cette absence de démarche volontaire de leur part.

4.4 ARRÊT DE LA PREMIÈRE FUGUE

Le retour peut être soit volontaire, soit involontaire. Différentes motivations au retour apparaissent à travers les récits des jeunes fugueurs.

- Retour par soi-même, oui mais...

Quelques jeunes déclarent être revenus d'eux-mêmes de leur première fugue. Cependant, ce retour est souvent encouragé par quelqu'un, c'est-à-dire que le retour a été motivé par une tierce personne, même lorsqu'il est qualifié de volontaire. Ces jeunes sont sollicités par leurs proches, ils reçoivent par exemple un message sur leur téléphone qui leur demande de rentrer et ils finissent par le faire. D'une certaine façon, ces jeunes attendent qu'on leur montre qu'ils existent pour l'autre, ils veulent se sentir attendus. Après un temps de prise de distance (distance par la fugue mais aussi une distance matérialisée par le geste d'éteindre son téléphone), le fugueur signale, en rallumant son téléphone, être enfin réceptif à une communication et à un éventuel appel de ses parents, éducateurs ou des autorités judiciaires.

« J'ai des amis qui m'ont appelée et tout en me disant que je devais retourner chez moi, tout le monde me disait que c'était une mauvaise chose. Ma maman qui me demande pourquoi j'ai fait ça puis mon frère qui apprend que j'ai fugué, il était pas content, il voulait que je rentre. Puis la police m'a appelée, je vois un numéro privé, je réponds pas puis un autre numéro, je me dis que je vais quand même répondre et puis ils nous ont dit que je devais vraiment rentrer. J'ai fait mes affaires (...) puis je suis rentrée » (Florence, 16 ans)

« Mes amis m'ont dit que je devais rentrer parce que tout le monde se tracassait » (Tania, 15 ans).

Le sentiment de ne pas disposer d'un lieu à soi, d'une certaine intimité peut également motiver le retour volontaire du jeune. Ainsi, après quelques jours de « squat » chez des amis ou des membres de la famille, beaucoup de fugueurs auront la formule : « Mon lit me manque ». Au-delà du confort, cette expression semble renvoyer à un lieu de sécurité, de quiétude qu'ils espèrent retrouver.

- La police, un tiers pour le retour ?

Certains expliquent qu'ils ne seraient pas rentrés s'ils n'avaient pas été ramenés par la police. En effet, ils se sentaient soulagés de ne plus être confrontés à la situation problématique qu'ils avaient quittée et, capables de survivre par eux-mêmes hors de chez eux, ils n'envisageaient pas leur retour. Parmi les jeunes interviewés, ceux qui ont été ramenés par la police avaient tous entre 12 et 14 ans au moment de leur fugue. Le jeune âge de ces fugueurs pourrait expliquer une mobilisation plus accrue de la police pour la résolution de la disparition. De plus, tous ces jeunes ramenés par la police avaient passé leur fugue avec/chez des amis et pas chez d'autres membres de leur famille, ce qui a sans doute dû accentuer les démarches policières, celles-ci craignant davantage de complications pour le jeune en fugue logeant chez des amis que pour le jeune en fugue logeant chez un membre de sa famille.

4.5 RETOUR ET SUITES

De nombreux jeunes interviewés appréhendaient leur retour car ils craignaient la réaction de leurs proches ou du personnel de l'institution. Par ailleurs, la plupart de ces jeunes déclarent que leur fugue n'a eu aucun impact sur leur vie, c'est-à-dire qu'il n'y a eu aucune amélioration vis-à-vis de la situation problématique qu'ils espéraient résoudre en fuguant : les conflits restent présents. Pour d'autres, la situation s'est détériorée. Ainsi, la fugue a eu un impact négatif sur leur vie.

« Je voulais juste pas qu'on m'engueule et c'est tout.

J'avais peur de rentrer » (Sophie, 17 ans).

« D'un côté oui (N.D.L.R. : impact) car je ne dois plus aller chez mon papa

mais ça a créé encore plus d'ennuis

parce que maintenant je suis enfermée» (Margaux, 14 ans).

Après leur première fugue du domicile familial, certains jeunes sont placés en institution : ils disent s'y sentir mieux et être heureux de ce changement. Néanmoins, il arrive que ces jeunes réitèrent leur fugue mais cette fois, de l'institution. Une fugueuse déclarera même être devenue « accro » à la fugue après la première, comme si elle était désormais dépendante de la fugue comme mode de régulation émotionnelle privilégié.

« Après ça, j'ai pas arrêté de fuguer donc oui, c'était un début» (Sophie, 17 ans).

5. LES DYNAMIQUES DE FUGUE

L'analyse des premières fugues décrites ci-dessus permet d'inférer plusieurs dynamiques motivationnelles et décisionnelles. Ces différentes dynamiques qui seront illustrées par le récit d'un fugueur sont :

- Fugue : régulation émotionnelle
- Fugue : retour aux sources
- Fugue : dépression
- Fugue : recherche de liens
- Fugue : message

5.1 FUGUES RÉGULATIONS ÉMOTIONNELLES

Pour certains jeunes, la fugue est un moyen de réguler leurs émotions, afin de faire face à une situation de tension. La fugue peut leur sembler une solution appropriée pour apaiser ces tensions : elle permet de la distance, un certain recul, voire une rupture par rapport à ce qui pose problème et qui n'est pas perçu comme gérable par le jeune. En effet, il est légitime de penser que le fugueur a essayé d'autres solutions avant de fuguer mais que celles-ci se sont révélées inefficaces à ses yeux. C'est pourquoi il envisage la fugue, qui lui apparaît comme une solution subsidiaire. Or, le jeune peut apprécier ce genre de régulation, parce qu'il éprouve effectivement un soulagement, parce qu'il se sent libre de ses souffrances émotionnelles,... de sorte que la fugue peut devenir un mode de fonctionnement récurrent, motivant sa répétition. Ce risque de re-fuguer est d'autant plus important que le fugueur, en plus d'adopter la fugue comme mode de régulation émotionnelle, constatera la plupart du temps, en revenant dans l'environnement qu'il a fui, que les choses ne se sont pas améliorées. Ce mode de fonctionnement se retrouve chez des jeunes vivant tant en milieu familial qu'en institution.

Gaëlle - 16ans

Gaëlle a fugué pour la première fois de son institution à l'âge de 13 ans. Sa fugue a duré deux jours. Cette première fugue est surtout motivée par les disputes récurrentes qu'elle a avec sa mère mais également par son envie de quitter l'institution. Supportant difficilement les tensions provoquées par sa relation conflictuelle avec sa mère et les tensions provoquées par son placement en institution, Gaëlle décide de fuguer avec une amie. Elle dit qu'elle se sentait bien pendant sa fugue. Ainsi sa fugue apparaît-elle comme un moyen pour elle d'apaiser les tensions vécues. Les fugues qui suivront seront du même registre : elles ont pour but de soulager des tensions provoquées par de récurrentes disputes au sein de l'institution avec les autres jeunes.



| | |
|---|-----------------------------------|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Gaëlle – 16 ans Maman – beau-père Parents séparés Habitait chez mère et beau-père et demi-sœur de 9 ans Mauvaise ambiance familiale | -Anxiété -Courage -... |

Première fugue - 13 ans - deux jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|--|--|--|
| <p>Famille : parents se disputaient souvent alors qu'ils étaient séparés. Pas un bon lien avec son père.</p> <p>Aimait aller chez ses grands-parents.</p> <p>Mère ne voulait pas qu'elle voie son père avant sa fugue. Maintenant, ok.</p> <p>Ne racontait rien à ses parents.</p> | <p>Préparation : juste un peu d'argent</p> <p>N'a parlé à personne de sa fugue.</p> <p>Circonstances de départ : dispute avec maman, ne voulait plus rester dans l'institution.</p> | <p>Attentes//fugue : liberté.</p> <p>Avec qui ? Comment ? Vers où : partie avec une amie, chez sa mère alors qu'elle était en vacances.</p> <p>Pendant la fugue : elles ont mangé puis le jour d'après chez une amie. Puis le soir, retournée chez sa maman.</p> | <p>Circonstances : grand-mère a sonné mais elle avait la clé. Elles ont essayé de partir mais la grand-mère a appelé la police.</p> <p>Si la grand-mère n'était pas venue, elle serait restée là.</p> | <p>Accès aux aides : institution</p> <p>Impact : rien, situation pire qu'avant.</p> <p>Institution contente qu'elle soit de retour.</p> |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| <p>Devait tout le temps rester avec sa mère (pas de sortie).</p> <p>Scolarité : parents attentifs seulement quand c'était mauvais. A été en enseignement général puis en technique. N'a jamais brossé les cours mais elle y allait parce qu'elle était obligée. N'aimait pas ça.</p> <p>A toujours été la « rejetée » de la classe.</p> <p>Pairs : pas d'amis, ne pouvait pas sortir. Fumait des cigarettes. N'a qu'une amie.</p> <p>Accès aux aides : n'a pas demandé d'aide avant mais pendant oui.</p> <p>Besoins : d'amour</p> <p>Bien-être : se sentait mal. Elle se disputait tout le temps avec sa mère et à l'école aussi.</p> <p>Réseaux sociaux : mère ne voulait pas qu'elle aille sur les réseaux sociaux mais allait quand même sur Facebook. Mère ne savait pas qu'elle avait un téléphone non plus.</p> | | <p>Contacts : téléphone éteint</p> <p>Pairs : amie de l'institution</p> <p>Bien-être : Se sentait bien car liberté</p> <p>Pensait que ses parents allaient être fâchés.</p> <p>Pensait se débrouiller seule parce que de toute façon, personne ne se préoccupe d'elle.</p> | <p>Etait recherchée par la police et l'institution et s'en foutait. Elle ne trouvait pas ça grave.</p> | |
| <p>Elle a encore pensé à fuguer. Elle pense qu'elle a re-fugué 5 fois, à chaque fois de l'institution. C'était à cause des disputes avec les jeunes. Avec les éducateurs, elle avait un bon contact. La plus longue fugue a duré deux semaines. Elle allait chez des amis qu'elle ne voyait jamais d'habitude (boire, rire, ...). Elle est rentrée car sa mère insistait pour qu'elle rentre. C'est seulement pendant la fugue de deux jours qu'elle a éteint son téléphone. Souvent, elle a été retrouvée par la police. La dernière fois, sa mère l'a rejointe à la gare pour venir la rechercher.</p> <p><u>Besoins</u> : de son lit parce qu'elle était fatiguée.</p> | | | | |

5.2 FUGUES « TO » D'INSTITUTION – PREMIÈRE FUGUE / RETOUR À LA FAMILLE

Les fugues « retour à la famille » sont des dynamiques de fugue spécifiques de type « To » car propres aux jeunes en institution : les jeunes fuguent pour la première fois de leur institution dans le but de rentrer dans leur milieu familial. Souvent placés, en raison d'une situation familiale difficile qu'eux-mêmes reconnaissent, ces fugeurs n'en restent pas moins attachés à leur(s) parent(s), qu'ils entendent retrouver.

Dans les récits qui présentent ce type de dynamique, les jeunes raconteront avoir fugué à plusieurs reprises mais les fugues ultérieures sont différentes des premières. Elles n'expriment non plus une volonté de renouer des liens avec leur(s) parent(s) mais souvent l'engagement dans des processus de ruptures et de désengagement social.

Sophie – 17 ans

Sophie a fugué pour la première fois de l'institution où elle venait d'être placée à l'âge de 11 ans. Elle avait demandé à être placée en institution en raison des conflits avec sa mère au sujet de son beau-père. Elle a quitté l'institution dans le but de retrouver sa mère. Après cette première fugue, Sophie a fugué à de multiples reprises mais elle n'avait plus l'intention de rentrer chez elle. Ces fugues étaient caractérisées par des comportements problématiques, tels que la consommation de substances et un décrochage scolaire, démontrant un désengagement social.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Sophie - 17 ans - Plusieurs fugues (1 ^{ère} à 11 ans) Centre d'hébergement pour jeunes (depuis ses 11 ans) Parents séparés – compagnon de la mère violent Deux sœurs et un frère plus jeunes Amie proche dans le même centre A arrêté l'école (mais va y retourner), a doublé deux fois | -«ça m'a dégoûtée quoi » -«ça ne servait à rien » -«J'ai compris qu'il fallait plus le faire » |

Première fugue – 11 ans – une nuit

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|---|
| <p>Famille : beau-père violent, en institution à 11 ans à cause de la mauvaise ambiance familiale Scolarité : ok Pairs : meilleure amie Accès aux aides : SAJ – mère de sa meilleure amie l'a hébergée et accompagnée au SAJ Besoins : que son beau-père parte de la maison Bien-être : « ... des fois bien, des fois mal » (en fonction du beau-père) Comportements problématiques : /</p> | <p>Préparation : « ça faisait deux/trois jours qu'on avait dit qu'on allait partir » Besoins : retourner chez elle. Fuguait pour rentrer chez elle Circonstances de départ : de l'institution</p> | <p>Attentes//fugue : retourner chez sa mère Avec qui ? Comment ? Vers où ? : Avec deux filles plus âgées, à pied, chez des amis des deux filles Pendant la fugue : « Elles, elles fumaient des pétards. Moi pas, parce que j'étais petite ». Les filles plus âgées voulaient sortir, elle, elle voulait rentrer chez sa maman. « J'ai eu la peur de ma vie » Contacts : aucun Pairs : influence des deux filles // fugue Accès aux aides : / Besoins : « J'aurais pas dû fuguer en fait » Bien-être : « J'avais peur qu'on me retrouve », « J'avais peur de la police »</p> | <p>Circonstances : a été demandée de l'aide (sonné chez des gens). Avait peur, voulait rentrer.</p> | <p>Besoins/attentes : « qu'on m'engueule pas ». « J'avais peur de rentrer » Accès aux aides : aide de l'institution l'ont rassurée (« ils m'ont dit de ne plus jamais le faire ») Impact : « Après ça, j'ai pas arrêté de fuguer donc oui, c'était un début ».</p> |

Plusieurs fugues de ce type-là. Les plus longues ont duré 1 mois et 15 jours. Les autres étaient des fugues d'une nuit.

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|--|
| <p>Famille : famille d'accueil - centre pour jeune (CAU) – quelques contacts avec sa mère – en IPPJ (fugues + drogues)</p> <p>Scolarité : a arrêté pendant ses fugues</p> <p>Pairs : amies du centre et amis de ses sorties</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Bien-être : Pas bien (« j'ai fait les quatre coins de la Belgique »)</p> | <p>Préparation : Prenait quelques affaires</p> <p>Besoins : s'amuser</p> <p>Circonstances de départ : de l'institution – rejoindre des amis.</p> <p>« quand ça me saoule, je me casse »</p> | <p>Attentes//fugue : « rien, je voulais m'amuser »</p> <p>Avec qui ? Comment ? Vers où ? : dormait chez une amie, avec une fille de l'institution.</p> <p>Pendant la fugue : « en ville », rejoindre des amis.</p> <p>Comportements problématiques : consommation (tout sauf de l'héroïne)</p> <p>Contacts : téléphone coupé</p> <p>Pairs : consommateurs, fugeurs, non fugeurs</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : aucun puisqu'elle mangeait, dormait et n'avait pas besoin d'argent pour consommer.</p> <p>Pour les fugues de quelques heures : rentrait à l'institution, mangeait, se douchait et repartait -> A fait ça pendant 3 mois</p> <p>Bien-être : « j'étais bien ... enfin dans l'état où j'étais oui »</p> <p>Pour la fugue d'un mois : « je ne sortais jamais... je devais me cacher... ça me saoulait »</p> | <p>Circonstances : a rallumé son téléphone et le centre l'a appelée</p> <p>Durée : deux semaines, un mois, et plusieurs fugues de quelques heures.</p> <p><u>Fugue d'un mois</u> : ramenée par la police</p> <p><u>Fugue de 15 jours</u> : ramenée par un éducateur</p> | <p>Institution : essayaient de fermer la porte de sa chambre pour l'obliger à ne pas repartir mais « ils ont compris que ça ne servait à rien »</p> <p>Bien-être : depuis le retour d'IPPJ, elle va mieux</p> <p>Accès aux aides : éducateurs du centre qui tentaient de la résonner</p> <p>-> depuis passage en IPPJ : arrêt des fugues</p> |

5.3 FUGUES « DÉPRESSION »

Ce type de dynamique de fugue s’amorce au décours d’un état dépressif, à savoir un état de souffrance psychique intense où le jeune éprouve tristesse, désespoir et dévalorisation. Ce vécu difficile peut amener le jeune à attribuer une fonction analgésique à la fugue, c’est-à-dire la considérer comme un antidouleur auquel il recourt pour contrer sa souffrance psychique. La fugue peut ainsi avoir une fonction de médicament. Par ailleurs, ce peut être un moyen d’exprimer sa souffrance à son entourage sans en parler explicitement : la fugue met en acte et n’exige pas de mots.

Sarah – 16 ans

Sarah vit dans une famille ne présentant pas de difficultés. Elle allait à l’école et s’y investissait. Cependant, à la suite d’une rupture amoureuse, elle a fait une dépression. A ses yeux, c’est ce qui l’a amenée à fuguer. Sa première fugue, à l’âge de 15 ans, dure un jour et une nuit. Elle recevra de l’aide psychologique après sa première fugue mais estime que cela ne l’a pas aidée puisqu’elle a re-fugué. Très vite, elle fera plusieurs fugues, plus longues, et présentera de plus en plus de comportements problématiques pendant celles-ci, ainsi qu’un décrochage scolaire. Elle a été placée en institution en raison de ses fugues et de sa consommation. Selon elle, ses fugues ont eu comme conséquence la perte de la confiance que ses parents avaient en elle. Lorsque Sarah parle de ses fugues, elle évoque un besoin de liberté, de rencontres et de plaisir. Ses fugues étaient toutes déclenchées par une dispute avec un membre de sa famille.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Sarah – 16 ans – signalée à Child Focus</p> <p>Deux demi-frères plus jeunes</p> <p>Parents séparés (mais jamais mariés), chacun un partenaire</p> <p>Elle va encore à l'école mais pour l'instant non car elle est en centre psychiatrique car pas de place ailleurs</p> <p>En technique, en 4^e l'année prochaine</p> | <p>-Aventure</p> <p>-C'est passionnant</p> <p>-Liberté</p> |

Première fugue – 15 ans – 1 jour et une nuit

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|--|--|--|
| <p>Famille : avant décembre 2015, famille normale, bien ensemble, aussi bien chez père que mère. Elle avait un petit copain. Bon lien avec famille. Garde alternée. Relation avant qu'elle ne parte : entre père et mère pas trop bonne relation. Ok avec demi-frères mais moins bien avec belle-mère ; bonne relation avec grand-mère maternelle,.</p> | <p>Préparation : avait pris son sac avec vêtements</p> <p>Besoins : avait comme idée de ne pas revenir le soir mais ne savait pas combien de temps. Elle pensait une ou deux nuits.</p> <p>Etait sûre d'elle.</p> <p>Son amie était au courant.</p> | <p>Attentes//fugue : rien de spécial, ne voulait pas être à la maison. Elle ressentait un besoin de liberté. Elle n'a pas réfléchi à ce qu'elle voulait.</p> <p>Avec qui ? Comment ? Vers où : chez son amie. Ensuite a été chez un ami (de 17 ans). A dit à son amie qu'elle fuguait.</p> | <p>Circonstances : la police est venue la chercher le matin. C'est son amie qui l'a dénoncée. Ont téléphoné 10 minutes avant d'arriver. Aurait pu repartir mais ne l'a pas fait. Son ami l'a convaincue d'aller avec la police et surtout les parents de son ami.</p> | <p>Besoins/attentes : Savait qu'elle allait être punie en rentrant, c'est pour ça qu'elle ne voulait pas rentrer.</p> <p>A eu de nouveaux amis, pas de l'école.</p> |

| | | | | |
|---|---|--|---|--|
| <p>Horaires et règles à respecter chez père et mère pas vraiment (avant qu'il fasse noire).</p> <p>Parents savaient ce qu'elle faisait. Elle était tout le temps avec son petit ami (deux ans ensemble).</p> <p>Se confie davantage à sa mère qu'à son père</p> <p>Scolarité : parents étaient attentifs mais résultats toujours bons. Aimait l'école. Elle a changé d'école, tourisme mais pas son truc et elle a été en langues</p> <p>Ecole importante pour elle. Ne bossait jamais. Elle était à la même école que son ex, c'était difficile et beaucoup de rebelles dans son école.</p> <p>Bonne ambiance sinon. Avec profs, ok.</p> <p>Pairs : petit ami + amie proche</p> <p>Accès aux aides : n'a demandé de l'aide à personne, elle parlait juste un peu de ça avec son amie. Elle pensait que personne n'allait la comprendre.</p> <p>Comportements problématiques : non à part mauvais comportement à l'école.</p> | <p>N'a jamais dit à ses parents qu'elle voulait partir.</p> <p>Ça s'est terminé avec son copain. N'a pas dit à ses parents que c'était fini.</p> <p>A déjà été dans un internat pour des problèmes de comportements à l'école. N'aimait pas l'internat à cause des règles. A été virée de l'internat (elle était en première en hôtellerie)</p> <p>A parlé avec ses amis de son envie de fuguer</p> <p>Circonstances de départ : c'était fini avec son copain (un mois plus tard elle a fugué), était très dépressive. Une dispute</p> | <p>Pendant la fugue : a regardé des films et dormi. Elle avait peur que les parents de son ami aient des problèmes.</p> <p>Contacts : avec son amie. Sa mère a essayé de lui téléphoner mais elle n'a pas répondu. Encore quelques contacts avec son ex. Tout le monde l'appelait et elle a réalisé qu'elle devait dire quelque chose mais ne voulait quand même pas répondre. A juste dit à tout le monde qu'elle était en sécurité.</p> <p>Pairs : ami qui l'a hébergée.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Bien-être : énervée par tous les messages</p> <p>Sa maison et son lit lui manquaient mais au final, trouvait ça chouette.</p> <p>A utilisé les réseaux sociaux pendant sa fugue.</p> | <p>Ne voulait pas rentrer. Elle serait partie chez quelqu'un d'autre.</p> <p>Moment clé pour elle, c'est quand elle a quitté la maison parce que ne pensait pas qu'elle en serait capable.</p> <p>Ne pensait pas que sa mère allait la signaler à la police.</p> <p>C'était irritant pour elle d'être recherchée par la police et sa famille.</p> | <p>A été interrogée par la police pour expliquer le pourquoi de sa fugue. A tout raconté.</p> <p>Parents sont venus la rechercher. Etaient déçus. N'ont rien dit de spécial. Ont demandé de l'aide à la « Team Crisis ». Au début elle était contre mais l'ont convaincue. Mais ça n'a pas aidé car après ça, est repartie.</p> <p>A dû parler presque tous les jours à cette « Team Crisis ». Trouvait qu'il y avait trop de monde dans sa vie. Voulait imposer une aide à la maison. Est repartie avant que ça n'arrive.</p> |
|---|---|--|---|--|

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| <p>Besoins : liberté. Avoir de nouveaux amis car elle voyait sa meilleure amie de moins en moins.</p> <p>Bien-être : globalement bien jusqu'à ce que ça soit fini avec son copain. N'avait plus beaucoup de contact avec ses amies puisqu'elle était tout le temps avec son copain.</p> <p>Ne savait pas chez qui aller pour parler de ses problèmes. Son copain l'a trompée</p> <p>Elle n'a jamais été une personne ouverte, ne raconte jamais rien à personne. C'est pour ça qu'elle est dans un centre psychiatrique selon elle</p> | <p>avec sa mère et elle est partie. A dit à sa mère qu'elle partait chez une amie et n'a pas attendu de réponse de sa mère pour partir. A demandé à son amie de confirmer qu'elle était bien là.</p> | <p>Se sentait forte d'avoir osé fuguer.</p> | | |
| <p>Fin décembre, elle est de nouveau partie. Elle a commencé à traîner avec de mauvaises personnes mais selon elle, elle ne s'en est pas rendu compte tout de suite. Elle a commencé à consommer de l'alcool à l'école. Elle mentait à ses parents. Elle sortait beaucoup sans avoir la permission de ses parents qui contactaient la police. Sa plus longue fugue a duré une semaine et deux jours. Pendant cette fugue, elle est allée chez un ami. Elle était à chaque fois recherchée par la police. Elle a été placée en centre en raison de son comportement et de ses fugues répétées. Elle explique que ses parents ont perdu confiance en elle. Attentes : toujours sa liberté. Elle a besoin de faire la fête, de se faire plaisir. Le juge disait que ses amis étaient de mauvaises fréquentations car dossier. Besoins pour la dernière fugue : rassurer ses proches. Elle savait que de toute façon elle allait être enfermée. Elle avait besoin du soutien de sa famille. Elle voulait quelque chose qui remplace l'alcool et les fugues. Maintenant elle a décidé de rester, de ne plus prendre de mauvaises décisions.</p> | | | | |

5.4 FUGUES « EN RECHERCHE DU LIEN »

Cette dynamique se caractérise par une renégociation des liens entre le jeune et ses parents. On observe que cette fugue semble être un appel aux liens. D'une part, le fugueur teste à quel point ses proches tiennent à lui, à quel point il leur manque. D'autre part, il teste aussi la distance à laquelle il veut se situer par rapport à ses proches, pour avoir le sentiment de prendre activement part à la construction d'un lien. En effet, le lien n'est pas toujours perçu comme une évidence ni une certitude par l'adolescent en développement, de sorte qu'il éprouve le besoin de devenir acteur à l'élaboration de ce lien. Cependant, le fugueur ne se rend pas nécessairement compte qu'il « appelle du lien » par son acte car cet appel peut être inconscient.

Florence – 16 ans

Florence a fugué pour la première fois de sa famille d'accueil. Depuis toute petite, puisque sa mère était décédée et son père en prison, elle a été placée en institution, avant d'être prise en charge, à l'âge de 15 ans, par une famille d'accueil où son grand frère se trouvait déjà. Une fois que celui-ci est parti, Florence dit que la situation s'est détériorée, parce que les parents de la famille d'accueil faisaient des différences entre elle et leurs propres enfants. Malgré des discussions, ne voyant pas de changement, Florence a décidé de fuguer. Cela a duré deux jours. Même si Florence précise avoir voulu plus de liberté et d'indépendance, elle semblait attendre davantage de cette fugue. En ce sens, la fugue lui a permis de tester les liens qu'elle avait avec sa famille d'accueil, de voir comment on tenait à elle et à quel point elle faisait partie intégrante de cette famille.

Florence a encore fugué une fois, toujours avec les mêmes motivations, mais pendant 15 jours. Pendant cette fugue, elle allait à l'école, ce qu'elle apprécie beaucoup, pour y voir ses amis et parler avec les éducateurs. Elle est revenue le jour de son départ pour l'institution. Depuis, elle n'a plus fugué car elle dit y être heureuse. Florence se dit consciente du fait qu'elle s'attache trop aux éducateurs.

| | |
|---|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Florence – 16 ans</p> <p>Mère décédée et père en prison</p> <p>En famille d'accueil avant d'être en centre d'hébergement</p> <p>Trois grands frères, une petite sœur et un petit frère</p> <p>Elle est en 3^e et a doublé une fois en primaire</p> | <p>-Mal-être</p> <p>-Instabilité</p> <p>-Indépendance</p> |

Première fugue – 16 ans – 2 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|--|---|---|
| <p>Famille : En famille d'accueil. A 15 ans.</p> <p>« C'était horrible ».</p> <p>Avant était dans un home et a été rejoindre son frère, qui a 20 ans maintenant, en famille d'accueil.</p> <p>Se dit difficile, possessive et jalouse. Se compare beaucoup aux autres.</p> <p>Ne se sentait pas à sa place.</p> | <p>Préparation : « C'est pas un truc que je prépare, c'était sur le moment ».</p> <p>« J'y avais déjà réfléchi avant... quand je voulais fuguer ... je me disais, prends sur toi, c'est une passe, pour moi fuguer, ça aggraverait tout et puis j'en ai eu besoin ».</p> <p>Besoins : « Je ne peux pas rester dans un endroit où il</p> | <p>Attentes//fugue : trouver une solution par rapport à la situation : « <i>Ne plus les avoir derrière mon dos</i> », « <i>être indépendante</i> ».</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez une amie, seule, en train.</p> <p>Pendant la fugue : Est restée chez son amie.</p> | <p>Circonstances : La police l'a appelée, mère d'accueil et amis lui disaient de rentrer.</p> <p>Est rentrée vers 9h du matin.</p> | <p>Est allée dans sa chambre et ses parents d'accueil lui avaient écrit une lettre.</p> <p>Mère d'accueil lui a fait un câlin.</p> <p>Besoins/attentes : était heureuse par rapport à la réaction de ses parents d'accueil à son retour mais selon elle, « Il fallait crever</p> |

| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| <p>La première année, quand elle était avec son frère, « <i>C'était nickel</i> ». Mais quand il est parti, ça a commencé à aller mal.</p> <p>Parents d'accueil faisaient des différences entre elle et ses propres enfants.</p> <p>Ont été placés car leur mère se faisait battre, puis « <i>Elle a fait ses affaires de son côté</i> ».</p> <p>Parlait à sa famille d'accueil de ses problèmes, de l'école, etc.</p> <p>« <i>Les conflits, c'était le pire</i> » parce qu'il faisait des différences entre les enfants.</p> <p>Scolarité : « J'étais de bonne humeur à l'école ». Brossait les cours mais restait quand même dans l'école pour aller fumer du cannabis dans les toilettes.</p> <p>Pairs : amis plus âgés. Sortait boire un verre avec eux. Font des choses interdites mais pas avec elle. Parlait avec eux de son envie de fuguer.</p> <p>Accès aux aides : a essayé de parler avec ses parents d'accueil,</p> | <p>y a du conflit ». « Je prends l'air » (quand elle fugue).</p> <p>Circonstances de départ : Mère d'accueil lui a dit qu'elle n'était pas sa fille, lui a envoyé un message pendant les cours en précisant qu'elle ne revenait pas puisqu'elle n'était pas sa fille.</p> <p>« J'étais tellement révoltée que je ne pouvais pas rester dans ce conflit-là », « il fallait absolument qu'on trouve une solution ».</p> | <p>Pairs : amie l'a hébergée. A été faire la fête.</p> <p>Contacts : envoyait des messages tous les jours à sa mère d'accueil pour lui dire qu'elle allait bien. Contacts avec son frère. N'a pas coupé son téléphone car ne voulait pas inquiéter son frère.</p> <p>Accès aux aides : mère d'accueil a appelé la police.</p> <p>Besoins : Avait besoin de réfléchir.</p> <p>Bien-être : « Je me sentais bien, je me sentais apaisée ».</p> <p>Est revenue une fois chez elle pour se laver puis elle est repartie.</p> <p>A beaucoup de ressources autour d'elle, pour l'aider à se loger, à se nourrir, etc.</p> | | <p>l'abcès ». Voulait dire ce qui n'allait pas.</p> <p>¼ jours après, ça s'est à nouveau mal passé.</p> <p>Bien-être : au début bien et après mal (après ¼ jours).</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Impact : a vu que ça avait fait du mal à ses parents d'accueil.</p> <p>Mais... sa mère d'accueil a dit après ¼ jours au SAJ qu'elle ne voulait plus d'elle.</p> |
|--|--|---|--|---|

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>d'expliquer que les choses n'allaient pas bien.</p> <p>Proche des éducateurs de l'école.</p> <p>Comportements problématiques : Allait au café avec ses amis et buvait un peu trop. Ne rentrait pas à l'heure.</p> <p>Cigarettes, cannabis, « je prenais ».</p> <p>Besoins : de stabilité, d'amour, de changer d'air, de ne plus voir leur tête.</p> <p>Bien-être : « Je me sentais révoltée .</p> | | | | |
|---|--|--|--|--|

Deuxième fugue - 15 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|---|--|---|
| <p>Cfr. retour de la première fugue.</p> <p>« C'était un trop-plein, j'en avais trop marre ».</p> | <p>Préparation : non, était chez un ami et elle y est restée.</p> <p>Besoins : voulait aller en ville avec ses amis.</p> <p>Circonstances de départ : dispute avec son père d'accueil qui ne voulait pas la laisser sortir en ville.</p> | <p>Attentes//fugue : Voulait un peu de liberté.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où ? Chez des amis.</p> <p>Pendant la fugue : « Les 2/3 premiers jours c'est bien, puis tu as un manque de stabilité, tu sais pas tous les jours où tu vas dormir ». « Des fois, il était 16h, je finissais l'école que je savais pas où j'allais dormir ». Elle continuait à aller à l'école.</p> <p>Pairs : ils l'aidaient. Allait faire la fête avec eux.</p> <p>Comportements problématiques : prenait de la drogue (ecstasy, cannabis).</p> <p>Contacts : avec les trois grands frères.</p> <p>Besoins : avait besoin de stabilité. Etait perdue, ne savait pas ce qu'elle voulait. Des fois, ne mangeait pas pendant 3 jours.</p> <p>Bien-être : « J'étais vraiment pas bien ».</p> | <p>Circonstances : on venait la chercher dans sa famille d'accueil pour l'emmener dans le centre où elle est maintenant donc devait rentrer.</p> <p>N'avait pas envie de revenir.</p> | <p>Institution : s'est vite intégrée car connaissait déjà quelques personnes.</p> <p>Bien-être : se sent vraiment bien mais se rend compte qu'elle s'attache trop aux éducateurs.</p> <p>Accès aux aides : Centre (maison heureuse).</p> |

5.5 FUGUES « MESSAGE »

La première fugue peut avoir pour fonction de faire passer un message. Se sentant incompris ou peu écouté, le jeune y voit une solution pour se faire entendre. En ce sens, lorsque la parole n'est pas audible ou prise en considération, l'acte apparaît comme un moyen de faire résonner les besoins du jeune.

Delphine – 16 ans

Delphine a fugué pour la première fois d'une institution. En raison de difficultés familiales, elle avait demandé, avec l'accord de sa mère, à être placée. Séjournant alors dans plusieurs institutions sans possibilité d'un placement à long terme, elle décide de fuguer pour se faire entendre :

« Je voulais qu'il y ait des dispositions qui soient mises en place, vraiment adaptées,
une écoute du jeune, pas comme eux ils font »

Sa fugue a ainsi duré cinq mois, au cours desquels elle logeait chez son frère; elle a également été déscolarisée, ce qu'elle regrette beaucoup. Ensuite, voyant qu'aucune démarche n'aboutissait, Delphine a décidé de rentrer. Elle a encore fugué une fois, toujours dans l'intention de faire passer un message au service de l'aide à la jeunesse.

| | |
|--|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Delphine – 16 ans Parents séparés – mère a un compagnon Père en prison Quatre frères et une sœur Elle travaille et elle va à l'école Elle n'a jamais doublé | -On voit sur qui on peut compter -Galère -Solitude |

Première fugue – 13 ans – 5 mois (mais après une semaine, ils savaient où elle était).

| Facteurs déclencheurs | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|--|
| <p>Famille : vivait avec son beau-père et sa mère.</p> <p>Frères et sœur étaient déjà partis. Les deux plus petits frères n'étaient pas encore nés.</p> <p>Ambiance : « C'était bonjour, au revoir ».</p> | <p>Circonstances de départ : était énervée contre sa déléguée. Prenait des décisions sans l'avertir. Du coup, a décidé de partir. Est partie du centre.</p> <p>Préparation : non.</p> | <p>Attentes//fugue : se faire entendre du SAJ et du SPJ car est placée dans plein de centres différents.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez son frère. Après une semaine, ils savaient où elle était.</p> | <p>Circonstances : après 5 mois, est revenue car aucune des démarches n'aboutissait.</p> | <p>Besoins/attentes : «Qu'il y ait des dispositions qui soient mises en place, vraiment adaptées, une écoute du jeune, pas comme eux ils font ».</p> <p>Avait des attentes surtout au niveau des services d'aide.</p> |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>Père en prison car attouchements sur sa sœur.</p> <p>Ne faisait rien de spécial pendant son temps libre.</p> <p>Pas de communication dans la famille.</p> <p>Distance entre elle et sa mère.</p> <p>A été dans un CAU.</p> <p>Scolarité : école importante pour elle.</p> <p>Pairs : pas vraiment d'amis proches.</p> <p>Accès aux aides : elle et sa mère ont décidé d'aller au SAJ mais pas vraiment répondu à la demande.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Bien-être : Pas bien parce que pas de dialogue</p> | <p>Besoins : que le SAJ fasse quelque chose.</p> <p>Disait à sa mère qu'elle avait envie de partir.</p> | <p>Pendant la fugue : a été avec son frère au SAJ pour trouver une solution mais ça n'a rien changé.</p> <p>Déscolarisée pendant 5 mois.</p> <p>Allait voir sa famille, trouvait des occupations.</p> <p>L'école lui manquait.</p> <p>Contacts : oui avec certaines personnes mais pas tout le monde.</p> <p>Pairs : /</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Besoins : que le SAJ trouve une solution.</p> <p>Etait recherchée la première semaine.</p> <p>Signalée à Child focus et à la police.</p> | | <p>Mère était contente de la revoir.</p> <p>Accès aux aides : pas d'aide au retour. SAJ a dit qu'ils allaient mettre des choses en place (psy, AS, etc.) mais rien n'a été fait. Ont alors clôturé le dossier.</p> <p>Impact : Auprès de sa maman. S'est rendu compte que ça n'allait pas entre elles.</p> |
|---|--|--|--|--|

Deuxième fugue -15 ans – une semaine

| Facteurs déclencheurs | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|---|--|---|
| <p>Famille : de nouveau distante avec sa mère.</p> <p>Ne pouvait pas sortir.</p> <p>Est alors retournée au CAU.</p> <p>Puis placement provisoire chez sa marraine. Est restée 5 mois chez elle.</p> <p>Scolarité : à Bruxelles près de chez sa marraine.</p> <p>Pairs : s'est fait plus d'amis.</p> <p>Accès aux aides : A contacté le SAJ pour dire que ça n'allait plus chez sa tante. Mais comme n'était pas « en danger », ils ont dit que ça pouvait attendre.</p> <p>Besoins : un centre de semi-autonomie.</p> | <p>Circonstances de départ : Déléguée l'a encore énervée. Ne lui répondait pas pour le centre de semi-autonomie. A menacé de partir mais la déléguée n'a rien dit. Etait énervée contre elle.</p> <p>+ Marraine ne voulait plus qu'elle reste.</p> | <p>Attentes//fugue : que les choses changent.</p> <p>Avec qui ? Comment ? Vers où ? : Avec des amis.</p> <p>Pendant la fugue : A erré la nuit avec des amis.</p> <p>Pairs : l'ont aidée pendant sa fugue.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Besoins : que sa déléguée la recontacte et lui trouve un centre.</p> <p>Bien-être : «C'était galère pendant cette semaine-là ». Signalée à la police et à Child Focus.</p> | <p>Circonstances : on lui a trouvé un centre -> A recontacté sa délégué.</p> | <p>Institution : centre de semi-autonomie (Elle a été déçue du centre).</p> <p>Puis est retournée chez sa maman. A repris le dialogue avec elle.</p> <p>Elles ont fait une thérapie.</p> |

6. TYPOLOGIE DE FUGUES

Dans cette troisième partie, les trajectoires des jeunes interviewés seront distinguées selon cinq typologies : **les fugues précoces, les fugues à répétition, la fugue comme amorce d'une errance, la « fugue »** qui est en fait une situation de « **thrown-away** » où le jeune est mis dehors. En plus du matériel des trajectoires recueilli à partir des interviews, nous avons analysé le récit écrit d'une victime d'un proxénète d'adolescents⁸. Ces typologies seront analysées à partir des dynamiques motivationnelles précédemment présentées, à savoir : la fugue comme régulation émotionnelle, la fugue comme retour aux sources, la fugue comme antidépresseur, la fugue comme recherche de lien, et la fugue comme message.

6.1 LES FUGUES PRÉCOCES (N=10)

Dix des 22 jeunes interviewés ont fait une fugue précoce, à savoir avant leurs 13 ans. Pour rappel, cela constitue une fugue inquiétante eu égard à l'âge du fugueur, tant pour les autorités judiciaires que pour Child Focus. Parmi ces dix jeunes, neuf fugueront encore par la suite.

Les motivations apparaissent différentes selon que ces fugues précoces s'opèrent depuis le domicile familial ou depuis une institution.

6.1.1 DU DOMICILE

Cinq fugueurs précoces ont comme lieu de départ le milieu familial. Chaque récit du contexte de vie précédant cette première fugue mentionne des ambiances conflictuelles, que le jeune dit avoir voulu quitter. D'ailleurs, chacun de ces jeunes fuguera à la suite d'une dispute; pour l'un d'entre eux, il s'agira d'une dispute relative à sa consommation de cannabis. Pendant leur fugue, ces jeunes trouveront refuge chez des amis (sauf un qui restera seul) et couperont tout contact avec leurs proches. Deux présenteront des comportements problématiques pendant leur fugue. En matière de retour, trois sont rentrés volontairement, deux ont été ramenés par la police. Certains déclarent que les choses ont empiré après cette première fugue, tandis que pour d'autres, la suite consiste surtout en un placement en institution. Quatre d'entre eux sont d'ailleurs encore en institution aujourd'hui ; ils ont tous re-fugué.

Ainsi, les fugues précoces du domicile apparaissent comme des fugues de type « from », par laquelle le jeune entend quitter un milieu familial conflictuel. Parmi ces jeunes, ceux qui sont actuellement placés en institution fugueront à nouveau. Il est intéressant de rappeler ici la littérature scientifique, qui rapporte que les fugues précoces exposent le jeune au risque de fugues multiples (Rees et Smeaton, 2001).

La dynamique motivationnelle qui caractérise ces premières fugues du domicile à un âge précoce est « la régulation émotionnelle », décrite précédemment. Ces jeunes, en fuguant, tentent d'apaiser les tensions qui règnent au sein du milieu familial. La fugue semble pour eux la solution la plus appropriée dans ce contexte problématique.

⁸.Les informations de cette typologie n'ont pas été récoltées grâce à une interview approfondie, mais par la lecture d'un journal intime et un court entretien avec son auteure.

Cinq fugueurs précoces ont comme lieu de départ leur institution. Leur placement a souvent été motivé par des conflits familiaux. Trois de ces jeunes présentent une fugue de type « to » car leur intention était de retrouver leur famille ; alors que deux d'entre eux présentent une fugue de type « from » car leur intention était de fuir une décision de placement qui ne leur plaisait pas ou parce qu'ils ne s'entendaient pas avec des éducateurs. Toutefois, se limiter à cette typologie manquerait de nuance. En effet, tous ces jeunes ont tenté de renouer un lien avec leur famille durant leur fugue. Téléphoner à sa mère, loger chez sa mère que l'on sait absente, ou loger chez son frère... sont autant d'indices qui permettent de dire que, même si le jeune dit avoir voulu retrouver des amis, il voulait également retrouver sa famille. En matière de retour, trois sont volontaires, deux ne le sont pas. A la suite de leur fugue, aucun d'entre eux n'est retourné vivre dans son milieu familial. Et tous ces jeunes ont fugué à nouveau.

Cependant, ces fugues subséquentes seront différentes. Pour quatre de ces jeunes, le but n'est définitivement plus de rentrer chez eux ou d'avoir des contacts avec leur famille. Ils évoquent un besoin de liberté, d'évasion, et s'inscrivent dans des ruptures multiples les conduisant à un désengagement social. Leurs fréquentations ne sont plus familiales mais tournées vers un réseau de pairs avec lesquels ils s'adonnent régulièrement à des comportements problématiques. Ces fugues seront également plus longues.

Ces fugues précoces de l'institution sont marquées par deux dynamiques motivationnelles, décrites précédemment : la fugue « retour à la famille » et la fugue « régulation émotionnelle ». En effet, deux de ces jeunes ont l'intention de retourner dans leur milieu de vie et ce, en dépit du contexte de vie conflictuel. Rappelons l'ambivalence dont ces jeunes font preuve : ils ont envie d'échapper à une situation problématique et ils ont envie de retrouver leurs parents, à qui ils sont toujours attachés. Par ailleurs, trois de ces jeunes utilisent la fugue comme moyen de « régulation émotionnelle » face aux tensions et aux conflits présents dans l'institution (avec des éducateurs ou avec d'autres jeunes). Ne supportant plus la situation, ces jeunes décident de partir.

6.2 LES FUGUES RÉCURRENTES (N=18)

Dix-huit des 22 jeunes interviewés ont fugué à plusieurs reprises. Le processus de répétition de fugues dans le parcours d'un jeune mérite une attention particulière, d'autant que ces fugues ultérieures sont généralement caractérisées par une plus longue durée et par la multiplication des ruptures. La question de la récurrence peut notamment être étudiée à partir de la typologie « To » et « From ».

Les récits des fugueurs montrent différentes trajectoires, selon qu'il s'agit de leur première fugue ou des fugues récurrentes :



| 1 ^{ère} fugue | Fugue ultérieures |
|--|---|
| « To » (rejoindre son milieu de vie) | « To & From » (rejoindre des amis et quitter le milieu de vie) |
| « To » (rejoindre son milieu de vie) | « To » (rejoindre des amis, besoin de liberté) |
| « From » (quitter le milieu de vie – situation problématique) | « From » (quitter le milieu de vie – situation problématique) |
| « From » (quitter le milieu de vie – situation problématique) | « To » (rejoindre des amis, besoin de liberté) |
| « From » (quitter le milieu de vie – situation problématique) | « To & From » (rejoindre des amis et quitter le milieu de vie) |

Pour certains jeunes, les motivations de la première fugue semblent persister et les motiver à faire des fugues subséquentes : c'est notamment le cas des jeunes dont la première fugue était de type « from » et dont les fugues subséquentes sont également de type « from ». Cela s'observe pour des fugues du domicile mais également pour des fugues d'institution. Ainsi, le fugueur, qui avait par exemple quitté son domicile familial en raison de conflits avec ses parents, serait également susceptible de quitter l'institution dans laquelle il est par la suite placé, en raison de conflits avec d'autres jeunes ou des éducateurs. La fugue devient ainsi un mode de fonctionnement face au conflit. Les fugues récurrentes de ces jeunes font office de régulation émotionnelle dans le sens où la fugue semble être une solution pour faire face aux tensions et aux conflits vécus par ces jeunes.

« C'était de nouveau distant avec ma mère » (Delphine, 16 ans)

« (Après la première fugue) ... J'ai rien su dire, j'étais trop choquée de ce qu'elle m'avait dit (sa mère), fallait que je m'en remette. D'ailleurs j'étais en dispute avec un ami à moi, j'avais sonné à C. Même mon amie est directement venue près de moi, puis après j'ai commencé à assumer puis ... J'ai commencé à assumer que ouais, elle ne me voulait plus et puis je me suis barrée pendant 15 jours » (Florence, 16 ans)

Pour d'autres jeunes, la première fugue est une fugue d'institution de type « to », qui a pour but de rejoindre leur famille, alors que les fugues ultérieures n'ont plus tout à fait le même objectif; ces fugues semblent faire office de régulateur émotionnel pour ces jeunes. Nombreux sont ceux qui parlent de ces dernières en termes de prise de liberté. Ces jeunes partent, selon eux, pour s'amuser et leurs ressources relèvent du réseau des pairs. Ces fugues sont différentes de la première. Elles restent des fugues de type « To » (rejoindre des amis). Néanmoins, il arrive que les fugues ultérieures combinent les deux types « To » et « From » (rejoindre des amis et quitter le domicile ou l'institution) car le jeune a également l'intention de fuir son milieu de vie, en plus de rejoindre des amis. La première fugue est motivée par l'envie de quitter une situation problématique, les suivantes sont caractérisées par des ruptures, un désengagement social et dans certains cas, par de l'errance. Bien souvent, ces fugues sont synonymes de consommation, de comportements de survie et de problèmes relationnels. Elles sont généralement courtes au départ et deviennent ensuite de plus en plus longues.

Ce changement au niveau des dynamiques de fugue entre la première fugue et les fugues ultérieures pourrait s'expliquer par la non-satisfaction des attentes des jeunes par rapport à la situation problématique de départ. En effet, ces jeunes prennent conscience que la situation ne changera pas, ce qui les pousse à diminuer leurs attentes. Le but de la fugue n'est plus de retourner en milieu familial mais devient un mode de fonctionnement, la fugue faisant office de régulateur émotionnel lorsque ces jeunes font face à une situation problématique.

« Je voulais juste m'amuser ... Je ne supporte pas de rester au même endroit longtemps, j'aime bien bouger. Quand ça ma saoule, je me casse » (Sophie, 17 ans)

« J'en avais marre de tout le temps me disputer avec les gens, je voulais décompresser mais je ne me rendais pas compte que c'était des fugues (...) J'arrivais pas à arrêter, j'ai quand même fugué pendant trois ans et arrêter du jour au lendemain c'est super dur ; Jje me sentais quand même mal quand je revenais parce que je disais toujours, je vais arrêter, je vais arrêter ; Je me sentais mal parce que je tenais pas ma promesse » (Estelle, 17 ans)

« Je crevais de faim donc j'ai appelé des potes et on a organisé un braquage (...) J'aimais pas faire la manche, je préférais faire un braquage » (Tony, 17 ans)

Lors de ces fugues ultérieures, les jeunes passent la majorité de leur temps avec leurs amis, leurs ressources provenant généralement des pairs. Par ailleurs, on constate une importante influence de ces pairs en institution, où les fugues sont motivées par une dynamique collective, c'est-à-dire qu'ils partent à plusieurs. Ces jeunes ne demandent pas d'aide pendant ces fugues ultérieures. Certains jeunes sont en totale désaffiliation, en rupture avec la société, ce qui expliquerait cette absence de demande d'aide.

6.3 LA FUGUE « ERRANCE »

La première fugue : Tony, 17 ans, rencontré via un service d'aide, vit en institution. Il nous confie avoir fait sa première fugue à l'âge de 9 ou 10 ans alors qu'il était en institution et ce, afin de rejoindre ses parents qu'il ne voyait que le week-end. Cette fugue est interpellante par sa précocité mais aussi par les signifiants du contexte qu'il y a associés :

*« C'est comme si j'étais un sdf pour mes parents
(...) comme un sdf qui venait s'abriter quelque fois (...) je me sentais pas chez moi »*

Cette première fugue signe le début d'un parcours de fugues répétées, qui le conduira notamment à une fugue qui durera cinq mois, l'inscrivant dans un processus d'errance. Voici quelques éléments relatifs à cette première fugue :

- Contexte familial et contexte personnel : placé dès l'âge de deux mois, Tony décrit sa famille comme manquant d'intérêt pour ses enfants et évoque un père maltraitant. Il a connu plusieurs changements d'institutions. A l'école, il a rencontré des difficultés avec ses professeurs, a vécu des échecs scolaires, a été renvoyé et a été déscolarisé pendant une longue période. Il dit qu'il n'avait pas d'amis, qu'il se débrouillait seul et qu'il réglait ses problèmes en recourant à la violence. Il précise avoir été soutenu par le SAJ et un prêtre.
- Facteurs déclencheurs : selon lui, il n'y a pas à proprement parler de facteurs déclencheurs mais une volonté de retrouver ses parents. Il évoque aussi sa nervosité et sa difficulté à rester au même endroit.
- Pré-fugue : il n'avait rien préparé pour fuguer de son institution. Son principal besoin était de rentrer chez lui et de retrouver ses parents.
- Vécu expérientiel : il raconte avoir marché et tourné en rond pendant la nuit ; il n'a pas dormi et n'a pas eu peur.
- Arrêt de la fugue : il ne savait pas comment aller chez ses parents et est rentré à l'institution.

Les contextes familiaux et personnels de Tony sont marqués par une difficulté de lien et de multiples ruptures dans différentes sphères (famille, école, amitiés) qui participent pourtant tout particulièrement à la socialisation des enfants. Alors qu'il retournait chaque week-end chez ses parents, il en dit : *« C'est comme si j'étais un sdf pour mes parents »*, dans le sens où il se sentait comme un sdf venant s'abriter chaque week-end. En disant cette phrase, il nous révèle un manque d'attache, l'absence d'une place reconnue dans sa propre famille, le sentiment de ne pas appartenir au foyer : il est sans port d'attache. Cependant, malgré les importantes difficultés relationnelles avec ses parents, il fugue de l'institution pour les retrouver, en précisant que l'on a toujours besoin de ses parents, même s'ils ne remplissent pas leur rôle. Ainsi, quand bien même ces liens se rompent à chaque fois qu'il a le sentiment d'être un sdf, il garde ce besoin de lien avec ses parents. Il y a une ambivalence : être un sdf qui tient bon pour pouvoir, tout de même, s'attacher.

Fugue ultérieure particulière : Tony a également fait d'autres fugues, notamment, à l'âge de 16 ans, une fugue de cinq mois que nous développons ici. Il était toujours en institution la semaine et chez ses parents le week-end. Il raconte avoir fugué à cause de son père. Il est alors allé chez des amis, des cousins, sa grand-mère... Il mobilise par là des ressources amicales et familiales mais aboutit tout de même dans une certaine errance, déjà mise en place en raison de son manque d'ancrage. Ainsi a-t-il régulièrement passé la nuit dans la rue, auquel cas il ne dormait pas mais se promenait près des usines abandonnées. Refusant de mendier, il explique avoir commis des vols à l'arrachée et des braquages; il dit pouvoir facilement se procurer des armes. Il dit avoir fumé du cannabis et avoir des amis qui ont également des comportements problématiques. Il estime ne pas avoir besoin d'aide et insiste sur le fait qu'il est une personne respectée. En termes de soutien, le prêtre, qu'il connaissait déjà lors de sa première fugue, l'a à nouveau aidé pour se loger et se nourrir mais Tony ne voulait pas rester chez lui car il ne sentait pas capable de respecter les règles que celui-ci établissait. En outre, il a été aidé par un service d'insertion sociale et de promotion au logement. Lorsqu'il évoque ses besoins, il dit :

*« Mes pieds,
parce que sans mes pieds, je sais plus bouger »*

Cette longue fugue est marquée par une accumulation de ruptures faisant suite à un processus de désaffiliation déjà initié dans l'enfance : rupture avec la famille, rupture avec l'école et même « rupture » avec la loi. De plus, s'étant *toujours senti comme un sdf pour ses parents*, Tony a peut-être pu s'inscrire plus facilement qu'un autre jeune dans une sous-culture d'errance, où la survie est rude : d'une certaine manière, il avait déjà dû se faire à l'idée d'errer depuis son enfance. En outre, lorsqu'on lui demande de dire des mots qu'il associe à sa/ses fugue(s), il répond :

« La rue, c'est ma maison, car j'ai vécu que là-dedans »

Ainsi, son foyer, c'est la rue, alors que la maison où vivent ses parents est un abri pour sdf. Sans doute est-ce pour cela qu'il insiste sur le besoin de *ses pieds* : ils sont ce sur quoi il a toujours pu s'appuyer, non pas dans le sens d'une fondation symbolique d'une identité définie mais dans le sens d'un moyen de mettre en acte son statut de sdf. En termes de mise en acte, les faits de délinquance expriment une rupture par rapport à la société mais également une recherche de valorisation, un besoin de montrer qu'il peut se débrouiller seul, qu'il n'a peur de rien et qu'on le respecte. Cette autonomie que Tony entend afficher peut être comprise comme une façon de compenser et/ou de nier la souffrance due à son manque de lien : il ne souffre pas, puisqu'il se débrouille, et peut donc conserver sa dignité de sdf autonome. De plus, montrer qu'il sait s'en sortir seul, en plus d'être un défi développemental également observé dans d'autres trajectoires, a certainement dû l'aider pendant qu'il était en rue, notamment pour éviter les victimisations. Son fonctionnement semble ainsi guidé par un besoin d'éprouver un sentiment d'auto-efficacité, de contrôle, participant au maintien d'une certaine estime de soi.

Retour à l'ancrage : l'arrêt de cette fugue/errance s'est fait à la suite d'un contact avec le SPJ. Depuis peu, Tony a repris l'école et est à nouveau en institution. Il dit se sentir bien, davantage se contrôler et prendre sur lui : il précise avoir envie de rester là où il est. Il a un ami proche dans l'institution et a une petite amie. Ainsi, malgré cette longue période qui pouvait laisser présager une *fugue sans retour*, le garçon semble finalement avoir réinvesti des projets : école, amitié et relation amoureuse préfigurent une réappropriation de la possibilité du lien et mobilisent un sentiment d'appartenance. De la sorte, il semble n'avoir jamais perdu la *tentation* du lien et le désir d'être lié à quelqu'un ou à la société. Le lien avait toujours été entaché d'ambivalence mais il ne l'avait jamais totalement relégué dans la sphère de l'impossible, ce qui aurait alors pu justifier une inscription totale dans la marginalité : l'attache demeurait donc une possibilité. Et cette attache est aussi le signe qu'il envisage de reconnaître ses vulnérabilités en tant que personne attachée et attachante. Toutefois, en terminant l'entretien, il précisera se sentir toujours en fugue de chez ses parents, de sorte que ce jeune devra concilier ses envies et possibilités de liens (école, amis, couple) avec le sentiment d'absence de lien vis-à-vis de ses parents.

Parmi les jeunes rencontrés, Tom et Guillaume, tous deux âgés de 19 ans, expliquent avoir été mis hors de leur domicile familial par un parent alors qu'ils avaient 15 et 16 ans. Comme nous le verrons, pour l'un d'eux, cela arrivera une seule fois, tandis que cela arrivera à plusieurs reprises à l'autre jeune.

Bien que la définition de la littérature distingue les jeunes qui fuguent de ceux qui se trouvent en situation de *thrown-away*, eu égard au critère de la volonté de partir (présente pour les premiers mais absente pour les seconds), cette distinction ne semble pas toujours aller de soi. En effet, lors de notre recrutement, des intervenants sociaux nous ont renseigné des jeunes mis hors de chez eux comme étant des « fugueurs ». *Missing Children Europe* définit les fugueurs en ces termes : « *Runaways are children who run away or are forced out of home or institution where they have been placed* ». Cependant, tout en tenant compte de cette particularité qui ne permet pas d'assimiler cette dynamique à celle d'une fugue initiée par le jeune, nous pensons intéressant de considérer les trajectoires de ces deux adolescents, celles-ci pouvant notamment être mises en perspective avec les autres trajectoires correspondant davantage à la définition de la fugue. Elles peuvent par ailleurs, comme le montrent les sujets, être le premier évènement qui inaugure une fugue (cas de Tom) ou une trajectoire de fugues répétées.

Première expulsion :

- Contexte familial et contexte personnel : Tom et Guillaume décrivent leur contexte de vie comme étant chaotique, marqué soit par l'absence des parents, soit par des violences, de la maltraitance, des abus sexuels dans l'enfance... Parents absents, maltraitants, et/ou délinquants, ambiance conflictuelle, manque d'intérêt pour les enfants caractérisent les deux familles. Un climat de violence est présent dans les dynamiques familiales et interactionnelles chez les membres de la famille et le jeune a lui-même intégré ce mode de fonctionnement violent. L'un d'eux a également été sexuellement abusé par un ami de sa mère dans son enfance. A l'école, ils connaissent échecs et déscolarisation. Leurs amitiés impliquent généralement des fréquentations et des comportements problématiques (consommation, vols,...).
- Acteurs de l'expulsion : Tom s'est fait jeter dehors par sa grand-mère et Guillaume s'est fait jeter dehors par son père.

« Ma grand-mère m'a repris. Puis, de ce temps-là, ça n'allait pas trop non plus chez elle parce qu'on était quinze. Il y avait mon frère, sa femme, ses enfants et tout le bazar. C'était un peu le bordel, ça n'a plus été, elle m'a mis dehors, quoi. » - Tom

« Mon père a voulu mettre ma mère dehors, donc je lui ai mis un coup de boule. Et il m'a mis dehors. » - Guillaume

- Pré-expulsion : il n'y a pas eu de préparation de la part de Tom ni de Guillaume face à une éventuelle expulsion qu'ils pourraient subir, aucun n'avait préparé de sac de vêtements ou d'argent pour s'en sortir seul. Cependant, Tom retournera à la maison de sa grand-mère pour y reprendre des vêtements.
- Vécu expérientiel : Tom, dans ce moment de crise, n'a pas voulu réintégrer le domicile alors que sa grand-mère le lui demandait.

« Puis, donc, moi, je suis parti, j'ai jamais plus voulu y retourner parce que, voilà, j'en pouvais plus. » - Tom

Ce rejet/expulsion sera pour lui le point de rupture qui va sous-tendre un processus de pertes (de sentiment d'appartenance, d'identité, de liens, pertes matérielles) propice à un engagement dans la rue. Son refus de rentrer signe le passage d'une situation où il était jeté dehors à une situation où il était en fugue. Pendant cette fugue, il s'est rendu chez son meilleur ami, s'est adonné à des comportements problématiques et il dit qu'il ne se sentait alors pas bien parce qu'il n'avait rien : *« J'avais pas un euro »*. Tom, ne voulant pas revenir alors que sa grand-mère le lui demandait, s'est certainement réapproprié ce départ qu'on lui avait imposé en en faisant *« une fugue où il décide »*, dans la mesure où il refusait de revenir. Cela se marque par une plus longue absence et par le fait que son retour repose peut-être entièrement sur les incitations d'un intervenant social et sur sa conscience de n'avoir rien pour vivre. Quant à Guillaume, cette rupture par l'expulsion a été modérée par le fait que son père lui a trouvé un lieu de refuge. Ainsi, le parent a poursuivi sa fonction parentale mais en la déléguant à un tiers :

« Il m'a envoyé un message pour me dire que je devais aller dormir chez ma grand-mère. » - Guillaume

Il passera en effet sa première nuit chez celle-ci ; par la suite, il dit avoir été seul et avoir passé son temps à fumer.

- Retour et réintégration familiale avec intervention : Tom est allé chercher de l'aide au sein d'une AMO dont il avait connaissance avant son expulsion. L'intervention a soutenu un retour dans le milieu familial et a permis l'aménagement de certains changements au sein du milieu de vie pour le stabiliser jusque la majorité. Ce jeune n'a plus été confronté à d'autres réactions d'expulsion du milieu de vie et n'a pas engagé un processus de fugues répétées.

« C'est un peu avec Monsieur C, que ça s'est arrangé après. C'est grâce à lui que je suis retourné chez elle (grand-mère) (...) Racynes, c'est eux qui m'ont poussé à y retourner et j'y suis retourné » - Tom

« J'avais plus envie d'être là (chez sa grand-mère), mais je devais attendre mes 18 ans pour partir. Ça servait à rien de repartir puisque j'avais pas d'argent. Je pouvais pas m'en sortir seul. » - Tom

Pour Guillaume, la dynamique de rejet et de retour se répétera tout au long de son adolescence, les relations avec le père restant conflictuelles et violentes et aucun service n'étant intervenu dans cette situation. Durant ces périodes d'expulsion, qui se sont avérées de plus en plus longues, il a adopté des stratégies de survie positives (travail temporaire dans une friterie) mais aussi des stratégies délinquantielles (telles que le vol, le racket) et un soutien par des pairs l'ont renforcé dans un processus de marginalisation sociale. C'est trois ans plus tard, à partir d'une intervention proposée par une AMO, qu'il a pu réinvestir des projets de formation avec une perspective de réinsertion.

*« Mon petit frère venait ici le mercredi faire des activités (...)
on m'a parlé de la formation qui allait commencer.*

Au début je voulais pas venir, et puis finalement je suis venu. » - Guillaume

Ce premier épisode d'expulsion du milieu de vie, pour ces deux adolescents, s'inscrit dans un contexte relationnel qu'ils décrivent comme violent, maltraitant et conflictuel. L'expulsion apparaît comme la réponse/réaction du parent face à une situation de crises, de tensions ou de violence. Cette expulsion peut se lire comme un renoncement à la fonction parentale de protection mais aussi comme la manifestation d'une impuissance par rapport aux conflits en cours; cet acte traduit l'absence d'autres solutions ou de ressources mobilisables pour mettre fin aux tensions ou conflits.

Le jeune risque de vivre cet acte parental comme une forme de rejet, d'abandon, de perte et comme une souffrance. Cette expulsion reste pour eux un événement de nature traumatique, qui inaugure pour certains non pas l'arrêt de conduites problématiques qu'il a pu manifester mais le risque d'un processus de rupture.

« Au début, ça a été trop dur pour moi, c'est d'abord elle qui m'a jeté dehors. » - Tom

« J'avais la haine, j'étais pas moi-même » - Guillaume

Le vécu de l'expulsion n'est pas facile, en raison de l'ambivalence qui peut y être associée : Tom dira éprouver de la tranquillité (*« Je croyais que j'aurais pu faire ce que je veux »*) mais déplorera s'être alors senti encore davantage seul, surtout qu'il n'avait aucun argent.

Il est intéressant de relever que le retour de Tom, dans un contexte familial conflictuel mais pas spécifiquement violent, a davantage tardé (dix jours) que celui de Guillaume qui a été mis dehors dans un contexte familial de franche violence (trois jours). Le premier, ne voulant pas revenir alors que sa grand-mère le lui demandait, s'est certainement réapproprié ce départ qu'on lui avait imposé en faisant « une fugue où il décide », dans la mesure où il refusait de revenir, ce qui se marque par une plus longue absence et par le fait que son retour repose peut-être entièrement sur les incitations d'un intervenant social et sur sa prise de conscience qu'il n'avait rien pour vivre. Alors que le second est revenu plus vite et de lui-même, après en avoir demandé l'autorisation à sa mère. Comme il le dira d'ailleurs en évoquant les conflits dans sa famille : *« Ça, c'est depuis toujours, j'ai grandi là-dedans donc c'est habituel »*. Il semble ainsi revenir vers un quotidien qui, bien que violent, n'en demeure pas moins le sien.

Expulsions ultérieures : alors que Tom restera auprès de sa grand-mère (sans fuguer ou être à nouveau mis dehors) jusqu'à ses 18 ans, après avoir compris qu'il ne pouvait s'en sortir seul et sans argent, Guillaume sera encore mis dehors à trois ou quatre reprises par son père mais aussi une fois par sa mère, lorsqu'il s'est battu avec sa sœur. Ses absences ont duré jusqu'à une semaine ou même trois mois. Guillaume dira, comme l'autre jeune, s'être rendu compte qu'il ne pouvait pas se débrouiller sans diplôme, sans argent. Ça l'a amené à voler, à racketter pour avoir de l'argent, ce qui a eu pour conséquence deux arrestations. Le fait qu'il ne se soit pas adonné à ces faits de délinquance la première fois qu'il avait été mis dehors peut être lié au fait que son absence n'avait duré que trois jours et que ses besoins étaient peu nombreux/coûteux. C'est peut-être aussi lié au fait qu'il avait alors eu des contacts avec sa grand-mère plutôt qu'avec des amis (la première étant une ressource familiale que l'on peut considérer comme davantage pro-sociale, en comparaison avec les amis que ce jeune nous décrit, avec lesquels il fumait, buvait et volait).

Perspectives d'avenir : actuellement, ces deux garçons connaissent une situation plus saine. Tom est majeur et vit seul, il a une petite amie depuis deux ans. Il a suivi une formation et va bientôt en faire une seconde. Guillaume vit chez sa mère qui est désormais seule : les parents se sont séparés en raison de nouvelles violences et des faits criminels du père. La mère a dû déménager mais cela se passe mieux à la maison : « *C'est mieux, on l'entend pas gueuler tous les jours* ». Il suit une formation.

Ainsi, ce qui a conduit à l'expulsion de ces jeunes est intimement lié à l'amélioration qu'ils souhaitaient. Alors qu'il déplore *le bordel chez sa grand-mère où ils étaient quinze*, ce qui a sûrement épuisé la patience de la grand-mère qui l'a finalement mis dehors, Tom nous dit qu'il avait besoin de tranquillité. Et l'autonomie acquise à sa majorité satisfait ce besoin, après une rude prise de conscience qu'il était impossible pour lui de s'en sortir seul avant ses 18 ans. Par ailleurs, alors que Guillaume déplore les conflits avec son père, ceux-ci ayant abouti à une bagarre et à une expulsion du domicile, il vit mieux depuis la séparation de ses parents. Sa mère se sent mieux elle aussi et il n'a plus été mis dehors.

Avoir été mis dehors, c'est un vécu intense de rejet. Cependant, malgré ce qui leur a été imposé par un proche, ces deux garçons ont gardé en tête la perspective d'un projet, d'un investissement qui restait possible, soit dans une amélioration soit dans un statu quo : pour Tom, il s'agissait d'être patient envers sa grand-mère et d'atteindre ses 18 ans ; pour Guillaume, il s'agissait de revenir vers ce qu'il avait toujours connu et qu'il trouvait habituel. Chacun a également été confronté à la dureté du réel, à savoir le réel d'être seul et sans argent. Cette épreuve difficile leur a permis de prendre conscience du fait qu'ils ne pouvaient pas s'en sortir seuls : ils ont été capables de faire preuve de patience et d'envisager la société comme un partenaire pour aller de l'avant, notamment grâce à des rencontres et à des possibilités de formations.

Ce récit de fugue provient d'un carnet de journal intime et n'a donc pas été analysé de la même façon que les autres récits. Il a néanmoins été étudié eu égard à sa particularité. En effet, il concerne une jeune fille qui a été victime d'un proxénète d'adolescents.

Eva a fugué pour la première fois à l'âge de 11 ans. Dans son journal, elle relate un contexte de vie difficile. Ses parents sont séparés depuis ses trois ans. Son père était violent et sa mère présentait des problèmes psychiatriques. De plus, il n'y avait aucune supervision parentale. Eva est donc placée à l'âge de 11 ans en institution. C'est à cette période qu'elle a rencontré « A », son proxénète. C'est à partir de cette rencontre que tout a changé. Eva évoque des besoins d'amour, d'attention et d'autonomie à cette époque. C'est à travers « A » et ce qu'il lui promet qu'elle pense pouvoir accéder à ces besoins :

'A' me dit que je dois tout apprendre : la manière de me comporter avec les garçons, comment fumer, comment me faire déflorer... Je lui confie que ma meilleure amie est plus âgée que moi, que je n'ai jamais fumé et que je suis encore vierge. Il me dit que je suis différente d'elle, que je veux plus alors qu'elle est si brave et si obéissante. Elle veut aller à l'école. Il pense que je ne suis pas comme ça... Il me dit : « Toi, tu veux de l'action dans ta vie, tu vau mieux que la routine. Tu ne veux pas croupir dans ton institution et t'ennuyer. Ai-je raison ou pas? » Je me demandais comment il savait tout cela. Comment a-t-il pu voir juste? Il rajoute « Je vais te faire découvrir un monde où tout est possible : fumer autant que tu veux; danser, draguer et flirter avec les gars que je te montrerai ; tu recevras des vêtements, tu seras conduite où tu le souhaites dans de splendides voitures et tu ne devras plus aller à l'école... ».

Lors de sa première fugue, Eva se fait agresser sexuellement par des amis de « A ». Malgré ce qu'il s'est passé pendant sa première fugue, Eva repartira de l'institution pour rejoindre « A ». Elle commencera alors à se prostituer et ce, sous influence de drogue. Selon elle, l'ambiance dans l'institution était telle qu'elle préférerait rejoindre « A », même si elle devait se prostituer :

« Ce n'était pas chouette dans l'institution, ils râlaient tout le temps, j'avais toujours des disputes avec eux ou avec une des filles de mon groupe. Je préférais aller chez « A », je ne pensais à rien. Ok je devais coucher avec des hommes mais je ne sentais rien parce que j'étais sous influence de drogue »

Ainsi, son vécu durant ses fugues ultérieures est marqué par de la prostitution, de la consommation et la fréquentation de pairs problématiques. Eva fait plusieurs fugues de ce type, la plus longue ayant duré trois mois. Sa relation avec son proxénète s'est terminée lorsque ce dernier est recherché par la police. Eva est alors placée en centre fermé. C'est grâce à un voyage à l'étranger organisé pour les jeunes en difficulté qu'Eva se déconnecte du réseau de proxénètes.

8. CONCLUSION

A travers les différents éléments relatifs au contexte personnel du jeune lors de sa première fugue, nous obtenons des informations permettant d'enrichir les résultats observés dans les deux précédentes études de cette recherche. En effet, jusqu'à présent, nous n'avons pas pu qualifier la teneur des difficultés familiales rencontrées, le vécu scolaire, la réaction des amis face à la fugue, les besoins éprouvés ni les aides demandées.

En confiant leur contexte de vie, les fugeurs interviewés évoquent le manque d'attention, d'écoute et soutien de la part des référents significatifs. Ils se souviennent de ce moment de leur vie comme étant marqué par une attente de reconnaissance et de signes d'attachement de la part de leur entourage. Cependant, **tout en évoquant un mal-être dans différentes sphères de vie (familiale, scolaire,...), la demande d'aide reste une démarche qu'ils ne peuvent opérer seul et de leur propre initiative**, quelles que soient leur connaissance et l'accès qu'ils ont à des aides formelles (professeur, association, médecin traitant,...) et/ou informelles (amis, famille, ..).

Les jeunes que nous avons rencontrés accordent une **grande importance à leurs amis**. Entre eux, les jeunes sont une source considérable d'informations et de conseils, les uns pour les autres, et un jeune en fugue séjourne souvent chez des amis. La plupart du temps, il trouve de **l'aide** auprès de ces derniers ou de membres de sa famille –dans ce cas, il est par ailleurs moins exposé à des comportements problématiques que chez ses pairs. Un jeune en fugue ne cherche pas à se faire aider par des professionnels.

Sa **situation scolaire** est caractérisée par un manque de motivation, de projet et de valorisation. Ses amis sont une grande source de motivation qui le pousse à se rendre à l'école malgré tout.

Dans la plupart des cas, c'est un **besoin de changement** qui motive la fugue. Les jeunes interviewés disent avoir besoin d'un changement dans les relations qu'ils entretiennent avec les adultes qui les entourent, par exemple d'une modification de la structure familiale.

La plupart des jeunes associent surtout des sentiments positifs à leur première fugue : une **sensation de liberté, de soulagement**. Leurs ressentis négatifs étaient essentiellement liés à des besoins primaires : la faim, la fatigue. Ils n'ont gardé que peu de contacts avec leurs proches, voire pas du tout. Souvent, ils éteignaient même leur GSM.

Aucun jeune ne s'est tourné vers un **service d'aide**. Certains ont expliqué qu'ils ne manquaient de rien et que c'est la raison pour laquelle ils n'en avaient pas besoin. D'autres connaissaient certains services avec lesquels ils avaient eu des contacts par le passé mais ils n'en étaient pas satisfaits.

Lorsqu'un fugeur décidait de **rentrer** volontairement, c'était généralement sur les conseils d'un tiers ou bien en raison d'un manque d'espace pour soi ou d'intimité. Les jeunes qui se sont fait prendre par la police et ont été ramenés chez eux affirment qu'ils ne seraient pas rentrés sans cette intervention, parce que, pendant leur fugue, ils se sentaient soulagés et avaient trouvé un moyen de survivre.

Pour la plupart des jeunes, le retour n'a été source d'**aucun progrès** : pour certains, la situation qu'ils tentaient de fuir en fuguant est restée identique et pour d'autres, elle s'est même détériorée.

Les motivations à l'origine d'une fugue ont été divisées en cinq dynamiques : une **régulation émotionnelle** : la fugue est une manière d'alléger les tensions. En général, le fugueur a d'abord expérimenté d'autres méthodes pour gérer les tensions ou les conflits; le **retour aux sources** : le fugueur qui séjourne dans une institution rentre chez ses parents ou dans sa famille; la **dépression** : en fuguant, le jeune se dissocie de son entourage et cherche de cette manière à alléger sa douleur; la **recherche de liens** : ici la fugue peut être une façon de tester la solidité des liens entre le jeune et ses proches, de voir où il veut se positionner; le **message** : finalement, la fugue est un cri, un moyen de se faire entendre.

En analysant les trajectoires du jeune et les dynamiques motivationnelles de sa fugue, il est possible de distinguer cinq typologies :

- Les **fugues précoces** sont à analyser sous deux angles : les fugues du domicile et les fugues d'institution. Les premières sont caractérisées par un contexte de vie problématique (conflits familiaux). Ces fugues sont de type « from »; le jeune tente de quitter ce milieu conflictuel. Ces fugues précoces du domicile révèlent une dynamique motivationnelle de type « régulation émotionnelle ». Par ailleurs, les fugues précoces de l'institution de placement sont au nombre de 5 dans l'échantillon de jeunes fugueurs interviewés. En dépit de la présence des deux types de fugues (« from » et « to ») parmi ces trajectoires, il semble que cette première fugue ait pour objectif une reprise de lien avec le ou les parent(s). L'étude de ces fugues précoces de l'institution a également montré que les fugues ultérieures de ces jeunes sont différentes de la première, les suivantes étant marquées par un besoin de liberté et d'évasion. Ces fugues subséquentes font l'objet de ruptures multiples menant à un désengagement social. Elles sont plus longues et pendant celles-ci, les fréquentations du jeune sont tournées vers le réseau des pairs. Les dynamiques motivationnelles concernant ces fugues sont la fugue « retour à la famille » et la fugue « régulation émotionnelle ».
- Les **fugues récurrentes** sont de plus longues durées et sont caractérisées par des ruptures. Pour leur première fugue, certains jeunes ont eu des motivations qui semblent persister pour les fugues subséquentes, tandis que les motivations des fugues ultérieures de certains fugueurs sont considérablement différentes des premières. En effet, d'une part, des jeunes ayant fugué à plusieurs reprises fuguent à chaque fois dans le même but : quitter une situation problématique. D'autre part, les fugues ultérieures de certains jeunes sont différentes de leur première fugue, dans le sens où ces fugues ne sont plus motivées par l'envie de rejoindre le milieu familial mais par le besoin de liberté et d'évasion. Il semble que la fugue devienne pour ces derniers un mode de fonctionnement, principalement en raison de la non-satisfaction des attentes de ces jeunes par rapport à la situation problématique présente au départ.
- La **fugue « errance »** est caractérisée par un contexte de vie difficile, voire conflictuel et ce, depuis de nombreuses années. Le jeune est également en décrochage scolaire. Ce type de fugueur fait plusieurs fugues précoces et vit une progression vers un désengagement social le menant à de l'errance. Le vécu expérientiel des fugues subséquentes est caractérisé par une escalade des comportements problématiques avec comme ressources le réseau des pairs.

- Les deux récits évoquant des fugues « **thrown-away** » présents dans l'échantillon de jeunes interviewés relatent un contexte de vie conflictuel ainsi qu'un décrochage scolaire. Ces jeunes ont été mis dehors à la suite d'une dispute avec un membre de leur famille. Tous deux ont ensuite refusé de rentrer chez eux à la demande de leurs proches, ce qui marque la transition entre une situation où ils sont mis dehors et une situation où ils sont en fugue. Ces deux récits sont marqués par des comportements problématiques pendant la fugue : vols, consommation de substances, ... Sur ces deux trajectoires, un jeune présente une fugue unique alors que l'autre présente de multiples fugues. Dans les deux cas, ces jeunes ont été soutenus par un service d'aide, ce qui a été un des facteurs motivant l'arrêt de la fugue pour l'un et le réinvestissement dans des projets de formation avec une perspective de réinsertion pour l'autre.
- **La victime de proxénètes d'adolescents** est généralement une jeune fille extrêmement vulnérable qui a peu d'estime d'elle-même. Différents facteurs peuvent être à l'origine de sa vulnérabilité, comme une situation éducative problématique depuis longtemps, un passé d'abus sexuel, ... Elle a besoin d'attention et d'amour et le proxénète d'adolescents a des méthodes qui lui permettent de détecter les victimes sensibles, de les séduire et d'avoir une emprise sur elles au point qu'elles se prostituent. La relation entre la victime et le proxénète d'adolescents se caractérise souvent par de la violence et de la consommation de drogue.

Ces trajectoires de fugue montrent qu'il est essentiel de s'exprimer en termes de « fugues ». On constate à travers l'analyse des différents récits composant l'échantillon de jeunes fugueurs toute la complexité de ce phénomène ainsi que les différentes dynamiques mises en jeu au niveau de ces trajectoires.

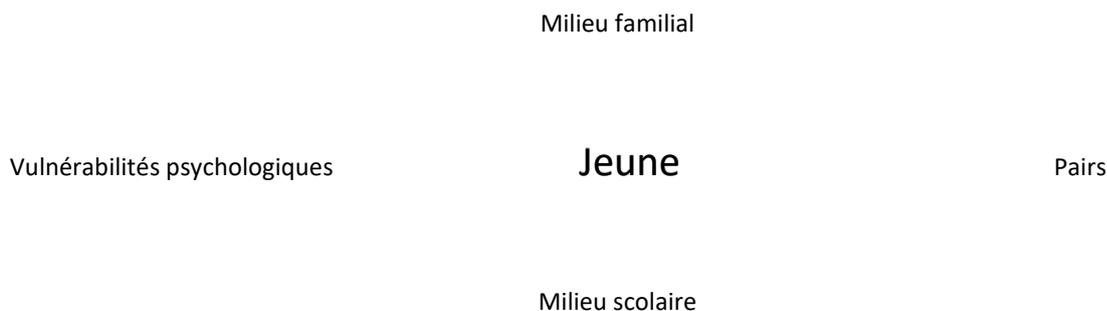
Une typologie supplémentaire de fugueurs n'a pas été prise en compte dans cette étude : celle des jeunes radicalisés qui fuguent pour se rendre dans des zones de guerre. Une analyse de tels dossiers représenterait une étape supplémentaire utile dans l'étude des fugueurs d'aujourd'hui.

V. RECOMMANDATIONS

Une fugue n'est pas un problème qui surgit de nulle part. Elle est un symptôme de problèmes sous-jacents auxquels le jeune tente d'échapper. Pour lui, elle est la seule issue possible. Bien que la fugue n'offre généralement aucune solution à leurs problèmes, les jeunes eux-mêmes ne décrivent pas nécessairement ce temps passé hors de chez eux de façon négative.

« Liberté » est le mot-clé que les jeunes associent le plus souvent à leur fugue. Il est dès lors nécessaire de prendre en compte cette soif de liberté dans les enseignements que nous pouvons tirer de cette étude. Les jeunes veulent prendre le contrôle sur leur propre environnement. Une prévention efficace contre la fugue devra donc se baser sur une émancipation de ces jeunes dans leur recherche d'une approche de leurs problèmes qui soit tournée vers l'avenir.

Il ressort de l'étude ci-avant que quatre piliers ont une part importante dans les motivations à l'origine de la fugue d'un jeune :



1. Milieu familial

Il ressort des interviews que les jeunes désignent les problèmes qu'ils rencontrent à la maison comme étant la cause principale de leur fugue.

Des mesures de soutien aux familles devraient aider les parents et leurs enfants à aborder ces problèmes de façon durable et efficace.

Les familles nouvellement recomposées requièrent une attention particulière. Les jeunes expliquent en effet rencontrer des conflits spécifiquement avec le nouveau partenaire du parent chez qui ils vivent principalement.

Les **moments qui suivent la première fugue** sont d'une importance cruciale dans l'approche de ce genre de comportement. Nous remarquons en effet qu'un grand nombre de fugeurs ne s'en tiennent pas à une seule fugue. C'est lié au fait que les jeunes ne constatent aucune amélioration de leur situation après leur première fugue. Leur situation reste soit inchangée, soit elle se détériore.

Lorsque des professionnels ont apporté une aide, celle-ci s'est avérée inefficace. Les organisations d'aide devront chercher des solutions stables sur le long terme avec les jeunes et non sans leur demander leur avis. Les actions doivent avoir une portée plus large et ne pas se focaliser sur la fugue.

2. Pairs

Les jeunes fugeurs expliquent que leurs pairs sont une source importante (sinon la plus importante?) d'information et de soutien, que ce soit avant, pendant ou après la fugue. Nous constatons ci-avant que

les jeunes ne cherchent généralement pas à se faire aider par des professionnels, malgré leur recherche personnelle d'une solution à leurs problèmes.

En **impliquant des jeunes qui ont déjà fait l'expérience d'une fugue** dans le développement d'une **politique de prévention** efficace, nous faciliterions le recours des jeunes aux services d'aide. Par ailleurs, ces jeunes peuvent également jouer un rôle actif dans la mise en place d'une **aide de première ligne (de pair à pair)** qui serait accessible aux jeunes fugueurs.

De plus, il est crucial que les jeunes soient conscients de l'importance qu'ils ont les uns pour les autres et qu'ils soient **soutenus** dans **leur fonction naturelle de source d'information et de soutien** pour les autres. C'est pourquoi il est essentiel de leur fournir des outils concrets pour pouvoir s'entraider, lorsque d'autres jeunes rencontrent des difficultés.

3. Milieu scolaire

Les jeunes qui fuguent n'ont pas de projet et ne visualisent pas leur avenir. Ils signalent divers problèmes sur le plan scolaire : de mauvais résultats (un redoublement), des conflits avec des professeurs, du harcèlement, des conflits avec des élèves de leur classe.

Le système d'enseignement actuel est tel que les jeunes qui ne rentrent pas dans le moule sont rapidement éjectés du circuit scolaire. Il leur devient alors très difficile de trouver encore des liens avec le monde dans lequel vivent leurs pairs. Pour éviter cela, ils doivent apprendre à réfléchir aux actes qu'ils posent, afin de trouver d'autres solutions que la fugue (proposer des méthodologies qui sortent des sentiers battus).

Il est essentiel que les jeunes aient le contrôle sur les solutions envisagées.

Les écoles doivent être sensibilisées à la prévention en matière de fugue.

4. Bien-être émotionnel

Les jeunes fugueurs signalent régulièrement des problèmes mentaux et émotionnels, qu'ils soient liés à la puberté ou non. Dans certains cas, ces problèmes génèrent des sentiments dépressifs chez les jeunes. Il est donc important que des mesures soient avancées dans la mise en place d'un circuit d'aide avant que d'importants problèmes ne se manifestent.

Ces **services d'aide** doivent être parfaitement **accessibles** et éventuellement impliquer une approche de pair à pair. Les jeunes ont en effet l'impression qu'ils ne peuvent pas exprimer leurs besoins et ne savent pas toujours où chercher de l'aide. Ils ont donc besoin d'un endroit où ils peuvent trouver des réponses à leurs questions.

Par-dessus tout, ces jeunes aspirent à un endroit où respirer et à du temps pour réfléchir.

VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Askevis, M. (1996). Profil du fugueur, *Adolescence*, 14, 175-177
- Attar-Schwartz, S. (2013). Runaway behavior among adolescents in residential care: The role of personal characteristics, victimization experiences while in care, social climate, and institutional factors. *Children and Youth Services Review*, 35, 258–267
- Baker, A.J.L., McKay, M.M., Lynn, C.J., Schlange, H. & Auville, A. (2003). Recidivism at a shelter for adolescents: first-time versus repeat runaways. *Social Work Research*, 27(2), 84-93
- Barwick, M. A., & Siegel, L. S. (1996). Learning difficulties in adolescent clients of a shelter for runaway and homeless street youths. *Journal of Research on Adolescence*, 6, 649–670
- Bernard, C., Barbe, C., Delahaigue, C. & Rolland, A.-C. (2012). Les fugues des adolescents hospitalisés en psychiatrie. Dimensions psychopathologiques. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 60, 441–445
- Born, M. & Gavray, T. (1994). Self-reported delinquency in Liège, Belgium, in J. Junger-Tas, G.J. Terlouw et M.W. Klein (dir.), *Delinquent behavior among young people in the western-world: first results of the international self-report delinquency study*, Amsterdam, Kluger publications, 131-155
- Born, M. & Glowacz, F. (2014). *Psychologie de la délinquance*, De Boeck, Ouvertures Psychologiques
- Braconnier, A. (2002). Prises de risque : Adolescente/adolescent. *Gynécologie Obstétrique & Fertilité*, 30, 787-792
- Brennan, T., Blanchard, F., Huizinga, D., & Elliott, D. (1975). *Final report: The incidence and nature of runaway behavior*. Boulder, Colorado: Behavioral Research and Evaluation Corporation
- Brennan, T., Huizinga, D., & Elliott, D. S. (1978). *The social psychology of runaways*. Lexington, MA: Lexington Books.
- Briand, C. & Larivière, N. (2006). Les méthodes de recherche mixtes. Illustration d'une analyse des effets cliniques et fonctionnels d'un hôpital de jour psychiatrique. In M. Corbière & N. Larivière (Eds.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes. Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*, Presses de l'Université du Québec, 2006, pp. 625-648
- Burgess, A.W. (1986). *Youth at risk – Understanding runaway and exploited children*. National Center for Mission and Exploited Children
- Center for Mental Health Services. Mental Health, United States, 2004. Manderscheid, R.W., and Berry, J.T., eds. DHHS Pub no. (SMA)-06-4195. Rockville, MD: Substance Abuse and Mental Health Services Administration, 2006
- Chen, X., Thrane L. & Adams, M. (2012). Precursors of Running Away During Adolescence: Do Peers Matter? *Journal of Research on Adolescence*, 22(3), 487–497
- Child Focus (2015). *Slachtoffers van tienerpooiers in Vlaanderen*. Brussel. Vlaamse Overheid, Jongerenwelzijn.
- Chobeaux, F. (1996). Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en Festivals, de gares en lieux d'accueil. Arles : Actes Sud
- Claes, M., & Lannegrand-Willems, L. (2014). *La psychologie de l'adolescence*. Montréal, Canada : Les presses de l'Université de Montréal.
- Cochran, B. N., Stewart, A. J., Ginzler, J. A., & Cauce, A. M. (2002). Challenges faced by homeless sexual minorities: Comparison of gay, lesbian, bisexual, and transgender homeless adolescents with their heterosexual counterparts. *American Journal of Public Health*, 92(5), 773–777
- Communiqué de Presse du SPF Justice Belgique (2010), *Chaque année, en Europe, un enfant fugue dans un pour cent des foyers*, 17 novembre 2010, http://justice.belgium.be/fr/nouvelles/communiques_de_presse/news_pers_2010-11-17_1
- Courtney, M.E. & Zinn, A. (2009). Predictors of running away from out-of-home care, *Children and Youth Services Review*, 31, 1298–1306
- Crespi, T.D. & Sabatelli, R.M. (1993). Adolescent runaways and family strife: a conflict-induced differentiation framework, *Adolescence*, 28 (112), 867-878

- Dalley, M. (2008). *Compte-rendu sur les enfants disparus – Services Nationaux des Enfants Disparus*. Disponible sur http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/grc-rcmp/PS61-16-2008-fra.pdf
- Daniels, W.L. (1976). Running away: a definitional dilemma. Paper presented at Annual Meeting of the *American Educational Research Association* (San Francisco, California) 21 April 1976
- de Man, A., Dolan, D., Pelletier, R., & Reid, C. (1994). Adolescent running away behavior: Active or passive avoidance? *Journal of Genetic Psychology*, 155, 59-64.
- De Vogel V., De Vries Robbé M., De Ruiters C., Bouman Y. (2011). Assessing Protective factors in forensic Psychiatric Practice: introducing the SAPROF, *International Journal of Forensic Mental Health*, 10, 171-177
- De Witte, H., Hooge, J., & Walgrave, L. (2000). Jongeren in Vlaanderen: gemeten en geteld. 12- tot 18-jarigen over hun leefwereld en toekomst. Leuven: Universitaire Pers Leuven
- Delage, M. (2005). Échec à l'autonomisation et solitude. Place d'une approche thérapeutique familiale, *Adolescence*, 1(51), 131-143
- Edelbrock, C. (1980). Running away from home: Incidence and correlates among children and youth referred for mental health services. *Journal of Family Issues*, 1, 210-228
- Eiguier, A. (2005). Pourquoi les ados n'aiment pas les fêtes de famille?, *Adolescence*, 23, 669-681
- English, N.D. & English, L.M. (1999). A proactive approach to youth who run. *Child Abuse & Neglect*, 23, 693-698
- Farrington D.P. (2007). Childhood risk factors and risk-focused prevention, in M. Maguire, R. Morgan et R. Reiner (dir.), *The Oxford handbook of criminology*, Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press, 602-640.
- Fredette, C. (2004). *Le phénomène de la fugue à l'adolescence : guide d'accompagnement et d'intervention*. Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire : Montréal.
- Gaillard, B. (2014). La fugue, un signifiant du lien familial en difficulté, *Enfances & Psy*, 1(62), 189-197
- Gary, F., Moorhead, J., & Warren, J. (1996). Characteristics of troubled youths in a shelter. *Archives of Psychiatric Nursing*, 10(1), 41-48
- Ginzler, J.A., Cochran, B.N., Domenech-Rodriguez, M., Cauce, A.M., & Whitbeck, L.B. (2003). Sequential progression of substance use among homeless youth: An empirical investigation of the Gateway Theory. *Substance Use and Misuse*, 38(3-6), 725-758
- Glowacz, F., Van De Water, G., Vettenburg, N. (2004). L'adolescent en fugue : fuir... quoi? pour... quoi? , *Observatoire Revue d'Action Sociale et Médico-Sociale*, 42, 74-79
- Golse, B. (2001). L'attachement à l'adolescence – Quitte ou double?, *L'autre* , 2, 109-115
- Gosselin, C. (2008). Enjeux psychologiques de la fugue : prises de risque et conduites à risque. Colloque du 28 mars 2008. *La fugue – de la fuite au retour*, Paris.
- Greene, T.W. (2012). A Paradox of Street Survival: Street Masteries Influencing Runaways' Motivations to Maintain Street Life. *Theory in Action*, 5(3), 31-57
- Guibert, C. (2014). Regards sur les fugues et les fugueurs : Portraits de fugueurs, Colloque du 4 mars 2014. *Fugues : Les comprendre et y répondre*, Paris.
- Hagan, J. & McCarthy, B. (1997). *Mean streets: Youth crime and homelessness*. New York: Cambridge University Press
- Hammer, H., Finkelhor, D., Sedlak, A.J. (2002). *Runaway/throwaway children: National estimates and characteristics*. U.S. Department of Justice, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention
- Henk, J.M. (2001). *Homeless and runaway youth: attachment theory and research*. Doctoral research paper presented to the Faculty of the Rosemead School of Psychology, Biola University
- Hill, N.E., & Herman-Stahl, M.A. (2002). Neighborhood safety and social involvement: Associations with parenting behaviors and depressive symptoms among African American and Euro-American mothers. *Journal of Family Psychology*, 16, 209-219
- Hintikka, J., Tolmunen, T., Rissanen, M., Honkalampi, K., Kylmä, J., & Laukkanen, E. (2009). Mental disorders in self-cutting adolescents. *Journal of Adolescent Health*, 44, 464-467
- Homer, L.E. (1973). Community-based resource for runaway girls. *Social Casework*, 54, 473-479
- Hotaling, G.T. & Finkelhor, D. (1988). *Sexual exploitation of missing children: a research review*. Department of Criminal Justice.

- Johnson, K.D., Whitbeck, L.B. & Hoyt, D.R. (2005). Predictors of social network composition among homeless and runaway adolescents. *Journal of Adolescence*, 28, 231–248
- Johnson, N.S. & Peck, R. (1978). Sibship composition and the adolescent runaway phenomenon. *Journal of Youth and Adolescence*, 7, 301-306
- Johnson, R.B., Onwuegbuzie, A.J. & Turner, L.A. (2007). Toward a definition of mixed methods research, *Journal of Mixed Methods Research*, 1(2), 112-133
- Jones, L.P. (1988). A typology of adolescent runways, *Child and Adolescent Social Work*, 5(1), 16-29
- Karam, R. (2013). *Mieux comprendre la fugue des adolescents pris en charge en milieu substitut*, Essai présenté comme exigence partielle du Doctorat en Psychologie, UQAM, Canada
- Kashubeck, S., Pottebaum, S., & Read, N. (1994). Predicting elopement from residential treatment centers. *American Journal of Orthopsychiatry*, 64(1), 126–135
- Kim, M.J., Tajima, E.A., Herrenkohl, T.I. & Huang, B. (2009). Early child maltreatment, runaway youths and risk of delinquency and victimization in adolescence: a mediational model. *Social Work Research*, 33(1), 19-28
- Kufeldt, K. & Nimmo, M. (1987). Youth on the street: abuse and neglect in the eighties. *Child Abuse and neglect*, 11, 531-543
- Lafont, B., Vallet, D. & Plouznikoff, M. (1998). Sémiologie des conduites de fugue. *EMC Psychiatrie*, 37–113–A10
- Lappin, J. & Covelman, K. (1985). Adolescent runaways: a structural and family therapy perspective. In Mirkin, M. & Koman, S. (Eds.), *Handbook of Adolescent and Family Therapy*, Gardner Press, New York
- Leslie, M. B., Stein, J.A., & Rotheram-Borus, M. J. (2002). Sex specific predictors of suicidality among runaway youth. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 31, 27–40
- Lin, C.-H. (2012). Children who run away from foster care: Who are the children and what are the risk factors? *Children and Youth Services Review*, 34, 807–813
- Mallett, S. & Rosenthal, D. (2009). Physically Violent Mothers Are a Reason for Young People’s Leaving Home. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(7), 1165-1174
- Malloch, M. (2006). *Evaluation of the ROC Refuge*. Stirling: Aberlour Child Care Trust
- Malon, F. (2008). Les fugues : quelles réponses policières aux statistiques en hausse?, Colloque du 28 mars 2008 *La Fugue – de la fuite au retour*, Paris
- Martinez, R.J. (2006). Understanding runaway teens, *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, 19(2), 77-88
- Mason, J. (2006). Mixing methods in a qualitative driven way. *Qualitative Research*, 6(9), 9-25
- Mathys, C., Vitaro, F., & Born, M. (2014). Comment comprendre l’influence au sein de groupes d’adolescents : conflit sociocognitif ou apprentissage social. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 46, 289-300
- Meltzer, H., Ford, T., Bebbington, P., & Vostanis, P. (2012). Children Who Run Away From Home: Risks for Suicidal Behavior and Substance Misuse. *Journal of Adolescent Health*, 51, 415–421
- Missing Children Europe (2015). *Figures and trends 2015 – From hotlines for missing children and cross-border family mediators*, available on <http://missingchildreneurope.eu/Portals/0/Docs/Annual%20and%20Data%20reports/Missing%20Children%20Europe%20figures%20and%20trends%202015.pdf>
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Nesmith, A. (2006). Predictors of running away from family foster care. *Child Welfare*, 85(3), 585-609
- Nurco, D.N. & Lerner, M. (1999). A complementary perspective to primary socialization perspective. *Substance Use & Misuse*, 34(7), 993-1003
- Nye, F. I. (1980). A theoretical perspective on running away. *Journal of Family Issues*, 1, 274-299
- Nye, I. & Edelbrock, C. (1980). Some Social Characteristics of Runaways, *Journal of Family Issues*, 1, 147–50
- Opinion Research Corporation (1976). *National Statistical Survey on Runaway Youth* (HEW-105-75-2105). Princeton, New Jersey: Opinion Research Corporation, North Harrison Street
- Orten, J.D. & Soll, S.K. (1980). Runaway children and their families: a treatment typology. *Journal of Family Issues*, 1(2), 249-261
- Peled, E. & Cohavi, A. (2009). The meaning of running away for girls. *Child Abuse & Neglect*, 33, 739–749

- Pergamit, M.R. (2010). *On the lifetime prevalence of running away from home*. Urban Institute. Retrieved from: <http://www.urban.org/sites/default/files/alfresco/publication-pdfs/412087-On-the-Prevalence-of-Running-Away-from-Home.PDF>
- Plass, P.S. & Hotaling, G.T. (1995). The intergenerational transmission of running away: childhood experiences of the parents of runaways. *Journal of Youth and Adolescence*, 24(3), 335-348
- Pollio, D.E., Thompson, S.J., Tobias, L., Reid, D. & Spitznagel, E. (2006). Longitudinal outcomes for youth receiving runaway/homeless shelter services. *Journal of Youth and Adolescence*, 35, 852–859
- Powers, J.L., Eckenrode, J. & Jaklitsch, B. (1988). Running away from home: a response to maltreatment. Presented at the Second Biennial Meeting of the *Society for Research on Adolescence*, Alexandria, Virginia, March 25- 27
- Rees G. & Lee, J. (2005). *Still Running II: Findings from the Second National Survey of Young Runaways*. London: The Children's Society.
- Rees G. & Smeaton, E. (2001). *Child Runaways – under 11s Running Away in the UK*. London: The Children's Society
- Rees, G. (2003). *Hidden Truths: Young people's experiences of running away*. London: The Children's Society
- Rew, L., Whittaker, T. A., Taylor-Seehafer, M. A., & Smith, L. R. (2005). Sexual health risks and protective resources in gay, lesbian, bisexual, and heterosexual homeless youth. *J Spec Pediatr Nurs*, 10(1), 11–19.
- Robert, M., Fournier, L. & Pauzé, R. (2004). La victimisation et les problèmes de comportement : Deux composantes de profils types de fugueurs adolescents. *Child Abuse & Neglect*, 28, 193–208
- Rodriguez, J. (2014). Partir, c'est mourir un peu. Réflexions sociohistoriques sur la mobilité et l'errance, *Pensée plurielle*, 1(35), 21-32
- Rohr, M. (1996). Identifying adolescent runaways: The predictive utility of the personality inventory for children. *Adolescence*, 31(123), 605–623.
- Rowe, D. C., Woulbroun, E. J., & Gulley, B. L. (1994). Peers and friends as nonshared environmental influences, in E. M. Hetherington, D. Reiss, & R. Plomin (éds), *Separate social worlds of siblings: Impact of nonshared environment on development* (pp. 159–173). Hillsdale, É.-U.: Erlbaum.
- Russell, S. T., Driscoll, A. K., & Truong, N. (2002). Adolescent same-sex romantic attractions and relationships: Implications for substance use and abuse. *American Journal of Public Health*, 92(2), 198–202
- Safyer, A.W., Thompson, S.J., Maccio, E.M., Zittel-Palamara, K.M. & Forehand, G. (2004). Adolescents' and Parents' Perceptions of Runaway Behavior: Problems and Solutions, *Child and Adolescent Social Work Journal*, 21(5), 495-512
- Sanchez, R.P., Waller, M.W. & Greene, J.M. (2006). Who Runs? A Demographic Profile of Runaway Youth in the United States. *Journal of Adolescent Health*, 39, 778–781
- Sedlak, A. J., Finkelhor, D., Hammer, H., & Schultz, D. J. (2002). *National estimates of missing children: An overview* (NCJ 196465). Retrieved from Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention website. <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojdp/196465.pdf>
- Shellow, R., Schamp, J. Liebow, E., & Unger, E. (1967). Suburban Runaway of the 1960's. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 32, 1-50
- Simons, R. & Whitbeck, L. (1991). Running away during adolescence as a precursor to adult homelessness. *Social Service Review*, 65, 224-247.
- Sjöblom, Y. (2004). Runaway or thrown out? A case study. *Nordic Journal of Youth Research*, 12(2), 117-135
- Slesnick, N., Guo, X., Brakenhoff, B. & Feng, X. (2013). Two-year predictors of runaway and homeless episodes following shelter services among substance abusing adolescents. *Journal of Adolescence*, 36, 787–795
- Springer, D.E. (1998). Validation of the Adolescent Concerns Evaluation (ACE): detecting indicators of runaway behavior in adolescents. *Social Work Research*, 22(4), 241-250
- Staller, K.M. (2003). Constructing the runaway youth problem: boy adventurers to girl prostitutes 1960-1978, *Journal of Communication*, 53(2), 330-346
- Staller, K.M. (2004). Runaway youth system dynamics: a theoretical framework for analyzing runaway and homeless youth policy. *Families in Society*, 85(3), 379-390

- Stein, J.A., Milburn, N.G., Zanz, J.I. & Rotheram-Borus, M.J. (2009). Paternal and Maternal Influences on Problem Behaviors Among Homeless and Runaway Youth, *American Journal of Orthopsychiatry*, 79(1), 39-50
- Stein, M. (1999). *Still Running*. London: The Children's Society
- Sullivan, P.M. & Knutson, J.F. (2000). The prevalence of disabilities and maltreatment among runaway children. *Child Abuse & Neglect*, 24(10), 1275–1288
- Swanton, B., Wyles, P., Lincoln, R., Wilson, P., & Hill, L. (1988). *Missing persons*. Canberra: Australian Institute of Criminology
- Teare, J.F., Backer-Wilson, C.Y., & Larzelere, R. (2001). Identifying risk factors for disruptive family reunification following short term shelter care. *Journal of Emotional and Behavioral Disorders*, 9, 116–122.
- Thompson, S. J., Zittel-Palamara, K. M., & Forehand, G. (2005). Risk factors for cigarette, alcohol, and marijuana use among runaway youth utilizing two service sectors. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 15, 17–36
- Thompson, S.J. & Pillai, V.K. (2006). Determinants of runaway episodes among adolescents using crisis shelter services, *Int J Soc Welfare*, 15, 142–149
- Thompson, S.J. & Pollio, D.E. (2006). Adolescent runaway episodes: application of an estrangement model of recidivism. *Social Work Research*, 30(4), 245-251
- Thompson, S.J., Bender, K. & Kim, J. (2011). Family Factors as Predictors of Depression Among Runaway Youth: Do Males and Females Differ? *Child Adolesc Soc Work J*, 28, 35–48
- Thompson, S.J., Kost, K.A. & Pollio, D.E. (2003). Examining risk factors associated with family reunification for runaway youth: does ethnicity matter? *Family Relations*, 52(3), 296-304
- Thompson, S.J., Pollio, D.E., Bitner, L. (2000). Outcomes for adolescents using runaway and homeless youth services. *Journal of Human behavior and The Social Environment*, 3, 79-95
- Thrane, L.E., Hoyt, D.R., Whitbeck, L.B. & Yoder, K.A. (2006). Impact of family abuse on running away, deviance, and street victimization among homeless rural and urban youth. *Child Abuse & Neglect*, 30, 1117–1128
- Thrane, L.E., Yoder, K.A. & Chen, X. (2011). The Influence of Running Away on the Risk of Female Sexual Assault in the Subsequent Year. *Violence and Victims*, 26(6), 816-829
- Toro, P.A., Dworsky, A. & Fowler, P. J. (2007). Homeless youth in the United States: Recent research findings and intervention approaches. Unpublished manuscript
- Tucker, J. S., Edelen, M. O., Ellickson, P. L., & Klein, D. J. (2011). Running away from home: A longitudinal study of adolescent risk factors and young adult outcomes. *Journal of Youth and Adolescence*, 40(5), 507–518
- Tyler, K. A., & Whitbeck, L. B. (2004). Lost childhoods: Risk and resiliency among runaway and homeless adolescents. In P. Allen-Meares & M. W. Fraser (Eds.), *Intervention with children and adolescents: An interdisciplinary perspective* (pp. 378-397). Boston, MA: Pearson Education
- Tyler, K.A. & Bersani, B.E. (2008). A longitudinal study of early adolescent precursors to running away. *Journal of Early Adolescence*, 28(2), 230-251
- Tyler, K.A., Hagemen, K.J. & Melander, L.A. (2011). Risk Factors for Running Away Among a General Population Sample of Males and Females, *Youth and Society*, 43(2), 583-608
- Tyler, K.A., Johnson, K.A., Brownridge, D.A. (2008). A longitudinal study of the effects of child maltreatment on later outcomes among high-risk adolescents. *Journal of Youth and Adolescence*, 37:506–521
- Van De Water, G., Vettenburg, N., & Glowacz, F. (2004). *Fuguer ...pour fuir quoi? Etude sur le profil et le vécu des fugueurs en Belgique*. Bruxelles : Child Focus & Fondation Roi Baudouin.
- Van der Ploeg, J. D., & Scholte, E. M. (1990). *Lastposten of slachtoffers van de samenleving?* Rotterdam: Lemniscaat.
- Versini, D. (2008). Allocution d'ouverture. Colloque du 28 mars 2008. *La fugue – de la fuite au retour*, Paris.
- Wade, J. (2001). *Missing Out: Young runaways in Scotland*. Stirling: Aberlour Child Care Trust.
- Waller, M.W. & Sanchez, R.P. (2011). The Association Between Same-Sex Romantic Attractions and Relationships and Running Away Among a Nationally Representative Sample of Adolescents, *Child Adolesc Soc Work J*, 28, 475–493

- Whitbeck, L. B., Hoyt, D. R., & Bao, W.-N. (2000). Depressive symptoms and co-occurring depressive symptoms, substance abuse, and conduct problems among runaway and homeless adolescents. *Child Development, 71*(3), 721–732
- Whitbeck, L.B. & Hoyt, D. R. (1999). *Nowhere to grow: Homeless and runaway adolescents and their families*. New York: Aldine De Gruyter
- Whitbeck, L.B. (1999). Primary Socialization Theory: It All Begins with the Family, *Substance Use & Misuse, 34*:7, 1025-103
- Whitbeck, L.B., & Hoyt, D.R. (1999). *Nowhere to grow: Homeless and runaway adolescents and their families*. New York, NY: Aldine de Gruyter
- Whitbeck, L.B., Hoyt, D.R. & Ackley, K.A. (1997). Abusive family backgrounds and later victimization among runaway and homeless adolescents. *Journal of Research on Adolescence, 7*, 375–392
- Whitbeck, L.B., Hoyt, D.R., & Yoder, K.A. (1999). A risk-amplification model of victimization and depressive symptoms among runaway and homeless adolescents. *American Journal of Community Psychology, 27*, 273-296
- Wilkinson, P., Kelvin, R., Roberts, C., Dubicka, B., & Goodyer, I. (2011). Clinical and psychosocial predictors of suicide attempts and nonsuicidal self-injury in the adolescent depression antidepressants and psychotherapy trial (ADAPT). *The American Journal of Psychiatry, 168*, 495–501.
- Windle, M. (1989). Substance Use and Abuse Among Adolescent Runaways: A Four-Year Follow-Up Study, *Journal of Youth and Adolescence, 18*(4), 331-344
- Yates, G.L., MacKenzie, R., Pennbridge, J. & Cohen, E. (1988). Risk Profile Comparison of Runaway and Non-Runaway Youth, *American Journal of Public Health, 78*(37), 820-821
- Yoder, K. (1999). Comparing suicide attempters, suicide ideators, and nonsuicidal homeless and runaway adolescents. *Suicide and Life-Threatening Behavior, 29*(1), 25–35
- Young, R.L., Godfrey, W., Matthews, B. & Adams, G.R. (1988). Runaways: a review of negative consequences, *Family Relations, 32*(2), 275-28
- Zide, M. & Cherry, A. (1992). A typology of runaway youths: An empirically based definition. *Child and Adolescent Social Work Journal, 9*, 155–168

VII. ANNEXES – TRAJECTOIRES

1.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Sophie - 17 ans - Plusieurs fugues (1^{ère} à 11 ans)</p> <p>Centre d'hébergement pour jeunes (depuis ses 11 ans)</p> <p>Parents séparés – compagnon de la mère violent</p> <p>Deux sœurs et un frère plus jeunes</p> <p>Amie proche dans le même centre</p> <p>A arrêté l'école (mais va y retourner), a doublé deux fois</p> | <p>-« Ca m'a dégoûté quoi »</p> <p>-« C a ne servait à rien »</p> <p>-« J'ai compris qu'il fallait plus le faire »</p> |



Première fugue – 11 ans – une nuit

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|---|--|--|
| <p>Famille : beau-père violent, en institution à 11 ans à cause de la mauvaise ambiance familiale</p> <p>Scolarité : ok</p> <p>Pairs : meilleure amie</p> | <p>Préparation : « ça faisait deux/trois jours qu'on avait dit qu'on allait partir »</p> <p>Besoins : retourner chez elle. Fuguait pour rentrer chez elle</p> | <p>Attentes//fugue : retourner chez sa mère</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où? : Avec deux filles plus âgées, à pied, chez des amis des deux filles</p> <p>Pendant la fugue : « Elles, elles fumaient des pétards. Moi pas parce que j'étais petite ». Les</p> | <p>Circonstances : A été demandé de l'aide (sonner chez des gens). Avait peur, voulait rentrer.</p> | <p>Besoins/attentes : « qu'on m'engueule pas ». « J'avais peur de rentrer »</p> <p>Accès aux aides : aide du centre; l'ont rassurée (« ils m'ont dit de ne plus jamais le faire »)</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| <p>Accès aux aides : SAJ – mère de sa meilleure amie l’a hébergée et accompagnée au SAJ</p> <p>Besoins : que son beau-père parte de la maison</p> <p>Bien-être : « ... des fois bien, des fois mal » (en fonction du beau-père)</p> <p>Comportements problématiques : /</p> | <p>Circonstances de départ : de l’institution</p> | <p>filles plus âgées voulaient sortir, elle, elle voulait rentrer chez sa maman.</p> <p>« J’ai eu la peur de ma vie »</p> <p>Contacts : aucun</p> <p>Pairs : influence des deux filles // fugue</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : « J’aurais pas dû fuguer en fait »</p> <p>Bien-être : « J’avais peur qu’on me retrouve », « j’avais peur de la police »</p> | | <p>Impact : « après ça j’ai pas arrêté de fuguer donc oui, c’était un début ».</p> |
|--|---|--|--|---|



Plusieurs fugues de ce type-là. Les plus longues ont duré 1 mois et 15 jours. Les autres étaient des fugues d'une nuit.

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|---|
| <p>Famille : famille d'accueil - centre pour jeune (CAU) – quelques contacts avec sa mère – en IPPJ (fugues + drogues)</p> <p>Scolarité : a arrêté pendant ses fugues</p> <p>Pairs : amies du centre et amis de ses sorties</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Bien-être : Pas bien (« j'ai fait les quatre coins de la Belgique »)</p> | <p>Préparation : Prenait quelques affaires</p> <p>Besoins : s'amuser</p> <p>Circonstances de départ : de l'institution – rejoindre des amis.</p> <p>« quand ça me saoule, je me casse »</p> | <p>Attentes//fugue : « rien, je voulais m'amuser »</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où? : dormait chez une amie, avec une fille du centre</p> <p>Pendant la fugue : « en ville », rejoindre des amis.</p> <p>Comportements problématiques : consommation (tout sauf de l'héroïne)</p> <p>Contacts : téléphone coupé</p> <p>Pairs : consommateurs, fugueurs, non fugueurs</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : aucun puisqu'elle mangeait, dormait et n'avait pas besoin d'argent pour consommer.</p> <p>Pour les fugues de quelques heures : Rentrait au centre, mangeait, se douchait et repartait ->A fait ça pendant 3 mois</p> <p>Bien-être : « j'étais bien ... enfin dans l'état où j'étais oui »</p> <p>Pour la fugue d'un mois : « je ne sortais jamais... je devais me cacher... ça me saoulait »</p> | <p>Circonstances : a rallumé son téléphone et le centre l'a appelée</p> <p>Durée : deux semaines, un mois, et plusieurs fugues de quelques heures.</p> <p><u>Fugue d'un mois</u> : ramenée par la police</p> <p><u>Fugue de 15 jours</u> : ramenée par un éducateur</p> | <p>Institution : Essayaient de fermer la porte de sa chambre pour l'obliger à ne pas repartir mais « ils ont compris que ça servait à rien »</p> <p>Bien-être : depuis le retour d'IPPJ, elle va mieux</p> <p>Accès aux aides : éducateurs du centre qui tentaient de la résonner</p> <p>-> depuis passage en IPPJ : arrêt des fugues</p> |

2.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Tania - 15 ans Parents séparés depuis longtemps - Mère a un compagnon Elle voyait son père un week-end sur deux puis a arrêté de le voir Trois sœurs et deux frères A doublé une fois | -D'un côté je m'amusais -Je me sentais bien -... |

Première fugue – 14 ans – n'est plus jamais rentrée chez elle

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|---|--|
| <p>Famille : vivait avec mère – n'aimait pas son beau-père.</p> <p>Ambiance conflictuelle.</p> <p>Beau-père strict, mère avait peur de lui.</p> <p>Pas de communication.</p> | <p>Circonstances de départ : A raté son bus pour aller à l'école le matin et elle ne pouvait pas rentrer chez elle sinon, son beau-père allait se fâcher.</p> | <p>Attentes//fugue : Ne pas rentrer chez elle. Etre près de son père.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : D'abord chez son père, ensuite chez sa sœur. Ne savait pas vraiment quoi faire mais ne voulait pas rentrer.</p> | <p>Circonstances : En internat; imposé par le SAJ car sa mère ne voulait pas qu'elle reste chez sa sœur.</p> <p>N'a jamais eu envie de revenir chez sa mère.</p> | <p>Besoins/attentes : Ne plus devoir retourner chez sa mère, sauf qu'elle devait y retourner pendant les week-ends et les vacances. Voulait aller chez son père. Mais a été en centre d'hébergement où elle n'est pas obligée de rentrer chez elle.</p> |

| | | | | |
|---|---|--|--|---|
| <p>Scolarité : mère et beau-père assez stricts// aux résultats scolaires.</p> <p>A déjà brossé 2/3 fois pour aller voir des amis.</p> <p>Motivations à l'école : ne pas être chez elle, voir ses amis.</p> <p>Pas concentrée à l'école.</p> <p>Pairs : ne sortait pas souvent (ne pouvait pas), règles strictes, passait le mercredi après-midi avec une amie.</p> <p>Connaissait d'autres jeunes qui avaient fugué.</p> <p>Parlait à sa meilleure amie de son envie de fuguer.</p> <p>Accès aux aides : ne demandait pas d'aide.</p> <p>Comportements problématiques : Cigarettes, cannabis.</p> <p>Besoins : qu'on la laisse voir son père (ne pouvait plus le voir à cause de son beau-père)</p> <p>Bien-être : Pas bien parce ne pouvait pas voir son père et ambiance familiale difficile</p> | <p>Préparation : En avait déjà parlé avec sa meilleure amie à l'époque.</p> <p>Besoins : Ne pas être chez elle.</p> | <p>Pendant la fugue : A été chez son père pour voir s'il pouvait l'aider mais il n'était pas là. A rencontré sa sœur sur le trajet qui l'a emmenée chez elle. Elles ont prévenu l'école</p> <p>Contacts : Reçoit des messages de sa famille qui lui disait qu'elle les décevait.</p> <p>Pairs : /</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : SAJ – elle a pu rester une semaine chez sa sœur.</p> <p>Besoins : Rester chez sa sœur.</p> <p>Bien-être : Se sentait bien chez sa sœur, surtout parce qu'elle habitait près de chez son papa et qu'elle pouvait le voir.</p> <p>Avait l'impression de pouvoir s'en sortir seule.</p> | | <p>Bien-être : Pas bien par rapport au fait de devoir rentrer chez sa maman.</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Impact : Pas d'impact selon elle mais ne parle presque plus à sa famille. Parle de temps en temps à sa mère quand elle vient la voir. Ne parle plus à son beau-père. Ne voit plus ses frères et sœurs.</p> |
|---|---|--|--|---|



Fugues – 14 ans – Une nuit, 2 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|---|--|
| <p>Famille : ne les voit presque plus – en institution</p> <p>Scolarité : A doublé sa 2^e</p> <p>Pairs : amis de l’institution mais aussi en dehors. Fumaient aussi comme elle.</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Besoins : être chez son père mais ne plus être chez sa mère. Voir ses frères et sœurs.</p> <p>Bien-être : Ok car plus chez sa mère mais toujours conflits car sa mère ne veut pas qu’elle aille chez son père.</p> | <p>Circonstances de départ : Partie de l’institution pour aller rejoindre des amis.</p> <p>Préparation : Partait le soir, pour aller s’amuser.</p> | <p>Attentes//fugue : liberté, aller voir ses amis.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez des amis.</p> <p>Pendant la fugue : Restait chez son ami, ne sortait pas.</p> <p>Comportements problématiques : cannabis</p> <p>Contacts : n’avait pas de téléphone à ce moment-là. Savait qu’elle était recherchée.</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : Ne sait pas.</p> <p>Bien-être : Bien.</p> <p>A été signalée à Child Focus pour la fugue de deux jours (car comportement inhabituel).</p> | <p>Circonstances : Retour volontaire mais sollicité : ses amis lui ont conseillé de rentrer.</p> <p>A été un peu en ville puis elle est revenue à l’institution.</p> | <p>Attentes : Savait que tout le monde allait lui poser des questions.</p> <p>Educateurs pensaient qu’elle avait consommé. Ça l’a mise en colère parce que ce n’était pas vrai.</p> <p>Mère n’était pas au courant de sa fugue car elle ne lui parle plus. Beau-père ne la laisse pas voir ses frères et sœurs.</p> <p>Impact : non</p> <p>Besoins : rien</p> |

3.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Margaux – 14 ans</p> <p>Parents divorcés depuis longtemps</p> <p>Un frère plus jeune</p> <p>Maman remariée – Papa a une compagne</p> <p>En 3^e, n'a jamais doublé.</p> | <p>-Mensonge</p> <p>-Trahison</p> <p>-Papa</p> |

Première fugue – 14 ans – une journée

| Facteurs déclencheurs | Pré-fugue | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|---|--|
| <p>Famille : Quand elle était petite, vivait avec sa mère mais quand a déménagé, est allée vivre avec son père (décision du juge aussi).</p> <p>N'a jamais été séparée de son petit frère.</p> <p>Chez mère ambiance ok</p> <p>Chez père, « ça criait tout le temps ».</p> | <p>Circonstances de départ : On lui a dit d'aller chez son père et ne voulait pas y aller à cause d'une dispute. Devait y aller après l'école mais à la place, a fugué.</p> <p>Préparation : n'a pas parlé de son envie de fuguer à ses parents mais bien à sa meilleure amie.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : seule, de l'école et ne savait pas où elle allait.</p> <p>Pendant la fugue : A marché pour se changer les idées, pour être loin des disputes.</p> <p>Contacts : a coupé son téléphone. L'a rallumé 6 heures plus tard.</p> | <p>Circonstances : A rallumé son téléphone parce qu'elle se tracassait pour sa mère, son beau-père et son frère.</p> <p>Mais n'avait quand même pas envie de revenir. Est allée chez les parents de son beau-père et ils ont appelé la police.</p> | <p>Besoins/attentes : ne pas aller chez son père. Voulait qu'on comprenne qu'elle ne voulait pas aller chez son père.</p> <p>Accès aux aides : SAJ – ça c'est mal passé – envoyée dans un CAU (n'avait plus de contact avec sa famille et n'allait plus à l'école)</p> |

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>Pas le droit de sortir chez son père. Lui cachait le fait qu'elle avait des amis, des copains parce que c'était interdit.</p> <p>Père violent, s'énerve vite.</p> <p>Scolarité : ok – en art. A déjà brossé les cours une ou deux fois. Aimait l'école car ça changeait de l'ambiance de la maison.</p> <p>Pairs : oui, de l'école. Amie fugueuse, lui disait de rentrer chez elle.</p> <p>Accès aux aides : PMS de l'école – sa mère – AMO.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Besoins : qu'on l'écoute et qu'on la comprenne.</p> <p>Bien-être : Etait mal.</p> | <p>Ne l'avait pas préparée. Avait un peu d'argent sur elle.</p> <p>A prévenu sa mère et a directement coupé son téléphone après.</p> <p>Besoins : Ne pas aller chez son père.</p> | <p>Pairs : /</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : Rien puisqu'elle pouvait enfin être seule et tranquille.</p> <p>Bien-être : Se sentait bien.</p> | <p>Etait recherchée par Child Focus.</p> | <p>Impact : d'un côté oui car ne va plus chez son papa mais d'un côté ça a créé plus d'ennuis car a été enfermée.</p> <p>Est restée deux jours chez parents du beau-père.</p> |
|---|--|---|--|--|

Fugue de quelques heures – 14 ans

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|--|--|---|
| <p>Famille : CAU – plus de contact avec famille. A essayé de fuguer du CAU mais on l’a retrouvée directement.</p> <p>Scolarité : N’allait plus à l’école</p> <p>Pairs : /</p> <p>Accès aux aides : SPJ</p> <p>Besoins : Voir sa famille, aller chez sa mère.</p> <p>Bien-être : Mal mais plus chez son père.</p> | <p>Circonstances de départ : Réunion SPJ puis tribunal. A fugué du tribunal.</p> <p>Préparation : /</p> <p>Besoins : En avait marre d’être enfermée.</p> <p>Pas d’accord avec la décision SPJ qui l’obligeait à rentrer au CAU.</p> | <p>Attentes//fugue : Rentrer à Liège (de Marche)</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Vers Liège, seule.</p> <p>Pendant la fugue : A marché sur l’autoroute.</p> <p>Pairs : /</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : SPJ</p> <p>Bien-être : Bien parce qu’elle ne pensait plus à rien.</p> | <p>Circonstances : Retrouvée par la police 3 heures après son départ.</p> | <p>Besoins/attentes : ne plus être au CAU. Retourner chez sa mère.</p> <p>Institution : A dû y rester puis a pu aller en internat. Puis autre CAU.</p> <p>Bien-être : Mal mais contente de plus être chez son père. Toujours une incompréhension par rapport au fait de ne plus pouvoir aller vivre chez sa mère : « j’en ai marre ».</p> <p>Accès aux aides : SPJ</p> |
| <p>Encore une fugue parce que pas d’accord avec la décision SPJ (en centre jusque ses 18 ans) : elle voulait partir le plus loin possible. La police l’a retrouvée.</p> <p>Maintenant, elle est en centre d’hébergement car plus de place à l’internat. Mais elle n’aime pas être ici donc elle mange, elle dort et elle va à l’école.</p> | | | | |

4.

| | |
|---|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Florence – 16 ans</p> <p>Mère décédée et père en prison</p> <p>En famille d'accueil avant d'être en centre d'hébergement</p> <p>Trois grands frères, une petite sœur et un petit frère</p> <p>Elle est en 3^e et a doublé une fois en primaire</p> | <p>-Mal-être</p> <p>-Instabilité</p> <p>-Indépendance</p> |



Première fugue – 16 ans – 2 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|---|---|---|
| <p>Famille : En famille d'accueil. A 15 ans.</p> <p>« C'était horrible ».</p> <p>Avant était dans un home et a été rejoindre son frère, qui a 20 ans maintenant, en famille d'accueil.</p> | <p>Préparation : « c'est pas un truc que je prépare, c'était sur le moment ».</p> <p>« J'y avais déjà réfléchi avant... quand je voulais fuguer ... je me disais, prends sur toi, c'est une passe, pour moi fuguer, ça aggraverait tout et puis j'en ai eu besoin ».</p> | <p>Attentes//fugue : trouver une solution par rapport à la situation : « <i>ne plus les avoir derrière mon dos</i> », « <i>être indépendante</i> ».</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez une amie, seule, en train.</p> | <p>Circonstances : La police l'a appelée, mère d'accueil et amis lui disaient de rentrer.</p> <p>Est rentrée vers 9h du matin.</p> | <p>Est allée dans sa chambre et ses parents d'accueil lui avaient écrit une lettre.</p> <p>Mère d'accueil lui a fait un câlin.</p> <p>Besoins/attentes : Etait heureuse par rapport à la réaction de ses parents d'accueil à son retour mais selon elle, « il fallait crever</p> |

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>Se dit difficile, possessive et jalouse. Se compare beaucoup aux autres.</p> <p>Ne se sentait pas à sa place.</p> <p>La première année, quand elle était avec son frère, « <i>c'était nickel</i> ». Mais quand il est parti, ça a commencé à aller mal.</p> <p>Parents d'accueil faisaient des différences entre elle et leurs propres enfants.</p> <p>Ont été placés car leur mère se faisait battre, puis « <i>elle a fait ses affaires de son côté</i> ».</p> <p>Parlait à sa famille d'accueil de ses problèmes, de l'école, etc.</p> <p>« <i>Les conflits, c'était le pire</i> » parce qu'ils faisaient des différences entre les enfants.</p> <p>Scolarité : « J'étais de bonne humeur à l'école ». Brossait les cours mais restait quand même dans l'école pour aller fumer du cannabis dans les toilettes.</p> <p>Pairs : Amis plus âgés. Sortait boire un verre avec eux. Font des choses</p> | <p>Besoins : « Je ne peux pas rester dans un endroit où il y a du conflit ». « Je prends l'air » (quand elle fugue).</p> <p>Circonstances de départ : Mère d'accueil lui a dit qu'elle n'était pas sa fille, lui a envoyé un message pendant les cours en précisant qu'elle ne revenait pas puisqu'elle n'était pas sa fille.</p> <p>« J'étais tellement révoltée que je ne pouvais pas rester dans ce conflit-là », « il fallait absolument qu'on trouve une solution ».</p> | <p>Pendant la fugue : Est restée chez son amie.</p> <p>Pairs : amie l'a hébergée. A été faire la fête.</p> <p>Contacts : Envoyait des messages tous les jours à sa mère d'accueil pour lui dire qu'elle allait bien. Contacts avec son frère. N'a pas coupé son téléphone car ne voulait pas inquiéter son frère.</p> <p>Accès aux aides : Mère d'accueil a appelé la police.</p> <p>Besoins : Avait besoin de réfléchir.</p> <p>Bien-être : « Je me sentais bien, je me sentais apaisée ».</p> <p>Est revenue une fois chez elle pour se laver puis elle est repartie.</p> <p>A beaucoup de ressources autour d'elle, pour l'aider à se loger, à se nourrir, etc.</p> | <p>l'abcès ». Voulait dire ce qui n'allait pas.</p> <p>¼ jours après, ça s'est à nouveau mal passé.</p> <p>Bien-être : Au début bien et après mal (après ¼ jours).</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Impact : A vu que ça avait fait du mal à ses parents d'accueil.</p> <p>Mais... sa mère d'accueil a dit après ¼ jours au SAJ qu'elle ne voulait plus d'elle.</p> |
|---|---|--|---|

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>interdites mais pas avec elle. Parlait avec eux de son envie de fuguer.</p> <p>Accès aux aides : A essayé de parler avec ses parents d'accueil, d'expliquer que les choses n'allaient pas bien.</p> <p>Proche des éducateurs de l'école.</p> <p>Comportements problématiques : Allait au café avec ses amis et buvait un peu trop. Ne rentrait pas à l'heure.</p> <p>Cigarettes, cannabis, « je prenais ».</p> <p>Besoins : De stabilité, d'amour, de changer d'air, de ne plus voir leur tête.</p> <p>Bien-être : « Je me sentais révoltée ».</p> | | | | |
|---|--|--|--|--|



Deuxième fugue - 15 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|---|--|---|
| <p>Cf. retour de la première fugue.</p> <p>« C'était un trop plein, j'en avais trop marre ».</p> | <p>Préparation : Non, était chez un ami et elle y est restée.</p> <p>Besoins : Voulait aller en ville avec ses amis.</p> <p>Circonstances de départ : Dispute avec son père d'accueil qui ne voulait pas la laisser sortir en ville.</p> | <p>Attentes//fugue : Voulait un peu de liberté.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Chez des amis.</p> <p>Pendant la fugue : « Les 2/3 premiers jours c'est bien, puis tu as un manque de stabilité, tu sais pas tous les jours où tu vas dormir ». « Des fois, il était 16h, je finissais l'école que je savais pas où j'allais dormir ». Elle continuait à aller à l'école.</p> <p>Pairs : Ils l'aidaient. Allait faire la fête avec eux.</p> <p>Comportements problématiques : Prenait de la drogue (ecstasy, cannabis).</p> <p>Contacts : Avec les trois grands frères.</p> <p>Besoins : Avait besoin de stabilité. Etait perdue, ne savait pas ce qu'elle voulait. Des fois, ne mangeait pas pendant 3 jours.</p> <p>Bien-être : « J'étais vraiment pas bien ».</p> | <p>Circonstances : On venait la chercher dans sa famille d'accueil pour l'emmener dans le centre où elle est maintenant donc devait rentrer.</p> <p>N'avait pas envie de revenir.</p> | <p>Institution : S'est vite intégrée car connaissait déjà quelques personnes.</p> <p>Bien-être : Se sent vraiment bien mais se rend compte qu'elle s'attache trop aux éducateurs.</p> <p>Accès aux aides : Centre (maison heureuse).</p> |

5.

| | |
|---|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Estelle – 17 ans</p> <p>En institution – placée depuis ses ¾ ans.</p> <p>Parents séparés – Père remarié</p> <p>Sa mère et son père se voient toujours mais ne vivent plus ensemble</p> <p>Trois demi-sœurs et un demi-frère</p> <p>En 3^e professionnel – Elle a déjà doublé</p> <p>A un copain depuis quelques mois</p> | <p>-Stressée</p> <p>-Soulagée (de sortir un peu d'ici)</p> <p>-Peur</p> |



Fugues – une de 3 semaines + quelques fugues d'une journée/nuit quand elle était en institution pour décompresser parce qu'elle se disputait avec des jeunes de l'institution. Elle finissait par rentrer toute seule.

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|--|---|--|
| <p>Famille : mère pas toujours présente, l'a laissée à son père quand elle avait 3 semaines. Un jour est tombée malade car pas de chauffage, hôpital et puis SAJ -> placée pour sa sécurité. Père pas stable, va tout le temps au café.</p> | <p>Circonstances de départ : Voulait voir son copain.</p> <p>Préparation : Non.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Chez son copain ou sortait avec des amis.</p> <p>Pendant la fugue : Sortait avec des amis pour les fugues d'un jour.</p> | <p>Circonstances : Centre lui téléphone pour lui dire qu'ils s'inquiètent et qu'il est temps de rentrer.</p> | <p>A fini par donner l'adresse de son copain au centre pour l'obliger à ne plus re-fuguer. Comme ça ils auraient su où elle était.</p> |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| <p>Mère était là sans être là.</p> <p>Malgré tout, père a toujours été présent.</p> <p>Voyait toujours ses frères et sœurs.</p> <p>A fait plusieurs institutions.</p> <p>Avait 14 ans quand est arrivée dans le centre d'hébergement où elle est maintenant.</p> <p>Scolarité : se disputait avec les autres car avait du mal à s'intégrer. Y allait quand même mais c'était dur. Prenait sur elle.</p> <p>Pairs : Avait une meilleure amie mais ne la voit plus.</p> <p>Accès aux aides : « je me calme toute seule ». Ne s'entendait pas avec les éducateurs. Ne parlait à personne.</p> <p>Comportements problématiques : Depuis le centre d'hébergement, a commencé à boire et fumer (influence des autres filles selon elle. « Ici, je partais beaucoup plus souvent parce qu'il y en avait qui partaient et ça donnait envie »).</p> <p>Bien-être : « J'étais contente quand il fallait, j'étais triste quand il fallait ».</p> | <p>Besoins : voir son copain, prendre l'air, sortir d'ici car elle en avait un peu marre.</p> <p>Parfois, envoyait des messages pour prévenir le centre pour ses fugues d'une nuit.</p> | <p>Quand chez son copain : allait faire des courses, se baladait, etc. N'allait plus à l'école pendant la fugue des 3 semaines.</p> <p>Avait peur que son copain se fasse prendre parce qu'il est plus âgé qu'elle.</p> <p>Contacts : Téléphonait à son père de temps en temps.</p> <p>Pairs : Pour les fugues d'une nuit, partait avec d'autres filles du centre.</p> <p>Comportements problématiques : Se droguait, fumait, buvait pour les fugues d'un jour/une nuit.</p> <p>Besoins : avoir le déclic plus vite, plus vite rentrer et prévenir le centre + soutien des personnes qui l'entourent.</p> <p>Bien-être : Bien mais stressée pour son copain.</p> <p>Recherchée par la police.</p> | <p>Pour les fugues où elle partait la nuit : Revenait par elle-même.</p> <p>Avait envie de revenir, mais ne savait pas comment le dire à son copain (parce qu'elle lui a menti sur le fait d'être en centre et d'être en fugue). Lui disait qu'elle vivait chez son papa.</p> | <p>Institution : fort inquiets. Lui faisaient la morale. Ça lui faisait mal mais elle n'arrivait pas à arrêter : « <i>j'ai quand même fugué pendant 3 ans</i> ». Revenait parce qu'elle se disait qu'elle allait finir par arrêter de fuguer. Se sentait mal mais ne tenait jamais sa promesse.</p> <p>Impact : Ca a servi à rien. Aurait pu avoir des sorties mais à cause des fugues, Ne les a pas eues.</p> <p>Avait arrêté l'école.</p> <p>Depuis janvier, a arrêté de fuguer.</p> <p>Peut voir son copain de temps en temps.</p> |
|--|--|--|---|--|

6.

| | |
|--|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Manon – 15 ans</p> <p>Parents divorcés</p> <p>Petit frère et grande sœur</p> <p>Petit ami depuis quelques mois</p> <p>Ne va plus à l'école depuis 3 mois, elle a doublé sa 1^{ère}.</p> | <p>-Menace</p> <p>-Consommation</p> <p>-...</p> |

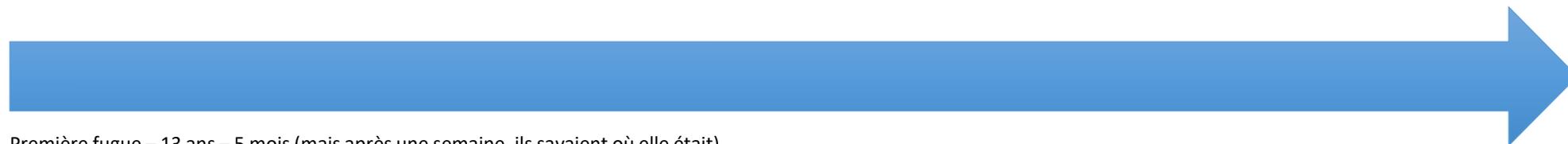
Première fugue– de 21h à 3/4 heures du matin – 14 ans

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|--|--|
| <p>Famille : Vivait avec son père car il s'est passé une histoire avec sa mère et sa belle-mère.</p> <p>Ambiance : « tendue parce qu'il s'est mis avec ma belle-mère ».</p> <p>N'aimait pas sa belle-mère.</p> <p>Père pas au courant de ce qu'elle faisait pendant temps libre.</p> | <p>Circonstances de départ : Partie du centre avec plusieurs filles car elle en avait marre.</p> <p>Préparation : Impulsive. « On voulait juste faire un tour comme ça ».</p> <p>Besoins : En avait marre d'être ici.</p> | <p>Attentes//fugue : Prendre l'air</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Avec d'autres filles du centre.</p> <p>Pendant la fugue : Consommé de l'alcool, puis ont été dormir chez un ami d'une des filles.</p> <p>Tentative de viol sur une de ses amies.</p> | <p>Circonstances : Après la tentative de viol, elles sont rentrées.</p> <p>Sur le coup pas eu envie de revenir mais après, oui.</p> | <p>Réactions : éducateurs n'étaient pas contents.</p> <p>Impact : Non. Mais ressentait le besoin de partir.</p> <p>« Des fois, je suis tellement mal que j'ai envie de fuguer ».</p> |

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| <p>Pas de communication.</p> <p>En internat.</p> <p>Maltraitance.</p> <p>Père l'a frappée très fort pour la 1^{ère} fois et elle est partie quelques jours chez sa tante.</p> <p>Scolarité : Stricts par rapport à l'école.</p> <p>Brossait juste les heures d'étude. Motivée à aller à l'école grâce à ses amis.</p> <p>Accès aux aides : SAJ puis SPJ. Ne parlait jamais quand ça n'allait pas.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Besoins : de sa mère. Ne l'a plus vue pendant 4 ans à cause d'un ancien beau-père.</p> <p>Bien-être : « J'étais pas bien ».</p> | <p>N'a parlé à personne de son envie de fuguer.</p> <p>N'a prévenu personne.</p> <p>Il y avait trop histoires et de tensions entre les filles du centre, c'est pour ça qu'elles voulaient partir</p> <p>->parle toujours d'elle et les filles avec qui elle a fugué.</p> | <p>Contacts : Elle parlait juste à son copain.</p> <p>Pairs : influence des pairs.</p> <p>Comportements problématiques : consommation d'alcool.</p> | | <p>Après celle-ci, a fait d'autres fugues de quelques heures; pour elle, ce n'était pas vraiment des fugues. Rentré avec le dernier bus : « <i>C'était juste pour partir et puis rentrer</i> ».</p> |
|--|---|---|--|---|

7.

| | |
|--|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Delphine – 16 ans Parents séparés – mère a un compagnon Père en prison Quatre frères et une sœur Elle travaille et elle va à l'école Elle n'a jamais doublé | -On voit sur qui on peut compter -Galère -Solitude |



Première fugue – 13 ans – 5 mois (mais après une semaine, ils savaient où elle était).

| Facteurs déclencheurs | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|---|
| <p>Famille : vivait avec son beau-père et sa mère.</p> <p>Frères et sœur étaient déjà partis. Les deux plus petits frères n'étaient pas encore nés.</p> <p>Ambiance : « c'était bonjour, au revoir ».</p> | <p>Circonstances de départ : Etait énervée contre sa déléguée. Prenait des décisions sans l'avertir. Du coup, a décidé de partir. Est partie du centre.</p> <p>Préparation : Non.</p> | <p>Attentes//fugue : se faire entendre du SAJ et du SPJ car est placée dans plein de centres différents.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez son frère. Après une semaine, ils savaient où elle était.</p> | <p>Circonstances : après 5 mois, est revenue car aucune des démarches n'aboutissait.</p> | <p>Besoins/attentes : « qu'il y ait des dispositions qui soient mises en place, vraiment adaptées, une écoute du jeune, pas comme eux ils font ».</p> <p>Avait des attentes surtout au niveau des services d'aide.</p> |

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>Père en prison.</p> <p>Ne faisait rien de spécial pendant son temps libre.</p> <p>Pas de communication dans la famille.</p> <p>Distance entre elle et sa mère.</p> <p>A été dans un CAU.</p> <p>Scolarité : Ecole importante pour elle.</p> <p>Pairs : Pas vraiment d'amis proches.</p> <p>Accès aux aides : Elle et sa mère ont décidé d'aller au SAJ mais pas vraiment répondu à la demande.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Bien-être : Pas bien parce que pas de dialogue</p> | <p>Besoins : Que le SAJ fasse quelque chose.</p> <p>Disait à sa mère qu'elle avait envie de partir.</p> | <p>Pendant la fugue : A été avec son frère au SAJ pour trouver une solution mais ça n'a rien changé.</p> <p>Déscolarisée pendant 5 mois.</p> <p>Allait voir sa famille, trouvait des occupations. L'école lui manquait.</p> <p>Contacts : oui avec certaines personnes mais pas tout le monde.</p> <p>Pairs : /</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Besoins : que le SAJ trouve une solution.</p> <p>Etait recherchée la première semaine.</p> <p>Signalée à Child focus et à la police.</p> | | <p>Mère était contente de la revoir.</p> <p>Accès aux aides : Pas d'aide au retour. SAJ a dit qu'ils allaient mettre des choses en place (psy, AS, etc.) mais rien n'a été fait. Ont alors clôturé le dossier.</p> <p>Impact : Auprès de sa maman. S'est rendu compte que ça n'allait pas entre elles.</p> |
|---|--|---|--|--|

Fugue – 15 ans – Une semaine

| Facteurs déclencheurs | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|---|---|---|
| <p>Famille : De nouveau distante avec sa mère.</p> <p>Ne pouvait pas sortir.</p> <p>Est alors retournée au CAU.</p> <p>Puis placement provisoire chez sa marraine. Est restée 5 mois chez elle.</p> <p>Scolarité : à Bruxelles près de chez sa marraine.</p> <p>Pairs : S'est fait plus d'amis.</p> <p>Accès aux aides : A contacté le SAJ pour dire que ça n'allait plus chez sa tante. Mais comme n'était pas « en danger », ils ont dit que ça pouvait attendre.</p> <p>Besoins : Un centre de semi-autonomie.</p> | <p>Circonstances de départ : Déléguée l'a encore énervée. Ne lui répondait pas pour le centre de semi-autonomie. A menacé de partir mais la déléguée n'a rien dit. Etait énervée contre elle.</p> <p>+ Marraine ne voulait plus qu'elle reste.</p> | <p>Attentes//fugue : que les choses changent.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Avec des amis.</p> <p>Pendant la fugue : A erré la nuit avec des amis.</p> <p>Pairs : L'ont aidée pendant sa fugue.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : SAJ</p> <p>Besoins : Que sa déléguée la recontacte et lui trouve un centre.</p> <p>Bien-être : « c'était galère pendant cette semaine-là ».</p> <p>Signalée à la police et à Child Focus.</p> | <p>Circonstances : On lui a trouvé un centre -> A recontacté sa déléguée.</p> | <p>Institution : Centre de semi-autonomie (Elle a été déçue du centre).</p> <p>Puis est retournée chez sa maman. A repris le dialogue avec elle.</p> <p>Elles ont fait une thérapie.</p> |

8.

| | |
|--|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Tom – 19 ans</p> <p>Il vit seul</p> <p>Jusqu'à ses 18 ans, il vivait chez sa grand-mère</p> <p>Ne connaît pas son père – a vécu quelques mois avec sa mère quand il était petit</p> <p>Un grand frère</p> <p>Petite amie depuis 2 ans</p> <p>Il fait des formations</p> | <p>-Tranquillité</p> <p>-Encore plus seul</p> <p>-...</p> |



Première fugue – 16 ans – Une semaine et demie

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|---|--|
| <p>Famille : Vit avec grand-mère, frère, parrain + familles.</p> <p>Mère pas responsable.</p> <p>Abusé par le meilleur ami de sa mère.</p> | <p>Circonstances de départ : Grand-mère l'a jeté dehors + envie de partir aussi.</p> <p>Préparation : Non mais est revenu chercher des affaires.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Chez son meilleur ami, deux maisons plus loin.</p> <p>Pendant la fugue : La journée, se cachait de sa famille. La nuit,</p> | <p>Circonstances : AMO lui a téléphoné pour lui dire de rentrer chez sa grand-mère + n'avait pas d'argent et de quoi manger.</p> | <p>Besoins/attentes : De partir de chez sa grand-mère, qu'elle change. A posé certaines conditions à son retour : avoir sa chambre à lui.</p> |

| | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Ambiance : insupportable.</p> <p>Scolarité : « c'est cata à l'école ».</p> <p>Professionnel – brossait les cours</p> <p>->pas beaucoup d'envie mais intelligent selon les profs.</p> <p>Pairs : Meilleur ami.</p> <p>Accès aux aides : AMO (un peu avant ses 16 ans)->recherche d'un centre qui n'a pas aboutie.</p> <p>Comportements problématiques : Fumer, boire, « sniffer » du gaz, voler câbles et voitures.</p> <p>Besoins : que sa grand-mère change, qu'elle arrête de remettre la faute sur lui.</p> <p>Bien-être : « c'était impossible » (à cause de l'abus); se sentait mal.</p> | | <p>sortait, fumait, buvait, volait (pour avoir de l'argent).</p> <p>Contacts : AMO l'a contacté.</p> <p>Pairs : Passait son temps avec ses amis.</p> <p>Comportements problématiques : cf. pendant la fugue.</p> <p>Accès aux aides : AMO</p> <p>Besoins : Manger, argent.</p> <p>Bien-être : Pas bien parce que n'avait rien.</p> <p>Retour? Non, n'avait pas envie de revenir.</p> | <p>Bien-être : Toujours pas bien mais a essayé de tenir le coup jusque ses 18 ans.</p> <p>Accès aux aides : AMO</p> <p>Impact : A eu sa chambre.</p> <p>Depuis ses 18 ans, habite seul. Fait des formations et arrive à s'en sortir. A une petite amie depuis ses 17 ans.</p> |
|--|--|--|---|

9.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Guillaume – 19 ans</p> <p>Parents viennent de se séparer</p> <p>Il vit avec sa mère</p> <p>Son père s'est remis avec quelqu'un</p> <p>Demi-sœur, sœur et frère</p> <p>Il fait une formation</p> <p>Il a déjà doublé 3 fois</p> | <p>-J'avais la haine</p> <p>-...</p> <p>-...</p> |



Première fugue (jeté de chez lui) – 15 ans – 3 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|--|---|--|
| <p>Famille : Vivait chez ses parents, avec sa sœur, sa demi-sœur était déjà partie.</p> <p>Ambiance : « ça gueulait tous les jours », « pour n'importe quoi ».</p> | <p>Circonstances de départ : Père a voulu mettre sa mère dehors donc il l'a frappé. Puis père l'a mis dehors.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Seul.</p> <p>Pendant la fugue : A reçu un message de son père lui disant d'aller dormir chez sa grand-mère (il y a été le 1^{er} jour).</p> | <p>Circonstances : Est rentré 3 jours après.</p> | <p>Est rentré et n'a pas parlé à son père pendant un mois.</p> |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>Pas de règle à la maison, rentrait quand il voulait.</p> <p>Mère était attentive à ses résultats scolaires.</p> <p>Père vendait de la drogue.</p> <p>Scolarité : Brossait les cours. Mais aimait bien parce que bonne ambiance. Aimait bien ce qu'il apprenait mais n'avait pas beaucoup d'envie.</p> <p>Pairs : Squattait dans le garage avec ses amis.</p> <p>Comportements problématiques : Volait des batteries et des jantes avec ses amis. Les revendaient. Fumait et buvait.</p> <p>Besoins : Ne sait pas.</p> <p>Bien-être : Dit qu'il se sentait bien malgré les conflits car a grandi là-dedans : « c'est habituel ».</p> | | <p>2^e jour, n'a pas dormi. Etait à la plaine, tout seul et fumait. N'avait pas spécialement envie de rentrer chez lui.</p> <p>Contacts : Mère savait où il était.</p> <p>Comportements problématiques : Fumer.</p> <p>Bien-être : « Je sais pas, je savais pas où dormir ni rien, c'était chiant ».</p> | | |
|---|--|--|--|--|

Fugues (jeté dehors) – 16 ans et 2 à 18 ans + 19 ans où sa mère l'a mis dehors

| Facteurs déclencheurs | Pré-fugue | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|--|--|--|
| <p>Cf. ci-dessus.</p> <p>Toujours la même ambiance.</p> <p>->conflit avec le père</p> | <p>Circonstances de départ : Père l'a mis dehors + à 19 ans, mère la mis dehors.</p> <p>A 19 ans, mère l'a mis dehors parce qu'il frappait sa sœur.</p> | <p>Pendant la fugue : A 16 ans, une semaine : a été chez un ami. A été un jour à l'école puis n'a plus été. Traînait avec plein de gens qui n'allaient pas à l'école.</p> <p>A 18 ans, 3 mois : était chez sa copine. Travaillait la journée dans une friterie.</p> <p>A 19 ans, une semaine : chez un ami</p> <p>Contacts : à chaque fois, mère savait où il était mais pas son père.</p> <p>Comportements problématiques : « Je faisais encore plus de conneries », parce que n'avait pas d'argent (voler, racketter).</p> <p>S'est fait arrêter deux fois.</p> <p>Partait un ou deux jours puis rentrait. Mais à 16 ans, est parti une semaine</p> <p>A 18 ans, il est parti un jour puis l'autre fugue il est parti 3 mois.</p> | <p>Circonstances : Revenait parce qu'il ne voulait pas laisser sa mère seule.</p> <p>Elle lui demandait de revenir.</p> | <p>Bien-être : ça va mieux chez lui car père n'habite plus là. Père a tiré dans le plafond avec une arme et mère a été obligée de partir.</p> <p>Père attend d'être jugé pour trafic de drogues.</p> <p>Accès aux aides : AMO – petit frère y allait et le directeur est venu lui proposer de faire une formation là-bas. S'amuse bien ici car sinon, n'a rien à faire de ses journées.</p> <p>Impact : A compris qu'il ne savait rien faire tout seul, sans diplôme.</p> |

10.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Tony – 17 ans</p> <p>Parents séparés depuis qu'il a 16 ans.</p> <p>Son père s'est remis avec quelqu'un et sa mère, rien de sérieux</p> <p>Deux sœurs et deux frères</p> <p>Ami proche dans l'institution où il est pour le moment</p> <p>Il a une petite amie</p> <p>Il a repris l'école depuis peu mais a été déscolarisé pendant longtemps</p> | <p>-La rue c'est ma maison car j'ai vécu que là-dedans</p> <p>-C'est dur mais quand j'étais à la rue, j'avais aucune limite.</p> <p>-J'ai fait des trucs qu'il fallait faire et des trucs qu'il fallait pas faire (il a fait des braquages pour se nourrir).</p> |

Première fugue – Vers 9-10 ans – 2 jours + fugues de quelques heures pour se calmer.

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|--|---|--|
| <p>Famille : « C'est comme si j'étais un SDF pour mes parents ».</p> <p>En internat depuis ses 2 mois. Etait comme un SDF qui venait s'abriter quelque fois (il allait le w-e chez eux). Ne s'y sentait pas chez lui.</p> | <p>Circonstances de départ : Ne voulait pas rester à l'internat. Voulait revoir ses parents. Dit que c'est sa nervosité qui l'a poussé à fuguer. Ne savait pas rester au même endroit.</p> | <p>Pendant la fugue : Il a marché, il a eu froid. Il n'a rien fait de mal selon lui. Il tournait en rond. La nuit il s'est assis, n'a pas dormi et il n'avait pas peur.</p> <p>Recherché par la police.</p> | <p>Circonstances : Ne connaissait pas le chemin pour rentrer chez ses parents donc est rentré au centre.</p> | <p>A été puni au centre, ne pouvait plus sortir.</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| <p>Père les battait. Parents ne s'occupaient pas d'eux.</p> <p>Ambiance : « C'était la merde ».</p> <p>Pas de règles à la maison.</p> <p>Scolarité : A doublé plusieurs fois, a été renvoyé -> a été déscolarisé longtemps notamment en raison des différents séjours en institution.</p> <p>Se dispute avec les profs.</p> <p>N'aimait pas rester assis toute la journée.</p> <p>Pairs : Pas d'amis proches à cette époque, ne faisait confiance à personne. Règle ses histoires tout seul mais avec de la violence.</p> <p>Accès aux aides : SAJ – prêtre du quartier qui l'hébergeait de temps en temps.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Besoins : « qu'on me compare pas à mes sœurs et à mes frères ».</p> <p>Bien-être : « Pas bien »</p> | <p>Préparation : /</p> <p>Besoins : Voulait rentrer chez lui mais ne savait pas par où aller. Explique qu'à son âge, a toujours besoin de sa mère et de son père, même si ne remplissent pas leur rôle de parents.</p> | | | |
|--|---|--|--|--|

Fugue – 5 mois – 16 ans

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|--|
| Toujours en institution et le week-end chez ses parents. | Circonstances de départ : Parti à cause de son père. | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Dans la rue, chez son cousin, chez sa grand-mère, chez ses amis.</p> <p>Pendant la fugue : Ne dormait pas quand était dans la rue. Se promenait en ville, faisait le tour des usines abandonnées.</p> <p>Pairs : Amis avec comportements problématiques.</p> <p>Comportements problématiques : Braquage, vols à l'arrachée, cannabis. N'aimait pas faire la manche donc volait pour manger. Peut trouver des armes, connaît tout le monde et on le respecte.</p> <p>Accès aux aides : Prêtre l'aidait pour manger et dormir de temps en temps. Lui a proposé de rester chez lui mais ne voulait pas car ne savait pas suivre les règles. Se dit débrouillard donc n'a pas besoin d'aide. + AMO pendant les vacances.</p> <p>Besoins : « de mes pieds, parce sans mes pieds, je sais plus bouger ».</p> <p>Bien-être : N'avait peur de rien, donc se sentait bien. Recherché par la police.</p> | Circonstances : A reçu un appel du SPJ, devait téléphoner au centre (où il est maintenant) pour y aller, ce qu'il a fait (le SPJ a su qu'il était chez son cousin, c'est comme ça qu'ils ont réussi à le contacter). | <p>Institution : Depuis peu. A recommencé l'école.</p> <p>Bien-être : Se sent bien ici car il a encore jamais « pété les plombs » : « <i>Je prends sur moi</i> ».</p> <p>Dit qu'il a plus de mentalité donc il sait plus se contrôler.</p> <p>Quand trouve une situation, n'a plus envie de toucher aux armes. A envie de rester là où il est.</p> |

11.



| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Alice – 14 ans</p> <p>Parents divorcés</p> <p>Mère s'est remise avec quelqu'un quand elle avait 6 ans.</p> <p>Père mort en 2013</p> <p>Un grand frère et deux demi-sœurs</p> <p>A un meilleur ami depuis 11 ans</p> <p>Elle est en 2^e différenciée et n'a jamais doublé</p> | <p>-D'un côté contente. C'est mieux de partir pour prouver un truc.</p> <p>-Enervée</p> <p>-Stressée</p> |

Première fugue – vers 9-10 ans - Une semaine

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|--|---|---|
| <p>Famille : Vivait chez sa mère. Allait de temps en temps chez son père et sa grand-mère.</p> <p>Beau-père a abusé d'elle quand elle était plus jeune. Mère ne l'a jamais crue et lui a toujours demandé de retirer sa plainte.</p> | <p>Circonstances de départ : Mère est venue chez sa grand-mère lui demander de retirer sa plainte, ça l'a énervée donc elle est partie. Est partie aussi parce qu'elle en avait marre des problèmes à l'école.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Dans une ferme abandonnée près de chez elle.</p> <p>Pendant la fugue : Est restée toute seule, jouait avec son téléphone. Dormait dans le foin.</p> <p>Contacts : A coupé tout contact.</p> | <p>Circonstances : Est revenue parce qu'elle s'ennuyait.</p> <p>Est rentrée chez sa mère et celle-ci n'a rien dit.</p> | <p>Parents n'ont rien dit. Amis non plus.</p> <p>Impact : A changé d'école car sa mère a vu qu'elle n'était pas bien.</p> <p>Aide? SAIE mais ça n'a servi à rien selon elle.</p> |

| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| <p>A cause de cette histoire, a dû aller chez sa grand-mère.</p> <p>Mère la frappait.</p> <p>Père alcoolique.</p> <p>Scolarité : Maltraitée, harcelée par les autres élèves. A changé plusieurs fois d'école.</p> <p>Pairs : N'a jamais parlé à ses amis de son envie de fuguer.</p> <p>Accès aux aides : N'a jamais rien demandé. Restait dans sa chambre et se renfermait sur elle-même.</p> <p>Besoins : que sa mère reconnaisse la victimisation et qu'elle ne la frappe plus pour rien.</p> <p>Bien-être : Se mutilait et a tenté de se suicider.</p> | <p>Préparation : Avait pris de quoi manger.</p> <p>N'a pas parlé de son envie de fuguer.</p> | <p>Pairs : /</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : /</p> | | <p>Besoin : que sa mère arrête de lui dire d'enlever sa plainte.</p> <p>Est allée en famille d'A, a été hospitalisée puis est allée dans un CAU.</p> |
|---|---|---|--|---|

Fugue – 14 ans – De midi à 23h

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--------------------------------------|---|---|--|--|
| <p>Cf. ci-dessus.</p> <p>En CAU.</p> | <p>Circonstances de départ : du centre avec une fille de là. C'était un jour férié.</p> <p>Préparation : Non.</p> <p>Besoins : qu'ils comprennent au centre ce qu'elle veut vraiment.</p> <p>->ne pas aller dans un autre centre loin d'ici.</p> | <p>Pendant la fugue : Se sont promenées</p> <p>Pairs : amie du centre.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Bien-être : Etait bien. Ça lui fait du bien de partir, pour respirer.</p> <p>Selon elle, a fugué à cause du SPJ.</p> | <p>Circonstances : Ne voulait pas rentrer, voulait aller chez son meilleur ami mais son copain était jaloux donc est rentrée : « j'allais pas rester en rue et tout ».</p> <p>Est revenue en bus.</p> | <p>Besoins/attentes : Ne pas aller dans le centre. Veut aller chez sa grand-mère.</p> <p>Institution : Ca ne lui plait pas d'être enfermée.</p> <p>Bien-être : A encore envie de fuguer. A l'impression de ne pas être chez elle.</p> |

12.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Chris – 13 ans Parents divorcés – père remarié Frère plus jeune En première secondaire | -C'était bien -On s'est bien amusé -On n'a pas dormi |



Première fugue – plusieurs mais toujours les mêmes. La plus longue a duré 15 jours – Vers 11-12 ans.

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|--|---|------------------|
| <p>Famille : vivait avec son père. En conflit avec père (parfois violent). Ne voyait plus sa mère. Père était strict. Père le frappait, ne le laissait jamais voir ses amis.</p> | <p>Circonstances de départ : S'échappait par la fenêtre; souvent après une dispute avec son père. Préparation : Planifiait ses fugues c'est-à-dire qu'il prévoyait comment il allait s'échapper.</p> | <p>Attentes//fugue : Défiait son père en fuguant, ça le faisait rire de voir son père et la police le chercher. Avec qui? Comment? Vers où : chez des amis. Pendant la fugue : Traînait avec des amis.</p> | <p>Circonstances : Parfois revenait de lui-même, parfois était ramené par la police. Revenait parce que ses amis rentraient chez eux et ne voulait pas rester seul dehors.</p> | Impact : En CAU. |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>Scolarité : Pas bien. Brossait les cours.</p> <p>Pairs : « Mauvaises fréquentations » selon le père.</p> <p>Amis le comprennent selon lui et le soutiennent.</p> <p>Accès aux aides SAJ</p> <p>Comportements problématiques : cannabis.</p> <p>Besoins : Contacts avec ses amis, téléphone (père ne voulait pas qu'il en ait un).</p> | | <p>Contacts : /</p> <p>Pairs : Problématiques</p> <p>Comportements problématiques : cannabis, cigarette.</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : / Dormait, mangeait comme il voulait donc n'avait besoin de rien.</p> <p>Bien-être : Etait bien.</p> <p>Adore fuguer. C'est comme un défi pour lui.</p> <p>Recherché par la police à chaque fois.</p> | | |
|---|--|--|--|--|



Fugue – 13 ans – 12 heures

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|---|--|
| <p>En CAU</p> <p>-> on veut l'envoyer dans un centre loin de chez lui, de ses amis.</p> | <p>Circonstances de départ : Du centre.</p> <p>Préparation : Avait fait un plan avec d'autres jeunes du centre pour s'échapper de là.</p> | <p>Attentes//fugue : s'amuser.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : En ville. Avec un autre jeune du centre.</p> <p>Pendant la fugue : Se sont rejoints en ville. Faisaient attention aux policiers.</p> <p>Pairs : Jeune avec qui il est parti avait 14 ans. C'était son dernier jour, c'est pour ça qu'il est parti (son ami).</p> <p>Comportements problématiques : cannabis, cigarettes.</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : /</p> <p>Bien-être : Etait bien.</p> | <p>Circonstances : Sont revenus à pied.</p> <p>Finit toujours par revenir car il a peur d'aller en IPPJ.</p> | <p>Institution : éducateurs ont demandé ce qu'ils avaient fait et n'ont rien dit. Ont été interrogés par la police.</p> <p>Impact : /</p> <p>Besoins : Aller chez sa grand-mère.</p> |
| <p>Il a fait une autre fugue de 3 jours, toujours avec un jeune du centre (une fille plus âgée). Ils ont été voir un concert. Ils ont dormi chez un ami de la fille. C'est elle qui lui a proposé de fuguer et il a dit « pourquoi pas ». Ils ont fait les magasins, se sont promenés.</p> <p>Il a peur de ce qui peut se passer après (en IPPJ). Il a peur de la sanction.</p> | | | | |

13.

| | |
|---|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Quentin - 20 ans</p> <p>Vit avec son frère</p> <p>Travaille dans une société de jardinage</p> <p>Parents divorcés depuis longtemps</p> <p>Deux frères et deux sœurs</p> <p>A doublé en primaire et en secondaire</p> | <p>-Liberté</p> <p>-Entouré</p> <p>-Mal-être (parce que selon lui, s'il a fugué, c'est qu'il y avait un mal-être)</p> |

Première fugue – 14 ans

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|--|--|
| <p>Famille : parents divorcés - père remarié - vit avec son père - en conflit avec la belle-mère</p> <p>Scolarité : en internat depuis ces 6-7 ans - a doublé sa 2e primaire et sa 2e secondaire</p> | <p>Circonstances de départ : Ne voulait plus rester à l'internat.</p> <p>Préparation : sac à dos avec ses affaires</p> <p>Besoins : quitter l'internat <u>et</u> être plus près de chez lui</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où? : Seul, en train, pour aller chez des amis (près de son village d'origine)</p> <p>Pendant la fugue : Chez plusieurs amis, regardait la télé, jouait à des jeux vidéo</p> | <p>Circonstances : C'est un intervenant de l'AMO qui a prévenu son père qu'il était dans le village -> <u>retour involontaire</u></p> <p>Durée : 2 semaines</p> | <p>Besoins/attentes : Quitter l'internat, revenir chez lui (chez sa mère)</p> <p>Famille : Retour pour 3 mois à l'internat. Après, CEFA + retour chez sa maman</p> |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| <p>Pairs : amis proches : un ami du quartier</p> <p>Accès aux aides : SAJ à cause des mauvais comportements en internats (s'est fait renvoyer - bagarres, en conflit avec éducateur, etc.) + AMO où il allait avec des amis le mercredi après-midi</p> <p>Besoins : aller vivre avec sa mère (mais pas assez d'argent pour le prendre avec elle) - que sa belle-mère ne soit plus là</p> <p>Bien-être : Pas bien à cause de l'internat et de sa belle-mère</p> | | <p>Contacts : avec sa mère. Lui envoyait de l'argent</p> <p>Pairs : Amis sur qui il a pu compter pendant sa fugue</p> <p>Accès aux aides : Pas besoin d'aide. Nourriture, logement ok</p> <p>Besoins/attentes : rester près de chez lui. L'internat, c'était trop loin -> aller chez sa mère</p> <p>Bien-être : Liberté + mieux qu'avant</p> | | <p>Bien-être : Mieux car a pu rentrer chez lui après 3 mois d'internat</p> <p>Accès aux aides : Pas d'aide au retour</p> |
|--|--|--|--|--|

14.

| | |
|---|--------------------------------------|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Mickaël – 15 ans Il habite chez ses deux parents avant sa fugue. Maintenant séparés. | -Liberté -Sociale -... |

Première fugue - 13 ans – 3 à 4 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|--|
| <p>Famille : Dispute avec sa mère. Père l'autorisait à fumer mais pas sa mère.</p> <p>Règles de vie : Aller dormir à une certaine heure</p> <p>Père au courant mais ne racontait rien à sa mère.</p> <p>Ne parlait pas de ses amis ou de l'école.</p> <p>Scolarité : n'a jamais été dans un centre. Brossait</p> | <p>Circonstances de départ : de l'école pour aller voir un dealer. Parents l'ont appelé dans le bus. N'étaient pas contents et ont appelé la police. De là, il a éteint son téléphone. Point de départ : mère qui contacte la police. Mais en fait, ne l'a jamais appelée.</p> <p>Préparation : /</p> <p>Il n'a pas parlé de son envie de fuguer.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Avec un ami de l'école (13 ans tous les deux). Chez une amie, a déposé son téléphone et est reparti.</p> <p>Pendant la fugue : Ont été au parc. C'était en été donc ne faisait pas si froid. Demandaient au gens de l'argent pour manger.</p> <p>Contacts : Avec d'autres jeunes mais n'ont pas prévenu les parents.</p> | <p>Circonstances : Mère d'un ami a contacté la police. La police est venue et les a embarqués.</p> | <p>Accès aux aides : Oui mais ne sait plus trop par qui. Un psy pour sa mère mais lui ne voulait pas.</p> <p>Impact : Encore pire qu'avant. A encore pris plus de drogues, a commencé à dealer et mère l'a dénoncé, a dû aller devant le juge.</p> <p>Selon lui, c'est devenu pire mais pas à cause de la fugue. Ça serait quand même devenu pire.</p> |

| | | | |
|--|--|--|---|
| <p>l'école pour aller chez son dealer. Pas motivé par l'école mais c'est parce qu'il était obligé, pour être avec ses amis. Avait des problèmes avec ses profs. A jeté une chaise sur un prof.</p> <p>Pairs : Fume avec amis après l'école au parc</p> <p>Amis qui avaient déjà fugué.</p> <p>Comportements problématiques : fumer du cannabis</p> <p>Besoins : fumer des joints comme il le voulait.</p> <p>Bien-être : Mal</p> | | <p>Pairs : Amis apportaient de la nourriture mais n'essayaient pas de les convaincre de rentrer.</p> <p>Comportements problématiques : « <i>Fumer joint sur joint</i> »</p> <p>Besoins : Liberté et calme à cause des disputes à la maison et à l'école</p> <p>Bien-être : Se sentait heureux. Dormait parfois dans le bus.</p> | <p>Sa mère était énervée.</p> <p>N'a plus repensé à fuguer. Quand il en a marre, va chez ses grands-parents. Maintenant, a tout arrêté (deal-drogues) à cause de sa copine.</p> |
|--|--|--|---|

15.

| | |
|--|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Chloé – 18 ans</p> <p>Elle habite chez son copain – fiancée</p> <p>Elle cherche du travail</p> <p>A encore des contacts avec sa mère et elle commence à revoir son père</p> <p>Son père était contre la relation avec copain</p> <p>Parents divorcés depuis longtemps</p> | <p>-Accro à la fugue</p> <p>-Violence</p> <p>-regrets</p> |

Première fugue à 12 ans – 3 nuits (un week-end, de vendredi à lundi)

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|---|--|---|
| <p>Famille : Père avait une nouvelle copine qui buvait. Situation à la maison impossible. Mère prenait de la drogue. Abusée par le père d'amis à elle. Ne l'a jamais dit à personne (vers 8-9ans).</p> <p>Elle ne parlait de ses problèmes.</p> | <p>Circonstances de départ : de chez sa mère, ne voulait pas aller chez son père</p> <p>Préparation : Pas vraiment préparé mais y avait un peu pensé (car c'était vendredi, ne voulait pas aller chez père). Père est venu la</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où? : chez une amie</p> <p>Pendant la fugue : Elle est restée dans la maison tout le week-end.</p> <p>Contacts : a eu sa mère, a raccroché, a dit qu'elle ne voulait pas aller chez son père et a enlevé la carte de son</p> | <p>Circonstances : Retournée à l'école le lundi, la police est venue la chercher puis placée en institution.</p> <p>En institution depuis ses 12 ans.</p> | <p>Institution : contente d'être placée.</p> <p>Bien-être : Etait bien.</p> <p>Accès aux aides : Aide à la jeunesse.</p> |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>Scolarité : Ok mais parents pas fort attentifs, ne demandaient jamais rien</p> <p>Pairs : pas beaucoup d'amies, elle préférait les garçons</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : bien chez sa mère, jusqu'à ce que sa grand-mère décède. Ça n'a plus été pareil. (un w-e sur deux chez son père). Plus même structure.</p> <p>Bien-être : son enfance, même si beaucoup de problèmes, c'était une période où elle était heureuse, elle était bien, elle avait des amis.</p> | <p>rechercher mais elle est partie par derrière</p> <p>Sacs avec vêtements, brosse à dents et cartable.</p> <p>Besoins : ne pas aller chez son père</p> | <p>téléphone. Elle a rallumé son téléphone plusieurs fois pendant le week-end et a entendu des messages de la police. Savait qu'elle était recherchée.</p> <p>Pairs : est restée chez son amie.</p> <p>Bien-être : Jouait à cache-cache selon elle, ça l'amusait. Ce n'était pas quelque chose de désagréable. A hésité à revenir quelques fois. Ce qui lui manquait, c'était sa mère.</p> | | <p>Centre ouvert (6-7 mois)</p> <p>Puis en « Time-out » avec une autre fille. Elle a bien aimé, elle a eu l'occasion de parler, a eu le sentiment d'être en liberté.</p> |
| <p>Les fugues d'institution : elle avait envie de sa liberté. Très courtes : la plupart du temps, c'était un jour. Elle partait le matin et n'allait pas à l'école et revenait tard le soir. La plus longue période était de deux semaines (à 16 ans dans sa dernière institution). Elle connaissait déjà son petit copain, elle est allée chez lui pendant les 15 jours.</p> <p>Elle a rencontré son copain dans l'institution. Elle a arrêté de fuguer car elle était avec lui. Quand il est parti de l'institution, elle a fugué pour être avec lui. Le juge lui a dit qu'elle pouvait partir et aller vivre avec son copain.</p> <p>Elle a volé, elle s'est droguée pendant ses fugues, à cause de ses contacts avec des pairs problématiques. Elle achetait de l'alcool avec l'argent que l'institution lui donnait. Elle est allée en institution fermée après la dernière fugue.</p> | | | | |

16.

| | |
|---|-----------------------------------|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Gaëlle – 16 ans | -Anxiété |
| Maman – beau-père | -Courage |
| Parents séparés | -... |
| Habitait chez mère et beau-père et demi-sœur de 9 ans | |
| Mauvaise ambiance familiale | |

Première fugue - 13 ans - deux jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|--|---|--|
| <p>Famille : Parents se disputaient souvent alors qu'ils étaient séparés. Pas un bon lien avec son père.</p> <p>Aimait aller chez ses grands-parents.</p> <p>Mère ne voulait pas qu'elle voie son père avant sa fugue. Maintenant, ok.</p> <p>Ne racontait rien à ses parents.</p> <p>Devait tout le temps rester avec sa mère (pas de sortie).</p> | <p>Préparation : juste un peu d'argent</p> <p>N'a parlé à personne de sa fugue.</p> <p>Circonstances de départ : dispute avec maman, ne voulait plus rester dans le centre.</p> | <p>Attentes//fugue : Liberté.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : partie avec une amie, chez sa mère alors qu'elle était en vacances.</p> <p>Pendant la fugue : elles ont mangé puis le jour d'après chez une amie. Puis le soir, retournée chez sa maman.</p> <p>Contacts : téléphone éteint</p> | <p>Circonstances : Grand-mère a sonné mais elle avait la clé. Elles ont essayé de partir mais la grand-mère a appelé la police.</p> <p>Si la grand-mère n'était pas venue, elle serait restée là.</p> <p>Etait recherchée par la police et le centre et elle</p> | <p>Accès aux aides : Institution</p> <p>Impact : Rien, situation pire qu'avant.</p> <p>Institution contente qu'elle soit de retour.</p> |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| <p>Scolarité : Parents attentifs seulement quand c'était mauvais. A été en enseignement général puis en technique. N'a jamais brossé les cours mais elle y allait parce qu'elle était obligée. N'aimait pas ça.</p> <p>A toujours été la « rejetée » de la classe.</p> <p>Pairs : Pas d'amis, ne pouvait pas sortir. Fumait des cigarettes. N'a qu'une amie.</p> <p>Accès aux aides : N'a pas demandé d'aide avant mais pendant oui.</p> <p>Besoins : d'amour</p> <p>Bien-être : Se sentait mal. Elle se disputait tout le temps avec sa mère et à l'école aussi.</p> <p>Réseaux sociaux : Mère ne voulait pas qu'elle aille sur les réseaux sociaux mais allait quand même sur Facebook. Mère savait pas qu'elle avait un téléphone non plus.</p> | | <p>Pairs : amie du centre</p> <p>Bien-être : Se sentait bien car liberté</p> <p>Pensait que ses parents allaient être fâchés.</p> <p>Pensait se débrouiller seule parce que de toute façon, personne ne se préoccupe d'elle.</p> | <p>s'en foutait. Elle ne trouvait pas ça grave.</p> | |
| <p>Elle a encore pensé à fuguer. Elle pense qu'elle a re-fugué 5 fois, à chaque fois du centre. C'était à cause des disputes avec les jeunes. Avec les éducateurs, elle avait un bon contact. La plus longue fugue a duré deux semaines. Elle allait chez des amis qu'elle ne voyait jamais d'habitude (boire, rire, ...). Elle est rentrée car sa mère insistait pour qu'elle rentre. Elle n'a éteint son téléphone que pendant la fugue de deux jours. Souvent, elle a été retrouvée par la police. La dernière fois, sa mère l'a rejointe à la gare pour venir la rechercher.</p> <p><u>Besoins</u> : De son lit parce qu'elle était fatiguée.</p> | | | | |

17.

| | |
|--|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Romain – 15 ans</p> <p>Il était depuis peu en institution – le week-end chez sa mère</p> <p>Les deux parents ont un nouveau conjoint.</p> <p>Une sœur et demi-sœur et demi-frère</p> <p>Il va à l'école mais depuis 5 mois il n'y va plus. Il est en 3^e professionnelle normalement. Il a doublé une année</p> | <p>-Fâché</p> <p>-Tristesse</p> <p>-Peur</p> |

Première fugue - 12 ans – une journée

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|--|--|
| <p>Famille : Parents divorcés (et sœur et lui, une semaine sur deux chez père et mère).</p> <p>Avec son père, conflits et avec mère et sœur, ok.</p> <p>Règles de vie : max 2h sur téléphone, aller au lit à l'heure</p> <p>Temps libre : mère posait des questions mais lui ne se confiait pas.</p> | <p>Circonstances de départ : conflits violents avec son père (se faisait taper et tapait en retour)</p> <p>Préparation : Pas planifiée. N'en a pas parlé. N'a pas envie d'en parler avec des adultes. Ne parle pas facilement avec ses</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez ses amis, traînait avec ses amis, fumer, boire une bière. Parlait de ses problèmes à la maison avec ses amis. Rencontrait d'autres jeunes qui séchaient les cours</p> <p>Pendant la fugue : Traînait avec ses amis. Peur quand la police passe. N'avait pas pris</p> | <p>Circonstances : Quand amis devaient rentrer chez eux, rentrait la nuit ou le soir. Ne voulait pas être seul dans la rue, donc ne restait pas quand amis rentraient.</p> <p>->Il y a juste une fois où il a pu loger chez un ami, les autres</p> | <p>Conflits et disputes.</p> <p>Mère l'enferme dans sa chambre.</p> <p>Des fois ça va et des fois les disputes recommencent. Parlent de la fugue, des règles et là, il y a une disputes.</p> |

| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| <p>Mère était intéressée par ce qu'il faisait. Père l'était moins.</p> <p>Scolarité : Ok. Parfois l'école appelait parents car problèmes de comportement. Aimait l'école mais est allé en professionnel car aimait bien la pratique.</p> <p>Pairs : Bons amis. Moins que maintenant, traînaient dans la rue. Avant pas d'amis qui avaient déjà fugué mais maintenant oui.</p> | <p>parents. Parlait de ses problèmes à ses amis</p> <p>Besoins : Se calmer. Père souvent agressif. Avait peur, il avait besoin de paix. Avait besoin de respect de son père, avait l'impression qu'il ne l'aimait pas.</p> | <p>d'affaires. Quand froid, allait chez des copains plus âgés. Avait souvent de l'argent sur lui.</p> <p>Contacts : N'envoyait pas de messages à la maison et quand a compris que la police pouvait le retrouver avec téléphone, le coupait</p> <p>Besoins : d'être libre, rien ne lui manquait, était bien. Avait besoin de cigarettes.</p> <p>Bien-être : Le respect qu'il n'avait pas chez son père, le trouvait chez ses amis. L'acceptaient comme il était.</p> | <p>fois, revenait chez lui pour dormir.</p> <p>Recherché par la police? la première fois, ne sait pas. Mais la police l'a cherché pendant d'autres fugues. La police l'a déjà arrêté. Le ramenait à la maison. Quelques fois dans un centre d'accueil de crise. Se sentait en sécurité à la police car ne sait pas ce qu'il peut se passer dans la rue (arme blanche dans une bagarre).</p> | <p>Consommation d'alcool, de cannabis.</p> <p>N'avait plus de contacts avec son père. Etait juste chez sa mère et après il y a eu des conflits avec sa mère.</p> <p>Médication pour son impulsivité</p> <p>En CAU : il s'ennuie, ne va pas à l'école. Ne sait pas ce qu'il fait dans l'institution.</p> |
|---|---|---|--|---|

18.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Laura – 17 ans</p> <p>En institution</p> <p>Pas scolarisée depuis 2 ans (depuis qu'elle est dans le centre où elle est maintenant)</p> <p>A fugué plus de 30 fois</p> <p>Quand quelque chose n'allait pas et qu'elle ne se sentait pas bien, elle partait.</p> | <p>-insécurité</p> <p>-difficile</p> <p>-« chill »</p> |

Première fugue - 12 ans - une nuit

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|--|------------------------------|
| <p>Famille : Internat depuis ses 6 ans.</p> <p>Père buvait beaucoup – mère venait la voir dans toute les institutions où elle allait. Père et frère accros à la drogue. Père pas présent (ensemble mais jamais là). Parents séparés, mère a demandé de l'aide (SAIE) mais pas fonctionné donc est allée à l'internat. Mais mère n'était pas</p> | <p>Circonstances de départ : disputes avec les éducateurs du centre sur le fait qu'elle brossait.</p> | <p>Avec qui? Comment? Vers où : Avec deux amies, ont décidé de partir un soir (vers 23h). Est allée de l'institution à la maison.</p> <p>Pendant la fugue : marché, pris une douche et mère a appelé la police.</p> <p>Bien-être : libre et soulagée. N'avait pas peur, n'a jamais</p> | <p>Circonstances :</p> <p>Ramenée par la police.</p> <p>Jusque ses 13 ans, allait toujours chez sa mère lorsqu'elle fuguait (elle fumait</p> | <p>Retour en institution</p> |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>d'accord car trouvait qu'elle avait trop de liberté.</p> <p>En MPI (internat avec problèmes psy + handicap mental). Pendant 6/7 ans. Puis a commencé à aller d'institution en institution.</p> <p>Scolarité : Brossait les cours. Résultats ok. Mais avait déjà doublé.</p> <p>Accès aux aides : SAIE</p> <p>Comportements problématiques : Faisait entrer des garçons dans l'institution par la fenêtre.</p> <p>Bien-être : commençait à être agressive, attaquait les profs, a été mise dehors. Tout s'est dégradé. N'était plus bien, n'avait plus beaucoup d'amis.</p> <p>Ne sortait pas beaucoup, il y avait des règles.</p> | | <p>peur. Mais ses deux copines avaient peur.</p> <p>Mère qui a appelé la police et espérait que sa mère la garde avec elle.</p> <p>Parfois, avait l'opportunité de rentrer à la maison mais à cause de son comportement, le projet a été abandonné, alors que c'était la seule chose qu'elle voulait.</p> <p>Volait, consommait. Cherchait les problèmes</p> | <p>déjà des joints) puis après, allait chez des copains.</p> | |
|---|--|--|--|--|

La plus longue fugue était d'un mois (c'était la plus récente). Elle a été violée pendant cette fugue.

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|-----------------|--|--|---|---|
| En institution | <p>Circonstances de départ : de l'institution car ne voulait plus rester là. Besoin de liberté.</p> | <p>Attentes//fugue : S'amuser, la liberté</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Rejoindre des amis</p> <p>Pendant la fugue : Accro aux drogues (cocaïne, cannabis).</p> <p>A été violée pendant une de ses fugues.</p> <p>A travaillé pendant une de ses fugues pour se faire de l'argent.</p> <p>Contacts : Passait parfois chez sa mère quand en fugue.</p> <p>Pairs : Problématiques</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Besoins : Liberté et de la drogue</p> | <p>Circonstances :</p> <p>Parfois, revenait d'elle même quand savait que la punition n'allait pas être trop grave. Revient pour des vêtements, pour prendre une douche, pour prendre des affaires.</p> <p>Passé parfois chez sa maman quand est en fugue.</p> | <p>Institution : Quand fugue longtemps, en institution fermée. Au plus la fugue est longue, au plus c'est difficile de revenir.</p> <p>Se dit plus souvent en fugue qu'en institution. Espère toujours retourner à la maison.</p> <p>Educateurs ne l'empêchent plus de fuguer.</p> |

19.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Justine – 20 ans</p> <p>Elle vit avec son copain et son enfant (quelques mois) chez le grand-père de son copain</p> <p>Ne travaille pas, elle s'occupe de son enfant.</p> <p>En centre psychiatrique en raison de la violence de son père</p> <p>Deux frères et une sœur</p> | <p>-Effrayant</p> <p>-Incertain</p> <p>-Expérience désagréable</p> |

Première fugue – 14 ans – Entre une semaine et 9 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|---|--|---|--|
| <p>Famille : Toujours eu des problèmes à la maison (avec son père principalement qui buvait) – en centre d'observation à 13 ans pendant 5 mois.</p> <p>Mère n'était pas heureuse mais n'a jamais osé quitter son père.</p> | <p>Circonstances de départ : Partie de chez elle car n'osait plus rentrer à la maison, avait trop peur.</p> <p>Préparation : fugue impulsive.</p> <p>N'a jamais parlé de son envie de fuguer.</p> | <p>Attentes//fugue : Voulait que son père change.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où :</p> <p>Pendant la fugue : 2 jours aux Pays-Bas et le reste chez un ami.</p> <p>Est revenue chez elle chercher des vêtements quand il n'y avait personne.</p> | <p>Circonstances : La police l'a retrouvée. Ne serait pas rentrée d'elle-même.</p> | <p>Besoins/attentes : Pensait que son entourage allait mal réagir.</p> <p>Impact : Sa fugue n'a rien changé, c'est pour ça qu'elle a re-fugué. A chaque fois, elle a le même espoir.</p> |

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>Scolarité : Mauvais résultats scolaires, problèmes de comportement, brossait les cours.</p> <p>Pairs : problématiques et qui avaient déjà fugué. Amis ont eu une influence sur sa fugue.</p> <p>Accès aux aides : Centre d'observation (pendant 5 mois). SAJ mais ça ne s'est pas bien passé : mère n'a pas osé parler des violences du père.</p> <p>Comportements problématiques : drogues</p> <p>Besoins : que son père ait la sanction qu'il mérite.</p> <p>Bien-être : Mal – se mutilait – était en colère pendant cette période-là (à cause des conflits).</p> | | <p>Contacts : Etait inquiète pour sa mère mais ne voulait quand même pas rentrer. Avait peur de son père.</p> <p>Comportements problématiques : A commencé à voler parce qu'elle avait faim.</p> <p>+drogues et alcool.</p> <p>Signalée à la police et à Child Focus.</p> | | |
|---|--|---|--|--|



Fugue - 15 ans – une nuit

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|---|
| <p>En institution et revenait le week-end chez elle.</p> | <p>Préparation : Fugue impulsive comme à chaque fois.</p> | <p>Circonstances de départ : De l'institution car savait qu'elle allait devoir rentrer chez elle le w-e.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Avec une amie, ont pris le train.</p> <p>Pendant la fugue : Son amie s'est évanouie parce qu'elle avait bu, a été emmenée à l'hôpital.</p> <p>Pairs : problématiques.</p> <p>Accès aux aides : /</p> <p>Bien-être : Etait stressée pendant ses fugues parce qu'elle avait peur de la police et des conséquences de sa fugue (tribunal, etc.).</p> | <p>Circonstances : A l'hôpital. La fugue n'a pas duré longtemps.</p> | <p>Impact : On ne lui fait plus confiance.</p> <p>Elle a fait d'autres fugues, toujours dans le même but + consommation. Etait ramenée par la police.</p> <p>Est clean depuis un an et demi.</p> |

20.

| | |
|---|-----------------------------------|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| Fanny – 18 ans | -... |
| Parents séparés depuis longtemps (avant la fugue quand elle avait 13 ans) | -... |
| Elle vit chez sa mère mais voit son père souvent car il n'habite pas loin | -... |
| Elle a 4 frères. | |



Première fugue – 15 ans – Deux/trois jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|--|---|---|--|
| <p>Famille : Ok mère et beau-père</p> <p>Pas vraiment de règles, devait juste dire où elle allait.</p> <p>Parents connaissent ses amis.</p> <p>Aime être avec ses amis.</p> <p>Ambiance ok.</p> <p>Scolarité : ok</p> | <p>Circonstances de départ : A cause de sa relation</p> <p>Préparation : un peu d'argent.</p> <p>Copine a laissé une lettre à ses parents.</p> <p>Besoins : que les parents de sa copine les comprennent.</p> | <p>Attentes//fugue : Donner un électrochoc aux parents de sa copine.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : Chez grand-mère. La police était déjà chez sa copine donc elles ont décidé de partir. Grand-mère ne savait pas qu'elle était en fugue.</p> | <p>Circonstances : Ne sait pas pourquoi elle est revenue. Grand-mère n'a rien dit, n'a pas appelé la police.</p> <p>A envoyé un message à sa mère qui est venue la chercher chez grand-mère.</p> | <p>Accès aux aides : aidée après mais c'était difficile parce qu'elle ne pouvait plus voir sa copine. Sa famille, ses amis l'ont bien aidée.</p> <p>A dû voir un psy (obligation de la police).</p> <p>Impact : Sur les parents de l'autre fille au début oui mais plus après.</p> |

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| <p>Pairs : ok, traînaient ensemble, fumer et boire de temps en temps. Connaissait des gens qui ont fugué mais après elle.</p> <p>Copine : parents de sa copine n'acceptaient pas la relation.</p> <p>Bien-être : A vu psy avant qu'elle parte mais pas de rapport avec sa copine, c'était par rapport à elle mais on ne sait pas plus.</p> | <p>Ne se connaissaient que depuis 2 mois quand elles ont fugué.</p> | <p>Pendant la fugue : Ont pris le train, sont restées à la gare. Savaient que personne ne les connaissait là-bas. Après retournées chez grand-mère pour dormir une nuit. Ont fumé. C'est elle qui a décidé de reprendre le train.</p> <p>Contacts : Parents ont appelé et ont dit qu'elles n'étaient pas ensemble. Ses frères l'ont cherchée.</p> <p>A envoyé un message à sa mère pour dire de ne pas s'inquiéter. Allumait son téléphone à chaque fois qu'elles changeaient d'endroit pour que la police sache où elles étaient.</p> <p>Besoins : Son lit lui manquait. Avait peur de ce qui allait se passer.</p> | <p>Avait confiance en sa grand-mère.</p> | <p>Entendue par la police.</p> <p>N'a plus jamais fugué</p> |
|--|---|---|--|---|

21.

| | |
|---|--|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Sarah – 16 ans – signalée à Child Focus</p> <p>Deux demi-frères plus jeunes</p> <p>Parents séparés (mais jamais mariés), chacun un partenaire</p> <p>Elle va encore à l'école mais pour l'instant non car elle est en centre psychiatrique car pas de place ailleurs</p> <p>En technique, en 4^e l'année prochaine</p> | <p>-Aventure</p> <p>-C'est passionnant</p> <p>-Liberté</p> |

Première fugue – 15 ans – 1 jour et une nuit

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|--|---|--|--|--|
| <p>Famille : Avant décembre 2015, famille normale, bien ensemble, aussi bien chez père que mère. Elle avait un petit copain. Bon lien avec famille. Garde alternée. Relation avant qu'elle ne parte : entre père et mère pas trop bonne relation. Ok avec demi-frères mais moins bien avec belle-mère et grand-mère maternelle, bonne relation.</p> | <p>Préparation : Avait pris son sac avec vêtements</p> <p>Besoins : Avait comme idée de ne pas revenir le soir mais ne savait pas combien de temps. Elle pensait une ou deux nuits.</p> <p>Etait sûre d'elle.</p> | <p>Attentes//fugue : Rien de spécial, ne voulait pas être à la maison. Elle ressentait un besoin de liberté. Elle n'a pas réfléchi à ce qu'elle voulait.</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : chez son amie. Ensuite a été chez un ami (de 17 ans). A dit à son amie qu'elle fuguait.</p> | <p>Circonstances : La police est venue la chercher le matin. C'est son amie qui l'a dénoncée. Ont téléphoné 10 minutes avant d'arriver. Aurait pu repartir mais ne l'a pas fait. Son ami l'a convaincue d'aller avec la police et surtout les parents de son ami.</p> | <p>Besoins/attentes : Savait qu'elle allait être punie en rentrant, c'est pour ça qu'elle ne voulait pas rentrer.</p> <p>A eu de nouveaux amis, pas de l'école.</p> |

| | | | | |
|---|--|--|--|---|
| <p>Horaires et règles à respecter chez père et mère pas vraiment (avant qu'il fasse noire).</p> <p>Parents savaient ce qu'elle faisait. Elle était tout le temps avec son petit ami (deux ans ensemble).</p> <p>Se confie davantage à sa mère qu'à son père</p> <p>Scolarité : Parents étaient attentifs mais résultats toujours bons. Aimait l'école. Elle a changé d'école, tourisme mais pas son truc et elle a été en langues</p> <p>Ecole importante pour elle. Ne bossait jamais. Elle était à la même école que son ex, c'était difficile et beaucoup de rebelles dans son école.</p> <p>Bonne ambiance sinon. Avec profs, ok.</p> <p>Pairs : petit ami + amie proche</p> <p>Accès aux aides : N'a demandé de l'aide à personne, elle parlait juste un peu de ça avec son amie. Elle pensait que personne n'allait la comprendre.</p> | <p>Son amie était au courant.</p> <p>N'a jamais dit à ses parents qu'elle voulait partir.</p> <p>Ça s'est terminé avec son copain. N'a pas dit à ses parents que c'était fini.</p> <p>A déjà été dans un internat pour des problèmes de comportements à l'école. N'aimait pas l'internat à cause des règles. A été virée de l'internat (elle était en première en hôtellerie)</p> <p>En a parlé avec ses amis de son envie de fuguer</p> <p>Circonstances de départ : C'était fini avec son copain (un mois plus tard elle a fugué), était très dépressive. Une dispute</p> | <p>Pendant la fugue : A regardé des films et dormi. Elle avait peur que les parents de son ami aient des problèmes.</p> <p>Contacts : avec son amie. Sa mère a essayé de lui téléphoner mais elle n'a pas répondu. Encore quelques contacts avec son ex. Tout le monde l'appelait et a s'est rendu compte qu'elle devait dire quelque chose mais ne voulait quand même pas répondre. A juste dit à tout le monde qu'elle était en sécurité.</p> <p>Pairs : Ami qui l'a hébergée.</p> <p>Comportements problématiques : /</p> <p>Bien-être : énervée par tous les messages</p> <p>Sa maison et son lit lui manquaient mais au final, trouvait ça chouette.</p> <p>A utilisé les réseaux sociaux pendant sa fugue.</p> | <p>Ne voulait pas rentrer. Elle serait partie chez quelqu'un d'autre.</p> <p>Moment clé pour elle, c'est quand elle a quitté la maison parce que ne pensait pas qu'elle serait capable.</p> <p>Ne pensait pas que sa mère allait la signaler à la police.</p> <p>C'était irritant pour elle d'être recherchée par la police et sa famille.</p> | <p>A été interrogée par la police pour expliquer le pourquoi de sa fugue. A tout raconté.</p> <p>Parents sont venus la rechercher. Etaient déçus. N'ont rien dit de spécial. Ont demandé de l'aide à la « Team Crisis ». Au début était contre mais l'ont convaincue. Mais ça n'a pas aidé car après ça, est repartie.</p> <p>A dû parler presque tous les jours à cette « Team Crisis ». Trouvait qu'il y avait trop de monde dans sa vie. Voulait imposer une aide à la maison. Est repartie avant que ça n'arrive.</p> |
|---|--|--|--|---|

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>Comportements problématiques : non à part mauvais comportement à l'école.</p> <p>Besoins : Liberté. Avoir de nouveaux amis car elle voyait sa meilleure amie de moins en moins.</p> <p>Bien-être : Globalement bien jusqu'à ce que ça soit fini avec son copain. N'avait plus beaucoup de contact avec ses amies puisqu'elle était tout le temps avec son copain.</p> <p>Ne savait pas chez qui aller pour parler de ses problèmes. Son copain l'a trompée</p> <p>Elle n'a jamais été une personne ouverte, ne raconte jamais rien à personne. C'est pour ça qu'elle est dans un centre psychiatrique selon elle</p> | <p>avec sa mère et elle est partie. A dit à sa mère qu'elle partait chez une amie et n'a pas attendu de réponse de sa mère pour partir. A demandé à son amie de confirmer qu'elle était bien là.</p> | <p>Se sentait forte d'avoir osé fuguer.</p> | | |
| <p>Fin décembre, elle est de nouveau partie. Elle a commencé à traîner avec de mauvaises personnes mais selon elle, elle ne s'en est pas rendu compte tout de suite. Elle a commencé à consommer de l'alcool à l'école. Elle mentait à ses parents. Elle sortait beaucoup sans avoir la permission de ses parents qui contactaient la police. Sa plus longue fugue a duré une semaine et deux jours. Pendant cette fugue, elle est allée chez un ami. Elle était à chaque fois recherchée par la police. Elle a été placée en centre en raison de son comportement et de ses fugues répétées. Elle explique que ses parents ont perdu confiance en elle.</p> <p>Attentes : toujours sa liberté. Elle a besoin de faire la fête, de se faire plaisir.</p> <p>Le juge disait que ses amis étaient de mauvaises fréquentations car dossier.</p> <p>Besoins pour la dernière fugue : rassurer ses proches. Elle savait que de toute façon elle allait être enfermée. Elle avait besoin du soutien de sa famille.</p> <p>Elle voulait quelque chose qui remplace l'alcool et les fugues.</p> <p>Maintenant elle a décidé de rester, de ne plus prendre de mauvaises décisions.</p> | | | | |

22.

| | |
|--|---|
| Fiche d'identité | Trois mots associés à la fugue... |
| <p>Elodie – 20 ans (parents famille d'accueil)</p> <p>Plusieurs frères et sœurs d'adoption</p> <p>Jusque 18 ans à l'école. Elle a ensuite travaillé et maintenant elle est retournée aux études.</p> | <p>-incertitude</p> <p>-Liberté</p> <p>-Anxiété</p> |

Première fugue – 15 ans – 5 jours

| Contexte de vie | Facteurs déclencheurs/Préparation | Vécu expérientiel | Arrêt de la fugue | Retour |
|---|--|---|--|---|
| <p>Famille : Ok, pas vraiment de problème. Mais sœur avait plus de liberté et avait du mal avec ça. Maman surprotectrice, bonne relation avec père.</p> <p>Règles : chien, vaisselle mais trouvait ça normal.</p> <p>Ne disait pas tout à ses parents : disait qu'elle allait quelque part mais en fait mentait.</p> | <p>Circonstances de départ : A rencontré un ami en ville qui lui a proposé d'aller chez lui. Devait y aller après l'école.</p> <p>Préparation : Brosse à dents</p> <p>Sa cousine avait fugué donc c'est comme ça que son</p> | <p>Attentes//fugue : Liberté</p> <p>Avec qui? Comment? Vers où : avec copain chez ami du copain. La copine du copain était là aussi et se sont bien entendues</p> <p>Pendant la fugue : N'est pas sortie, avait peur que la police la trouve. Allait de temps en temps faire des courses</p> <p>Contacts : A coupé son téléphone (pour ne pas que la</p> | <p>Circonstances : Est revenue d'elle même</p> <p>Sa fugue n'a rien changé</p> <p>Pendant ses fugues, elle allait toujours chez des amis. Elle revenait à chaque fois d'elle-même sauf une fois (ne voulait pas inquiéter ses parents),</p> | <p>Impact : dépression, absences à l'école, les fugues, son comportement... A perdu la confiance de ses parents.</p> <p>Dans une institution pour filles en France. Elle dit que ça lui a fait du bien</p> <p>« Time out » en France</p> |

| | | | | |
|--|------------------------------------|--|---|--|
| <p>Scolarité : difficile à l'école souvent absente à cause de ses problèmes de santé.</p> <p>Pairs : Avait beaucoup d'amis et était avec une autre cousine à l'école (même âge). Après a fréquenté son autre cousine. Deux groupes d'amis : un a l'école – une cousine et un en-dehors - une autre cousine (mauvaise fréquentation)</p> <p>Comportements problématiques : A fumé une fois un joint</p> <p>Besoins : Voulait plus de liberté, comme sa sœur adoptive</p> <p>Bien-être : A vu un psy avant car elle était pas sûre d'elle et dépressive.</p> | <p>envie de fuguer a commencé.</p> | <p>police la retrouve) mais a quand même rassuré parents et amis sur son état</p> <p>Comportements problématiques : consommation de drogues (cannabis, cocaïne).</p> <p>Besoins : de liberté, voulait prouver à sa mère qu'elle pouvait gérer cette liberté + besoin d'attention.</p> <p>Se rendait compte pendant sa fugue qu'elle serait mieux à la maison</p> | <p>ramenée par la police. Elle coupait à chaque fois son téléphone.</p> | <p>+institutions</p> <p>Elle est repartie plus ou moins 5 fois, de l'institution car n'était pas bien là-bas. Fuguait pour rentrer chez ses parents qui la ramenaient à l'institution.</p> |
|--|------------------------------------|--|---|--|